هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16134 – 7 F

MARDI 10 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Un réseau de terroristes islamistes devant la justice à Paris

LE PROCÈS de trente-quatre personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de terroristes islamistes établi en France à la fin des années 80 devait s'ouvrir, lundi 9 décembre, devant la douzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Il se déroulera sous une protection policière renforcée, par crainte d'un nouvel attentat. Deux jeunes beurs de La Courneuve, condamnés à mort en janvier 1995 par la cour d'appel de Fès pour avoir participé à la fusillade d'un hôtel de Marrakech et détenus au Maroc, ne seront pas présents à l'audience, pas plus que l'un des chefs de ce réseau, Mohamed Zinedine dit « Saïd », en fuite. L'autre commanditaire, Abdelilah Ziyad, dit « Rachid », en revanche y comparaîtra. Dimanche, une quatrième personne, un étudiant marocain, est morte à la suite de l'attentat du RER Port-Royal.

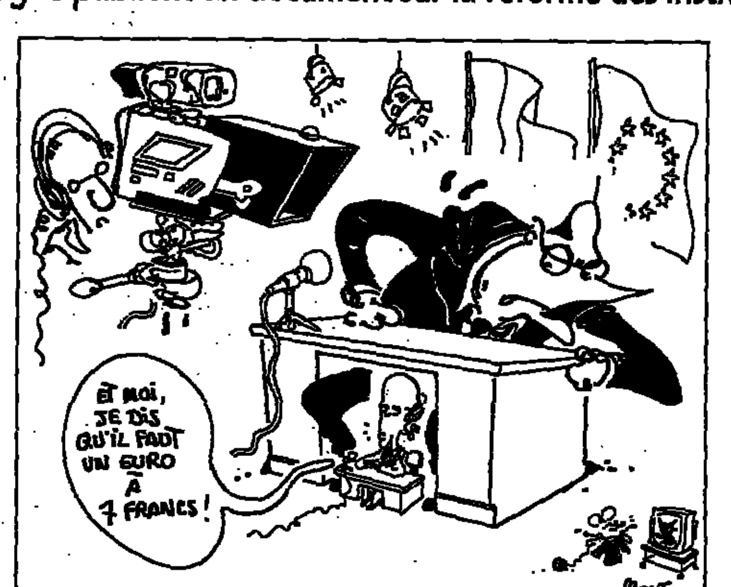
Lire page 10 et notre éditorial page 20

Jacques Chirac expliquera jeudi, sur TF1, sa vision du « modèle social français »

La France et l'Allemagne publient un document sur la réforme des institutions européennes

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE préparée par le président de la République et par ses collaborateurs depuis plusieurs semaines prendra la forme d'un dialogue avec cinq présentateurs d'émission ou journalistes, sur TF 1, jeudi 12 décembre en milieu de soirée. Cette information, rendue publique par TF 1 lundi matin, a été confirmée, à Nuremberg, par un porte-parole de la présidence de la République.

Jacques Chirac se propose de traiter les divers sujets d'inquiétude des Français, particulièrement la santé (réforme de l'assurance-maladie et problèmes de santé publique), les retraites, l'éducation, l'avenir du salariat. Il prévoit de développer sa vision du « *modèle social français* ». Le chef de l'Etat s'attend à être interrogé, aussi, sur la situation politique, sur l'impopularité d'Alain Juppé et sur la sienne propre, ainsi que sur les développements judiciaires des affaires politico-financières, particulièrement à Paris et dans d'autres départements d'Ile-de-France.



L'avenir de la construction européenne et le débat ouvert par Valéry Giscard d'Estaing au sujet de la parité monétaire entre la France et l'Allemagne seront, aussi, à l'ordre du jour de l'émission du 12 décembre. Ces questions devaient faire l'objet des discussions du soixante-huitième sommet franco-allemand, lundi, à Nuremberg. Helmut Kohl et Jacques Chirac devaient y poursuivre un dialogue direct quasi continu depuis quelques jours pour progresser sur deux grands sujets : la réforme des institutions de l'Union européenne (UE) et la marche vers l'euro. Sur le premier volet, le chancelier et le président de la République devaient mettre la dernière main à une lettre franco-allemande sur la Conférence intergouvernementale (CIG). Elle a pour objet de dynamiser les travaux d'une instance chargée d'adapter et de moderniser les institutions de l'Union dans la perspective de son élargissement.

Le couple franco-allemand est confronté, d'autre part, à une différence profonde, culturelle, dans la conception que chacun des deux partenaires a de ce que doit être la monnaie : paramètre intangible, fixe, quasi intouchable pour l'Allemagne ; instrument de la politique économique et commerciale pour la France. De là découlent des approches différentes sur la discipline à observer une fois l'euro adopté et sur la nécessité d'un contre-pouvoir de politique économique à constituer face à la banque centrale européenne.

Lire pages 2 et 6

Le Monde ÉCONOMIE
L'Asie au cœur du commerce mondial

Baptême du feu pour l'OMC

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC), créée en janvier 1995, subit son premier test devant les 125 pays membres de l'organisation réunis à Singapour du 9 au 13 décembre. Les nombreux dossiers à examiner sont autant de sujets de polémique et l'hypothèse d'intégrer des « *clauses sociales* » hérisse les pays émergents. Ces pays entendent affirmer à la fois leur identité régionale et leur puissance économique afin de faire contrepoids aux Européens et aux Américains. L'époque du face-à-face est terminée. Place à la négociation multilatérale, raison d'être de l'OMC.

Lire notre supplément pages I à XIV

Non-fumeur et fort en gueule, il est licencié

JEUNE, DYNAMIQUE et compétent, il a le profil de l'employé rêvé. Embauché en avril par la compagnie aérienne Air Jet, basée sur l'aéroport de Roissy – Charles-de-Gaulle, Jean-Luc Michel, vingt-neuf ans, a pourtant été licencié « *pour cause réelle et sérieuse* ». Il faut dire que M. Michel a un vice rédhibitoire : il ne fume pas. Une « tare », aggravée par le fait qu'il ne supporte pas la fumée de cigarette, et qu'il le fait bruyamment savoir.

Technicien « opération en aéronautique » – il prépare les plans de vol pour les commandants de bord –, Jean-Luc Michel travaillait dans l'unique salle d'opération de la compagnie, un local semi-ouvert. Entouré de fumeurs invétérés, lui, l'unique non-fumeur, faisait figure d'inadapté. Aux termes de la loi Evin sur le tabagisme de 1991, son bureau, considéré comme une partie commune de l'entreprise, aurait pourtant dû être soumis à l'interdiction de fumer. Allergique, sujet à des éternuments répétés et souvent larmoyant, Jean-Luc Michel commence d'abord à admonester gentiment ses collègues. Mais l'habitude des « accros » de la cigarette est trop forte, et leur nombre fait loi. Ses plaintes répétées à son chef de service ne seront d'aucun effet. Il y aura bien une note de service précisant que la zone est « non-fumeurs », mais elle est vite enterrée.

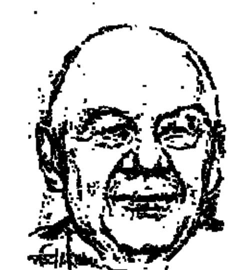
Constatant une baisse de sa capacité pulmonaire, Jean-Luc Michel contre-attaque. Dans une lettre acide, il menace d'engager des poursuites si l'entreprise ne fait pas respecter l'interdiction de fumer : « *Je vous rappelle que vous violez la loi*, écrit-il à la direction, [...] *et qu'à défaut d'une réaction rapide de votre part, il vous sera demandé des dommages et intérêts, en rapport avec le préjudice physique que j'aurai subi.* » Ce courrier se croise avec une lettre de son directeur d'exploitation qui lui « *inflige un sévère rappel à l'ordre* » pour qu'il corrige définitivement son « *comportement, préjudiciable à l'esprit qui a toujours régné avant* [son] *arrivée* ». Le responsable lui reproche en outre un « *manque de vigilance* » et une « *légèreté* » dans l'exécution de son travail. Quelques jours plus tard, il reçoit une convocation, préalable au licenciement qui lui sera signifié le 23 août, sans autre forme de procès.

Non content de protester contre la cigarette, Jean-Luc Michel était aussi représentant du Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (SNMSAC). « *Comme les autres délégués, ils l'ont licencié, cette fois-ci en prenant prétexte du tabac*, affirme Jean-Marie Corsin, président du SNMSAC. *En fait, ils voulaient s'en débarrasser parce qu'il désirait devenir délégué syndical.* »

Depuis son licenciement, Jean-Luc Michel a engagé une action aux prud'hommes et envisage de porter plainte au pénal pour « *atteinte à l'intégrité physique* ». La direction d'Air Jet, pour sa part, « *ne communique* » pas sur ce sujet et renvoie au siège du groupe Jet Services, qui explique que le licenciement de M. Michel « *n'a strictement rien à voir ni avec le tabac ni avec ses velléités syndicales* ». « *Ce serait d'ailleurs un comble pour le groupe* », dont le président fondateur, Roger Caille, est un anti-fumeur notoire. N'a t-il pas proposé des primes aux employés qui acceptent... d'arrêter de fumer ?

Cécile Prieur

La mort d'Alain Poher



ALAIN POHER

PÈRE TRANQUILLE de la République, président du Sénat sans interruption de 1968 à 1992, Alain Poher est décédé lundi 9 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Européen convaincu, il a assuré l'intérim du président de la République en 1969 et en 1974, lors de la démission du général de Gaulle puis de la mort de Georges Pompidou.

Lire page 15

■ La Serbie dans l'impasse

La Cour suprême de Serbie a confirmé l'annulation des élections municipales qui avaient été remportées par l'opposition. p. 3

■ Mobilisation anti-FN à Grenoble

Partis et associations de gauche ainsi que plusieurs élus de droite réagissent à l'offensive du Front national sur la ville. p. 8

■ Une autre voie pour la Corse

L'île recherche une « économie identitaire », qui rejette à la fois la violence et l'assistanat. p. 13

■ M. Blondel répond à M. Gandois

Le secrétaire général de Force ouvrière s'oppose à la stratégie du président du CNPF. p. 19

■ Thomson privatisé « par appartements »

Alain Juppé envisage désormais de vendre séparément Thomson-CSF et Thomson Multimédia. p. 23

■ Chers cadeaux de fin d'année

La tradition du cadeau n'est pas morte : chaque ménage y consacre en moyenne 4 038 francs. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 3 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1210 - 7,00 F

Coup de torchon franco-américain

« SCRATCHING », disent les Américains. Comprendre : il y a des « égratignures » dans le tissu des relations franco-américaines. Pour ne pas encore parler d'accrocs. Ce n'est pas nouveau. C'est même périodique : l'exaspération réciproque entre deux pays prétendant avoir un message de portée universelle à dispenser de par le vaste monde est une des composantes régulières de leurs relations. Et aux phases de calme plat succèdent, à rythme quasi saisonnier, des phases de mésentente qui font, en général, les délices de la chronique diplomatique occidentale. L'article sur les coups de tempête transatlantique entre la France et l'Amérique est un classique de la page éditoriale des journaux américains.

Et, ces jours-ci, le baromètre descend. Les sujets de mésentente, voire de conflit ouvert, s'accumulent. On a beau affirmer, d'un côté comme de l'autre, que « le contact passe à merveille entre Bill et Jacques » ou assurer que la relation bilatérale est d'une qualité telle qu'elle autorise justement les différends, la liste de ces derniers commence à s'allonger dangereusement. Il est difficile d'imaginer qu'une telle accumulation ne finira pas par avoir de très négatives répercussions sur la qualité de la relation américano-française.

L'Afrique est le dernier en date des sujets de friction bilatérale. Ce ne sont plus Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, et Warren Christopher, secrétaire d'Etat sortant, qui polémiquent sur le niveau de légitimité de l'intérêt que l'un et l'autre portent à l'Afrique. Cette fois, il s'agit de la région dite des Grands Lacs, riche en matières premières de toutes sortes et qui, outre le géant Zaïre, englobe des pays de la zone anglophone comme l'Ouganda et des pays francophones comme le Burundi et le Rwanda.

On se soupçonne des pires intentions. Paris suspecte les Etats-Unis d'avoir un « jeu régional » consistant à s'appuyer sur la filière tutsie, au pouvoir à Kampala, Kigali et Bujumbura, pour se tailler une sphère d'influence dans la région. Politique qui serait menée au risque d'ébranler le Zaïre, voire de favoriser un début de démembrement de ce pays. L'ambassadeur américain à Kinshasa dit les choses assez ouvertement, et le département d'Etat n'y oppose que des démentis tièdes.

Alain Frachon

Lire la suite page 20

Les travaux du Grand Palais

LE GRAND PALAIS est fermé aux expositions depuis juin 1992. Construit pour l'Exposition universelle de 1900, l'édifice bascule très lentement vers la Seine. Pour le remettre à neuf, il *faut 500 millions de francs*. Le double si l'on veut moderniser et étendre ses espaces. Cette modernisation suppose aussi que certains locataires actuels du bâtiment – le Palais de la découverte, *par exemple – se déploient d'une* autre manière. Cela suppose surtout que le ministère de la culture trouve les sommes nécessaires pour cette rénovation, ou accepte de sacrifier un des projets sur lesquels il s'est engagé, Musée des arts premiers, Musée de la marine, Musée des monuments français, Palais du cinéma. *Lire page 29*

SOMMET Le chancelier Helmut Kohl et le président Jacques Chirac devaient mettre la dernière main, lundi 9 décembre à Nuremberg, à une lettre franco-allemande destinée, notamment, à débloquer la réforme des institutions de l'Europe, lors du Conseil européen des 13 et 14 à Dublin. ● LES DEUX HOMMES entendent présenter un ensemble de propositions pour faire progresser la Conférence dite intergouvernementale (CIG) qui doit, d'ici à l'été 1997, adapter et réformer les institutions de l'Union dans la perspective de son élargissement à l'est. ● LA PROGRESSION VERS L'EURO est rendue difficile par une approche différente, dans chaque pays, de ce que doit être la monnaie. M. Kohl et M. Chirac aborderont, aussi, la coopération militaire franco-allemande. En Grande-Bretagne, enfin, John Major réaffirme sa politique européenne.

Bonn et Paris se mobilisent pour dégripper le moteur européen

Le chancelier Helmut Kohl et le président Jacques Chirac, réunis à Nuremberg, à l'occasion du 68e sommet franco-allemand, devaient faire progresser le débat sur la réforme des institutions de l'Union européenne et dissiper quelques malentendus de fond sur l'euro

LE RAIDISSEMENT français contre la conception ultra-monétariste, défendue par le ministère allemand des finances, du fonctionnement de la future zone euro risque d'empêcher, le 14 décembre, un accord au Conseil européen de Dublin sur les mécanismes d'encadrement de l'Union monétaire. L'affrontement de dernière heure entre l'Allemagne et ses partenaires sur le « pacte de solidarité » qui doit garantir la discipline budgétaire au sein de la zone euro illustre le malentendu *« philosophique »* qui, depuis le début des négociations, pèse sur les objectifs de la future monnaie unique. Le sujet devait être largement abordé, lundi 9 décembre, par le chancelier Helmut Kohl et le président Jacques Chirac au sommet de Nuremberg.

En réclamant, la semaine dernière, une réévaluation du dollar à tout prix, Valéry Giscard d'Estaing n'a, malgré ses maladresses, fait que dire tout haut ce que l'immense majorité de la classe politique française pense tout bas. Pour elle, l'euro doit être un instrument au service des intérêts commerciaux des entreprises du Vieux Continent, pour lutter contre la domination économique américaine et contrer la puissance croissante des pays d'Asie. Pour les Allemands, la monnaie est un sujet trop sérieux pour être confiée au bon vouloir des politiques. Sa stabilité doit primer sur toute autre considération : l'euro ne peut donc être qu'une devise forte, comme l'est le deutschemark.

Paris – si l'on excepte le point de vue très monétariste mais aussi très minoritaire de la Banque de France – a une conception plus anglo-saxonne de la gestion du taux de change. Beaucoup estiment qu'il faudra jouer de la faiblesse de l'euro, après le 1er janvier 1999, comme l'ont fait au cours des dernières années les Etats-Unis et le Royaume-Uni avec leur propre devise. Le rêve de bien des dirigeants français est de pouvoir bientôt défier la Maison Blanche en reprenant au compte des Européens et de l'euro la célèbre formule d'un ancien secrétaire d'Etat américain au Trésor : *« Le dollar, c'est notre monnaie, mais c'est votre problème. »* Bonn, au contraire, a une vision essentiellement patrimoniale de la monnaie : plus le deutschemark est fort, plus l'Allemagne vaut cher et plus elle est préservée de l'inflation importée qui viendrait éroder la richesse du pays.

DES CULTURES TRÈS ÉLOIGNÉES

La question de fond, non résolue à ce jour, est de savoir comment deux pays peuvent prétendre partager la même devise alors qu'ils n'ont pas l'intention d'en faire le même usage et possèdent, malgré les progrès de ces dernières années, des cultures économiques et financières encore très éloignées. Sur la nécessité d'une discipline budgétaire accrue, Paris s'est considérablement rapproché ces dernières années de conceptions allemandes fortement influencées elles-mêmes par les thèses néo-libérales des années 80. Les efforts faits par tous les gouvernements européens pour mettre fin aux dérives passées et aux coûts exorbitants de l'endettement public témoignent que la leçon a été entendue, au moins sur le plan conceptuel. Que, dans la pratique, il soit compliqué de revenir brusquement en arrière, personne n'en doutera, certainement pas les Allemands eux-mêmes, qui découvrent avec stupeur qu'il leur faut eux aussi accepter de se serrer la ceinture pour atteindre l'objectif commun.



Le « pacte de stabilité » demandé l'année dernière par le ministre allemand des finances, Theo Waigel, pour garantir sur la durée la discipline budgétaire des participants à l'euro, a été bien accepté de tous, notamment du ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Mais le jusqu'au-boutisme dont ont fait preuve dans les dernières négociations les tenants de l'orthodoxie monétariste allemande pose une tout autre question. L'objectif poursuivi par le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Jürgen Stark, en demandant que les règles de discipline budgétaire soient coulées dans un corset de béton, suscite de nombreuses interrogations, y compris en Allemagne.

Dans une violente attaque contre le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, qui a porté en son temps, avec Valéry Giscard d'Estaing, le système monétaire européen sur les fonts baptismaux, a voulu attirer l'attention sur les risques que cette attitude fait courir au fragile équilibre politique franco-allemand.

UNE DIRECTION NON DÉFINIE

Jean Arthuis le Mayennais, qui se targue volontiers d'une bonne relation personnelle avec le Bavarois Theo Waigel, s'est-il trop longtemps laissé mener en bateau par son partenaire ? A force de se répéter que personne ne couperait à une remise en ordre de ses finances publiques, euro ou pas, on a fini par perdre de vue l'essentiel. Il faudra bien savoir quelle politique économique européenne devront servir la monnaie unique et la politique monétaire de la banque centrale européenne. Obsédés par le maintien de leur modèle de relation entre pouvoir politique et autorité monétaire, les Allemands ne se sont pas souciés de regarder plus loin. Mais la question est posée aujourd'hui, y compris dans des milieux non suspects de laxisme comme l'Institut monétaire européen, où l'on reconnaît qu'il faudra bien que la banque centrale européenne ait un interlocuteur politique. Défendue en janvier à Aix-la-Chapelle par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, dans un discours très remarqué en Allemagne, l'idée de l'autorité politique de la future zone euro n'a pas reçu de réponse. Périodiquement, Jean Arthuis a évoqué un « conseil de stabilité », que d'autres à Paris préfèrent nommer « conseil de stabilité et de croissance ». Mais il est toujours resté flou, n'envisageant qu'un conseil « informel » constitué des ministres des finances de la zone euro, dont on ne voit pas très bien quels seraient les moyens d'action. Si ce conseil reste trop « informel », l'Europe ne sera-t-elle pas livrée aux mains des banquiers centraux, technocrates sans légitimité démocratique ?

A l'Assemblée nationale, lors du débat sur l'Europe, le premier ministre, Alain Juppé, a relancé la question, sans obtenir pour le moment plus d'écho de ses partenaires : *« Qui décidera de la politique économique, budgétaire, de la zone euro ?* s'est-il interrogé. *Cela doit être de la responsabilité du pouvoir politique, c'est-à-dire des gouvernements, des Parlements. On ne saurait dans ces domaines s'en remettre ni à des normes chiffrées assorties de sanctions ni à la seule banque centrale européenne, qui ne saurait pas plus se substituer au pouvoir politique que ce n'est le cas aujourd'hui en France ou en Allemagne. »*

La position française va à l'encontre de l'idée reçue que l'Allemagne fédéraliste serait par principe plus intégrationniste que la France hexagonale. Que ce soit dans les domaines de la politique étrangère, de la défense, ou de la politique économique et monétaire, la conception gaullienne de l'Etat fort conduit les dirigeants français à envisager aujourd'hui une forme d'intégration européenne musclée qui rend les Allemands, méfiants par principe à l'égard du centralisme, soupçonneux.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

Le ministre des affaires européennes qualifie d'« archaïque » la proposition de VGE

LE DÉBAT franco-français sur la parité franc-mark se poursuit. La proposition de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing de décrocher le franc du mark est *« un peu archaïque »* et constitue *« un mauvais coup contre l'Europe »*, a affirmé dimanche 8 décembre le ministre chargé des affaires européennes, Michel Barnier. Lors de l'émission *RTL-Le Monde*, M. Barnier a dénoncé la *« culture inflationniste »* d'un président au pouvoir à un moment où *« on avait l'habitude de jouer un peu avec la monnaie »*. *« Nous avons changé d'époque »*, a dit M. Barnier. *« La parité franc-mark est bonne, réaliste, elle tient compte de ce que sont nos économies »*, a-t-il observé, affirmant encore que *« la proposition de dévaluer le franc est une manière d'autodétruire la France »* et que *« le vrai problème est celui des futures relations entre la valeur de l'euro et le dollar »*.

Dans un entretien que publie lundi 9 décembre notre confrère *Le Parisien-Aujourd'hui*, M. Giscard d'Estaing – qui rappelle sa volonté de fixer le taux d'entrée du franc dans l'euro à 7 francs – estime *« urgent, dans l'intérêt même du projet européen, de jeter une passerelle entre les pro et les anti-Maastricht de manière à reconstituer une large majorité nationale »*. *« Cette passerelle existe : il faut que la mise en place du nouveau système monétaire européen se fasse sans déséquilibre, à l'avantage de tous les pays qui en feront partie. Tous les pays, à commencer par la France »*, explique le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il assure qu'il fera tout pour que le débat qu'il a lancé *« ne soit pas étouffé »* : *« il ne pourra pas l'être, il suffit pour cela de mesurer l'onde de choc mondiale provoquée par mes propositions »*.

Confortant M. Barnier, le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves Thibault de Silguy, estime, lui aussi, que *« la parité du franc est bonne »* et, dans un entretien au *Journal du dimanche*, juge *« complètement décalé »* le débat parisien à ce sujet.

L'Allemagne et la France cherchent à harmoniser leurs besoins en matière d'armement

A PARTIR de la rédaction, par les ministres de la défense, d'un document sur les besoins à long terme des deux armées, l'Allemagne et la France devraient établir un calendrier censé harmoniser leurs programmations en matière d'armement et, du même coup, donner une perspective de travail aux industriels de part et d'autre du Rhin. Au centre de cette réflexion figurent deux projets majeurs – mais ce sont loin d'être les seuls – qui touchent aux satellites et aux hélicoptères.

Dans le domaine de l'espace militaire, d'abord. Il s'agit, après les deux « sommets » de décembre 1995 à Baden, puis de mai 1996 à Dijon, où des engagements politiques ont été pris, de formaliser un accord-cadre intergouvernemental sur l'observation spatiale. Ce protocole définirait le début, pour 1997, des études de faisabilité du satellite Helios-2 de reconnaissance optique infrarouge et il fixerait, pour un lancement en 2005, le sort du satellite Horus d'observation-radar par tout temps.

L'AVENIR DU SITE DE CANNES

L'espace militaire est au cœur de la concrétisation d'une Europe de la défense. Les satellites-espions collectent le renseignement qui permet d'apprécier la situation et de maîtriser une crise en donnant à des pays la possibilité de conduire des opérations. C'est un outil militaire ambitieux : la seule part de la France est de 11,7 milliards de francs dans Helios-2, où elle aurait 80 % du coût avec la maîtrise d'œuvre, et dans Horus, où elle en aurait le tiers, cette participation atteint 6,4 milliards de francs. Si l'Espagne et l'Italie adhéraient aux projets, il reviendrait à l'Allemagne quelque 10 % de la charge financière dans Helios-2, mais plus de la moitié (avec la maîtrise d'œuvre) dans Horus.

Depuis les « sommets » de Baden et de Dijon, où Helmut Kohl a garanti que l'Allemagne assumerait ses engagements en la matière, les difficultés entre les deux pays sont précisément venues de la répartition des responsabilités financières et industrielles de part et d'autre du Rhin.

Déjà, en octobre, les appels d'offres, qui auraient dû être lancés pour Helios-2, ont été suspendus. A Bonn, les restrictions budgétaires nécessitent de réexaminer des projets, compte-tenu de la priorité attribuée par le ministère de la défense à l'avion de combat Eurofighter.

A Paris, on assure que tout sera entrepris pour que soient surmontés ces obstacles budgétaires et que ne soit pas remis en cause l'essentiel des programmes des deux pays. Quitte, ajoute-t-on, à continuer, seul, en 1997, l'effort commun de développement pour permettre au gouvernement et à l'industrie outre-Rhin de s'y rallier dans les six mois ou dans l'année à venir.

Tout accord sur les satellites passe par la création – qui se révèle, elle aussi, difficile puisqu'on en débat depuis un an et demi maintenant – d'une société mixte dont la direction serait à Munich et qui, sous la dénomination de European Space Industries (ESI), réunirait Daimler-Benz Aerospace (DASA) et Aerospatiale. Ce qui suppose que soit déterminé l'avenir du site de Cannes, où les oppositions sont fortes, et que le groupe Aerospatiale soit recapitalisé avant sa fusion avec Dassault.

LE DOSSIER DES HÉLICOPTÈRES

L'autre dossier de la rencontre de Nuremberg n'est pas moins délicat. Il concerne l'hélicoptère d'attaque Tigre (directement en coopération bilatérale) et l'hélicoptère logistique NH-90 (en collaboration avec l'Italie et les Pays-Bas). Parce qu'elle est le premier client des deux « machines », à la fois dans le temps et en termes de quantité, avec une commande potentielle de 212 Tigre et de 243 NH-90, l'Allemagne, ou du moins son industrie, demande à accueillir les deux chaînes de montage.

Un argument fort consiste, pour Bonn, à justifier une telle initiative par les gains de prix qu'elle engendre. La France, *a priori*, n'est pas hostile à un assemblage du Tigre outre-Rhin. En échange, le montage du NH-90 lui reviendrait. Mais c'est l'Italie qui n'est plus d'accord : elle doit commander 224 hélicoptères de ce modèle, quand la France a ramené ses prévisions d'achats de 220 « machines » à 160 pour l'armée de terre et l'aéronavale.

Jacques Isnard

John Major mène la bataille contre ses eurosceptiques

Le premier ministre est ébranlé par les divisions au sein de son parti

LONDRES
correspondance

Le gouvernement conservateur de John Major n'a plus de majorité depuis qu'un de ses députés a décidé de ne plus respecter la discipline du parti pour protester contre la fermeture d'un service d'urgences dans sa circonscription. Jeudi 12 décembre, une élection partielle dans un fief travailliste devrait accentuer la fragilité de M. Major, dont la survie ne dépend plus que de la division de ses adversaires et du soutien, parfois encombrant, des unionistes protestants d'Irlande du Nord. Dans ces conditions, les spéculations vont bon train pour savoir si les élections prévues pour le 1er mai pourraient être anticipées.

C'est pour tenter d'endiguer cette dérive due au moins autant à la résurgence du Labour qu'aux propres divisions béantes de son parti que le premier ministre a repris l'offensive dimanche à la télévision. M. Major a réaffirmé sa politique européenne, pourtant déchirée à belles dents par ses eurosceptiques. Il n'est pas question de changer de stratégie d'ici aux élections ni d'abandonner l'option gagnée de haute lutte par le Royaume-Uni de pouvoir dire « oui » ou « non » à l'Union économique et monétaire (UEM) au moment de son choix.

« Peut-on gagner un match de football en refusant d'entrer sur le terrain ? », a-t-il demandé à ceux qui, de plus en plus nombreux parmi les tories, exigent que Londres proclame dès maintenant sa décision de rejeter la monnaie unique pendant toute la durée du futur Parlement. *« Se décerner à soi-même un carton rouge et quitter le terrain représenterait une fuite devant nos responsabilités »* face à *« la décision la plus importante pour l'Europe depuis la guerre »*, a-t-il poursuivi. *« Il est crucial pour notre intérêt national que nous demeurions à la table de négociations »* pour discuter d'une question *« qui affectera le Royaume-Uni, qu'il rejoigne l'UEM ou non »*.

M. Major s'est laissé une porte de sortie, que lui avaient suggérée ses rebelles anti-bruxellois. Il n'est pas question en effet, a-t-il affirmé, que Londres rejoigne une UEM dont certains membres auraient *« esquivé les critères »* de Maastricht ou *« trafiqué leurs livres de comptes »* – allusion discrète à la France, entre autres.

SEMAINE NOIRE

Cette position ferme ramènera-t-elle le calme au sein d'un parti détruit de l'intérieur par une guerre civile sur la politique européenne ? Il y a peu de chances pour que les eurosceptiques baissent les armes. Même si M. Major les a mis en garde contre toute tentative de chantage qui ne pourrait que mener à des élections anticipées. Pour sa part, le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, leur a répété ce que tous les autres Britanniques ont compris depuis longtemps, qu'ils font le lit d'un Labour encore plus favorable à l'Europe. La semaine noire qui vient de s'écouler – la plus difficile pour le gouvernement Major, selon les commentateurs politiques à Westminster – laissera certainement des traces. Elle a confirmé que les divisions au sein du cabinet étaient encore plus profondes qu'on ne le craignait. Ainsi a-t-on vu le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, porte-drapeau des pro-Maastricht, menacer de s'en aller du gouvernement avec ses amis ; il a été soutenu par le vice-premier ministre, Michael Heseltine. Face à eux, l'ambitieux secrétaire au Home Office (intérieur), Michael Howard, a mené la riposte eurosceptique.

M. Clarke partage les sentiments de ceux qui craignent qu'une victoire des eurosceptiques, de cette aile nationaliste, chauvine, isolationniste de la *« Little England »* (Angleterre étriquée et frileuse), ne sonne le glas du plus puissant parti de gouvernement que le pays ait connu. Poussé vers ses extrêmes – de droite –, il risquerait d'exploser, les modérés se repositionnant vers un centre abandonné aux travaillistes, pour devenir une force marginale.

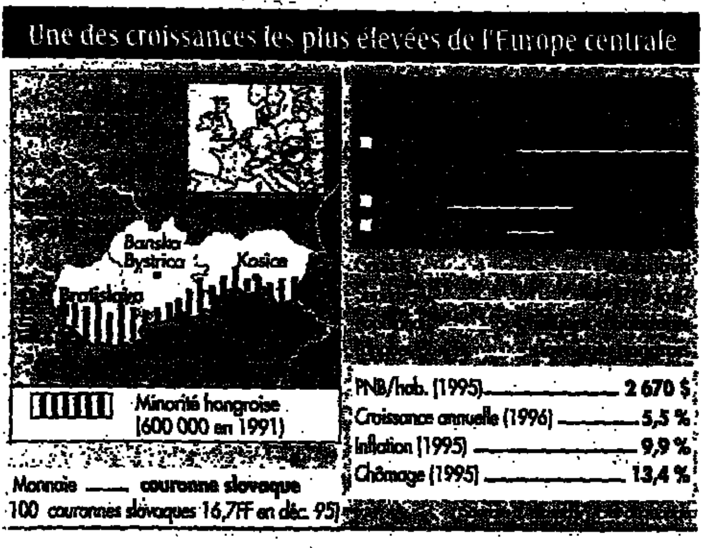
Le gouvernement de M. Major paraît aussi usé que sa majorité est divisée. Selon le dernier Gallup publié par le *Daily Telegraph*, les travaillistes ont désormais une majorité de 37 points sur les tories avec 59 % d'intentions favorables (+ 4) contre 22 % (– 6). – *(Intérim.)*



Le premier ministre slovaque plaide pour l'intégration à l'UE « en 2002 »

Il envisage un référendum sur l'adhésion à l'OTAN

Une des croissances les plus élevées de l'Europe centrale



AVEC QUATRE ANNÉES d'indépendance, la Slovaquie est le plus jeune Etat d'Europe. Issue du paisible *« divorce de velours »* entre Prague et Bratislava fin 1992, elle présente une autre particularité en Europe centrale : cumuler des résultats macro-économiques au beau fixe, et une « image » extérieure qui l'est beaucoup moins, tant le bilan en matière de démocratisation suscite des doutes.

Son premier ministre, Vladimir Meciar, incarne bien ce paradoxe : il courtise l'Ouest tout en usant de méthodes évoquant l'ancien bloc de l'Est. Tandis qu'il plaidait, jeudi 5 novembre à Paris, devant l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en faveur de l'entrée de la Slovaquie dans les institutions européennes, un nouveau scandale éclatait à Bratislava et venait rappeler la rigidité de son régime. Le Parlement, dominé par le parti de M. Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), a en effet privé, sur la base d'un document apparemment falsifié, l'un de ses députés de son mandat. Ce dernier, Frantisek Gaulieder, est épinglé pour avoir quitté, en novembre, le HZDS : un geste de défiance mal toléré par M. Meciar, que l'opposition accuse de tendances autoritaires.

BONS RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

« Nous avons des problèmes, a reconnu jeudi, lors d'un entretien accordé au *Monde*, le premier ministre slovaque, en évoquant les tâtonnements de la démocratie dans son pays, *mais ils ne sont pas de nature à mettre en cause la Slovaquie. »* La priorité est, dit-il, de rentrer dans l'Union européenne (UE), si possible en même temps que les autres pays membres du groupe de Visegrad (Pologne, République tchèque, Hongrie), qui figurent en tête de liste. M. Meciar vise à cet égard l'an 2002 : *« A cet horizon-là, la Slovaquie sera capable de satisfaire les critères de Maastricht. »* Si une éventuelle intégration « rapide » de la Slovaquie (5,4 millions d'habitants) dans l'UE suscite des réticences, notamment celles du chancelier allemand Helmut Kohl, ce n'est là, laisse entendre M. Meciar, que malentendu : *« Nous sommes en meilleure position qu'on ne le dit. »* En dépit de ses bons résultats économiques (5,5 % de croissance en 1996, la plus élevée en Europe centrale), la Slovaquie souffre, estime M. Meciar, d'un manque de *« parrainage »*, alors que *« d'autres* (candidats à l'intégration dans l'UE) *bénéficient de lobbying intensif à l'Ouest, où chacun a son favori, en fonction de critères qui ne sont pas tous objectifs »*.

Sur l'OTAN, le premier ministre est plus circonspect. La Slovaquie est le seul pays d'Europe centrale à envisager d'organiser (au printemps 1997) un référendum sur l'entrée dans l'Alliance atlantique, signe que le débat sur l'opportunité d'une adhésion n'est pas clos à Bratislava. *« L'entrée dans l'OTAN est une priorité du gouvernement,* explique M. Meciar, *mais une partie de l'intelligentsia slovaque s'inquiète : les petites nations* (d'Europe de l'Est) *ne vont-elles pas à nouveau devenir l'objet d'un jeu des grandes puissances ? Pour éviter cela, ne vaudrait-il pas mieux n'appartenir à aucun bloc et devenir neutre ? Il est nécessaire de tenir compte de ces interrogations. »* M. Meciar, qui a noué une *« relation spéciale »* avec la Russie, souhaite par ailleurs que les *« intérêts »* de Moscou soient pris en compte dans le cadre du processus d'élargissement de l'OTAN : *« La configuration globale d'une architecture de sécurité* (en Europe) *doit comprendre un accord avec la Russie et l'Ukraine. »*

RAPPROCHEMENT AVEC MOSCOU

Ancien communiste renvoyé du parti en 1970 pour avoir critiqué l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, Vladimir Meciar (54 ans) a poursuivi, depuis l'accession de la Slovaquie à l'indépendance, une politique de rapprochement avec Moscou, qui tranche avec la méfiance manifestée par ses voisins polonais, tchèque, ou hongrois. Pour des raisons d'abord économiques : la Slovaquie, qui n'a pas cherché à diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie, dépend toujours de la Russie pour 80 % de son pétrole et pour 100 % de son gaz. C'est par la Slovaquie que passe le réseau Droujba (Amitié) reliant la Russie à ses anciens satellites d'Europe centrale. Mais Vladimir Meciar, qui parle couramment le russe, se targue aussi d'entretenir des *« amitiés »* avec plusieurs responsables russes haut placés, notamment le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et le porte-parole de Boris Eltsine, Sergueï Iastrjemski, qui fut jusqu'au début de cette année un influent ambassadeur de la Russie à Bratislava.

Ces signes inquiètent une partie de l'opposition slovaque, plus tournée vers l'Ouest, et qui craint *« l'isolement de la Slovaquie du monde civilisé »*. L'un de ses représentants, le chrétien-démocrate Jan Carnogursky, est allé jusqu'à comparer le régime de Vladimir Meciar à celui du président biélorusse, Alexandre Loukachenko. La Slovaquie n'en est pourtant pas là. Si le pouvoir slovaque maintient son emprise sur la télévision et multiplie les mesures d'intimidation contre la presse, cette dernière jouit d'un sain pluralisme, et fait abondamment état de la dispute qui oppose depuis deux ans le premier ministre slovaque au chef de l'Etat, Michal Kovac. Alors que les prochaines législatives n'auront lieu qu'en 1998, le président Kovac serait, selon des observateurs, un rempart contre une mainmise totale du HZDS et de ses alliés sur les structures de l'Etat.

L'adoption, en octobre, par le Parlement slovaque d'une loi interdisant l'apparition d'emblèmes et d'hymnes étrangers sur les lieux publics (critiquée par la minorité hongroise, 11 % de la population) ainsi qu'un autre texte sur *« la protection de la république »*, avaient amené l'Union européenne et les Etats-Unis à mettre en garde Bratislava. M. Meciar s'était vu, une fois de plus, prié de mettre à exécution ses promesses de démocratisation. A quoi il a répondu, jeudi, que l'ancrage de la Slovaquie à l'Ouest n'est qu'une question de temps : *« la démocratie, c'est un processus évolutif »*.

Natalie Nougayrède

La Cour suprême de Serbie confirme l'annulation de la victoire de l'opposition

Poursuite des manifestations à Belgrade pour la reconnaissance des résultats des élections municipales

La confirmation par la Cour suprême de Serbie, dimanche 8 décembre, de l'annulation des élections municipales qui avaient été favorables à l'opposition, n'a fait que renforcer la détermination de celle-ci à poursuivre ses manifestations de rue, tant à Belgrade que dans les principales villes du pays. Des syndicats ouvriers indépendants ont fait savoir qu'ils appelleraient leurs membres à se joindre à la contestation.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

La Cour suprême de Serbie a donc confirmé, dimanche 9 décembre, l'annulation partielle des élections municipales du 17 novembre, en déboutant l'opposition et la commission électorale des recours qu'elles avaient déposés. Cette « bataille judiciaire » – qui est à l'origine du mouvement de protestation en Serbie – avait commencé il y a trois semaines avec la décision d'annulation, par un tribunal de première instance, de la moitié des 60 sièges qu'avait remportés l'opposition sur les 110 que compte la municipalité de Belgrade.

La coalition Ensemble et la commission électorale ont toutefois annoncé leur intention de déposer d'autres requêtes auprès des procureurs de la Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie (RFY : Serbie et Monténégro), qui devraient rendre leurs décisions dans les prochains jours. Mais l'arrêt de la Cour suprême a plongé l'opposition dans la consternation. Elle a dénoncé *« une décision politique »* alors qu'elle s'attendait, comme beaucoup d'observateurs, qu'une issue à la crise soit trouvée à cette occasion.

L'un des dirigeants de l'opposition, Vuk Draskovic, a réagi en soulignant que le président Slobodan Milosevic *« est le président de la Cour suprême, le directeur de la télévision, le chef de la police, et son ambition est de devenir le patron de notre destinée »*, mais, a-t-il poursuivi, *« nous avons l'ambition de continuer les manifestations avec encore plus de résolution »* car *« l'homme qui jusqu'à hier était le président de la Serbie est devenu le chef du terrorisme contre son propre peuple »*.

Dans son discours, il a également comparé les époux Milosevic au dictateur roumain Nicolae Ceausescu et à sa femme Elena, exécutés lors de la « révolution » de 1989. *« Nous ne sommes pas même les victimes de la dictature d'un parti unique, mais d'une couche conjugale unique »*, a-t-il lancé aux manifestants, avant d'estimer que, *« demain ou après-demain,* (le pouvoir) *fera appel à la police, peut-être à l'armée. Mais nous ne nous arrêterons pas »*.

« LA JUSTICE EST MORTE »

La situation de blocage qui prévaut en Serbie entre donc dans sa quatrième semaine sans qu'aucune solution à la crise ne semble pour l'instant se profiler à l'horizon. Ce week-end a aussi été marqué par un incident. Dejan Bulatovic, le jeune homme qui tenait, lors des défilés de l'opposition, le mannequin de Slobodan Milosevic déguisé en bagnard, a été arrêté samedi, avant d'être condamné à vingt-cinq jours de prison. Selon sa mère, qui lui a rendu visite dans sa cellule dimanche, il aurait été violemment battu après son arrestation.

Ce nouveau regain de tension intervient alors que les marches de protestations se sont poursuivies, samedi et dimanche, principalement à Belgrade, à Nis (à 230 kilomètres au sud de la capitale), et dans plusieurs autres villes. A Nis, plus de 30 000 personnes ont défilé contre le pouvoir, selon Radio-Index, la voix des étudiants de Belgrade, de nouveau autorisée à émettre. De leur côté, certains syndicats indépendants pourraient décider, selon le quotidien indépendant *Nasa Borba*, de se mettre en grève en ce début de semaine et de se joindre aux cortèges.

« Nous sommes des marathoniens de la démocratie », s'est exclamé Zoran Djindjic lors du traditionnel meeting de clôture de Belgrade, alors que les manifestants avaient au préalable déposé une couronne mortuaire, barrée d'une inscription *« la justice est morte ici »*, devant la présidence de Serbie. Loin d'envisager une victoire rapide face à un pouvoir qui continue toujours de miser sur l'essoufflement du mouvement, M. Djindjic a appelé ses partisans à la patience et leur a demandé de ne pas faiblir.

Après la décision de la Cour suprême, les trois dirigeants de la coalition Ensemble (Vuk Draskovic, Zoran Djindjic et Vesna Pesic) se sont retrouvés à huis clos, en début de soirée, pour décider de la suite de leur mouvement.

Le seul accord tacite entre l'opposition et le gouvernement concerne en fait, en dépit de certaines déclarations fracassantes, le rejet de la violence. La coalition maintient sa volonté de poursuivre *« des défilés pacifiques »*. Et le président Slobodan Milosevic s'est à nouveau engagé, samedi, lors d'un long entretien avec Kati Marton, l'épouse du négociateur américain Richard Holbrooke qui préside le Comité américain pour la protection des journalistes, à ne pas recourir à *« l'intervention de la police ou de l'armée »* pour empêcher les manifestations.

Denis Hautin-Guiraut

M. Milosevic et la liberté de la presse...

Le président Milosevic a déchiré, samedi 7 décembre à Belgrade, un document sur la liberté de la presse que lui avait remis Kati Marton, présidente du Comité américain pour la protection des journalistes (CPJ). *« J'avais préparé un document sur la levée des méthodes de contrôle des médias,* a-t-elle déclaré à la presse. *Je voulais qu'il* [M. Milosevic] *le signe et qu'il s'engage »* à ne plus les employer contre les médias indépendants.

« Je lui ai donné le document, qu'il a déchiré »*, a poursuivi Mme Marton. M. Milosevic a finalement signé avec l'épouse de l'ex-médiateur américain, Richard Holbrooke, un bref communiqué qu'elle a écrit à la main sur un bout du document déchiré. *« Nous réitérons notre soutien à la liberté de la presse en République fédérale de Yougoslavie (RFY)*, est-il dit, *et au droit de publier et d'émettre librement. »* La phrase contenait également le mot *« sans censure »*, mais il a été rayé par M. Milosevic. – *(AFP.)

Jack Lang au côté des étudiants

Le maire de Blois et ancien ministre de la culture, Jack Lang, s'est rendu, dimanche 8 décembre, à Belgrade pour soutenir le mouvement de l'opposition contre le pouvoir en place. L'arrivée du parlementaire socialiste européen a été retardée en raison d'un épais brouillard sur la capitale serbe qui a empêché pendant plusieurs heures son avion d'atterrir. M. Lang, qui était porteur d'un message de Lionel Jospin, a été reçu au siège du Parti démocrate de l'un des principaux chefs de l'opposition, Zoran Djindjic. Il a ensuite participé à la manifestation de l'opposition en début d'après-midi dans les rues de la capitale.

Le 3 décembre, le premier secrétaire du Parti socialiste avait déjà fait savoir dans un communiqué que *« la seule sortie de crise possible était le respect du suffrage universel »*. *« Le dérapage vers la violence et l'état d'urgence,* ajoutait-il, *devrait engendrer automatiquement le rétablissement de sanctions politiques de la part de la communauté internationale. »*

■ **Protestations au Monténégro.** Le Monténégro, partenaire de la Serbie au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), s'est insurgé pour la première fois, dimanche 8 décembre, contre le régime du président Milosevic, tenu pour responsable de la reconduction par les Etats-Unis du gel des biens et avoirs financiers de la RFY sur le sol américain. Milutin Lalic, directeur de l'Agence gouvernementale monténégrine pour les investissements étrangers, a déploré qu'en raison de l'attitude de Belgrade de nombreux projets économiques aient été remis en question. – *(AFP.)*

Bière serbe, jus d'orange croate et agneau musulman à « Arizona Market »...

POREBRICE
de notre envoyé spécial

Le premier vaste marché de Bosnie-Herzégovine a été baptisé *« Arizona Market »* par les GI américains qui patrouillent le long de la route. Discrètement ouvert par les soldats de l'OTAN, il y a six mois, le marché Arizona est devenu l'endroit le plus multi-ethnique de Bosnie-Herzégovine. Au marché Arizona viennent des Musulmans de Bosnie, des Serbes et des Croates de Bosnie, des Serbes de Serbie et des Croates de Croatie, des Slovènes, des Tsiganes, des Hongrois de Voïvodine... Ce carrefour commercial, dans le nord-est du pays, près du village de Porebrice, illustre la nonchalante facilité avec laquelle les gens ordinaires, ennemis d'hier, communiquent, s'échangent des biens et renouent avec leurs anciens voisins.

« Ici, il n'y a jamais d'incident, car le plus important est de travailler, indique Milo Krunic, un cafetier serbe. *Il est idiot de penser que nous pouvons vivre isolés,* poursuit-il, *moi, je veux coopérer avec les Musulmans et les Croates, et je serais prêt à vivre à nouveau avec mes voisins d'avant-guerre. »* Milo a bâti une échoppe en bois dans une allée du marché Arizona, où il sert des grillades d'agneau « musulman », de la bière « serbe » et du jus d'orange « croate ».

Originaire du village d'Orasje, aujourd'hui sous contrôle croate, Milo est réfugié à Brcko, ville stratégique de la République serbe. A Orasje, il a été jeté en prison pendant la guerre et maltraité. *« Je n'en veux pas à mes geôliers, car c'étaient des gamins de vingt ans,* dit-il, *ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. »* Milo croise avec plaisir d'anciens amis croates. *« Personne n'avait besoin de cette guerre, mis à part des bourgeois ou des intellectuels,* explique-t-il, *la vie est trop courte pour faire de telles conneries ! »* Milo écoute de la musique traditionnelle bosniaque à la radio, et contemple le marché, confiant : *« La coopération est la seule garantie de la prospérité. »*

Sandra se promène entre les étals. Cette jeune Sarajévienne découvre, enchantée, la dernière cassette de Dorde Balasevic, un chanteur serbe. Et elle repart avec une boîte de pâté serbe désormais introuvable à Sarajevo. *« C'était le pâté préféré de mon amie Dragana, et elle n'en a pas mangé depuis cinq ans. Elle sera heureuse. »* Plus loin, Milenko et Vaso, négociants serbes en fruits et légumes, comparent les prix. *« Ce marché aide à la paix, car nous discutons ensemble,* dit Milenko. *Ici, on a l'impression que la guerre est vraiment finie. D'ailleurs, on n'en parle jamais. »* Sead, musulman, est satisfait de constater que *« le marché Arizona symbolise la Bosnie-Herzégovine »*, et surtout qu'*« on travaille tranquillement entre nous, au noir, sans payer de taxes »*. Sead précise aussitôt qu'*« Arizona n'est pas un endroit pour les trafiquants »*. Non, constate-t-il : *« Ici, c'est le carrefour des gens ordinaires. »*

NO MAN'S LAND

Le marché est effectivement un endroit où toute la misère bosniaque se retrouve. Marchands espérant gagner quelques deutschemarks, acheteurs n'ayant pas les moyens d'acheter ailleurs des produits taxés... Tous saluent la vitalité de l'armée américaine, qui empêche les différentes forces de police de pénétrer dans Arizona. Le marché est installé dans un *no man's land*, entre les lignes de front et les champs de mines. *« Peut-être Arizona deviendra-t-il un jour le centre commercial des Balkans ? »*, espère Sead. On a du mal à y croire en déambulant dans les allées boueuses, entre des échoppes de fortune. Pourtant, c'est bien là que se dessine actuellement le commerce bosniaque interethnique, entre des gens qui, il y a un an, veillaient dans les tranchées avoisinantes, le fusil braqué sur l'ennemi.

Rémy Ourdan

Les Etats-Unis veulent accélérer la mise en place du grand marché des Amériques

Le sommet de Santa Cruz a adopté un « plan d'action » pour un développement viable du continent

Les représentants de vingt-sept pays du continent américain réunis en sommet à Santa Cruz (Bolivie) ont achevé leurs travaux, dimanche 8 décembre, en s'engageant à transformer en actes concrets leur plan d'action en vue d'un développement viable à l'échelle du continent. La déclaration de Santa-Cruz a détaillé en soixante-cinq initiatives les enjeux financiers, institutionnels, écologiques et technologiques que le continent doit relever.

A LA VEILLE de la première réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Singapour, la libéralisation des échanges était également à l'ordre du jour du sommet interaméricain qui a réuni samedi 7 et dimanche 8 décembre, à Santa Cruz, en Bolivie, les représentants de vingt-sept des trente-quatre pays invités, à l'exception de Cuba. Deux ans après leur précédente rencontre, à Miami, il s'agissait d'une nouvelle occasion pour les dirigeants de l'hémisphère de préparer le défi que représente la mise en place, à l'horizon 2000, d'une vaste zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu.

Dans cette perspective, le principal résultat du sommet de Santa Cruz aura été la signature d'un « plan d'action » liant un développement viable du continent à la lutte contre la pauvreté et à la protection de l'environnement. Le vice-président américain, Al Gore, qui avait réclamé *« du concret »*, s'est finalement rallié à l'accord adopté par consensus, mais personne n'ignore la difficulté de l'entreprise en raison des profondes disparités qui persistent entre les différents pays du continent. D'ailleurs, des divergences n'ont pas manqué de se faire jour à Santa Cruz sur le rythme à imprimer au démantèlement des barrières douanières.

Initialement proposé par George Bush, le projet d'un grand marché commun continental avait été relancé par le président Clinton lors du sommet des Amériques, en décembre 1994, à Miami. L'objectif fixé avait été de créer pour l'an 2005 *« une zone de libre-échange des Amériques »* (ZLEA) étendue à la quasi-totalité des Etats de l'hémisphère. Aujourd'hui, cependant, l'Alena (Etats-Unis, Canada et Mexique) pousse à une accélération de l'ouverture des marchés sous l'impulsion de Washington, qui souhaite voir démarrer la ZLEA en l'an 2000 déjà, soit cinq ans plus tôt que prévu. Emmené par Brasilia, le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) se montre plus prudent et moins pressé.

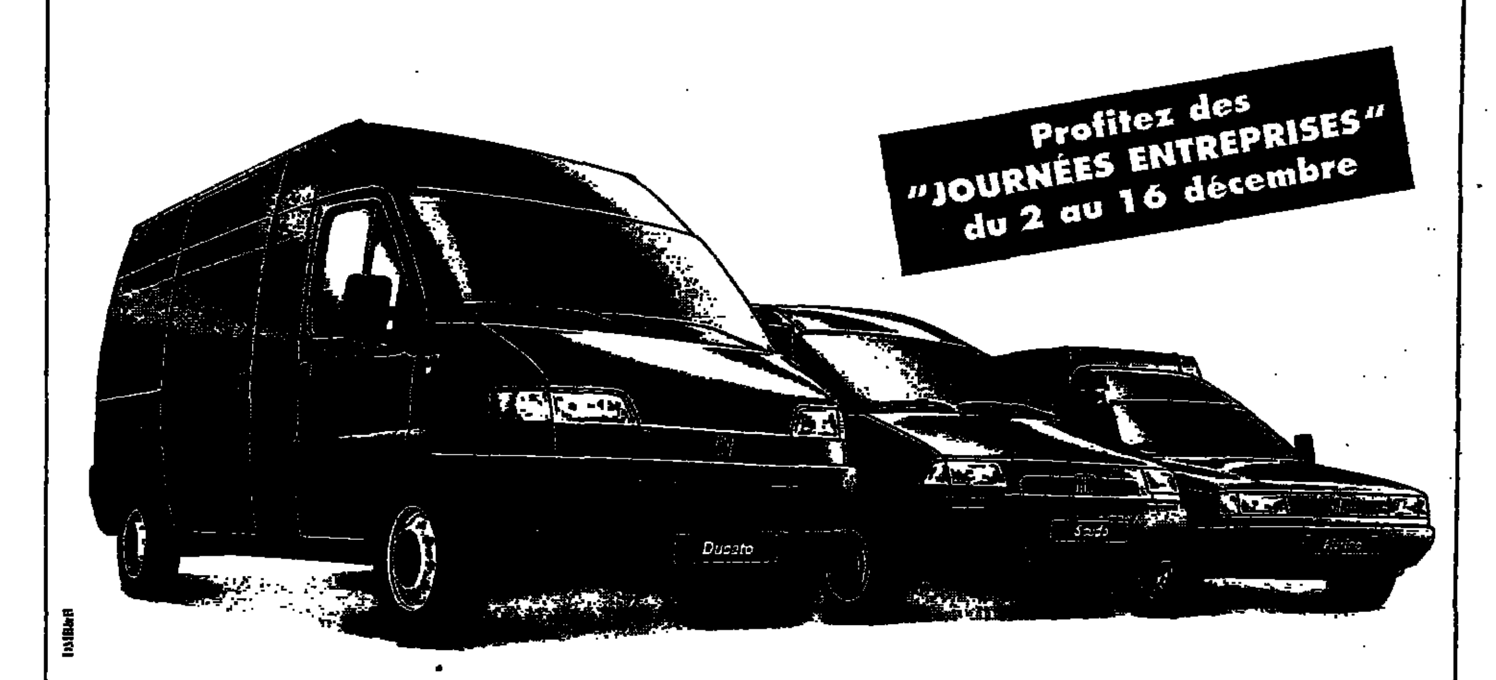
Alors que l'ambition de l'Alena était de servir de modèle à l'intégration continentale, le Mercosur n'entend pas demeurer en reste et aspire à faire valoir ses propres schémas. Lors d'une réunion des pays concernés, en septembre, le Brésil a avancé une série de propositions du Mercosur en vue de développer la ZLEA. Ce plan préconise d'examiner d'abord les moyens de favoriser le commerce intra-régional puis de passer à l'harmonisation des règles commerciales et, seulement ensuite, de discuter de l'accès aux marchés. Dans le sillage de Santa Cruz, une réunion ministérielle de la ZLEA est prévue en mai 1997 à Belo Horizonte (Brésil), afin de jeter les bases du processus d'intégration. Contrairement à l'Alena, le Mercosur peut se prévaloir d'une certaine expérience pratique dans ce domaine. Malgré les tendances protectionnistes qui lui sont reprochées et qui visent en particulier le Brésil, le Mercosur se comporte comme un bloc. En comparaison, l'Alena est un regroupement beaucoup plus lâche, cherchant d'abord à supprimer progressivement les barrières douanières entre ses trois membres. Chacun à sa manière, les deux groupes s'affirment comme les principaux pôles d'attraction de l'intégration économique continentale.

Ainsi, les pays d'Amérique du Sud ont-ils amorcé un rapprochement avec le Mercosur, tandis que ceux d'Amérique centrale et des Caraïbes lorgnent du côté de l'Alena. A Santa Cruz, plusieurs de ces derniers ont renouvelé leur demande d'obtenir pour leurs produits des facilités d'accès au marché nord-américain, comme le Mexique dans le cadre de l'Alena.

Jean-Claude Buhrer

Des disparités importantes

Les disparités restent importantes entre les diverses Amériques et constituent le principal obstacle à une libéralisation des échanges. Première et unique super-puissance, les Etats-Unis, avec 35 % de la population du continent, produisent 76 % de sa richesse. Si le Canada avec 4 % de la population assure 7 % de la production continentale, le Brésil, lui, où vivent 21 % de la population, ne contribue qu'à 7 % des richesses produites sur le continent américain. L'Argentine, elle, avec 5 % de la population assure 3 % de la production. Parmi les 34 pays retenus pour former, en l'an 2005, *« une zone de libre échange des Amériques »* (ZLEA), étendue à la quasi-totalité des Etats du continent, vingt d'entre-eux produisent moins de 0,1 % de la richesse de celui-ci. – *(AFP.)*



L'opposition biélorusse manifeste contre le référendum

QUELQUE 5 000 PERSONNES ont manifesté, dimanche 8 décembre, dans les rues de la capitale biélorusse, Minsk, leur opposition au référendum organisé le mois dernier par le président Alexandre Loukachenko pour accroître ses pouvoirs. Les manifestants se sont ensuite regroupés à proximité de l'ambassade de Russie pour dénoncer l'attitude de Moscou, qui a accepté les résultats du référendum et le resserrement des liens entre Minsk et la Russie. Le président Loukachenko a remporté le mois dernier, avec 70 % des suffrages, un référendum qui lui donne théoriquement le droit de prolonger son mandat de deux ans au-delà de 1999 et de s'octroyer des pouvoirs étendus. La semaine dernière, les représentants des pays membres de l'OSCE l'ont sommé de rétablir *« sans tarder »* la démocratie dans son pays et de renouer le dialogue avec son opposition. Ils ont contesté la légalité du référendum. Les organisateurs prévoient d'autres manifestations les 12 et 25 décembre. – *(Reuter.)*

Libération du général Roblès au Pérou

LE GÉNÉRAL À LA RETRAITE Rodolfo Roblès, dont l'arrestation le 26 novembre avait déclenché une crise entre le pouvoir civil et militaire, a été remis en liberté samedi 7 décembre. Le général, opposant résolu au gouvernement du président Alberto Fujimori, a été libéré à la faveur d'une loi amnistiant les militaires à la retraite accusés d'*« outrage aux forces armées, insulte à supérieur, désobéissance et mensonge caractérisé »*, adoptée jeudi, à une large majorité par le Congrès péruvien. Le général avait accusé dix jours auparavant le groupe paramilitaire Colina d'être l'auteur d'un attentat commis en septembre contre des locaux de Global Television, une chaîne indépendante. Il avait accusé le conseiller du président, Vladimiro Montesinos, de diriger *« directement »* le groupe. Par ailleurs, la police antiterroriste a annoncé, samedi, la capture du numéro deux de la guérilla maoïste du Sentier lumineux. Elisabeth Cardenas Huyata, alias *« camarade Aurora »* aurait été arrêtée, la semaine dernière, au terme d'une opération de surveillance militaire de plus de deux mois, selon les autorités policières. – *(AFP.)*

Paris hostile à l'élection du Tanzanien Ahmed Salim à la tête de l'ONU

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS Jacques Chirac a averti qu'il opposera son veto à la désignation du Tanzanien Salim Ahmed Salim au poste de secrétaire général de l'ONU, en remplacement de Boutros Boutros-Ghali, car il ne parle pas français, a déclaré dimanche 8 décembre le président sud-africain Nelson Mandela. *« J'ai longuement parlé* [au téléphone] *au président Chirac la nuit dernière »*, a déclaré à la presse M. Mandela qui se trouvait dans la région du Cap. Selon lui, le président français *« a insisté sur le fait qu'un candidat au secrétariat général de l'ONU doit parler anglais et français couramment »*. *« Il n'est pas prêt à soutenir un candidat qui ne posséderait pas une telle compétence et a dit qu'il opposera son veto à Salim Ahmed Salim, s'il est désigné »*, a ajouté le président Mandela. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : au moins 35 personnes ont trouvé la mort** à la suite d'affrontements ethniques entre des membres des tribus sotho et xhosa dans des baraquements proches d'une mine de platine située dans la province du Nord-Ouest. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : une centaine de militants** membres de diverses organisations de gauche ont décidé de créer le Parti des communistes mexicains (PCM), dont la ligne idéologique sera *« socialiste, démocratique et humaniste »* et n'exclura pas la voie de la lutte armée, selon la presse mexicaine citant des sources du PCM. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : les cours ont été suspendus**, lundi 9 décembre, dans les universités de Rangoon, et un vaste secteur de la capitale birmane est resté bouclé à la suite des manifestations d'étudiants de la semaine dernière, les plus importantes depuis 1988. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN : le chef d'état-major** de l'armée de l'air taïwanaise, le général Huang Hsien-jung, est en déplacement discret en France. Annoncée par le journal *China Times*, cette visite, que le ministère français de la défense s'est refusé à commenter, est liée à la réception par Taïpeh de ses premiers matériels militaires (soit, 60 avions Mirage 2000-5 et 1 200 missiles air-air MICA) conçus par Dassault-Aviation et par Matra. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual a signé** samedi 7 décembre, le décret portant promulgation de la nouvelle Constitution adoptée le 28 novembre par référendum. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : la forte hausse de la Bourse** s'appuie sur une croissance solide de l'économie, a déclaré, dimanche 8 décembre, Robert Rubin, secrétaire au Trésor. Il réagissait, sur la chaîne de télévision NBC, aux propos tenus la semaine dernière par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, évoquant l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés. Le président (républicain) de la commission au budget de la Chambre des représentants, John Kasich, a pour sa part évoqué le *« courant de peur »* qui se répand dans l'économie. – *(AP.)*

■ **Le taux de chômage a nettement augmenté en novembre**, à 5,4 % de la population active, contre 5,2 % en octobre, a annoncé le département du travail vendredi 6 décembre. Les créations d'emplois, inférieures aux prévisions, se sont élevées à 118 000, contre 224 000 en octobre. Le secteur manufacturier, en contraction depuis mars 1995, a enregistré 9 000 créations d'emplois en novembre. – *(AP.)*

Bilan modeste de la Conférence sur les armes bactériologiques

LE BILAN de la 4e Conférence d'examen sur l'introduction, la mise au point, la production et le stockage des armes bactériologiques (ou à toxines) et préconisant leur élimination, qui a commencé le 25 novembre au Palais des nations (*Le Monde* du 29 novembre), ne peut être qualifié que de plutôt modeste. A l'issue de deux semaines d'âpres discussions, les représentants des 87 Etats participant aux travaux ont décidé que, si les parties le demandaient, ils convoqueraient pour l'an 2001 une 5e conférence d'examen. L'objectif de cette nouvelle réunion sera de se prononcer sur un texte enfin juridiquement contraignant, destiné à renforcer la convention de 1972, qui n'était dotée d'aucun régime de vérification. Cet instrument devrait être adopté par consensus. Le péril terroriste a également été évoqué à Genève. La déclaration finale souligne que les individus et les groupes ne représentant pas des Etats devront être empêchés d'acquérir ces armes meurtrières interdites. Par conséquent, les Etats parties à la Convention devraient appliquer des mesures nationales visant à exclure toute utilisation des armes biologiques ou à toxines dans le cadre d'une activité terroriste. – *(Corresp.)*

Une trêve a été conclue en Centrafrique entre le gouvernement et les militaires mutins

L'accord a été signé sous l'égide de la France et de quatre pays africains

Une trêve de quinze jours, avec effet immédiat, a été conclue, dimanche 8 décembre, entre le gouvernement centrafricain et les militaires en rébellion depuis plus de trois semaines. Un accord en dix points a été signé à la résidence de l'ambassadeur de France à Bangui, après la médiation entreprise par quatre chefs d'Etat africains. Le document précise que les belligérants conservent leurs armes et restent sur leurs positions.

L'ACCORD PROVISOIRE entre les autorités centrafricaines et les mutins a été annoncé, dimanche 8 décembre, par les présidents Omar Bongo du Gabon, Idriss Deby du Tchad, Alpha Oumar Konaré du Mali et Blaise Compaoré du Burkina Faso. Pour rechercher une solution à la crise, ces derniers avaient été mandatés par les participants au sommet France-Afrique qui a eu lieu à Ouagadougou, la semaine dernière. Durant deux jours, ils ont procédé à de *« larges consultations »*, avec notamment le premier ministre, Jean-Paul Ngoupandé, les anciens présidents David Dacko et André Kolingba – considéré comme proche des rebelles –, d'autres dirigeants de l'opposition, des membres de la majorité du président Ange-Félix Patassé, des représentants des militaires loyalistes et ceux des rebelles. L'ambassadeur de France, Jean-Marc Simon, a été étroitement lié à ces discussions. Les jours précédents, il avait déjà organisé des pourparlers, tandis que les soldats français basés en Centrafrique, tout en étant tenus d'observer une certaine *« neutralité »*, contrôlaient les points stratégiques de la capitale pour tenter d'éviter que le conflit ne s'étende. Le document – qui a été signé par le président Patassé, M. Simon et le représentant des rebelles, le capitaine Anicet Saulet – salue *« le rôle de l'armée française »*.

Selon l'accord, l'instauration d'une trêve de deux semaines doit s'accompagner de la mise en place d'un comité de suivi international. Le texte précise que *« pendant la période de la trêve, les forces en présence gardent leurs positions et s'engagent à faciliter la libre circulation des personnes et des biens »*. Il prévoit également le versement de deux mois de solde aux militaires, l'interdiction de toute importation d'armes, et la mise sous le contrôle de l'armée française des axes menant au port fluvial pétrolier, tenus jusqu'ici par les soldats mutinés. Le document contient aussi un *« appel »* à *« la cessation des exactions à caractère ethnique ou tribal »*.

Cet accord doit permettre un répit dans la crise, mais les militaires mutinés continuent de réclamer la démission du chef de l'Etat. La mutinerie, la troisième cette année, avait débuté le 16 novembre. Les mutins réclamaient le paiement d'arriérés de solde et s'opposaient à la mutation des soldats impliqués dans le précédent soulèvement, en mai dernier, puis ils en sont venus à exiger la démission du président. Les mutins demandaient en outre le démantèlement de milices favorables à M. Patassé et le départ de mercenaires tchadiens et soudanais, payés, selon eux, par la présidence.

Les rebelles, qui tiennent plusieurs quartiers de la capitale, ont déclaré que les combats avaient fait environ 150 morts depuis le début du soulèvement. Le calme prévalait dimanche à Bangui, après une nuit marquée par des tirs sporadiques. Des habitants de Bangui ont fait état d'une série d'enlèvements et de meurtres à caractère ethnique entre Yakomas, majoritaires chez les mutins, et Bayas, ethnie à laquelle appartient M. Patassé. – *(AFP, Reuter.)*

Le ministre français de la coopération constate que l'envoi d'une force multinationale au Zaïre n'est pas possible

CITÉ par *Le Journal du Dimanche*, dans son édition du 8 décembre, et interrogé sur l'éventualité de l'envoi d'une force multinationale dans l'est du Zaïre, le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, a déclaré : *« Il n'est plus question d'y aller. »* M. Godfrain a ajouté que *« la question aujourd'hui est : oui ou non à une conférence sur les Grands Lacs »*.

Il a souligné que le sommet franco-africain de Ouagadougou, la semaine dernière, *« a eu ce mérite que des gens qui ne se parlaient plus se parlent à nouveau »*. *« Le dialogue entre le Rwanda, le Burundi, le Zaïre et la Tanzanie s'est noué dans un vrai respect, dans une vraie écoute*, a précisé le ministre. *D'ores et déjà, cela a permis de mieux faire comprendre la détresse du Burundi qui souffre d'un embargo décrété par les pays de la zone »*.

Le premier propos de M. Godfrain a soulevé des interrogations, car il paraissait en contradiction avec la position constante de la France jusqu'alors, en faveur d'un déploiement immédiat d'une force humanitaire internationale. Un souhait rappelé lors du sommet franco-africain et partagé par la grande majorité des participants à cette réunion.

Dans une mise au point, le ministère français des affaires étrangères a ensuite déclaré, dimanche, que *« la position de la France sur la mise en œuvre des résolutions des Nations unies relatives au Zaïre, notamment en ce qui concerne le déploiement d'une force multinationale, n'a pas été modifiée »*. C'est la France qui avait initialement proposé l'envoi d'une force de *« sécurisation »* dans la région du Kivu, au Zaïre, pour protéger des centaines de milliers de réfugiés et permettre l'acheminement d'une aide humanitaire.

Au ministère de la coopération, on a fait savoir, lundi matin, que M. Godfrain n'avait fait qu'un constat, dans l'immédiat, en tenant compte des fortes réticences de la plupart des pays occidentaux pressentis pour participer à la force internationale, mais qu'il ne remettait pas en cause le principe de la demande du gouvernement français. Le ministre canadien de la défense, Doug Young, dont le pays est chargé du commandement de la force, avait affirmé, jeudi, que l'envoi de celle-ci n'était plus nécessaire.

Bahreïn irrite ses partenaires en boycottant le sommet du Golfe

DOHA
de notre envoyée spéciale

En boycottant le 17e sommet des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui se tient au Qatar, Bahreïn a certes créé l'événement, mais aussi profondément irrité ses partenaires d'Arabie saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, d'Oman et du Qatar. Les différentes délégations ne cachaient pas, dimanche 8 novembre, leur mécontentement et leur incompréhension devant l'attitude du plus petit et plus pauvre des Etats du CCG. Les reproches adressés à Bahreïn concernent aussi bien son absence que « l'escalade » à laquelle il s'est livré en annonçant l'arrestation soudaine d'*« espions »* qataris, tandis que la presse se livrait à de violentes diatribes contre le Qatar et les pays du CCG.

La raison invoquée par Bahreïn pour justifier son geste, à savoir son conflit territorial avec le Qatar, n'a trompé personne. Ledit conflit n'est pas nouveau et le recours à la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, introduit par le Qatar contre la volonté de Bahreïn, remonte à plusieurs années. Bahreïn a en outre fait échouer plusieurs tentatives de médiation, entreprises avant le sommet par l'Arabie saoudite, chef de file des Etats du CCG, qui n'a toutefois pas pesé de tout son poids pour amener Bahreïn à davantage de conciliation.

Le geste de Bahreïn, qui a choisi l'isolement à un moment où il a grand besoin de l'aide de ses partenaires, a des allures de fuite en avant. Confrontés depuis deux ans à de graves troubles internes, provoqués par le refus d'ouverture politique du régime et par une situation économique et sociale catastrophique, en particulier pour la communauté chiite, majoritaire dans cet émirat, les dirigeants bahreïnis semblent avoir choisi de mettre en avant leur conflit frontalier avec le Qatar pour tenter de faire oublier leurs problèmes intérieurs.

Les bruits de bottes entendus à Manama et les menaces d'un recours à la guerre, proférées par le prince héritier bahreïni il y a quelques mois, irritent ses partenaires plus qu'ils ne les inquiètent. A Manama même, la population n'est pas dupe et le procès ouvert contre les deux *« espions »* qataris fait sourire les Bahreïnis et n'a aucunement resserré les rangs.

ISOLEMENT

En défiant ses voisins immédiats, en particulier l'Arabie saoudite, dont il dépend financièrement, Bahreïn a pris un risque et, affirmait un officiel du Golfe sous couvert d'anonymat, *« quelqu'un à Manama devra payer, car Bahreïn a plus besoin du CCG que l'inverse »*. Dans les couloirs du sommet, on laissait entendre qu'aucune démarche officielle n'était prévue pour informer Manama des résultats de la réunion.

Le sommet n'a pas évoqué le conflit territorial entre Manama et Doha, et la demande de Bahreïn de voir constituer un comité pour examiner le conflit a peu de chances d'être entendue dans le sens souhaité par Manama. Tout au plus, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats pourraient-ils se pencher sur le contentieux entre Bahreïn et le Qatar, mais sans remettre en cause l'intervention de la CIJ. Si les dirigeants qataris ont officiellement *« regretté »* le boycottage de Bahreïn, en privé, ils n'en sont pas vraiment mécontents, l'isolement de leur adversaire faisant plutôt leur jeu.

Seuls trois chefs d'Etat, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani du Qatar, le Sultan Qabous d'Oman, Cheikh Jaber Al-Sabah du Koweït, assistent au sommet dont les travaux devaient s'achever lundi. Le roi Fahd d'Arabie Saoudite et Cheikh Zayed des Emirats arabes unis, absents pour raisons de santé, sont représentés respectivement par le prince héritier Abdallah et par le vice-président et gouverneur de Dubaï, Cheikh Maktoum Ben Rached.

Françoise Chipaux

Le rôle international du Japon est affecté par plusieurs scandales

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon peut-il espérer jouer un rôle de grande puissance tant qu'il n'aura pas remis un peu d'ordre dans sa vie politique intérieure ? L'absence du ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), *Shinji Sato*, lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui vient de s'ouvrir à *Singapour*, est révélatrice de la paralysie du gouvernement Hashimoto, tiraillé par des scandales. Alors que Tokyo espérait y apparaître comme un intermédiaire entre les pays industrialisés et le reste de la région, M. Sato doit répondre à la Diète des agissements d'une centaine de hauts fonctionnaires de son ministère qui ont été copieusement « arrosés » par un marchand de produits pétroliers.

La pratique des pots-de-vin est un mal endémique au Japon. Et les scandales continuent de se succéder à un rythme soutenu, en dépit des promesses de changement du premier ministre, M. Hashimoto, qui a placé son second cabinet sous le signe de la réforme de l'administration.

L'arrestation, le 3 décembre, du vice-ministre administratif de la santé, Nobuharu Okamitsu, témoigne de l'ampleur qu'ont prise ces affaires : un vice-ministre administratif est le plus haut fonctionnaire d'un ministère et exerce souvent, de fait, les fonctions du ministre, qui a rarement une connaissance suffisante des dossiers.

POTS-DE-VIN

Par une triste ironie, M. Okamitsu avait été placé à ce poste pour faire la lumière sur un autre scandale du ministère de la santé, celui du sang contaminé par le virus du sida. Il a été inculpé pour avoir reçu 60 millions de yens (3 millions de francs) de pots-de-vin en échange de subventions de l'Etat à des entreprises qui se disputent le marché de la construction d'établissements pour les personnes âgées.

Le vieillissement de la population est une préoccupation majeure pour les Japonais, et, une nouvelle fois, après l'affaire du sida, les malversations bureaucratico-politiques ne leur apparaissent plus cantonnées à des opérations certes répréhensibles, mais éloignées de leurs préoccupations quotidiennes. Ce n'est plus la construction d'une autoroute ou des marchés pétroliers mais leur santé ou leur sort de futures personnes âgées qui sont en jeu. Alors que le Parlement examine le dossier de la réforme de la protection sociale, qui se traduira par un alourdissement sensible des charges pour les assurés, ce scandale entame un peu plus la confiance du public dans ses dirigeants.

Le programme quinquennal d'infrastructures pour les personnes âgées, doté d'un budget colossal (l'équivalent de 450 milliards de francs), a été élaboré en partie sous la houlette de M. Okamitsu, qui a dirigé, de 1989 à 1992, le service de gérontologie au ministère de la santé. Les deux tiers des coûts sont pris en charge par l'Etat et les collectivités locales. Un pactole pour les entreprises de construction, qui, malmenées par la crise du secteur des travaux publics, se sont ruées vers ce nouveau « fromage » en « arrosant » les bureaucrates.

Quelques jours avant M. Okamitsu, un autre haut fonctionnaire du ministère de la santé, Shigeru Chatani, avait également été arrêté. Détaché de l'administration centrale dans la préfecture de Saitama, dans les environs de Tokyo, entre 1992 et 1995, M. Chitani a dispensé subventions et permis de construire en fonction des pots-de-vin reçus, et il s'est tissé ainsi une clientèle qui lui a permis de se présenter aux élections du 20 octobre. Il n'a pas été élu en dépit du soutien personnel du premier ministre M. Hashimoto.

Ce dernier a réussi jusqu'à présent à demeurer au-dessus de la mêlée. Pour combien de temps ? M. Hashimoto a hérité de son père – ancien ministre de la santé – le lobby bureacratico-affairiste gravitant autour de ce ministère : il avait, dit-on, la *« plus haute estime »* pour M. Okamitsu, dont il avait approuvé la nomination comme vice-ministre de la santé.

Philippe Pons



EXÉCUTIF Jacques Chirac répondra jeudi 12 décembre sur TF 1 aux questions de quatre journalistes et de l'animateur d'une émission prévue pour commencer à 20 heures 50 et durer une heure et demie. Le président de la République s'exprimera après le sommet franco-allemand du 9 décembre et avant la réunion du Conseil européen à Dublin les 13 et 14 décembre. ● L'INTERVENTION du chef de l'Etat était réclamée depuis plusieurs semaines dans la majorité. Sa forme a été mise au point avec TF 1, au cours des derniers jours, par les collaborateurs de M. Chirac et par ses conseillers en communication. ● CE SERA LA DOUZIÈME FOIS que le président de la République s'adressera aux Français à la télévision depuis son élection le 7 mai 1995. Ses précédentes interventions avaient emprunté des formes à chaque fois différentes, de la brève allocution au dialogue avec des journalistes.

Jacques Chirac veut redonner aux Français confiance dans l'avenir

Le 12 décembre sur TF 1, le chef de l'Etat répondra aux questions de cinq animateurs de télévision ou journalistes au cours d'une émission qui mêlera « image » – celle d'un président attentif aux soucis de ses compatriotes – et « message » : la force du « modèle social » français

ATTENDUE ET ANNONCÉE depuis plusieurs semaines, l'intervention télévisée du président de la République est officiellement confirmée : Jacques Chirac va s'expliquer sur les écrans, jeudi 12 décembre, après le journal de 20 heures, à l'occasion d'une émission spéciale d'une durée d'une heure trente, diffusée sur TF 1. Le chef de l'Etat sera interrogé par cinq journalistes : Alexandre Adler (*Courrier international* et Arte) ; Emmanuel Chain, producteur de l'animation « Capital » sur M 6 ; Guillaume Durand de LCI ; Michel Field, animateur sur Canal Plus ; Marine Jacquemin de TF 1.

A l'exception de Guillaume Durand, qui avait déjà été choisi par François Mitterrand pour animer son face-à-face télévisé avec Philippe Séguin lors du débat sur le référendum de Maastricht en septembre 1992, ces interlocuteurs ne sont pas familiers des interventions présidentielles. Leur choix traduit en grande partie le ton que l'Elysée veut donner à cette émission. Pour Jacques Pilhan et Claude Chirac, les deux conseillers en communication du président, il fallait impérativement renouveler le genre, tout en évitant un autre travers, l'émission gadget. L'exercice est d'autant plus difficile que le prédécesseur de Jacques Chirac, François Mitterrand, a joué quatorze années durant avec toute la palette, de l'émission « branchée » de 1985 avec Yves Mourousi, aux entretiens classiques accordés à un ou plusieurs journalistes politiques, tels Alain Duhamel ou Jean-Pierre Elkabbach.

Seule concession à la solennité, le lieu retenu est la Salle des fêtes de l'Elysée. Toute l'émission a ensuite été conçue pour donner l'image d'un président proche des préoccupations des « gens », comprenant leurs inquiétudes et traçant la voie. Le choix de l'Elysée s'est donc porté sur des journalistes qui apportent de *« l'air frais »*, selon la formule de l'un des conseillers, tout en bénéficiant auprès du public d'une solide notoriété dans leurs domaines respectifs.

LA MARCHE VERS L'EURO

Alexandre Adler, journaliste et essayiste, proche de Philippe Séguin, membre de feu le club de réflexion politique Phares et Balises, devrait permettre à Jacques Chirac d'aborder le thème de l'Europe, qui divise à nouveau profondément la majorité. Après le discours de Valéry Giscard d'Estaing, en faveur d'une dévaluation et d'un décrochage du franc par rapport au mark, M. Chirac devra répondre à tous ceux qui, à l'UDF et surtout au RPR, émettent de sérieuses réserves sur la marche vers l'euro. Le contre-pied de l'ancien président de la République, qui était toujours apparu aux yeux de l'opinion comme un européen fervent, oblige le chef de l'Etat à défendre sa vision de l'Europe, en prenant lui-même la tête de ses partisans.

Avec Emmanuel Chain, M. Chirac abordera les questions économiques et sociales. Comme il l'a fait à plusieurs reprises ces dernières semaines, à Bordeaux à l'occasion du sommet franco-britannique ou lors de son voyage au Japon, devant les représentants du patronat nippon réunis à Tokyo, le président de la République devrait confirmer la ligne économique suivie par le premier ministre et son gouvernement. Il prévoit d'exposer sa vision du *« modèle social français »*, qui préserve les droits des salariés tout en s'adaptant à la mondialisation. Marine Jacquemin, grand reporter à TF 1, qui vient de recevoir le prix Pierre Mille, pour ses reportages en Afghanistan, devrait pour sa part interroger M. Chirac sur le terrorisme et la violence, neuf jours après l'attentat à la station RER de Port-Royal, qui a fait quatre morts et plusieurs dizaines de blessés.



Avec l'Europe, le principal enjeu de cette émission est un discours de société. Entrecoupée de clips, la parole présidentielle se veut proche de la *« vraie vie »*, indique un conseiller. M. Chirac doit donc évoquer les questions de justice, d'éducation des enfants, de violence et de sécurité. Inquiet des « peurs » qui s'expriment dans le pays et qui donnent le sentiment à l'opinion que la France n'est pas gouvernée, le chef de l'Etat veut rassurer. Il doit, selon son entourage, répondre *« clairement à la quinzaine d'interrogations majeures »* de l'opinion, et lui indiquer la société qu'il veut construire.

Convaincu que le pays vit une période de transition profonde dont il doit être l'artisan, M. Chirac mesure l'angoisse véhiculée par ces changements en profondeur d'une société. Il est également frappé par le besoin de repères solides et clairs dont les Français expriment le besoin dans les études d'opinion, à un moment où, aux peurs liées à la crise – le chômage, les fins de mois difficiles – se sont ajoutées des peurs pénétrant la sphère intime et quotidienne : la nourriture, avec la « vache folle » ; l'air que l'on respire, avec les menaces liées à l'amiante ; l'innocence et l'intégrité des enfants, en écho aux affaires de pédophilie et de violences à l'école qui emplissent les colonnes de faits divers des journaux. Face à cette dernière peur, irrationnelle donc dangereuse, le chef de l'Etat souhaite évoquer la question du fonctionnement de la justice.

Ce sujet pourrait notamment l'inciter à aborder les affaires, qui touchent notamment le RPR en région parisienne, en tentant d'opposer les *« vrais sujets »* qui intéressent les *« gens »* – la violence à l'école, les mœurs – aux autres – les affaires politico-financières – qui agitent la sphère politique et médiatique. Donner leur place essentielle aux valeurs de la République et convaincre les Français que le chef de l'Etat a prise sur le destin et peut les guider *« de la fin d'un monde au début d'un autre »*, tel est le défi auquel M. Chirac veut répondre.

Pascale Robert-Diard

La bibliothèque François-Mitterrand

Le président de la République a écrit à Roland Dumas, président de l'Institut François-Mitterrand, le 4 décembre, pour l'informer que le bâtiment, qu'il inaugurera le 17 décembre dans le 13e arrondissement de Paris, s'appellera Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand. M. Dumas l'a annoncé au bureau de l'Institut, samedi 7 décembre. M. Chirac avait également écrit à Danielle Mitterrand.

C'est le conseil d'administration de l'Institut François-Mitterrand, auquel appartiennent des fidèles de l'ancien chef de l'Etat et deux membres de sa famille (Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot), qui avait demandé que la Bibliothèque fût ainsi baptisée. Jean Favier, président de la Bibliothèque, n'était pas favorable à cette appellation, les bibliothèques nationales ne portant de nom dans aucun pays. Le 17 décembre aussi, M. Dumas inaugurera aussi les locaux de l'Institut François-Mitterrand, rue Charlot, dans le 3e arrondissement.

Une intervention réclamée à droite et attendue à gauche

PRESSÉ DE PARLER depuis déjà plusieurs semaines, le président de la République s'est entendu dicter, dimanche 8 décembre, le contenu de son prochain message par quelques-uns des principaux responsables de la majorité. Dès le 4 novembre, pour le deuxième anniversaire de la déclaration de candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, des députés, fidèles de la première heure, regroupés au sein du Club du 4 novembre, avaient incité le chef de l'Etat à intervenir. *« Les plus caparaçonnés commencent à douter »*, avait expliqué Jean Ueberschlag, député (RPR) du Haut-Rhin.

Peu après, les membres du bureau du groupe RPR du Sénat étaient ressortis d'un déjeuner à l'Elysée avec le sentiment d'avoir assisté à une répétition de la prochaine intervention télévisée de M. Chirac. Même Lionel Jospin, le 1er décembre, avait invité M. Chirac, après la rencontre de celui-ci avec le chancelier Helmut Kohl, à en dire *« un peu plus que son goût pour la cuisine allemande »*.

François Léotard, qui, dès le 27 octobre, avait demandé au chef de l'Etat de prendre une initiative, estime désormais que la parole peut être *« un outil »*, pour *« rassurer, indiquer la direction, parler de l'avenir, conforter la nation »*. *« La tonalité qui pourrait être la sienne, à mon sens, serait d'abord d'être lui-même, c'est-à-dire un homme dont la liberté, l'autorité s'imposent à ses compatriotes comme cela a été le cas au moment de l'élection présidentielle »*, a affirmé le président de l'UDF, dimanche 8, sur France 3.

M. Léotard doute toutefois que l'intervention de M. Chirac soit suffisante. Le député du Var ne désarme pas : il n'y a pas de véritable solution sans un remaniement du gouvernement. *« L'ensemble des forces de la majorité doit pouvoir jouer son rôle, dans les mois qui viennent, si nous voulons sortir le pays de la crise dans laquelle il se trouve. Je dis bien l'ensemble, pas 50 % de ses forces, mais 100 % »*, a-t-il précisé. *« A deux reprises, les Français nous ont demandé de sortir du socialisme, en 1993 et en 1995*, a rappelé M. Léotard. *Nous n'en sommes pas encore sortis. »*

« FAIRE DU BIEN »

De son côté, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a déclaré, dimanche, au « Club de la presse d'Europe 1 », que *« quand les chantiers sont difficiles, qu'on ne peut pas avancer plus vite que la musique, quand on a pris des années de retard, il faut que le conducteur de chantier puisse peut-être rappeler qu'il y a des plans et que ces plans, un jour, nous permettront d'aboutir »*. *« Cela peut faire du bien »*, a-t-il ajouté.

Charles Pasqua qui, le 5 novembre, avait été *« tenté de parler un peu fort »* pour mieux se faire entendre, attend pareillement que M. Chirac *« rassure un peu les Français, qui sont inquiets et ne savent pas trop vers où l'on va »*. *« La politique du gouvernement doit être infléchie, c'est le moins que l'on puisse dire, pour permettre le redémarrage de l'économie »*, a affirmé le sénateur des Hauts-de-Seine, invité de « 7 sur 7 », dimanche, sur TF 1, tout en prenant ses distances avec les balladuriens sur le thème de la flexibilité du travail.

« Il y a une traduction française du mot "flexibilité", c'est "précarité", a affirmé M. Pasqua. *Si l'on considère que le seul moyen de remettre des gens au travail, c'est d'appliquer la méthode anglo-saxonne, je n'y suis pas favorable. Si cela ne marche pas, on ira chercher chez les Asiatiques ? Non, je ne suis pas partisan de l'importation de ces idées. »*

L'ancien ministre estime qu'un remaniement ministériel ne changera pas *« la face des choses »*. *« Ce qu'il faut, c'est infléchir la politique pour donner un peu d'espérance aux gens*, a expliqué M. Pasqua. *Je crois que le président de la République devra, à un moment ou à un autre, se rendre compte que la recherche des critères de convergence de Maastricht et la lutte contre la fracture sociale, c'est difficilement compatible. »*

Jean-Louis Saux

Les onze interventions précédentes

Jacques Chirac s'est exprimé à onze reprises à la télévision, sous une forme chaque fois différente, depuis son élection à la présidence de la République :

● **Le 13 juin 1995**, debout derrière un pupitre devant quelques journalistes, il annonce la reprise des essais nucléaires.

● **Le 14 juillet**, toujours debout, il répond plus longuement aux questions des journalistes réunis dans la salle des fêtes de l'Elysée.

● **Le 5 septembre**, le chef de l'Etat inaugure le nouveau journal de la mi-journée de France 2 en dialoguant avec le présentateur, Patrick Chêne.

● Cette innovation n'ayant pas permis à M. Chirac de faire passer le message qu'il souhaitait, il est interrogé à l'Elysée par Anne Sinclair, **le 10 septembre**, au cours d'un « 7 sur 7 » spécial sur TF 1.

● **Le 26 octobre**, en réponse aux questions d'Alain Duhamel sur France 2, il annonce et explique la priorité qui sera donnée à la réduction des déficits publics.

● Il intervient impromptu, le **12 décembre**, au plus fort du mouvement social, pour annoncer la libération des pilotes français détenus par les Serbes de Bosnie.

● **Le 31 décembre**, il présente ses voeux de Nouvel An aux Français.

● **Le 8 janvier 1996**, Jacques Chirac s'adresse au pays à l'occasion de la mort de son prédécesseur, François Mitterrand.

● Il présente la réforme de la défense, **le 22 février**, en réponse aux questions d'Anne Sinclair et d'Alain Duhamel, l'émission étant diffusée par TF 1 et France 2.

● **Le 28 mai**, comme il l'avait annoncé le 22 février, il tire les conclusions des débats organisés dans le pays et au Parlement, et annonce la fin du service national.

● **Pour son deuxième 14-Juillet**, le président de la République revient à l'usage de son prédécesseur, en répondant aux questions d'Alain Duhamel et de Patrick Poivre d'Arvor, sur France 2 et TF 1, en marge de la garden-party de l'Elysée.

« Je fais toute confiance à la lucidité et au courage du premier ministre »

DEPUIS DIX-NEUF MOIS, Jacques Chirac n'a pas ménagé ses efforts pour apporter son soutien politique et moral à Alain Juppé. Rarement président de la République a autant associé le nom du chef du gouvernement au mot *« courage »* et à l'expression *« maintenir le cap »*. Au cours des dernières semaines, le rythme des interventions s'est accéléré, répondant aux critiques venant de la majorité contre M. Juppé. C'est du Japon que vient le dernier message de M. Chirac au gouvernement.

Le chef de l'Etat a rendu hommage, le 19 novembre, au *« courage »* avec lequel le gouvernement s'était attelé, notamment, à la réduction des déficits publics, politique qui se paie, a-t-il dit, d'un *« coût politique fort »*. Dix jours avant, à l'occasion du sommet franco-britannique de Bordeaux, M. Chirac avait déclaré : *« Je fais toute confiance à la lucidité et au courage – je dis bien au courage – du premier ministre, mais aussi du gouvernement, de la majorité et de tous les Français pour mener à bien l'effort difficile* [de redressement]. » Lors des journées parlementaires du RPR, au Havre, le 26 septembre, M. Chirac avait chargé Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, du message suivant : *« On ne peut se réclamer de moi si l'on ne soutient pas le gouvernement. »*

PAS D'ALTERNATIVE

Le chef de l'Etat avait déclaré au fort de Brégançon, le 25 août : *« Alain Juppé et moi travaillons ensemble depuis très longtemps, et je suis tout à fait persuadé que nous continuerons pendant très longtemps. »* Cette marque de confiance n'était pas inutile un peu plus d'un mois après l'intervention télévisée du 14 juillet, au cours de laquelle M. Chirac s'était montré moins chaleureux. *« Si je considérais que le premier ministre et le gouvernement ne faisaient pas leur travail, dans une période difficile, aussi bien qu'il est possible, j'en aurais naturellement tiré les conclusions »*, avait-il répondu à une question sur l'avenir de M. Juppé.

En répondant aux voeux du Nouvel An du premier ministre, M. Chirac, le 3 janvier, avait félicité le gouvernement, et *« en particulier »* le premier ministre, *« pour son action courageuse et déterminée dans des circonstances difficiles »*. Le mois précédent, au cours de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le 13 décembre, alors que le pouvoir était confronté à un mouvement social de grande ampleur, le président avait exprimé sa *« confiance »* à M. Juppé, déclarant : *« Nous n'avons pas été élus pour organiser le déclin de la France. Il faut donc garder le cap. Il n'y a pas de politique alternative. »*

Ce rejet de l'« autre politique », le chef de l'Etat l'avait signifié, le 7 novembre, en acceptant la démission du gouvernement présenté par M. Juppé, qu'il avait immédiatement renommé. Le 26 octobre, M. Chirac avait brièvement souligné que le premier ministre avait *« toutes les qualités »* requises pour conduire *« avec courage, détermination et intelligence »* la nouvelle politique définie par le président, qui inversait les priorités de la campagne présidentielle.

Olivier Biffaud



هكذا من الاصل

Publicité

Demain Le Shuttle repart.

Le Tunnel sous la Manche est réouvert. Dès mardi 10 décembre, vous allez donc pouvoir de nouveau traverser avec votre voiture entre Calais et Folkestone. En raison des travaux effectués sur une partie du tunnel, la reprise du trafic sera progressive, et la fréquence de nos navettes Le Shuttle provisoirement réduite. **Pendant cette période, il est impératif de prendre contact avec notre service téléphonique, Le Shuttle Informations, avant votre départ.** Nous vous proposerons un horaire qui facilitera votre voyage, et répondrons à toutes vos questions.

Nous vous remercions de votre compréhension et serons heureux de vous accueillir très prochainement à bord des navettes Le Shuttle.

Le Shuttle Informations :

PRIX APPEL LOCAL

N°Azur 0 801 63 03 04

ou dans votre agence de voyages

le Shuttle

Les fédérations communistes amendent fortement le texte du 29e congrès

Des textes corrigent les « tiédeurs » sur l'Europe

A l'exception de celle du Pas-de-Calais, qui a dénoncé *« l'abandon du socialisme »*, les fédérations du Parti communiste, réunies samedi 7 et dimanche 8 décembre, ont adopté le texte du 29e congrès du PCF, qui se tiendra du 18 au 22 décembre. D'autres fédérations doivent encore délibérer.

QU'ON SE LE DISE : la « mutation » est passée par le Val-de-Marne. Alors que la fédération de Paris, qui tenait sa conférence fédérale place du Colonel-Fabien les 6, 7 et 8 décembre, reconduisait manu militari les journalistes à l'affût de ses divisions – 30 % ont voté contre le texte du congrès –, Champigny-sur-Marne les recevait sur papier glacé. Symbole des résistances les plus sourdes qui agitent le parti (*Le Monde* du 4 décembre), la fédération a aussi donné, par son vote, le « ton » du 29e congrès : un texte fortement corrigé (862 amendements présentés), mais adopté à 90,5 %.

Chargé par la Place du Colonel-Fabien de suivre les débats de la fédération, le sénateur Claude Billard s'était attaché, trois jours auparavant, à réduire ce *« risque de fracture »* entre conservateurs et communistes d'ouverture, évoqué par certains participants. Ces tractations à huis clos ont agacé quelques participants, comme le refondateur Roger Martelli, qui assistait donc à la conférence de sa *« fédé »* au simple titre d'*« invité »*. Le patron de la fédération, Nicolas Marchand – un proche de Georges Marchais –, avait, en tout cas, fait le choix de la *« tolérance »*, s'efforçant plusieurs fois de calmer ceux qui parmi ses troupes se montraient les plus vifs.

Comme toujours, c'est l'Europe qui a provoqué les plus fortes discussions. Dans son rapport introductif, M. Marchand s'était félicité de l'*« à-propos »* avec lequel *« la direction du parti vient de relancer une pétition pour obtenir un référendum »* (*Le Monde* du 6 décembre). *« Nous allons nous engager résolument dans cette campagne »*, avait-il ajouté. De nombreux intervenants se sont néanmoins inquiétés de la *« tiédeur »* de la campagne *« mise en sourdine »*. *« La direction n'a pas tout mis en œuvre sur cette pétition »*, a jugé un délégué de Joinville. *« On laisse le Mouvement des citoyens prendre l'initiative de cette campagne, alors que c'était un sujet de prédilection des communistes »*, se lamente un autre, de Rungis.

UN « VENT D'OUVERTURE »

« Nous sommes contre Maastricht, je le dis très clairement, répond Claude Billard. *La pétition s'adresse à tous ceux qui sont favorables à un référendum, qu'ils soient contre la monnaie unique ou non. »* Et l'assemblée fédérale d'adopter, à l'unanimité moins sept voix, l'introduction, dans le texte, de la phrase suivante : *« Le PCF confirme son opposition à Maastricht et à la monnaie unique »*, qui n'y figurait pas.

Comme ailleurs, on a aussi beaucoup discuté de la participation à un éventuel gouvernement de gauche en 1998. A la majorité moins quinze voix, un amendement stipule que, *« en tout état de cause, avant de prendre une décision sur notre participation éventuelle au gouvernement, les communistes seront consultés à tous les niveaux »*, comme à Paris. A une courte majorité, le Val-de-Marne a aussi souhaité que, dans le texte introductif condamnant l'*« étatisme »* en ex-Union soviétique, on relève néanmoins des *« avancées et des progrès sociaux »*.

Finalement, le texte et ses amendements ont été adoptés. Nicolas Marchand a été reconduit, dans la nuit de dimanche à lundi, avec 80 % des voix du comité fédéral, à la tête de la fédération. Mais Marie-Pierre Vieu, la jeune présidente de l'UNEF, proche de Robert Hue, est proposée au futur comité national, comme Fabienne Pourre et Richard Dethyre, responsable de l'association de chômeurs APEIS. Signe, selon le député contestataire Jean-Claude Lefort, qu'un *« vent d'ouverture »* a fini par souffler sur la fédération.

Ariane Chemin

Les militants du Pas-de-Calais dénoncent « l'abandon du socialisme »

ARRAS
de notre correspondant

Comme en janvier 1994, où ils avaient été les seuls, avec ceux de Corse-du-Sud, à refuser l'abandon du centralisme démocratique, les communistes du Pas-de-Calais persistent et signent dans leur opposition à la ligne réformiste prônée par Robert Hue.

Réunis samedi 7 et dimanche 8 décembre à Avion en conférence fédérale, ils ont rejeté à 81 % le rapport d'orientation qui sera discuté, du 18 au 22 décembre, au 29e congrès du PCF. *« De l'abandon de la dictature du prolétariat à celui du socialisme autogestionnaire aujourd'hui, les désaccords sont multiples... »*, a déclaré Jean-Claude Danglot, secrétaire départemental.

« Après l'abandon du centralisme démocratique en 1994, le 29e congrès, c'est l'abandon du socialisme... », estiment les militants du Pas-de-Calais, qui ont rejeté ce texte parce qu'il manque de clarté. *« Ce texte doit exiger l'abrogation du traité de Maastricht, et son abandon par le PS devra être un préalable à l'acceptation de toute union de la gauche. Les abandons d'idéologie aboutissent à un recul politique et préparent le renoncement pour rallier Jospin en 1998. »* Chargé par le parti de suivre la conférence, Francis Wurtz a pourtant rassuré : *« L'abrogation est inscrite dans le texte. Il s'agit de nuances, plutôt que de différences fondamentales. »*

Autre point de divergence, les communistes du Pas-de-Calais rejettent la notion de dépassement du capitalisme comme étant un renoncement à l'abolition du capitalisme. *« Le bilan globalement négatif, ce n'est pas celui du communisme, mais c'est celui du capitalisme... »*

A l'issue de ce congrès départemental, Rémy Auchedé, ancien secrétaire départemental, député et conseiller général, a annoncé qu'il quittait le comité national où il siège depuis dix-huit ans, un départ qui, selon lui, n'est en rien une démission. M. Danglot, secrétaire départemental, sera donc le seul communiste du Pas-de-Calais à siéger au comité national.

Les quatre cents délégués ont aussi renouvelé leurs instances départementales. Le député Rémi Auchedé quitte le comité fédéral départemental, ainsi que le sénateur Jean-Luc Becart, ancien maire d'Auchel, mis en examen pour faux et usage de faux dans une affaire concernant la gestion de sa ville. Marcel Barrois, secrétaire de la puissante union régionale des syndicats de mineurs CGT, en désaccord avec une ligne fédérale jugée trop orthodoxe, a quitté, avec d'autres camarades, le comité.

Yves Jouannic

Des organisations hostiles au FN se mobilisent à Grenoble et au Havre

Le « Manifeste contre le Front national » prépare une marche sur Strasbourg le 29 mars pour l'ouverture du congrès du parti d'extrême droite et lance une campagne « 500 jours pour battre le FN »

FACE À L'AGRESSIVITÉ d'un Front national qui investit tous les terrains et durcit son discours, associations antiracistes, syndicats et mouvements politiques se mobilisent et multiplient les initiatives. Ainsi, à Grenoble, soixante-dix organisations ont appelé à manifester, lundi 9 décembre, contre la venue de Jean-Marie Le Pen, la seconde en quinze jours. Le 23 novembre, le président du parti d'extrême droite était venu soutenir la campagne de Fraternité française en faveur des personnes déshéritées. Lundi, il devait inaugurer la permanence grenobloise de son parti, que le FN de l'Isère a acquis à la suite d'une souscription qui lui a rapporté 450 000 francs.

Le Front national, absent du conseil municipal de Grenoble depuis les élections de 1995, tente, ces derniers temps, d'occuper à nouveau le terrain politique local en essayant de tirer parti des « affaires » qui ont contribué à la chute de l'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), et à la mise en examen de huit conseillers généraux de droite.

Cette offensive du FN à Grenoble a remobilisé les partis et les associations de gauche – réunis au sein d'un « collectif contre la venue de Le Pen » – mais aussi un certain nombre d'élus et de militants de droite. Parmi ces derniers, beaucoup estiment que l'image de leur ville a été *« suffisamment atteinte par les affaires pour ne pas être aujourd'hui entachée davantage encore par les idées de Jean-Marie Le Pen »*.

Le maire (PS) de Grenoble, Michel Destot, et le président de la Communauté des communes de l'agglomération grenobloise, Didier Migaud (PS), ont appelé à manifester contre la présence de M. Le Pen.

CINQ BLESSÉS

Dans une *« tribune libre »* publiée le 7 décembre dans le *Dauphiné libéré*, M. Destot, qui a demandé au préfet de l'Isère d'interdire le rassemblement du FN, affirme que *« l'idéologie de ce parti est pernicieuse et dangereuse »* et qu'*« il importe donc de la combattre, sans répit, sans concessions »*. Enfin, huit cent trente-sept élus de gauche et de droite, mais aussi de simples particuliers hostiles à la présence dans leur département de M. Le Pen, ont signé un texte, dans lequel figurent les articles 1 et 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, qui est publié dans *Libération* du lundi 9 décembre.

A Paris, près d'un millier de jeunes ont répondu à l'appel du « Manifeste contre le Front national », samedi 7 décembre à la faculté de Tolbiac. Ils ont fait part de leur expérience sur les pratiques *« antidémocratiques »* du FN. Initiée en juin par le président du Manifeste, l'ancien député socialiste Jean-Christophe Cambadélis, cette journée devrait marquer le point de départ d'une série d'actions contre le FN. Dès janvier démarrera une campagne « 500 jours pour battre le FN ». Cinquante groupes de jeunes seront envoyés dans cinquante circonscriptions où le FN pourrait, à la faveur de triangulaires, tirer son épingle du jeu. Un appel a été lancé à l'ensemble des associations et mouvements de jeunesse pour une marche nationale vers Strasbourg, le 29 mars, jour d'ouverture, dans cette ville, du congrès du FN.

Au Havre, les organisations politiques et syndicales de gauche ont appelé à un rassemblement, lundi 9 décembre, devant la sous-préfecture pour protester contre *« le comportement de la police »* qui, samedi 7 décembre, a chargé une manifestation d'environ un millier de personnes, protestant contre l'organisation du congrès départemental du FN. L'affrontement aurait fait, selon ces organisations, cinq blessés.

Christiane Chombeau et Claude Francillon

Le PPL veut regrouper « nationaux et libéraux »

A PEINE NÉ, le Parti pour la liberté (PPL) d'Alain Dumait, conseiller de Paris (ind.), a proposé, lors de sa première convention nationale, samedi 7 décembre, porte Maillot, une *« union des nationaux, des indépendants et des libéraux »* (UNIL), en vue des élections législatives de 1998.

L'appel a été lancé devant une assistance composée de représentants de la droite dure ou de l'extrême droite (RPR ou UDF en rupture de ban, villiéristes, indépendants du CNIP et lepénistes). Georges Mesmin, député UDF, Philippe Malaud, ancien ministre (CNIP), et Bruno Mégret, délégué général du Front national, étaient à la tribune.

CONTRE L'ÉTAT-PROVIDENCE

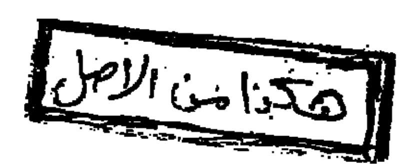
Le PPL, petit parti ultra-libéral fondé en mars par Alain Dumait, premier adjoint du maire du 2e arrondissement et président de l'association Contribuables associés, qui en est le secrétaire général, et par Claude Reichman, président du Mouvement pour la liberté de la protection sociale, rassemble des personnes issues des rangs du RPR et de l'UDF déçues par la politique de Jacques Chirac et d'Alain Juppé et réunies par une même allergie à tout ce qui touche à la solidarité nationale. Car, pour le PPL, *« l'Etat-providence est la cause majeure des difficultés de la France »* et, dans ce domaine, le RPR et l'UDF seraient devenus, selon M. Dumait, *« ouvertement les alliés de la vraie gauche »*. *« Notre idéologie, c'est celle du libéralisme... Comme Madelin, mais après rupture pour cause de trahison par Jacques Chirac et Alain Juppé »*, a-t-il spécifié.

Dans la perspective des élections législatives de 1998, le président du PPL, Claude Reichman, a proposé, à l'issue de cette convention, de créer l'UNIL, *« une union électorale qui implique un candidat d'union dès le premier tour pour ne pas faire le jeu de la fausse droite et des socialo-communistes et qui aura pour vocation le rassemblement au deuxième tour »*.

Satisfait de la *« position claire de rupture »* avec la majorité prise par le PPL, position qui, a-t-il précisé, *« diffère de celle de Philippe de Villiers »*, M. Mégret s'est montré plus que réservé sur l'UNIL. *« Le Front national est ouvert à tous ceux qui, issus de la majorité, souhaitent rompre avec elle »*, a expliqué le délégué général du FN, sans cacher l'intérêt du Front national pour la création du PPL. Il espère en effet que celle-ci préfigure *« l'implosion de la cohésion RPR-UDF »* tant souhaitée par les lepénistes, qui se placent en alternative.

Mais, tout en gardant une porte ouverte à d'éventuels accords, M. Mégret juge *« prématurés »* les souhaits du PPL sur une étiquette commune et l'élaboration d'un programme commun.

Christiane Chombeau



M. Barrot veut développer la flexibilité du travail

LE MINISTRE DU TRAVAIL, Jacques Barrot, a insisté, dimanche 8 décembre, sur Europe 1, sur la nécessité de développer la flexibilité du travail, notamment la mobilité *« externe »* des salariés. Il a estimé que dans un *« monde qui bouge une entreprise peut, à un moment, ne plus pouvoir garder des gens en sureffectifs. Il faut donc organiser cette mobilité pour réintégrer plus rapidement les chômeurs »*. Dans ce cadre, M. Barrot a souligné que les salariés devraient avoir un *« livret de compétences »*, différent d'un curriculum vitae, qui *« marquera que la progression en France ne sera plus seulement fonction des diplômes »*. Il a annoncé que cette réforme devrait intervenir en 1997. Evoquant l'assouplissement des contrats à durée déterminée, notamment préconisé par Edouard Balladur, le ministre du travail s'est prononcé en faveur de formules du type des *« contrats de chantier »* en vigueur dans le bâtiment, où le contrat correspond à la durée du chantier.

DÉPÊCHES

■ **DÉVALUATION** : la proposition de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing de décrocher le franc du deutschemark est *« un peu archaïque »* et constitue *« un mauvais coup contre l'Europe »*, a affirmé, dimanche 8 décembre, Michel Barnier, ministre chargé des affaires européennes, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». *« Nous avons changé d'époque »*, a dit M. Barnier en faisant référence à la *« culture inflationniste »* de M. Giscard d'Estaing, qui présidait aux destinées du pays à un moment où *« on avait l'habitude de jouer un peu avec la monnaie »*.

■ **MAASTRICHT** : Valéry Giscard d'Estaing veut jeter une *« passerelle »* entre partisans et adversaires de l'Europe de Maastricht afin de *« reconstituer une large majorité nationale »*. Dans un entretien au *Parisien* du lundi 9 décembre, le député du Puy-de-Dôme explique que *« les Allemands acceptent parfaitement un dialogue de puissance à puissance. Pourquoi ne pas l'avoir avec eux ? »*.

■ **MOBILISATION** : la CGT a appelé, à partir du lundi 9 décembre et pour quinze jours, à *« construire une période d'initiatives et d'actions »*, pour l'emploi, les salaires, la réduction du temps de travail sans perte de salaire. Jugeant que *« les raisons d'agir sont impérieuses »*, la CGT a écrit aux autres confédérations pour qu'elles s'associent à cette mobilisation, mais ses propositions n'ont rencontré aucun écho.

Le RPR conserve la mairie de Cognac

CHARENTE
Cognac (premier tour)
I., 12 205 ; V., 5 994 ; A., 50,89 % ; E., 5 823.
Liste Un. d. (Francis Hardy, RPR, m.), 3 443 (59,13 %), 27 élus ; liste un. g. (Michel Gourinchas, div. g.), 1 692 (29,06 %), 4 élus ; liste div.d. (Noël Belliot, div. d.), 688 (11,82 %), 2 élus.

[Francis Hardy, maire sortant RPR, a été réélu à la tête d'une liste de la majorité RPR-UDF, au premier tour de l'élection municipale partielle de Cognac. Après une victoire sur le fil, en mars 1995, il sort conforté de ce scrutin avec près de 60 % des suffrages. M. Hardy, qui gagne deux élus (27 sur 33, contre 25 précédemment), était opposé aux mêmes adversaires qu'en 1995. Si la gauche unie (socialistes, communistes et écologistes) gagne près de trois points, le leader de la liste dissidente de droite, Noël Belliot, fait les frais d'une élection provoquée à son initiative, le Conseil d'Etat ayant invalidé les résultats de 1995. M. Belliot passe de 23 % à moins de 12 %. Sa liste n'aura plus que deux élus contre quatre. Seule ombre à la victoire du maire, la faible participation des Cognaçais : moins d'un sur deux a rempli son devoir électoral.

11 juin 1995 : I., 12 394 ; V., 6 935 ; A., 44,04 % ; E., 6 688. Liste un. d. (Francis Hardy, RPR, m.), 3 355 (50,16 %), 25 élus ; liste un. g. (Michel Gourinchas, PS), 1 788 (26,73 %), 4 élus ; liste div.d. (Noël Belliot), 1 545 (23,10 %), 4 élus.]

ESSONNE
Orsay (premier tour)
I., 10 293 ; V., 5 505 ; A., 46,52 % ; E., 5 379.
Liste UDF-RPR (Marie-Hélène Aubry, UDF-PR) 2 629 (48,88 %) ; liste Un. g. (René Hervé, PS) 2 035 (37,83 %) ; liste div. g. (Michel Thomas) 715 (13,29 %)... *BALLOTTAGE.*

[La présence d'une liste divers gauche oblige les deux favoris à un second tour de scrutin. Le total de la liste du PS et de celle menée par Michel Thomas donne un score de 51,12 % à la gauche face à Marie-Hélène Aubry, maire sortant dont l'élection a été invalidée par le Conseil d'Etat. En juin 1995, M. Thomas avait opéré une fusion avec la liste menée par le PS. Il est aujourd'hui en position de force et espère *« être pris au sérieux »*, faute de quoi il pourrait se maintenir au second tour. Cela d'autant qu'il est en désaccord avec la politique du PS concernant l'aménagement du plateau de Saclay. Mme Aubry compte sur la mobilisation des abstentionnistes pour retrouver le score de 53 % que la droite avait obtenu au premier tour des élections de 1995.

11 juin 1995 : I., 10 364 ; V., 6 601 ; A., 36,30 % ; E., 6 467. Liste UDF (Marie-Hélène Aubry, UDF-PR), 2 518 (38,93 %) ; liste un. g. (André Laurens, PS), 2 246 (34,37 %) ; liste RPR (Michel Lochot), 920 (14,22 %) ; liste div. g. (Michel Thomas), 783 (12,10 %).]

Une élection cantonale partielle

PAS-DE-CALAIS
Canton du Portel (premier tour)
I., 13 110 ; V., 6 533 ; E., 6 213 ; A., 50,17 %.
Laurent Feutry, UDF-FD, 1 973 (31,76 %) ; Yvon Ducron, PS, 1 728 (27,81 %) ; Florent Lepercq, PC, 1 271 (20,46 %) ; Erik Ducrocq, div.d., 644 (17,37 %) ; Guy Molliens, FN, 597 (9,61 %)... *BALLOTTAGE.*

[Outre l'élection municipale de Boulogne-sur-Mer se déroulait, dimanche 8 novembre, dans le Pas-de-Calais, une élection dans le canton du Portel, pour désigner le successeur de Jean Muselet, conseiller général divers droite décédé en octobre. A l'issue du premier tour, où le taux de participation était de 49,83 %, Laurent Feutry (UDF-FD), maire du Portel, arrive en tête avec 245 voix d'avance sur le socialiste Yvon Ducron. Le communiste Florent Lepercq gagne sept points par rapport aux dernières élections cantonales de 1992. Le Front national est en légère baisse.

22 mars 1992 : I., 13 153 ; V., 8 693 ; A., 33,90 % ; E., 8 293. Paul Barbarin, PS, m., 2 397 (28,89 %) ; Jean Muselet, div., m. de Boulogne-sur-Mer, 1 811 (21,83 %) ; Michel Deram, RPR, 1 302 (15,69 %) ; Florent Lepercq, PCF, 1 099 (13,24 %) ; Guy Molliens, FN, 875 (10,54 %) ; Daniel Theller, Verts, 677 (8,16 %) ; Armand Geysem, div.d., 134 (1,61 %).]

A Boulogne-sur-Mer et à La Grande-Motte les électeurs n'ont guère tenu compte des consignes

Les sympathisants du FN n'ont pas été sensibles aux candidats de droite proches d'eux

Lors des municipales, les électeurs sont souvent plus sensibles à la personnalité des candidats qu'à leurs étiquettes politiques. Ainsi, à Boulogne-sur-Mer, ils ont placé en tête au premier tour, dimanche 8 décembre, Guy Lengagne, ancien socialiste désavoué par son parti, alors que la gauche officielle avait réussi à s'allier contre lui. A La Grande-Motte, l'extrême droite a concurrencé une droite proche d'elle.

BOULOGNE-SUR-MER et MONTPELLIER
de nos correspondants

Les électeurs d'extrême droite préfèrent les candidats qui se battent sous les couleurs du Front national plutôt que ceux qui tentent de jouer sur l'ambiguïté. C'est la leçon apporté, une fois encore, par l'élection municipale partielle de La Grande-Motte (Hérault). Ceux de gauche, en revanche, se sentent moins liés par les investitures officielles des partis. C'est en tout cas ce qui apparaît à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Dans ces deux cités, on votait dimanche 8 décembre, mais pour des raisons sans rapport. Dans les deux cas les consignes des grands partis on eu peu d'effets.

Dans la cité balnéaire de la Méditerranée, une fronde contre le maire, Serge Durand, divers droite, avait amené une démission collective des conseillers municipaux qui lui reprochaient son comportement autoritaire et l'accueil sans réticences de l'université d'été du Front national, à la fin du mois d'août 1995. L'ancien maire de la commune, René Couveinhes, député RPR, qui fut le fondateur de cette station balnéaire, espérait profiter de l'occasion pour reconquérir une mairie qu'il avait abandonnée à son fils en 1993, celui-ci étant battu par par M. Durand en 1995. Il ne fait pas partie des chiraquiens fermement opposés aux électeurs de Jean-Marie Le Pen ; au cours de cette campagne, il a affirmé qu'il y avait parfois parmi ceux-ci des *« gens très bien »*.

Le Front national n'a voulu remercier ni l'un ni l'autre. Alors qu'en 1995, il n'avait pas présenté de liste, il l'a fait, cette fois, avec un certain succès (13,10 % des suffrages exprimés). Son score lui permet, en effet, s'il le souhaite, de se maintenir au second tour. M. Durand n'a pas été pénalisé pour autant, puisqu'il améliore son score du premier tour de 1995 de trois points. M. Couveinhes, en revanche, est loin de faire aussi bien que son fils. Quant à ceux qui avaient rompu avec M. Durand, leur division les a pénalisés. En dehors de la liste socialiste, qui connaît un échec cuisant, chacun des candidats du premier tour peut se maintenir au second, ce qui devrait faciliter la tâche de M. Durand, d'autant que les inimitiés locales au sein de la droite sont très vives.

Ces inimitiés sont tout aussi fortes à Boulogne-sur-Mer, mais c'est la gauche qui en est la victime. Dans ce port de la mer du Nord, au contraire, l'ancien maire, Guy Lengagne, battu en 1989, peut espérer retrouver son mandat. Cet ancien ministre de la mer des premiers gouvernements socialistes avait été marginalisé par la fédération PS du Pas-de-Calais après sa défaite devant un patron local, Jean Muselet, qui avait profité de son entregent personnel. Pour les élections de 1995, le Parti socialiste avait préféré faire confiance à son nouveau député, Dominique Dupilet. Effectivement celui-ci avait devancé M. Lengangne au premier tour. Mais le dissident s'étant maintenu au second, Jean Muselet l'avait emporté de 223 voix sur la liste officielle de la gauche.

Les conditions de cette élection avait amené le Conseil d'Etat a l'annuler. Jean Muselet étant depuis décédé, ses héritiers se sont divisés. Bernard Fiolet, proche du RPR, a vu une partie des conseillers sortants rejoindre M. Lengagne et doit faire face à une dissidence de droite. Il est d'autant plus en position délicate pour le second tour que le Front national a gagné près de quatre points depuis juin 1995. Le grand vainqueur est donc M. Lengagne qui devance la liste officielle du PS, alors même que celle-ci avait fait alliance, dès le premier tour, avec les communistes, les radicaux de gauche et les Verts, sans même recueillir la totalité des voix qui s'étaient portées sur leurs candidats en 1995.

Yves Jouannic et Jacques Monin

■ **LA GRANDE-MOTTE (premier tour)**
I., 5 714 ; V., 3.884 ; A., 34 40 % E., 3 798
Serge Durand, div.d., m. s., 1 300, (34,20 %) ; René Couveinhes, RPR, d., 741, (19,50 %) ; Henri Dunoyer, div. d., 631, (16 70 %) ; Henri Fontez, FN, 499, (13,10 %) ; Jean-Jacques Madar, div. d., 450, (11,80 %) ; Jacques Dugaret, PS, 177 (4,70 %).
[*11 juin 1995 : I. 5 660 ; 3 974 ; Abst. 2 916 % : E., 3 884.*
Philippe Couveinhes, RPR, m. s., 1 419, (36 60 %) ; Serge Durand, div. d., 1 213, (31,20 %) ; Henri Dunoyer, div.d., 972, (25 %) ; Louis Zordia, PS, 280 (7,20 %).]

■ **BOULOGNE-SUR-MER (premier tour)**
I., 28 430 ; V., 15 484 ; Abst. 45,53 % ; E., 15 012.
Guy Lengagne, div. g., 5 681 (37,84 %) ; Dominique Dupilet, PS, d., 5 019 (33,43 %) ; Bernard Fiolet, div. d. Indépendant, 2 620 (17,45 %) ; Jacques Fourny, 1 224 (8,15 %) ; Jean-Pierre Dickès, div.d., 468 (3,12 %).
[*11 juin 1995* : I., 28 871 ; V., 18 045 ; A., 37,49 % ; E., 17 648 ; liste PS (Dominique Dupilet), 4 864 (27,56 %) ; liste div. d. (Jean Muselet, m.), 4 586 (25,98 %) ; liste div. g. (Guy Lengagne), 4 071 (23,06 %) ; liste div. d. (Jean-Pierre Dickes), 1 045 (5,92 %) ; liste PC (Jean Laplace), 961 (5,44 %) ; liste FN (Jacques Fourny), 761 (4,31 %) ; liste div. d. (Annie Wabble), 710 (4,02 %) ; liste div. g. (Daniel Barras), 493 (2,79 %) ; liste Rad. (Charles Danel), 157 (0,88 %).]

Le Sénat vote 30 millions de francs d'aides supplémentaires à la presse

SANS ENTHOUSIASME, les sénateurs ont adopté, samedi 7 décembre, le budget de la communication. La majorité a voté pour, le PS et le PC se sont prononcés contre. Le gouvernement a fait adopter deux amendements augmentant de 30,65 millions de francs les crédits d'aide directe à la presse écrite. Ces derniers s'élèvent désormais à 827,47 millions de francs, contre 796,82 millions. En revanche, rien n'a été lâché sur les crédits consacrés à l'audiovisuel public qui, pour cause de rigueur budgétaire, devra réaliser, en 1997, 607 millions de francs d'économies.

Quelques heures auparavant, le sénateur centriste de l'Allier, Jean Cluzel, rapporteur des crédits de la communication pour la commission des finances, avait publiquement estimé que le budget de la communication était *« un budget à haut risque »*. Dénonçant la baisse du financement public dans les ressources de France 2 et France 3, M. Cluzel s'est abstenu, à titre individuel, lors du vote, tout en appelant ses collègues à l'adopter *« par discipline majoritaire »*.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture chargé de la communication, a insisté sur le coup de pouce donné à la presse écrite qui relève, a-t-il précisé, d'une démarche *« tout à fait distincte »* de celle entreprise par le gouvernement sur l'abattement de 30 % des journalistes. Il a, à ce titre, rappelé qu'un médiateur, Jacques Bonnet, avait été nommé pour plancher sur *« ce sujet spécifique »*. *« Un mécanisme de compensation est à l'étude »*, a-t-il souligné, en indiquant que les conclusions de M. Bonnet doivent être connues le 9 décembre.

APPEL À LA GRÈVE

Par cette rallonge de 30 millions, le gouvernement *« marque sa volonté d'apporter une aide significative à la presse écrite qui traverse une période difficile »*, selon M. Douste-Blazy. Cette augmentation des aides directes à la presse intervient au lendemain d'une rencontre entre M. Bonnet, les syndicats de journalistes et les porte-parole des patrons de presse et des employeurs de l'audiovisuel public et privé. Les syndicats de journalistes devaient organiser, lundi 9 décembre, une journée de grève.

Sur les 30 millions supplémentaires, 12 sont consacrés aux crédits d'abonnement à l'Agence France Presse. Ainsi, le montant des crédits dont diposera l'AFP en 1997 devrait rester inchangé par rapport à 1996. Dans le projet de loi de finances initiale, le gouvernement avait en effet prévu de les ramener de 578 à 566 millions de francs. Par ailleurs, 10,7 millions sont également dégagés pour le Fonds d'allégement des charges téléphoniques, 3 millions pour le Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (FAEPFE), 2,75 millions pour le Fonds d'aide à la diffusion de la presse hebdomadaire régionale, 1,2 million pour le Fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires, un million pour le Fonds d'aide aux quotidiens départementaux.

C. M.

JUSTICE Le procès de trente-quatre personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de terroristes islamistes établi en France à la fin des années 80 s'ouvre, lundi 9 décembre, à Paris. ● PARMI ELLES figurent Stéphane Aït Iddir et Radouane Hammadi, deux jeunes beurs de La Courneuve condamnés à mort en janvier 1995, pour avoir participé à la fusillade de l'Hôtel Atlas Asni de Marrakech, et détenus au Maroc, et Marzoug Hamel, lui aussi condamné à mort pour avoir tiré une rafale sur le cimetière juif de Casablanca. ● LE BILAN DE L'ATTENTAT du RER Port-Royal s'est alourdi avec le décès d'une quatrième personne, un étudiant marocain d'une trentaine d'années. ● EN ALGÉRIE, un communiqué a annoncé dimanche que Slimane Maherzi, connu sous le nom d'Abou Djamil, aurait pris la tête du GIA en remplacement d'Antar Zouabri. *(Lire aussi notre éditorial page 20.)*

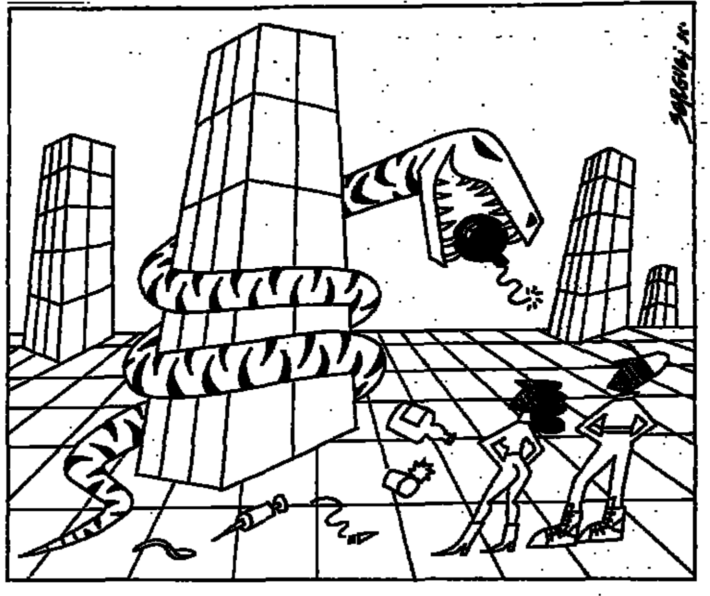
Un réseau de terroristes islamistes est jugé par le tribunal de Paris

Lors de ce procès sous haute surveillance policière après l'attentat du RER Port-Royal, vingt et une des trente-quatre personnes poursuivies seront présentes aux audiences, à partir du 9 décembre. Les autres sont soit en fuite, soit détenues à l'étranger

TRENTE-QUATRE PERSONNES, soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de terroristes islamistes établi en France à la fin des années 80 et démantelé en 1994, destiné à déstabiliser le royaume du Maroc, sont poursuivies, à partir du lundi 9 décembre, devant la 12e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Parmi elles figurent Stéphane Aït Iddir, vingt-quatre ans, Radouane Hammadi, vingt-six ans, deux beurs de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et Merzoug Hamel, trente ans, un Algérien vivant en France, qui, au terme d'une justice jugée expéditive par les observateurs, ont été tous trois condamnés à mort, en janvier 1995, par la cour d'appel de Fès pour avoir participé à la campagne d'attentats islamistes organisée en août 1994 en territoire chérifien (*Le Monde* daté 29-30 janvier 1995). Ecroués au Maroc, les trois jeunes gens ne comparaîtront pas devant les juges parisiens.

A des degrés divers, ces personnes se voient reprocher d' « *avoir participé à une association formée ou à une entente établie en vue de la préparation concrétisée par un ou plusieurs faits matériels d'un ou plusieurs crimes ou d'un ou plusieurs délits punis de dix ans d'emprisonnement* », ces infractions étant en relation avec une entreprise terroriste. Deux Marocains, principaux responsables du Mouvement de la jeunesse islamique marocaine (MJIM), sont présentés comme les commanditaires des exactions de l'été 1994 et les chefs du réseau : Abdelilah Ziyad, dit « Rachid », trente-huit ans, arrêté en Allemagne en décembre 1994 et extradé vers la France en août 1995, et Mohamed Zinedine, dit « Saïd », trente-six ans, un ancien maître auxiliaire de physique et de mécanique, toujours en fuite.

Compte tenu du nombre de personnes en fuite et de celles détenues à l'étranger ou en attente d'extradition, vingt et une des trente-quatre personnes poursuivies, dont quatorze ont été écrouées en France, devaient finalement comparaître, lundi, devant le tribunal parisien.



TROIS COMMANDOS

Commencée au lendemain de l'attentat meurtrier commis le 24 août 1994 à l'Hôtel Atlas Asni de Marrakech, au cours duquel deux touristes espagnols furent tués, l'enquête des juges d'instruction Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard avait rapidement mis au jour l'existence d'une « *structure terroriste* » mise en place en France par Abdelilah Ziyad et Mohamed Zinedine, afin de mener des actions violentes au Maroc, dans le cadre d'un projet intégriste islamiste. Outre la fusillade de Marrakech, avait-on ainsi appris, trois autres commandos de trois hommes chacun avaient été préparés pour agir, également le 24 août, afin d'accroître l'impact de l'entreprise terroriste. A Fès, une équipe devait ouvrir le feu sur des policiers. A Tanger, un commando était chargé de mitrailler un club de baigneurs naturistes. A Casablanca, une dernière équipe devait tuer des juifs, éventuellement dans la synagogue.

Au bout du compte, seul le commando de Fès était passé à l'action, les deux autres équipes ayant finalement renoncé à agir. L'une d'elles réussissait même à regagner la France. Après avoir détourné un taxi, les membres du commando de Fès avaient, eux, tiré sur des policiers, mais avaient été arrêtés. Jugés en même temps que les auteurs de l'attentat de Marrakech en janvier 1995, les trois hommes – le Français Kamel Benachka, vingt-six ans, et les Marocains Abderrahman Boujedli, vingt-quatre ans, et Abdeslam Garoise, vingt-cinq ans – avaient été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Ils sont actuellement détenus au Maroc.

Cependant, l'enquête des juges Bruguière et Ricard démêlait l'écheveau du réseau, ce que n'avait pas tenté de faire la justice marocaine lors du procès convoqué moins de quatre mois après l'attentat de Marrakech. L'instruction française établissait ainsi comment les deux principaux responsables présumés du réseau, profitant de leur connaissance du Coran et de leur charisme, avaient constitué plusieurs groupes opérationnels autour de jeunes de banlieue d'origine maghrébine à Paris, La Courneuve et Orléans. Les affidés – jeunes sans emploi, délinquants, et même un malade du sida – expliquaient, pour leur part, aux enquêteurs comment ils avaient été endoctrinés par ces deux « émirs », dont les propos religieux étaient inexorablement noyés dans les discours politiques, et comment ils avaient été conduits sur la voie du djihad, la guerre sainte, en vue de la création au Maroc d'une organisation calquée sur le modèle du Front islamique du salut (FIS) algérien.

Ils indiquaient par ailleurs que leur préparation à la lutte armée avait été peaufinée lors d'entraînements paramilitaires effectués pour certains dans des camps en Afghanistan et au Pakistan, pour d'autres dans le maquis rebelle algérien, pour d'autres encore en France, dans l'Ardèche ou le Vaucluse. Ces stages, où les exercices physiques côtoyaient le maniement d'armes et d'explosifs, avaient valeur d'épreuves de sélection pour les « émirs », qui y testaient la motivation de leurs recrues. Sur ces bases avaient été constitués les quatres commandos terroristes destinés à agir à Casablanca, Tanger, Fès et Marrakech. En prenant bien soin de compartimenter les recrutements.

TRAFIC D'ARMES

S'attachant aux modes de financement du réseau, les enquêteurs ont recensé une demi-douzaine de vols à main armée commis entre 1992 et 1994 chez des commerçants de la région parisienne, mêlant parfois intentions crapuleuses et soutien à la cause. Une filière de trafic d'armes fut également révélée, « *très performante* », selon l'accusation, avec relais à Carpentras et Avignon, destinée à la fois à mettre à la disposition des hommes de main l'armement nécessaire à l'action terroriste envisagée dans le royaume chérifien et à fournir des islamistes algériens amis. Parmi eux, Djamel Lounici, trente-quatre ans, détenu en Italie et en attente d'extradition vers la France, est considéré comme le représentant du FIS en Europe, chargé de l'approvisionnement en armes et munitions des maquis algériens.

Entendu sur le fond du dossier en février dernier, après une grève de la faim de six mois, Abdelilah Ziyad fournissait, selon l'accusation, des explications sur les faits « *des plus évasives et même quasi fantaisistes, en totale contradiction avec l'ensemble de celles des mis en examen et des témoins* ». Il ne niait pas qu'avec Mohamed Zinedine il souhaitait reconstituer un groupe du MJIM en France, ni que, dans ce contexte, il avait été fait référence au djihad, « *l'injustice et la dictature régnant dans la plupart des pays musulmans, ainsi au Maroc* ». Mais il contestait avoir procédé à un quelconque recrutement, préférant évoquer « *un effet d'entraînement de son enseignement pouvant avoir été répandu par des disciples* ». Il contestait toute implication dans la préparation des attentats meurtriers réalisés sur le territoire marocain. Quant aux stages dans le sud de la France, il assurait qu'ils n'avaient pour but que de sortir les jeunes de son mouvement de leur environnement, ou de les purifier.

Jean-Michel Dumay

Une quatrième personne est décédée des séquelles de l'explosion dans le RER

ALORS qu'aucune avancée décisive n'est intervenue dans l'enquête sur l'attentat du 3 décembre contre une rame du RER à la station Port-Royal, le procès d'un réseau islamiste ayant recruté des jeunes beurs dans les banlieues françaises mobilise, lundi 9 décembre au palais de justice de Paris, un dispositif de sécurité renforcé : deux gendarmes pour chacun des prévenus, mesures strictes de contrôle des identités, fouilles des personnes à l'entrée. Deux mille militaires, gendarmes, policiers et CRS sont par ailleurs mobilisés dans la capitale pour le plan « *Vigipirate* ».

Dimanche soir 8 décembre, un étudiant marocain grièvement blessé lors de l'explosion de Port-Royal, Younes Nait Slimane, âgé de vingt-huit ans, est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital Bichat, où il avait été placé en réanimation. Résidant en France depuis la fin des années 80, le jeune homme était inscrit en troisième cycle universitaire à Paris et il devait présenter sa thèse de doctorat en mathématiques appliquées à la physique en 1997.

Lundi matin 9 décembre, le bilan de l'attentat était de quatre morts, tandis qu'une trentaine de blessés restaient hospitalisés, dont trois dans un état grave. La famille de Younes Nait Slimane a déclaré, dans un communiqué rédigé après le décès du jeune homme, que « *les auteurs de l'attentat, de quelque origine qu'ils soient et quelles que soient leurs motivations, en visant le peuple français, visent aussi la communauté immigrée* (...). *Ses victimes sont le témoignage que tout amalgame entre les terroristes et la communauté immigrée de France, particulièrement maghrébine, serait une nouvelle atteinte à leur mémoire* ».

Interrogé sur le terrorisme, dimanche soir lors de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, Charles Pasqua a considéré qu'il n'est « *pas certain que le pire soit derrière nous* ». L'ancien ministre de l'intérieur a justifié son propos en soulignant l'« *évolution de la situation en Algérie* » et l'« *existence* » en France d'une « *importante communauté musulmane* » comprenant, selon ses chiffres, « *5 millions de musulmans, un million de pratiquants, 50 000 intégristes et probablement 2 000 radicaux* ». Les évaluations les plus courantes font état de trois ou quatre millions de personnes d'origine musulmane en France, dont 27 % se disent pratiquantes, selon un sondage IFOP-*Le Monde* d'octobre 1994. Selon les estimations de la police française, quelque 50 000 musulmans participeraient aux activités d'associations musulmanes regroupant des fondamentalistes religieux. La même source évalue à environ 2 000 le nombre d'islamistes qui, fréquentant les mosquées et les lieux de prière d'où sont émis les prêches les plus favorables au soutien de la lutte armée en Algérie, seraient préparés à envisager un passage à l'action violente.

Dans le cours de l'enquête sur l'attentat, la police française a diffusé à ses homologues de l'espace Schengen, en fin de semaine dernière, une note de signalement comportant treize noms d'islamistes. Pour la plupart de nationalité algérienne, ces islamistes sont présentés comme d'éventuels hommes de main, sans qu'aucun lien soit établi entre eux et l'explosion de Port-Royal.

Changement à la tête du GIA ?

Ancien combattant en Afghanistan et en Bosnie, âgé de vingt-huit ans, Slimane Maherzi, connu sous le nom d'Abou Djamil, serait le nouveau chef du Groupe islamique armé (GIA), le plus violent des mouvements intégristes algériens, selon un communiqué du GIA publié dimanche 8 décembre. Slimane Maherzi aurait remplacé Antar Zouabri, dont on ignore le sort. Ce dernier était arrivé à la tête du GIA en juillet 1996, après l'exécution de Djamel Zitouni.

Publié à Benachour, un petit village situé à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger, où 29 personnes ont eu la gorge tranchée au cours du dernier week-end, le communiqué précise que Slimane Maherzi a été choisi pour purger *« les opportunistes et autres rebelles »* au sein du mouvement. Fort d'une centaine de cellules implantées pour l'essentiel dans la région d'Alger, le GIA se serait rapproché récemment de l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du Front islamique du salut (FIS). – *(AP.)*

Trois anciens de l'OAS comparaissent devant la cour d'assises de l'Hérault pour le meurtre de Jacques Roseau

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le procès de Gérald Huntz, Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro, tous trois accusés de l'assassinat de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, abattu le 5 mars 1993 à Montpellier, s'est ouvert, lundi 9 décembre, devant la cour d'assises de l'Hérault. L'audience se poursuivra pendant une quinzaine de jours. Après trois ans d'instruction, ce crime se présente comme l'une des dernières séquelles de la guerre d'Algérie. De l'aveu même des trois accusés, c'est le refus de tout esprit de tolérance qui serait la cause du drame survenu plus de trente ans après l'indépendance de l'Algérie.



PROCÈS

« *L'amour l'emporte toujours sur la haine* (...). *Les Musulmans et les Français d'Algérie ont encore bien des choses en commun. Cet amour est un trait d'union irremplaçable pour faciliter entre les deux pays le rapprochement que commande leur complémentarité géographique, économique et surtout humaine.* » Cette phrase de Jacques Roseau, extraite d'un article publié dans nos colonnes le 27 novembre 1980, possède aujourd'hui un sens particulier : elle illustre ce que fut son idéal et résume les raisons de sa mort. Porte-parole du Recours-France, Jacques Roseau entendait défendre les intérêts des pieds-noirs sans renoncer à son attachement pour une Algérie qu'il n'a jamais cessé d'aimer.

Cet idéal aurait suffi à le faire détester par ceux que la douleur de la spoliation avait conduits à se rapprocher de l'extrême droite. Mais il était aussi l'ami d'un gaulliste, Jacques Chirac, alors que d'autres ne lui pardonnaient pas d'avoir apporté son soutien à l'élection de Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier. Certains lui pardonnaient encore moins d'avoir, selon une rumeur controversée, serré la main de Yacef Saadi, ancien chef du FLN, à l'issue d'une émission diffusée par France 2 après la projection de la série « Les années algériennes ».

La polémique à son sujet était vive, et l'extrême droite était allée jusqu'à le qualifier de « *rat pas trié* ». Jean-Marie Le Pen n'avait pas de mots assez forts pour fustiger l'attitude de Jacques Roseau. Mais les mots, même les plus durs, ne suffisaient pas à ceux qui, déjà, au temps de l'OAS, avaient choisi de se passer d'arguments, leur préférant l'élimination. Le 5 mars 1993, devant la Maison des rapatriés de Montpellier, Jacques Roseau, cinquante-quatre ans, était abattu de trois balles de 11,43 dans la tête, à l'instant où il quittait une réunion à bord d'une Peugeot 309. A ses côtés, Nicole Mariello, son attachée de presse, était légèrement blessée à la nuque.

Menacé de mort à plusieurs reprises, le porte-parole du Recours avait déjà essuyé quelques tentatives d'intimidation. Le 7 novembre 1992, il avait été roué de coups, à Nice, à la sortie d'une conférence tenue au Centre méditerranéen. « *Il y a trop de monde qui veut lui mettre une balle dans la tête* », avait dit Eugène Ibagnès, président de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (Usdifra), en prévenant le président du Recours, Guy Forzy. C'est d'ailleurs vers l'Usdifra que l'enquête se dirigera au lendemain de l'assassinat, car, même si M. Ibagnès se défend de présider une association proche de l'extrême droite, il use volontiers d'un langage brutal où l'évocation de la défense des rapatriés « *le fusil à la main* » revient comme un leitmotiv.

Sur la base de témoignages, la police place sur écoutes téléphoniques Gérald Huntz et Jean-Claude Lozano, respectivement délégués régionaux de l'Usdifra pour l'Hérault et les Pyrénées. Les conversations mettent les enquêteurs sur la piste de Marcel Navarro, également adhérent de l'union, et, le 6 avril, les trois hommes, anciens de l'OAS, sont arrêtés.

AVEUX ET RÉTRACTATIONS

Gérald Huntz passe le premier aux aveux, en affirmant qu'il a pris seul la décision de tuer Jacques Roseau, un « *pro-arabe* » et « *pro-FLN* », de trois balles « *comme les lettres OAS* ». Il ajoute : « *L'OAS continue à vivre pour faire un barrage efficace à l'intégrisme qui menace la France et ses enfants. Vive la France et l'OAS.* » Ses deux amis confirment sa version pour l'essentiel, mais, devant les juges, les trois hommes se rétractent pour donner ensuite des explications ne permettant plus de savoir qui a tiré sur le porte-parole du Recours. Seule certitude, ils ont tous trois participé au crime et ils détestaient Jacques Roseau. L'une des tâches de la cour d'assises sera donc de tenter d'établir qui est l'auteur des coups de feu et s'il s'agit bien, comme le soutient l'accusation, d'un homicide volontaire avec préméditation. Gérald Huntz a affirmé que l'intention de tuer Jacques Roseau ne lui serait venue qu'à l'instant où il s'est trouvé face à lui.

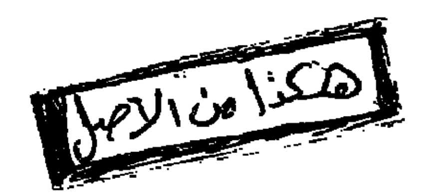
Au-delà du débat judiciaire proprement dit, c'est la guerre d'Algérie et ses cicatrices mal refermées qui pèseront sur le procès. « *Li Feth Met !* », aimait à dire Jacques Roseau, en rappelant ce proverbe arabe qui signifie « Ce qui est passé est mort ». C'était sa façon de « *tourner la page* », selon une formule aussi utilisée par l'ancien président algérien Houari Boumediène. Pourtant, un passé douloureux va resurgir : celui des pieds-noirs, incontestablement trompés, et celui de l'OAS, perdue dans une éternelle revanche.

Maurice Peyrot

Une représentativité éclatée

Le Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer (Recours) a été créé en 1976 par Jacques Roseau avec Guy Forzy, ancien insurgé des barricades d'Alger en 1960, Claude Laguière et Pierre Coignard. En 1990, il prend le nom de Recours-France. Face à cette association modérée, l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (Usdifra), créée en 1965 par Roger Piegts, séduit une partie de l'extrémisme pied-noir. Elle est affiliée au Conseil national supérieur des rapatriés (CNSR), créé en 1991, qui regroupe une quarantaine d'associations.

Courtisées par les partis politiques, les associations se disputent la représentativité des pieds-noirs avec des méthodes diverses. Si Jacques Roseau prônait l'ouverture et le dialogue, un mystérieux comité Justice pieds-noirs a commis, dans les années 1974-1975, plusieurs attentats à l'explosif contre des bâtiments publics dans le Var.


هكذا من الأصل

L'APM déconseille l'adoption de mesures restreignant le secret de l'instruction

Le garde des sceaux confirme son intention de réformer le droit des sociétés

S'exprimant, samedi 7 décembre, devant l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), le garde des sceaux a confirmé qu'il prépare un projet de loi réformant le droit des sociétés. Revenant sur l'affaire NTM, il a rappelé qu'il *« soutient la police nationale »* et a regretté sa *« présentation médiatique »*. L'APM a fait part de ses inquiétudes concernant le rapport rédigé par Marie-Laure Rassat.

LA LUNE DE MIEL entre l'Association professionnelle des magistrats (APM) et Jacques Toubon résiste bien au temps, même si celle-ci a tenu à exprimer certaines réticences au garde des sceaux, invité de son assemblée générale, samedi 7 décembre au tribunal de Paris. Certes, l'APM, classée à droite, se félicite des nouveaux textes législatifs à tendance répressive, instaurant des unités à encadrement renforcé pour les mineurs délinquants ou renforçant les moyens de lutte contre le terrorisme.

L'association s'insurge toutefois contre la récente décision du garde des sceaux de faire appel de la condamnation à trois mois ferme du groupe NTM par un juge toulonnais. *« N'avez-vous pas craint ainsi* (...) *de stigmatiser davantage dans l'opinion publique la magistrature toulonnaise, déjà prise injustement pour cible par la presse, tout en blessant le corps d'une police nationale particulièrement exposée ? »* lui a demandé Georges Fenech, président de l'association.

« NE PAS CÉDER À LA TENTATION »

En outre, l'APM s'interroge sur les véritables intentions du garde des sceaux concernant une réforme de la procédure pénale. A l'instar du Syndicat de la magistrature (gauche) et de l'Union syndicale des magistrats (modérée), le rapport rédigé par l'universitaire Marie-Laure Rassat inquiète l'APM. L'association n'est en effet pas persuadée que les mesures préconisées, restreignant le secret de l'instruction, *« puissent servir la vérité et la présomption d'innocence et encore moins la confiance de nos concitoyens envers la justice »*. En filigrane, l'APM constate l'embarras des élus face aux affaires et demande au garde des sceaux de *« ne pas céder à la tentation de* [ses] *prédécesseurs socialistes qui ont cru à leurs dépens* (...) *qu'en rognant les ailes du juge d'instruction ils s'éviteraient quelques perquisitions embarrassantes »*.

Jacques Toubon s'est employé à rassurer l'association, qui représente 13 % des magistrats aux élections professionnelles et dont certains membres appartiennent à son cabinet. Le garde des sceaux a ainsi minimisé la portée de l'appel qu'il a interjeté dans l'affaire NTM, déplorant la *« présentation médiatique »* qui en a été faite et précisant qu'il s'agit d'*« un appel incident »*, permettant éventuellement l'aggravation de la peine prononcée en première instance. *« Je soutiens la police nationale, et je rends hommage à l'action qu'elle accomplit dans des conditions souvent difficiles »*, a-t-il cru bon de devoir ajouter. Le 16 novembre, le même Jacques Toubon s'était déclaré *« frappé par la sévérité de la sentence »* frappant les deux chanteurs de NTM.

Par ailleurs, le garde des sceaux a rappelé son attachement à une réforme du droit des sociétés, *« dont la conception est largement répressive »*. *« Je prépare actuellement*, a ajouté Jacques Toubon, *un projet de loi qui devrait rendre* (...) *au droit pénal sa véritable vocation de sanction des comportements frauduleux les plus graves et prévoir, chaque fois qu'il est possible, des mécanismes de substitution pour assurer le respect des prescriptions légales les plus formelles. »*

PROPOS CONCILIANTS

La réforme de la procédure pénale devrait faire l'objet d'une *« consultation générale ouverte »*, avant fin 1997. Précisant que *« la place du juge d'instruction ne saurait être remise en question »*, Jacques Toubon a réitéré sa volonté de protéger la présomption d'innocence. Ainsi, pour éviter que *« la mise en examen soit analysée comme une vraie condamnation »*, il souhaite une revalorisation de la phase de jugement afin que *« l'opinion publique soit plus intéressée, dans les affaires particulièrement médiatisées, par le débat contradictoire et public que par la phase de l'instruction préparatoire »*.

Ces propos conciliants ont fini d'emporter l'adhésion des membres de l'APM, d'autant qu'ils s'accompagnaient de propositions de réforme du statut de la magistrature. Jacques Toubon a ainsi renouvelé son souhait d'une condition d'ancienneté pour exercer les fonctions de juge unique et annoncé sa volonté que les chefs de juridiction ne puissent exercer le même poste plus de sept ans. Ce projet enthousiasme l'APM, qui l'a ni plus ni moins qualifié d'*« avancée formidable »*.

Cécile Prieur

M. Toubon réfléchit à une nouvelle loi antiterroriste

Le garde des sceaux a annoncé qu'il envisageait de préparer un nouveau texte législatif pour lutter contre le terrorisme, en association avec les ministres de l'intérieur et de la défense. Rappelant que le renforcement de la lutte contre le terrorisme a déjà fait l'objet d'une loi le 21 juillet dernier, M. Toubon a indiqué qu'après l'attentat du RER, mardi 3 décembre, il *« est décidé à remettre l'ouvrage sur le métier pour que magistrats et policiers disposent de tous les moyens nécessaires dans le cadre de l'Etat de droit »*.

M. Toubon a fait part de ses intentions en réponse à une déclaration de Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats, qui déplorait *« que le Conseil constitutionnel, à la satisfaction de certains lobbies associatifs et politiques, ait cru devoir censurer les dispositions de la loi de juillet en prohibant les perquisitions nocturnes alors même qu'elles sont possibles en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants ou le travail clandestin »*.

Promesses de dons records lors du dixième Téléthon

A L'ISSUE de trente-deux heures d'émission en direct, le Téléthon, manifestation télévisée destinée à recueillir des dons pour la recherche scientifique sur les maladies génétiques, a battu des records, vendredi 7 et samedi 8 décembre, en atteignant 388 285 047 francs de promesses de dons. Ce total dépasse de 11 millions de francs le montant atteint en 1995 et représente un succès pour les organisateurs, l'Association française contre les myopathies (AFM). Le public ne s'est pas détourné de l'opération, malgré l'échec du dernier Sidaction et le scandale des détournements de fonds à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC).

D'après Bernard Barataud, président de l'AFM, 85 % des sommes recueillies sont affectées à des *« missions sociales »* (recherche fondamentale, recherche appliquée, Institut de myologie, établissements de soins), 7 % au fonctionnement de l'AFM et 8 % à l'organisation du Téléthon. *« Nous avons franchi un espace allant du néant à la fabrication d'un médicament. Nous sommes à la moitié du gué »*, a-t-il indiqué à la fin de l'opération, qui a mobilisé quelque 4 millions de personnes.

M. Charasse ne répondra pas à la convocation du juge Vichnievsky

L'ANCIEN MINISTRE du budget Michel Charasse (1988-1992) a annoncé son intention de ne pas répondre à la convocation du juge parisien Laurence Vichnievsky, lundi 9 et mardi 10 décembre, qui instruit une affaire du financement occulte du Parti communiste français par la Compagnie générale des Eaux (CGE) (*Le Monde* daté 8 et 9 décembre). Le juge, qui a également convoqué Henri Emmanuelli et Nicolas Sarkozy, respectivement ministres du budget de 1983-1986 et de 1993 à 1995, souhaite entendre les trois hommes à propos de l'attitude de l'administration fiscale qui, jusqu'en 1990, n'a pas fait exécuter les redressement fiscaux notifiés à la CGE.

Dans une lettre rédigée par son avocat, Me Gilles-Jean Portejoie, M. Charasse justifie son refus par le *« principe de la séparation des pouvoirs »*, en vertu duquel *« les membres du gouvernement ne sont responsables de leurs actes non pénalement qualifiés que devant le Parlement »*. Le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme a demandé au bureau du Sénat de se réunir *« au plus tôt »* à ce propos. M. Charasse a affirmé avoir *« pris contact »* avec le juge d'instruction pour lui indiquer qu'il *« n'avait jamais traité à l'époque où il était ministre du budget aucun dossier relatif aux prétendues relations entre la CGE et le Gifco »*. Selon *Le Journal du dimanche*, l'avocat d'Henri Emmanuelli, Me Patrick Maisonneuve, devait signifier au juge, lundi 9 décembre, que son client ne se rendrait pas à la convocation.

DÉPÊCHE

■ **AFFAIRES : l'afficheur Jean-Claude Decaux a été mis en examen**, vendredi 6 décembre, pour *« recel d'octroi d'avantage injustifié »* par le juge d'instruction Joël Mocaer. Le magistrat enquête sur un contrat de 3 millions de francs annuels sur douze ans, conclu en 1992 entre le conseil régional d'Aquitaine et la société Decaux. Ce contrat porte sur l'équipement en « pendules communicantes » des 160 lycées de la région. Le 28 novembre dernier, Jacques Valade, président (RPR) du conseil régional avait été mis en examen dans la même affaire.

Sans-papiers et obligé de rester sur le territoire

RANNY PIKA a vingt-neuf ans. Il est surinamien et sans-papiers. Comme des milliers d'autres étrangers en situation irrégulière, il réclame, en vain, un geste du ministère de l'intérieur, soutenu par la Cimade, une association dont ce type de dossier fait l'ordinaire du quotidien. Avec toutefois, une particularité : c'est Ranny qui souhaite être reconduit à la frontière, et l'administration française qui le lui refuse. Dans un français approximatif, il répète : *« Je n'ai pas demandé à venir ici. »* Certes, là-bas, en Guyane, ce petit homme aux joues rondes a fait ce qu'il appelle *« une grosse bêtise »*, assommant son patron avec un gourdin pour lui dérober la somme de 50 000 francs. Incarcéré le 26 novembre 1993, il est condamné trois mois plus tard pour vol avec violence, par le tribunal de Cayenne, à cinq ans de prison et trois ans d'interdiction du territoire. Aujourd'hui, la Cimade n'hésite pourtant pas à parler de *« déportation »*, reprenant le terme en vigueur du temps du bagne d'outre-mer.

Le 25 octobre 1994, Ranny Pika est transféré au centre pénitentiaire d'Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle). *« La prison de Cayenne était pleine »*, explique-t-il. Fini les visites de sa femme, surinamienne comme lui mais en situation régulière. Sa mère et sa fille de quatre ans, installées à Saint-Laurent-du-Maroni, ne peuvent pas davantage faire le voyage. Il reste les lettres, et l'espoir du retour, une fois sa peine achevée.

Cette libération intervient le 25 novembre 1996. Ranny Pika, qui a fait part de son désir de regagner le Surinam, interroge la direction de la prison : *« Il m'ont dit d'aller voir la préfecture de police de Paris. »* En vérité, le préfet de Meurthe-et-Moselle a déjà demandé un laissez-passer au consul du Surinam, mais il s'est heurté au refus des autorités de l'ancienne Guyane hollandaise de reconnaître leur ressortissant. Les policiers parisiens n'auront guère plus de chance. En découvrant ce clandestin qui demande à *« rentrer chez lui »*, ils croient pourtant tenir un dossier facile. Ranny Pika est conduit au centre de rétention de Vincennes, *« en vue de son éloignement »*. Mais, au bout de sept jours, il est libéré.

Habituée à solliciter le maintien sur le territoire d'irréguliers *« insérés en France »*, la Cimade frappe à toutes les portes pour réclamer sa reconduite. Sans succès. *« Qu'ils me ramènent en Guyane, je me débrouillerai »*, explique le Surinamien. Là encore, l'administration s'excuse : le ministère de la justice aurait peut-être pu deux mois avant, *« mais aujourd'hui il est libre »*. Le ministère de l'intérieur aurait bien voulu, *« mais on ne peut pas reconduire vers la France »*. Alors Ranny Pika attend. Avec une bonne dose de désespoir sur les épaules. *« Je ne veux pas voler, je veux retourner avec ma femme et ma fille »*, supplie-t-il. Le 20 décembre, il est reconvoqué à la préfecture. D'ici là, les Surinamiens auront peut-être changé de position. *« Sinon, il finira par se faire contrôler et sera condamné pour refus de se soumettre à une interdiction du territoire »*, explique-t-on à la Cimade. Quatre mois de prison ferme, si le tarif habituel est respecté. Avec un peu de chance, il sera incarcéré à la maison d'arrêt de Cayenne.

Nathaniel Herzberg

Le Conseil économique et social examine le projet de loi contre l'exclusion

AVEC plus d'un mois de retard sur le calendrier prévu, le Conseil économique et social (CES) doit examiner en séance plénière, mardi 10 et mercredi 11 décembre, l'avis rédigé par sa section des affaires sociales sur l'avant-projet de loi contre l'exclusion. Fallait-il se montrer très critique, au risque de donner un prétexte au gouvernement ou aux parlementaires d'enterrer l'avant-projet ? Fallait-il, au contraire, pointer ses avancées, quitte à passer sous silence ses nombreuses lacunes ? L'avis rapporté par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente de l'association ATD Quart-Monde, tente de tenir un équilibre inconfortable entre ces deux attitudes. Les encouragements sont aussitôt relativisés par des griefs, souvent exprimés sans détour.

Le CES se déclare d'emblée *« particulièrement sensible à la volonté de promouvoir et permettre l'accès de tous aux droits de tous »* contenue dans l'avant-projet de loi. Mais, s'il y *« retrouve nombre de ses recommandations* (...), *il en perçoit aussi les insuffisances et relève un certain nombre de lacunes susceptibles de compromettre l'effectivité de l'accès à certains droits »*. Au premier rang de ces défauts figure la question des moyens de la future loi. *« Les mesures financières*, estime le projet d'avis du CES, *mises en regard des objectifs poursuivis, outre qu'elles comportent pour certains un risque d'aggravation des précarités, sont largement en deçà de l'impératif national affiché. »* Pour y remédier en partie, il reprend à son compte une proposition qui figurait parmi celles de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, et n'avait pas été retenue. Les 2 milliards de francs annuels du « 1 % EDF-GDF » qui, jusqu'en juin 1996, servaient à indemniser les anciens actionnaires des sociétés nationalisées en 1946, seraient affectés à la lutte contre l'exclusion.

Le CES s'attarde particulièrement sur les faiblesses contenues dans plusieurs grands chapitres du texte. Dans celui de l'accès à l'emploi, *« les mesures proposées apparaissent en retrait, d'autant qu'elles sont financièrement gagées sur une réforme de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui interroge »*. Cette réforme irait, selon le CES, *« à l'encontre des buts d'insertion recherchés »*. L'avis laisse également paraître sa perplexité sur les futurs contrats d'initiative locale (CIL). La formation ou l'accompagnement social leur font pour l'instant défaut. Leur coût résiduel *« risque d'être rédhibitoire pour la majorité des organismes employeurs »*.

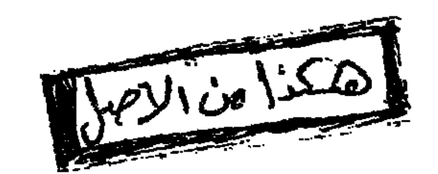
« ENGAGEMENT INSUFFISANT »

Au chapitre logement, la section des affaires sociales regrette que *« l'engagement du gouvernement* (...) *reste globalement insuffisant en matière de construction de logements sociaux »*. Elle pointe surtout la timidité de l'avant-projet dans la prévention des expulsions. Dans le domaine de l'accès aux soins, le texte déplore notamment que la médecine scolaire soit absente de l'avant-projet. D'une manière générale, le CES se montre d'ailleurs surpris de l'effacement de l'éducation nationale – ainsi que de la culture – dans la loi. L'assemblée aimerait voir pris des engagements pour un renforcement des moyens en faveur de la *« prévention de l'exclusion scolaire »* et des garanties d'accès des enfants et des adolescents aux restaurants scolaires.

Le ministère de l'éducation nationale ne semble toutefois pas décidé à cesser de faire la sourde oreille à ces appels. Celui de la culture, en revanche, s'est décidé récemment à consentir un effort pour que des mesures dans son domaine de compétence entrent dans l'avant-projet de loi. Ce texte, comme le répètent ses copilotes Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, est encore loin d'être figé. Il semble d'ores et déjà probable que plusieurs articles seront profondément remaniés. Les sans domicile fixe, par exemple, ne devraient pas être obligés de voter sur leur lieu de naissance, comme l'imposait la première mouture du texte, contre toute logique. Le CES devrait également obtenir satisfaction sur son exigence de formation des personnes en CIL ou des jeunes en itinéraire d'insertion. Une fois amendé, le projet de loi pourrait passer en conseil des ministres vers la mi-février, puis au Parlement, vers la mi-mars 1997.

Jérôme Fenoglio





DÉVELOPPEMENT Vingt à trente mille personnes ont visité, du vendredi 6 au dimanche 8 décembre, la quatorzième foire de la châtaigne, à Bocognano (Corse-du-Sud), dans la montagne, à une quarantaine de kilomètres d'Ajaccio. ● CETTE FOIRE est devenue le plus important rendez-vous annuel pour les artisans et les agriculteurs de l'île. Elle a accueilli 2 000 visiteurs la première année, 30 000 en 1995, soit plus de 10 % de la population, avec un chiffre d'affaires de 3,5 millions de francs en deux jours pour les exposants. ● LES ORGANISATEURS veulent faire de leur manifestation la vitrine d'un développement de la Corse fondé sur ses ressources propres, dont la renaissance de la châtaigneraie pourrait être un symbole. ● LES MARINS-PÊCHEURS corses bloquaient toujours, lundi 9 décembre au matin, les accès aux ports de l'île.

La Corse à la recherche d'une forme d'économie « identitaire »

La Foire de la châtaigne de Bocognano, près d'Ajaccio, s'est tenue à la fin de la semaine dernière. Son succès croissant encourage ceux qui veulent promouvoir une renaissance de l'île fondée sur la valorisation de ses ressources propres et respectueuse de l'environnement

BOCOGNANO (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

Guirlandes de figatelli suspendues en haut des stands ; clémentines perdues dans les empilements de fromage, de beignets avec ou sans brocchiu ; sans oublier les vins et, bien sûr, les innombrables sacs de farine de châtaigne : à moins de trois semaines de Noël, les insulaires sont venus en masse à Bocognano faire leurs emplettes. Cette année, pour la première fois, le préfet de région, Claude Erignac, le président du conseil exécutif de l'Assemblée de Corse, Jean Baggioni (RPR), et le président du conseil général de Corse-du-Sud, José Rossi (UDF-PR), sont montés à la foire, devenue « incontournable », même pour *l'establishment*. Plusieurs exposants soupirent : *« Heureusement qu'il y a la foire, sinon ce serait la catastrophe... »* Certains artisans réalisent ici 50 % de leur chiffre d'affaires annuel.

Cette joyeuse cohue, d'où jaillissent parfois des bribes de chants polyphoniques, ces gendarmes débonnaires veillant à la sécurité montrent un autre visage de la Corse. Mais ici, la politique – qu'elle soit violence, clientélisme, ou démocratie – n'est jamais très loin. Tel artisan est aussi un ancien dirigeant nationaliste, enfermé dans le silence depuis qu'a commencé la dérive meurtrière de sa mouvance. Le soir, lors d'un de ces interminables repas où les insulaires ne se lassent pas de refaire leur monde, tandis qu'un conseiller général aux allures de patriarche préside la tablée voisine, il finit par exploser : *« Ce dont nous avons besoin, c'est d'un exorcisme. Mais on ne peut pas nous demander de nous auto-exorciser ! »*

Tout le monde sait que les principaux organisateurs, en particulier Achille Martinetti, président du foyer rural de Bocognano, et Jean-Paul Coggia, sont de sensibilité nationaliste. Leur succès tient au fait qu'ils ont fait de la foire un événement où peuvent se retrouver agriculteurs et artisans, engagés ou non, toutes tendances politiques confondues. *« Pendant ces deux jours, on oublie tout »*, lance Jérôme Pierlovisi, ancien enseignant aujourd'hui producteur de farine de châtaigne et de charcuterie, l'un de ces nationalistes déchirés, retirés de la politique pour ne plus vivre leur engagement qu'à travers une volonté de résider et de travailler dans la Corse de l'intérieur. Cette volonté se heurte – c'est le cas pour tous – à deux difficultés lancinantes : la démographie, le coût des transports.

Agnès Simonpietri, ancienne militante de *I verdi corsi* (écologistes, rattachés à la mouvance nationaliste), travaille la laine de brebis corse. Une laine qui n'a aucune valeur industrielle : il faudrait la *« trier brin à brin »*. Elle opère donc à partir du gris originel des toisons, pour fabriquer pulls et grosses chaussettes. La SARL a quinze ans d'existence, fait vivre deux personnes et demi au SMIC, travaille environ 3 tonnes de laine par an. Impossible de rentabiliser son propre équipement de filature : *« Que vous travailliez 200 ou 3 tonnes, c'est le même prix ! »* La laine récoltée chez les bergers corses est filée en Sardaigne. Coût, y compris le transport : 80 à 90 francs le kilo, contre 170 – transport en sus – avec le continent français.

DÉBOUCHÉS LOCAUX RESTREINTS

Quant aux débouchés, *« notre marché est très peu là »*, dit Agnès Simponpietri. Pour prospecter davantage à l'extérieur, il faudrait plus d'argent, comme pour lancer un projet touristique centré sur le mouton. Et les partenaires potentiels sont rares. *« Là, on voit ce que c'est, la désertification : les gens motivés, dynamiques, en général, ils ont déjà monté leur truc à eux. »*

Cyrille, lui, est un jeune potier. Il importe sa terre, pour 3 000 francs la tonne, dont... 2 500 francs de transport. Une tentative a bien été faite sur place, explique-t-il. Il aurait fallu que la production locale revienne à 3 francs le kg. Avec la quantité nécessaire pour *« les vingt potiers de l'île »*, ce prix n'a jamais été atteint et les machines inutilisées rouillent dans un coin. Pour exporter, Cyrille a renoncé aux bateaux de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM). L'aller et retour avec un fourgon de 7 mètres coûte 5 400 francs. Si Cyrille passe par l'Italie, le prix est de 2 700 francs.

Les producteurs ont aussi leurs propres contradictions. Après bien des hésitations, l'une des exposantes de Bocognano est venue sur le continent pour un Salon national des confitures. Elle y a remporté deux premiers prix, qui lui ont valu une commande de 2 tonnes. Elle a décliné l'offre, de peur qu'une telle production n'entraîne une baisse de sa qualité. *« Il faut rester nous-mêmes, les deux pieds sur terre »*, dit son mari en riant.

Quant à la charcuterie, il n'y a pas encore d'abattoir aux normes européennes, ce qui interdit, en théorie, toute commercialisation sur le continent de produits entièrement « made in Corsica ». En outre, l'éleveur est le plus souvent à la fois naisseur, engraisseur, charcutier. Pour garantir une qualité stable, l'investissement est démesuré : *« On nous oblige à avoir des pièces presque stériles, pour charcuter cinquante porcs par an »*, souligne Jérôme Pierlovisi. Quant à se grouper au-delà des habitants d'un même village, ici, c'est toute une affaire...

Le fameux système claniste – générateur d'immobilisme selon ses détracteurs – n'est pas oublié. Deux jeunes producteurs de farine de châtaigne espèrent arriver enfin, cette année, à l'équilibre financier. Auparavant, il leur a fallu remonter jusqu'au sous-préfet pour obtenir l'électricité dans un nouveau bâtiment. L'élu local bloquait. Pourquoi ? *« Il ne fallait pas qu'on puisse montrer qu'on peut faire les choses différemment... »*

Jean-Louis Andreani

Les pêcheurs paralysent le trafic maritime

Six jours après le début d'un mouvement de blocage des ports par des marins-pêcheurs, le trafic maritime entre la Corse et le continent était presque totalement paralysé dimanche 8 décembre. Des barques et des petits chalutiers ont été disposés en travers des ports de commerce de Propriano, Bonifacio et Porto-Vecchio (Corse-du-Sud) et de Calvi (Haute-Corse), s'ajoutant à ceux d'Ajaccio, de Bastia et de L'Ile-Rousse. Les pêcheurs estiment *« insuffisants »* les allégements fiscaux prévus dans le cadre de la zone franche adoptée le 6 décembre par les députés et se disent *« prêts à maintenir le blocus autant de temps qu'il le faudra »*.

Un archaïsme très « moderne » ?

BOCOGNANO
de notre envoyé spécial

La châtaigne, qui donne son nom à la foire de Bocognano, est un double symbole pour la Corse : celui d'un déclin et, peut-être, celui d'un renouveau. *« La farine de châtaigne, c'était la base de l'alimentation de la Corse »*, rappelle Jérôme Pierlovisi, l'un des producteurs présents à la foire. Avec l'exode rural, 80 % de la châtaigneraie a été abandonnée ces trente dernières années. La faire revivre est un formidable défi, surtout, comme le dit Jérôme Pierlovisi, quand la relance de cette culture est aussi tentée, par exemple, dans les Cévennes, *« avec des moyens beaucoup plus importants »*. Dans les premières années de la foire, 300 kilos à peine de farine de châtaigne étaient écoulés. Aujourd'hui, on en vend 12 à 15 tonnes.

La foire veut ainsi être la vitrine d'un développement fondé sur une *« économie identitaire »*. Ses partisans pensent que la Corse ne trouvera pas sa place dans le concert économique mondial, si elle joue la carte de produits *« standard »*, selon l'expression de Toni Casalonga, président du Conseil économique social et culturel, qui retrouve dans la démarche de Bocognano sa recherche d'une économie ayant *« du sens »*. Il s'agit donc de transformer des handicaps en atouts, de bâtir une économie fondée sur la *« valorisation des matières premières »* de la Corse, selon la formule d'Agnès Simonpietri, l'une des exposantes : de la châtaigne au tourisme vert, en passant par l'exploitation des larges surfaces boisées.

Le désespoir n'est pas de mise dans les allées de la foire, car une idée commence à y faire son chemin : et si *« trente ans ans de retard »* étaient en train de devenir *« trente ans d'avance »*, comme le dit Jérôme Pierlovisi ? Une forme d'archaïsme de la Corse – cette île aux espace vides mais préservés, attachée à ses traditions et qui a regardé passer, sans le prendre, le train de l'industrialisation – ne peut-elle devenir une nouvelle figure de la modernité ? La quête de racines pour préserver une identité dans un univers mondialisé, l'exigence d'un environnement préservé, le retour à une agriculture plus naturelle : la Corse, dit-on à Bocognano, n'a-t-elle pas préfiguré tout cela ?

TRANSITION DOULOUREUSE

Il resterait à vivre, en somme, une transition douloureuse, avant de reconstituer le puzzle corse, à partir des débris d'un modèle éclaté ; une sorte de course contre la montre entre la marche à l'abîme d'une société en proie à toutes les dérives, et sa volonté de ne pas mourir. A sa manière, Edmond Simeoni, visiteur assidu de la foire, tente d'accélérer ce passage en lançant un pavé dans la mare : *« Le socle identitaire est maintenant garanti,* nous a déclaré le dirigeant « historique » du mouvement autonomiste. *Je suis prêt à abandonner, pendant dix, quinze ans, toute revendication identitaire, toute demande en termes d'enseignement de la langue corse, toute revendication de mesures dérogatoires, à la condition expresse que la République, et la classe politique corse, s'engagent dans la réalisation, progressive mais certaine, d'une démocratie pleine et entière. »*

J.-L. A.

Marseille, ville-test du dialogue interconfessionnel

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Une scène insolite a eu lieu, dimanche 8 décembre, sur le Vieux-Port, juste devant la mairie de Marseille. Elle a réuni sur un bateau pour prier ensemble – chacun dans sa tradition – les responsables des huit grandes communautés religieuses de la ville : Mgr Bernard Panafieu, archevêque ; Jacques Ouaknin, grand rabbin ; Soheib Bencheikh, mufti ; Mgr Gerejian, arménien ; Raymond Dodré, pasteur protestant ; Joachim Tsopanoglou, prêtre orthodoxe ; le révérend Cassidy, anglican ; Thich Thien Dinh, vénérable bouddhiste. Salués par le maire, Jean-Claude Gaudin, et une nombreuse foule, ils ont lancé un appel à la *« paix sur la Méditerranée »*, qui concluait un colloque organisé sur ce thème par l'Institut des sciences et de théologie des religions (ISTR) de Marseille.

Marseille fait figure de ville pilote dans le dialogue entre communautés religieuses. Les obsèques de Gaston Defferre les avaient réunies une première fois en 1986. A l'appel du nouveau maire, Robert Vigouroux, elles s'étaient ensuite rassemblées dans Marseille-Espérance, structure unique en France, disposant jusqu'à aujourd'hui d'un secrétariat en mairie. Dans une ville qui compte plus de cent mille musulmans, quatre-vingt mille juifs ou quatre-vingt mille Arméniens, l'objectif de Marseille-Espérance est de garantir la paix entre les communautés.

RÉSEAU ASSOCIATIF VIVACE

Il a été en partie atteint. Pendant la guerre du Golfe, ses responsables avaient multiplié les appels au calme ; ils furent entendus. Depuis, Marseille-Espérance s'est manifesté à chaque menace de tension : après le meurtre d'un jeune Comorien par un colleur d'affiches d'extrême droite ; après le bombardement israélien sur Cana (Liban) ou après l'assassinat des sept moines de Tibéhirine (Algérie). Jean-Claude Gaudin, maire, et Jean-François Mattéi, adjoint et délégué aux communautés, peuvent se féliciter du climat de paix relative qui règne dans leur ville. Il n'y a pas d'affaire de voile, grâce à une *« visibilité religieuse »* bien maîtrisée, observe Pierre Rastoin, ancien maire d'arrondissement et conseiller d'opposition. *« C'est un domaine où il ne faut surtout pas légiférer »*, ajoute t-il.

A cette convivialité interreligieuse contribuent aussi la vie associative et des radios communautaires comme Radio-Dialogue – qui réunit toutes les confessions chrétiennes –, RJM (juive), Radio-Soleil (musulmane), Radio-Gazelle... Sans oublier les liens personnels, comme ceux qui unissent Mgr Panafieu, le grand rabbin Ouaknin ou le mufti Bencheikh. L'archevêque de Marseille se dit surtout frappé par les exemples de *« cohabitation naturelle »* qu'il rencontre lors de ses visites, y compris dans les quartiers du nord de la ville. Un mouvement comme la Jeunesse ouvrière chrétienne compte presque une majorité de jeunes... musulmans.

Des initiatives universitaires favorisent aussi cette rencontre entre communautés, comme la création, en 1992, de l'ISTR, dirigé par le Père Jean-Marc Aveline, qui réunit près de deux cents étudiants. Ou celle, en 1986, de l'Institut d'études et de culture juives (IECJ), à l'initiative des universités de la région. Dirigé par le professeur Jean-Marc Chouraqui, spécialiste du dialogue judéo-chrétien, l'IECJ est en pleine expansion et compte cinq cents étudiants. Il entend contribuer à une meilleure connaissance des autres religions.

Il faut se garder de tomber dans l'irénisme, ont toutefois affirmé les responsables, religieux ou laïcs, présents au colloque. Cette paix intercommunautaire reste fragile dans une ville dont certains quartiers comptent jusqu'à 50 % de chômeurs. Comme elle l'est sur presque tous les pourtours de la Méditerranée : Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, Mgr Mato Zovkic, vicaire général de Sarajevo, ainsi que des responsables libanais, sont venus dire le poids des épreuves subies par leur pays, mais aussi l'espoir que les souffrances endurées finiront par rapprocher leurs communautés.

Henri Tincq

DISPARITIONS

José Donoso

L'un des plus importants écrivains de langue espagnole

L'ÉCRIVAIN chilien José Donoso est mort à Santiago du Chili, samedi 7 décembre, victime d'un cancer, à l'âge de soixante-douze ans. Le personnage principal et narrateur de l'un des romans de José Donoso, Julio Méndez, est lui-même un romancier qui s'étonne de n'être pas aussi célèbre que Julio Cortazar, Mario Vargas Llosa, Gabriel Garcia Marquez ou Carlos Fuentes. C'est une question que Donoso se posait peut-être et que nous nous posons douloureusement aujourd'hui.

Il est vrai que Donoso ne correspondait en rien à l'image que l'on a en Europe de ce que doit être un écrivain d'Amérique latine : baroque, sentant bon la violence et la magie, sur fond de mythologies indiennes. Il était discret, réservé, il rejetait le romantisme révolutionnaire et, après avoir condamné le régime du général Pinochet, il fut le premier exilé de stature internationale à retourner vivre dans son pays. Son œuvre est singulière à tous les points de vue. Sans délaisser l'engagement social, il nous décrit un monde étrange, déroutant, souvent insaisissable, à la limite du conte de fées.

Il était né en 1924, dans le quartier bourgeois de Santiago. Son père était médecin, professeur d'université et lecteur de Proust. Sa mère appartenait à la famille propriétaire du plus grand quotidien du Chili. Après ses études, ses parents l'envoient apprendre la littérature anglaise à Princeton, aux Etats-Unis, où il se passionne pour Henry James, Faulkner et Joyce. Revenu à Santiago, il s'enfuit pour devenir berger en Patagonie.

Il sait qu'il veut être écrivain et se fixe l'âge de trente ans pour se prouver à lui-même qu'il en a la capacité. Il s'installe à la campagne, où il vit en anachorète et en émerge quelques jours avant son trentième anniversaire avec un recueil de nouvelles, *Veraneo y otros cuentos*, qui connaît un succès d'estime. C'est son premier roman, *Le Couronnement* (Calmann-Lévy), qui le place parmi les grands de la génération dite du « boom ». Il y expose le thème du jardin délabré (souvenir de celui de ses parents, métaphore de l'ébranlement d'un ordre social périmé), qui réapparaîtra avec des variations multiples dans tous ses romans.

ANACHORÈTE

En 1963, il retourne aux Etats-Unis pour la sortie de la traduction anglaise. Ce sera le début d'un exil volontaire de dix-huit ans. A l'université de l'Iowa, il enseigne l'anglais aux Américains, parmi lesquels John Irving. Il a déjà publié *Ce dimanche-là* (Calmann-Lévy), *Le Lieu sans limite* (Calmann-Lévy) et prépare *L'Obscène Oiseau de la nuit* (Editions du Seuil), qu'il ne parvient pas à terminer car l'ambiance n'est pas propice pour écrire en castillan. Il parcourt l'Espagne et, en 1970, le termine, nous donnant ainsi l'un des plus beaux romans de ces décennies. Après *L'Obscène Oiseau de la nuit*, avec une maîtrise souveraine de la langue, Donoso écrit *Casa de Campo* (Calmann-Lévy), parabole de la situation au Chili sous la dictature. En 1981, il rentre dans son pays pour que sa fille retrouve les intonations particulières de l'espagnol chilien, sa musique propre. A Santiago, il constate que les cauchemars qu'il avait décrits dans *L'Obscène Oiseau de la nuit* sont devenus une réalité. Cela donne *La Désespérance* (Presses de la Renaissance), où Donoso renoue avec le réalisme de ses premières œuvres.

Atteint d'un cancer, José Donoso se savait condamné. « *Je suis terrifié et peiné d'avoir à quitter cette vie que j'aime tant* », avait-il déclaré à la presse le 5 novembre. Sa mort, bien qu'annoncée, a soulevé une grande émotion dans le monde littéraire de langue espagnole.

Ramon Chao

■ **ALAIN POHER**, président du Sénat d'octobre 1968 à septembre 1992, président de la République par intérim du 28 avril au 19 juin 1969, lors du départ du général de Gaulle, et du 2 avril au 27 mai 1974, après le décès de Georges Pompidou, est mort, lundi matin 9 décembre à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans (*Lire p. 15*).

■ **PETE ROZELLE**, ancien joueur de football américain, considéré comme le père du Superbowl, est décédé, vendredi 6 décembre, à son domicile de Rancho Santa Fe (Californie). Il était âgé de soixante-dix ans. Pete Rozelle avait dirigé la National Football League (Ligue nationale de football américain, NFL) pendant trois décennies avant de se retirer en 1989. Instigateur du Superbowl, l'événement sportif le plus regardé par les Américains, il avait associé le football à la télévision, brassant des centaines de millions de dollars et créant le fameux rendez-vous hebdomadaire télévisé « Monday Night Football ». Pete Rozelle avait été opéré d'un cancer du cerveau en décembre 1993.

■ **CATHERINE DELSOL**, journaliste au *Figaro*, spécialisée dans les affaires judiciaires, est décédée mercredi 5 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans, des suites d'un cancer. Titulaire d'une licence de lettres, diplômée du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris, elle était entrée au *Figaro* en 1978, après avoir été attachée de presse de Norbert Ségard, au secrétariat d'Etat au commerce extérieur, puis au ministère des PTT, et après un passage au quotidien *J'informe*. Au *Figaro*, elle a été en charge de l'environnement, puis grand reporter, avant de prendre en main la rubrique justice.

Dan Flavin

Une figure de la sculpture minimaliste

L'ARTISTE américain Dan Flavin, une des principales figures de la sculpture contemporaine dite minimaliste, est mort de complications du diabète, samedi 29 novembre, dans un hôpital de New York. Il était âgé de soixante-trois ans.

Après avoir failli entrer au séminaire, Dan Flavin (né en 1933 à New York) avait failli être peintre. Marqué par l'enseignement de Hans Hoffmann dont il suivait les cours à la New School of Social Research à la fin des années 50, il commençait par brosser des tableaux dans l'esprit de l'expressionnisme abstrait. Insatisfait, il y ajoutait des bouts de textes extraits de la Bible ou de James Joyce. Puis il laissait tomber crayons, brosses et toiles pour réaliser des reliefs cubiques monochromes dans lesquels il introduisait des ampoules électriques de couleurs, et qu'il nommait icônes.

C'est en 1963 qu'il a commencé à n'utiliser que des tubes fluorescents achetés dans le commerce pour en exploiter les traits de lumière et leur répercussion dans l'espace environnant. Il était le premier d'une vague d'artistes des années 60 à s'intéresser aux possibilités d'un tel matériau, et il restera le seul à en faire un médium exclusif. Ce qui n'aurait pas grand intérêt si l'artiste n'avait réussi à produire de la beauté à partir de cet objet ordinaire, dont il a renouvelé et enrichi les effets pendant trente ans.

Les premières œuvres en tubes fluos de Flavin étaient simples, radicales, littérales, « *primaires* », disait-on alors. Elles découlaient des réflexions sur les matériaux, la matérialité et la perception de l'œuvre d'art auxquelles les artistes américains s'adonnaient autour de Donald Judd, le principal théoricien de l'art minimal. D'ailleurs Flavin participait avec lui, Robert Morris et Carl André à plusieurs expositions qui allaient lancer le courant.

Par la suite, l'artiste n'a cessé de tirer parti de ses traits de couleur-lumière, variant les rythmes linéaires verticaux, horizontaux, en oblique, accolant les tubes, les disposant en grille ou en carré, sur les murs, en angle, au ras du sol, combinant les couleurs tantôt froides, tantôt chaudes, tantôt douces, tantôt éblouissantes, utilisant aussi les extrémités de métal des tubes pour créer des zébrures d'ombre sur la lumière, travaillant à la diffusion de cette lumière selon le découpage des lieux d'exposition.

Il va sans dire que ces constructions lumineuses, toujours plus complexes, subtiles et raffinées, ont une tout autre dimension que celles d'appliques murales pour architecture d'ambiance, comme on a pu le dire : celles de sonates, de suites et de grandes symphonies. A ces œuvres sans nom qui tiennent du dessin, de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, Flavin ne donnait pas de titres, mais il les dédicaçait à des amis, à des collègues, à des artistes de la modernité dont il se sentait proche : à Brancusi, à Tatlin, à Malévitch, à Matisse, et même à son chien.

L'homme Flavin était lourd, bourru, caustique – le contraire même de son œuvre –, lié aux contingences terrestres, que l'artiste n'a jamais niées. A preuve, il n'a jamais occulté le véhicule matériel de ses constructions comme d'autres artistes travaillant sur la relation espace-lumière ont pu le faire en dissimulant spots et autres sources de lumière derrière des écrans. Ce refus de l'illusionnisme donne à penser que l'artiste ne se pensait pas en *deus ex machina*, et qu'il concevait l'art comme une création des hommes pour les hommes, auxquels il donnait l'occasion de conduire une expérience visuelle les amenant de la reconnaissance à la connaissance, et de là peut-être à la méditation. Ce qui n'a pas empêché l'artiste de donner dans les grandes orgues, ou les grandes messes, à l'occasion. Par exemple lors de son exposition dans la rotonde du Musée Guggenheim de New York en 1992. Une apothéose.

Aux Etats-Unis, où il a exposé dans les plus grandes galeries new-yorkaises – chez Léo Castelli, puis à la Pace –, Dan Flavin est reconnu depuis longtemps. En Europe, où il est entré en force dans l'écurie du grand collectionneur Panza Di Biumo, aussi. C'est d'ailleurs avec les pièces appartenant à l'amateur d'art italien qu'on a pu se faire, au Musée d'art contemporain de Lyon, en 1989, une formidable idée du travail de l'artiste et de son entreprise de dématérialisation.

Geneviève Breerette

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 6 décembre sont publiés :

● **Médecins** : un décret relatif à la formation médicale continue des médecins exerçant à titre libéral. Cette formation avait été prévue par l'ordonnance du 24 avril 1996, relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins.

● **ENA** : un avis de vacance de l'emploi de directeur adjoint chargé de la recherche et de la formation permanente de l'Ecole nationale d'administration (*Le Monde* daté 3-4 novembre).

Au *Journal officiel* du samedi 7 décembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Belgique, relatif aux allocations de naissance, signé à Bruxelles le 26 avril 1993.

● **Vidéosurveillance** : une circulaire du directeur des libertés publiques et des affaires juridiques aux préfets, relative à l'application de l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation concernant la sécurité.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pierre, Catherine et Michel ROGY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 6 décembre 1996, à Colmar.

Anniversaires de naissance

– Vingt ans, joyeux anniversaire,

Elisabeth.

Papa, maman, Christelle.

– Sceaux. Neuilly. Paris. Cachan. Saint-Brieuc. Amnoville. Dublin. Nantes.

Minet. Mon fils, Papa, Papi.

Pour tes soixante-dix ans, nous sommes de tout cœur avec toi, nous t'aimons et t'embrassons fort.

Françoise,
Mamie,
Les Pacpics et leurs conjoints,
Tes quatorze petits-enfants.

Mariages

Pascale BIGARD
et
Jacques CHICH

le 7 décembre 1996, à Paris.

Françoise DELIVET
et
Jean-Philippe GUERAND

ont la grande joie de faire part à leurs amis et relations qui l'ignoreraient encore de leur mariage d'amour, qui a été célébré dans la plus stricte intimité à la mairie de Périers-en-Auge (Calvados), le 7 décembre 1996.

En attendant le jour J... le 21 juin en Normandie.

77, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Jean-Claude Bader
et Françoise Bader, née Bernard,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Louis et Arlette Bernard,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bernard, Gougenheim, Porgès,
Tous ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme René BERNARD,
née Lise ARON,

survenu le 5 décembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Jean Bertholle,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Arrière-petite-fille,
Sa sœur,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERTHOLLE,
artiste peintre,
professeur honoraire
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,
membre de l'Institut,

survenu le 6 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

50, rue Sainte-Anne,
75002 Paris.

– M. et Mme Philippe Davous
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Davous
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Davous
et leurs enfants,
Les familles Davous, Deguillaume, Truelle, Schmidlin,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon DAVOUS,
ingénieur des Arts et Manufactures,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La messe d'inhumation sera célébrée le mercredi 11 décembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Eulalie d'Uzerche (Corrèze).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La comtesse Bernard de Gouvion Saint-Cyr,
son épouse,
Geneviève de Gouvion Saint-Cyr,
Maître Anne de Gouvion Saint-Cyr,
Le lieutenant-colonel et la comtesse Gilles de Gouvion Saint-Cyr,
ses enfants,
Hugues, Rémi et Arnaud,
ses petits-enfants,
font part du retour à Dieu, le 30 novembre 1996, du

général
de GOUVION SAINT-CYR,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien chef de corps
du RICM (1959-1961).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, selon ses volontés, dans la plus stricte intimité.

René KOLO

a rejoint le royaume du Père, le 7 décembre 1996, dans sa quarante-troisième année.

De la part de
Famille Kolo,
Famille Istasse,
Parents et alliés.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

– Hervé et Marie-Christine Léon,
Sylvie et Jean-Pierre Hirtz,
ses enfants,
Thomas et Bertrand Léon,
Juliette et Antoine Hirtz,
ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Tourneur
et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur,
neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve François LÉON,
née Marielle DELLWALL,

survenu le 3 décembre 1996, à l'âge de soixante-treize ans, à Montmorency (Val-d'Oise).

La cérémonie protestante a eu lieu le vendredi 6 décembre, au temple d'Enghien-les-Bains, 155, avenue de la Division-Leclerc.

Son corps sera incinéré et ses cendres remises à sa famille.

Hervé et Marie-Christine Léon,
11, avenue Magdeleine,
60500 Chantilly.
Sylvie et Jean-Pierre Hirtz,
7, rue Bronzac,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– Le premier président,
Le procureur général,
L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes,

ont la tristesse de faire part du décès,

survenu le lundi 2 décembre 1996, de

M. Hubert de LIMAIRAC,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre (1939-1945).

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris 01 SP.

– Mme Marie-Marcelle Mouchnino, née Emsellem,
son épouse,
Estelle Mouchnino,
Docteur Geneviève Mouchnino,
ses filles,
Les familles Mouchnino et Emsellem,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Joseph MOUCHNINO,

survenu le 6 décembre 1996, à Paris.

21, rue du Bourg-Tibourg,
75004 Paris.

– Fontoy. Saint-Dié.

M. Georges Tronquart,
son époux,
Le docteur et Mme Jean-Sébastien Tronquart,
M. et Mme Etienne Tronquart,
Emmanuel Tronquart et Christine Van de Putte,
Thierry, Adrien, Caroline, Martin, Charlotte et Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle TRONQUART,
née GÉRARDOT,

survenu le 4 décembre 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 6 décembre, à la basilique Notre-Dame-de-Sion, et l'inhumation au cimetière de Saxon-Sion (54).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de la Roche-des-Fées,
88100 Saint-Dié.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée jeudi 12 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Rémi, 8, rue Victor-Hugo, Maisons-Alfort, à l'intention de

Jean-Pierre BISSON,

mort il y a un an.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Maurice ASSOR,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mono,

le docteur Véronique Besson Assor,
Et la famille Assor,
prient toutes les personnes ayant assisté aux obsèques ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances, de trouver ici, avec leurs remerciements émus, l'expression de leur vive gratitude.

Anniversaires de décès

– *In memoriam,*

Odette de LASCOUPS,
(†) 10 Xbre 1984.

Communications diverses

– L'hébreu lu en un cours ou maîtrisé en stages express individuels (moderne et biblique). Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22/06-68-43-45-78.

– La chanteuse libanaise Magida Roumi chantera lundi 23 décembre, à 20 h 30, salle Gaveau, sous les auspices de la Fondation Follereau. Les bénéfices de la soirée seront versés aux orphelins du Liban. Places de 150 francs à 300 francs, à retenir à Fournier-Production, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Tél. : 01-49-53-05-07 ou 01-45-62-69-71.

– Fondée *in memoriam*, l'Association-dotation Reine-Danou a pour but d'apporter et de susciter des aides aux laboratoires hospitaliers les plus avancés dans leurs recherches sur la polyglobulie vraie (Vasquez). 76, rue Carnot, 93130 Noisy-le-Sec. Tél. et fax : 01-48-44-29-64.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Manola Antonioli : « L'écriture de Maurice Blanchot. Fiction et théorie ».

16 décembre, 13 janvier, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Hélène Cixous : « Poétique de la différence sexuelle : Essais de Zèles II – Zèles de famille ».

14 et 21 décembre, 9 h 30-15 h 30, ENS, 46, rue d'Ulm, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Yvon Pesqueux, Michel Tort : « Ethos, éthologie et organisation ».

10 décembre, 14 et 27 janvier, 16 heures-18 heures, amphis A et B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Baya Mansouri, Georges Monti : « Droit communautaire et comptabilité européenne comme concept philosophique de citoyen européen ».

11 et 18 décembre, 20 heures-22 heures, salle RC 2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Catherine Audard : « Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie ».

13 décembre, 24 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Ricardo Tejada : « La nature comme productivité expressive ».

12 décembre, 16 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC 2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journée d'étude : Les écrivains des philosophes**

sous la responsabilité de Natacha Michel.

Intervention de Jean-Claude Milner.

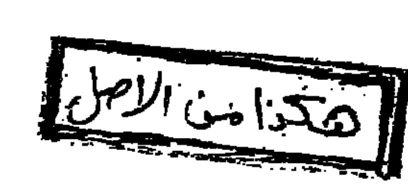
11 décembre, 18 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

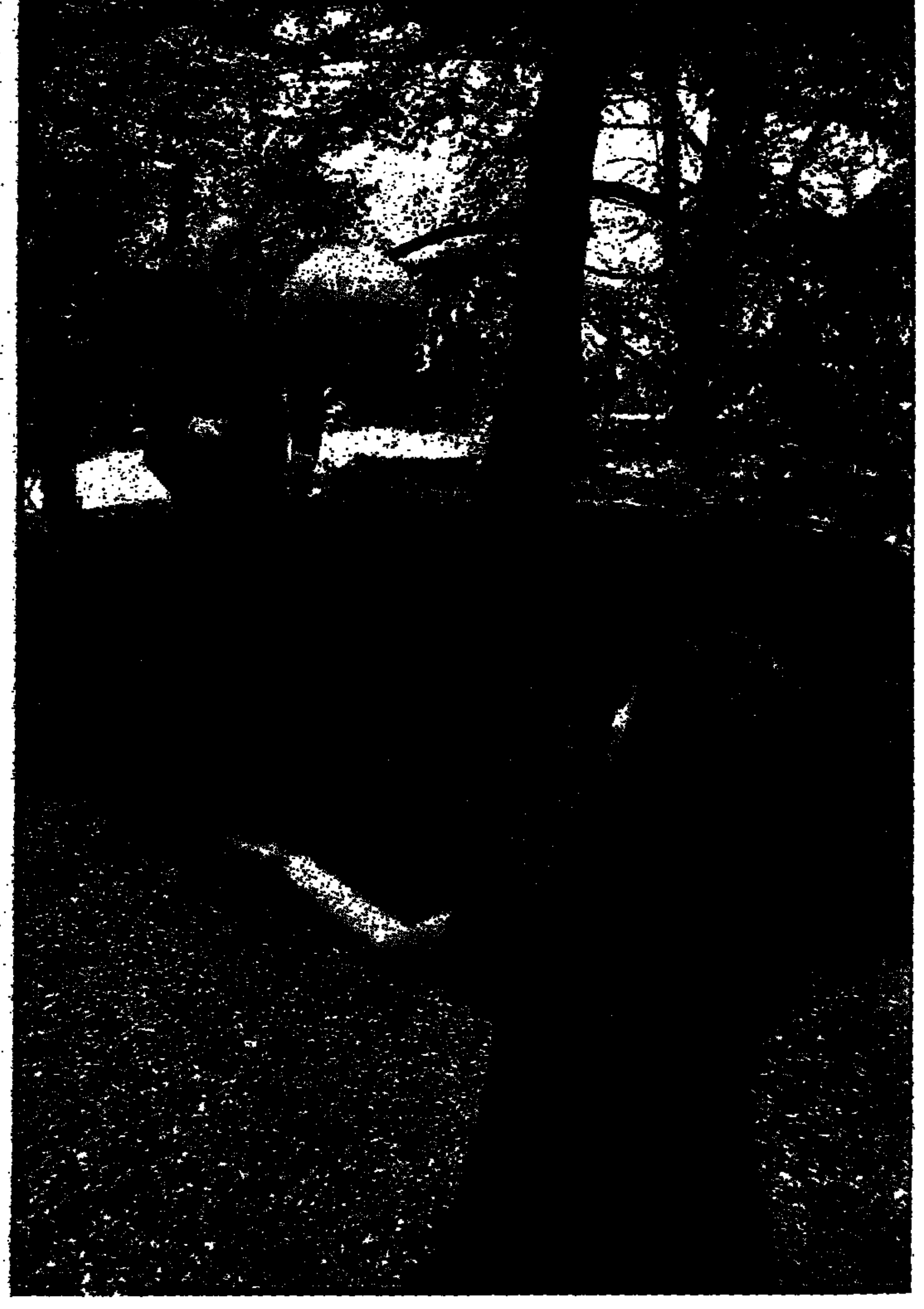
– Jean-Claude Amboise soutiendra sa thèse de doctorat de droit public : « L'Utilisation de la langue française en France face aux langues étrangères : les garanties juridiques », le vendredi 13 décembre 1996, à 9 h 30, salle E 21 de la faculté de droit de l'université Paris-V, 10, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff (métro Malakoff – Plateau-de-Vanves).



HORIZONS

PORTRAIT

L'ancien président du Sénat s'est éteint, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, lundi 9 décembre à Paris. Européen convaincu, il avait été le candidat de la droite non gaulliste à l'élection présidentielle de 1969



Alain Poher avec sa famille, à Ablon-sur-Seine, en avril 1969 (Gilles Caron/Contact Press Images).

Alain Poher le père tranquille de la politique

AUX côtés des politiques par ambition, des politiques par destin et des politiques par devoir, Alain Poher a toujours semblé déplacé. Avec ses allures de père tranquille, il a longtemps été réduit à un souvenir bonhomme de la France de l'après-guerre. Un raccourci aussi commode que trompeur. Naturellement oublieuse de la carrière discrète d'Alain Poher avant son élection à la présidence du Sénat, l'Histoire s'est tout de même gardée de négliger le rôle actif qu'il a endossé à partir de 1968.

Arrière-petit-fils d'un barde mendiant, petit-fils d'un secrétaire du duc de Chambord, Alain Poher naît le 17 avril 1909, à Ablon-sur-Seine, paisible commune de la région parisienne, où il demeurera tout au long de sa vie.

Il grandit au sein d'une famille de Bretons cossus. Son père est avant tout républicain, laïc. Sa mère est catholique pratiquante. Son influence sera la plus déterminante dans l'évolution politique de l'étudiant sensible au personnalisme d'Emmanuel Mounier, qui sort diplômé de l'école des Mines. Inapte, à cause de problèmes pulmonaires, au travail *« au fond »*, Alain Poher rejoint l'Ecole libre des sciences politiques et intègre, en 1938, le ministère des finances en qualité de modeste rédacteur de troisième classe.

Après la débâcle, en 1940, Alain Poher reste à son ministère où il travaille pendant toute l'Occupation, en liaison avec le réseau clandestin Libération-Nord. Devenu, après la victoire, chef des services sociaux du ministère, il rejoint Robert Schuman, alors ministre des finances, dont il devient le directeur de cabinet. Sur le conseil de ce dernier, Alain Poher, déjà élu maire d'Ablon-sur-Seine en 1945, se présente, avec succès, sous les couleurs du Mouvement républicain populaire (MRP), au Conseil de la République en décembre 1946, dans le département de Seine-et-Oise. Rapporteur général du budget, il devient, en 1948, aux côtés de François Mitterrand, un éphémère secrétaire d'Etat au budget du gouvernement de Robert Schuman, président du conseil, puis du radical Henri Queuille. Battu lors du renouvellement partiel du Conseil de la République en septembre 1948, Alain Poher est alors nommé commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes, où il succède à Michel Debré.

Sa carrière prend alors un tour nettement européen, que confortent les contacts maintenus avec Robert Schuman. Délégué de la France à l'Autorité internationale de la Ruhr, de 1950 à 1952, il préside à partir de 1954, et pour deux ans, la Commission des transports de l'assemblée commune du pool charbon-acier. Il deviendra ensuite, de 1955 à 1957, président de la commission du marché commun.

Ayant retrouvé, en 1952, son siège de sénateur, Alain Poher reprend pied dans la vie politique française. Président du groupe MRP du Conseil de la République redevenu Sénat, il accède une dernière fois à des responsabilités ministérielles en devenant secrétaire d'Etat aux forces armées maritimes dans le gouvernement du radical-socialiste Félix Gaillard. Il est alors aux premières loges pour assister à l'agonie de la IVe République.

Au début de la Ve République gaullienne, le MRP ne marchande pas son soutien au général puis s'en éloignera progressivement à partir de 1962, agacé par le peu de cas que le général fait de l'Europe. A la même époque, le parcours d'Alain Poher, réélu sénateur en 1958 épouse celui du mouvement centriste, dont il demeure un militant actif. Cet investissement se concrétise en 1966 avec son élection à la présidence du Parlement européen. Sa carrière de notable européen semble définitivement assise. En 1968, un coup de théâtre le ramène en France.

La succession à la présidence du Sénat, abandonnée par Gaston Monnerville, traîne en longueur. Après deux tours de scrutin, Alain Poher, qui se prépare à regagner dans la nuit son Parlement de Strasbourg, est sollicité par ses amis centristes et socialistes. Il se laisse fléchir et l'emporte.

En 1968, la tâche d'Alain Poher n'est pas une sinécure. Le Sénat est tenu en quarantaine par de Gaulle, qui n'a pas digéré le terme de *« forfaiture »* employé par Gaston Monnerville pour qualifier, en 1962, la procédure utilisée pour imposer à un Parlement hostile l'élection du président de la République au suffrage universel.

En dépit de multiples démarches, Alain Poher ne parvient pas plus à convaincre de Gaulle de ne pas présenter, en 1969, son projet de référendum réduisant considérablement les pouvoirs du Sénat. Usé par plus de dix années de pouvoir, vieilli, Charles de Gaulle perd son dernier combat. Le 27 avril, il quitte l'Elysée. En début d'après-midi, le 28 avril, Alain Poher en franchit le portail pour assurer l'intérim du fondateur de la Ve République. Président du Sénat sans l'avoir voulu, président de la République sans l'avoir imaginé, il se transforme en candidat à la présidentielle.

Soutenu par la droite non gaulliste, il se présente comme un *« animateur »* des débats. La campagne lui est fatale : il se retrouve bien au deuxième tour de l'élection, face à Georges Pompidou, mais ce dernier l'emporte très largement, avec plus de 58 % des suffrages. Le président intérimaire, battu, s'en retourne au petit Luxembourg.

Président du Sénat sans l'avoir voulu, président de la République sans l'avoir imaginé, il se transforme en candidat à la présidentielle

L'apaisement et la normalisation entre la majorité pompidolienne et le Sénat sont d'autant plus faciles que le nouveau président de la République affiche des sympathies européennes. Bien que critique sur le recours à la procédure référendaire, Alain Poher appelle à voter « oui » à l'élargissement de la Communauté en 1972 souhaité par Georges Pompidou et se garde surtout d'endosser le costume de chef de file de l'opposition. A ceux qui le pressent ou le soupçonnent de vouloir monnayer les 7 943 118 électeurs qui ont voté pour lui, il réplique : *« Le pohérisme n'existe pas. »*

En revanche, la magistrature morale qui s'attache à la présidence du Sénat, elle, existe. En juillet 1971, estimant, comme la majorité de ses collègues, que le projet de loi sur la liberté d'association que proposent Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, et René Pleven, garde des sceaux, rétablit le régime de l'autorisation préalable, Alain Poher saisit de ce texte le Conseil constitutionnel, qui lui donne raison.

La haute juridiction va de nouveau lui donner l'occasion de manifester son indépendance en février 1974. Il y nomme son prédécesseur, Gaston Monnerville, honni des gaullistes. Pourtant deux mois plus tard, à la mort de Georges Pompidou, il reprend le chemin de l'Elysée, dénué cette fois-ci de toute ambition, et il y trouve, contrairement à 1969, des dossiers en place. Les relations avec le secrétaire général de l'Elysée, Edouard Balladur, et avec le premier ministre de l'époque, Pierre Messmer, sont presque cordiales.

Ni candidat ni même partisan – il ne s'engage pour personne –, Alain Poher se veut *« discret mais non résigné »*, et *« prêt à prendre les décisions nécessaires »*. Ce qu'il fait en se montrant plus libéral dans la révision de certains accords de coopération avec les Etats africains, en forçant l'inertie – à moins que ce ne soit carrément l'hostilité – des bureaux du Quai-d'Orsay. Il dépose également au Conseil de l'Europe les instruments de ratification de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, un document signé le 4 novembre 1950 par Robert Schuman.

Alain Poher prend également l'initiative de demander l'institution d'un statut spécial pour les travailleurs migrants en Europe. Il obtient enfin, à la veille de l'élection présidentielle, un contrôle plus efficace des votes outre-mer pour éviter les irrégularités dont avaient été entachés les précédents scrutins. Valéry Giscard d'Estaing élu, le président intérimaire prend encore soin, avant de quitter l'Elysée, de recevoir François Mitterrand, le représentant de 49 % des Français, pour discuter avec lui d'un nécessaire statut de l'opposition.

Contrairement aux années Pompidou, le septennat de M. Giscard d'Estaing ne donne guère à Alain Poher d'opportunités politiques pour se rappeler au bon souvenir de la République. En juin 1974, il est élu – avec les communistes pour seuls opposants – président de l'Association des maires de France, confortant ainsi son image de chef de file des élus locaux. En octobre, c'est sa troisième réélection – avec l'appui des radicaux de gauche – à la présidence du Sénat. Il la *« fête »* à l'hôpital, victime d'une double fracture de la cheville alors qu'il redescend du perchoir.

PLUS président que jamais, il veille à ce que le centenaire du Sénat, en juin 1975, soit célébré avec faste. A la critique de conservatisme, il rétorque par des assurances de modération. *« Le Sénat veut demeurer un rempart contre l'aventure (...) sans pour autant apparaître comme un obstacle à l'évolution nécessaire »*, déclare-t-il après sa quatrième réélection à la présidence le 3 octobre 1977. L'alternance de 1981 va pourtant obligé le Sénat à redéfinir son action. Face à la gauche, que doit choisir cette maison vouée à la droite par le mode d'élection de ses membres : l'opposition radicale à la gauche, ou un comportement plus républicain ? Alain Poher, par tempérament mais aussi par conviction centriste, opte résolument pour la seconde solution, malgré de nombreux affrontements avec Gaston Defferre pendant l'examen des lois sur la décentralisation.

Le président du Sénat recommande inlassablement à sa majorité RPR-UDF le dialogue avec le pouvoir de gauche. Le renforcement du groupe RPR, sous l'impulsion de Charles Pasqua, les égards que ne manque jamais de lui prodiguer Jacques Chirac, les rivalités internes à l'UDF qui, au palais du Luxembourg, ne parvient pas à se rassembler dans un groupe unique, vont néanmoins conduire progressivement le Sénat, et par là même Alain Poher, à une opposition plus raide.

De crispations en querelles, les affaires s'enveniment. Un projet de loi sur la presse, dont Robert Hersant s'estime la victime, donne l'occasion des premières passes d'armes. Le point de non-retour est atteint avec la querelle scolaire de juin et juillet 1984.

Le Sénat oppose tout d'abord un projet de référendum au projet de loi Savary sur l'enseignement privé, puis enterre le projet de révision constitutionnelle proposée par François Mitterrand après le retrait du texte Savary. Jusqu'à l'alternance de 1986, la chambre de réflexion se transforme en camp retranché.

Après 1988, la querelle va se déplacer au cœur du palais du Luxembourg, au sein de la majorité. Malgré ses quatre-vingts ans, Alain Poher s'accroche à sa fonction. En dépit des conseils de ses amis centristes, qui le poussent à se retirer, il se présente une nouvelle fois à sa propre succession en 1989. Soutenu à bout de bras par Charles Pasqua, président du groupe RPR, qui ne tient pas à voir un *« jeune »* sénateur s'installer à cette place particulièrement convoitée, le président octogénaire est péniblement réélu, au troisième tour.

Diminué et de plus en plus chapitré par un entourage aussi actif qu'opportuniste – son successeur, René Monory, s'efforcera de rompre avec certaines pratiques en vigueur –, Alain Poher abandonne, en 1992, le *« plateau »* de la présidence, dans l'hémicycle. Il rejoint modestement son fauteuil de sénateur, où il retrouve la discrétion qui l'avait momentanément fui. L'âge et la maladie devaient ensuite l'éloigner de ce Sénat qu'il avait incarné, presque malgré lui, pendant deux décennies.

Anne Chaussebourg et Gilles Paris

Gilles Clément, paysagiste

« Le jardin renvoie à une représentation du monde, d'où son succès »

L'aménageur du parc Citroën (Paris) a introduit la notion de « mouvement » dans la conception de ce qu'il appelle un « lieu d'artifice ». Il explique que l'explosion démographique et l'accumulation des connaissances obligent à repenser la planète comme un gigantesque espace

« Comment expliquez-vous le renouveau que connaît, depuis une quinzaine d'années, le jardin en France et, plus récemment encore, l'intérêt pour le paysage ?

– Sans doute apparaissait-il, naguère, comme une futilité après deux guerres. Ce ne fut pas le cas dans d'autres pays européens comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, et cet intérêt continu a, sans doute, déteint sur la France. Ce renouveau tient surtout à une nouvelle approche du jardin. Ce dernier a toujours été porté par une certaine vision du monde qu'il exprime différemment selon les lieux et les époques. Depuis l'aube des temps, le jardin est un espace végétal maîtrisé au service d'un concept qui prend des formes très variables. C'est un lieu de l'artifice. Ici, l'homme compose avec la nature soit en s'alliant avec elle, soit en l'asservissant. C'est, enfin, un endroit clos destiné à protéger le meilleur – des plantes, des matériaux et des idées. A travers l'histoire, la notion de meilleur change, mais la notion d'excellence subsiste. Le jardin suppose donc une protection, une responsabilisation des personnes qui en ont la charge, commanditaires ou usagers. Ce n'est pas le cas des « espaces verts », simple remplissage sans vertu particulière, que personne ne peut s'approprier puisque dénué de caractère comme de sens.

» Cet espace, défini à l'échelle de l'individu, peut maintenant se projeter à celle de la planète tout entière. Si le jardin porte en lui la notion de meilleur, l'avènement de la pensée écologique nous montre que le meilleur se trouve dans la vie et dans la transmission de cette vie à travers un écosystème. Toutes les parties de l'ensemble de ce système vivant sont connectées entre elles. Elles composent notre biosphère. On sait aujourd'hui que celle-ci est quantifiable, limitée et périssable. Or, pour la première fois, la conjonction de l'explosion démographique et de l'accumulation des connaissances font que la planète tout entière est directement sous la coupe de l'homme, pour le meilleur comme pour le pire. Ce qui nous oblige à la regarder avec beaucoup plus d'attention : nous sommes responsables de la totalité des systèmes vivants exactement comme un jardinier est responsable des espèces dont il a la maîtrise. Au-delà de la métaphore, le jardin renvoie à une représentation collective du monde – d'où son succès actuel. Il peut aussi servir d'index au jardin planétaire, de système de renvoi, de grille de compréhension – c'est aussi à cela que servent les jardins.

– Depuis la crise de l'agriculture et la multiplication des friches agricoles, on s'interroge : peut-on traiter le paysage comme un jardin ?

– Contrairement au jardin, lieu de l'artifice, le paysage intègre ce qui est façonné par l'homme et ce qui ne l'est pas. Mot ancien, extensible, il parle de tout ce que le regard peut embrasser : le paysage est par définition ce qui est limité par l'horizon, la ville ou la nature. Mais c'est aussi une notion totalement subjective, et d'abord quelque chose de culturellement ressenti – il y a, par exemple, cent façons de décrire un paysage fluvial. Ce n'est pas le cas de l'environnement qui concerne en gros la biomasse. Cette notion scientifique récente, née de l'écologie, est, quant à elle, objective – le taux de pollution d'un fleuve se mesure partout de la même manière. Paysage et environnement cohabitent et ne peuvent vivre séparément.

» Maintenant, il y a la déprise agricole qui laisse une partie des territoires enfrichés. Cela n'a rien d'inquiétant pour les observateurs de l'environnement. En revanche, ces mutations ont une incidence réelle sur les gens parce qu'elles pèsent culturellement sur ceux qui vivent là. Dans un petit village du Vaucluse on aura, en 1930, un paysage ouvert et déboisé, aujourd'hui environné de sapins. Les gens vont réagir en disant : cette nature nous étouffe. A l'inverse, le remembrement de l'ouest de la France, qui contribue à ouvrir le paysage, va faire souffrir ses habitants liés à un univers clos. Dans les deux cas, il existe un traumatisme : on bouleverse une habitude du regard, des rythmes qui fonctionnent au quotidien, donc une culture fondée sur l'appréhension d'un espace. Aussi est-il difficile de porter un jugement sur cette subjectivité, on doit seulement en tenir compte. Et c'est d'autant plus délicat que la réponse sera différente selon que vous êtes agriculteur, homme politique ou paysagiste. Pourtant, en assimilant la planète à un jardin, le discours écologique tend à transformer l'ensemble des paysages en une série d'éléments faisant partie d'un même espace compris globalement comme un objet écologique. Il abandonne de ce fait la subjectivité culturelle qui sous-tendait le paysage.

DESSIN : PATRICK LESTIENNE

– Qui dit jardin dit maîtrise totale. Cette maîtrise est-elle compatible avec le discours écologique dominant ?

– La maîtrise totale n'est sans doute pas souhaitable. Elle est par ailleurs difficile à réaliser dans la mesure où une grande part d'imprévisible subsiste. Par exemple, les végétaux évoluent sans cesse, se déplacent, conquièrent de nouveaux territoires, régressent.

– Certains écologistes, en Allemagne notamment, s'inquiètent de la diffusion d'espèces végétales exogènes. Y a-t-il là un danger ?

– S'il existe une compatibilité biologique entre les êtres vivants il n'y a pas d'incompatibilité écologique. Si, en plus, il y a une bonne adaptation de ces espèces, pourquoi refuserait-on l'acclimatation de plantes exogènes. C'est au nom de la biodiversité que l'on demande ces limitations : en colonisant un terrain, une plante va éliminer les espèces locales et donc atteindre à la richesse biologique locale. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que l'élimination des espèces indigènes est très rare. Cela peut arriver pour celles qui ont des niches écologique très étroites. Mais, la plupart du temps, l'ajout est plutôt un enrichissement.

– Y a-t-il des exemples récents d'invasions de végétaux ?

– On connaît la célèbre algue, *Caulerpa taxifolia*, qui en Méditerranée étouffe et détruit la flore indigène à son seul profit. Mais d'habitude, il y a presque toujours une réponse du milieu qui limite l'extension de ces plantes envahissantes. En revanche, les variations climatiques de la planète – nous sommes en période de réchauffement depuis plus d'un siècle – peuvent accélérer certains processus. Si les apparitions d'espèces, leur mutation ou leur disparition ne sont pas graves, l'accélération de ces phénomènes est dangereuse. Lorsque l'homme ne constituait pas un vecteur aussi rapide, ces brassages planétaires existaient, mais il y avait, du fait de leur lenteur, des temps de réponse et de réinvention de la nature. Le déséquilibre inquiétant qui s'installe tient surtout au poids de la démographie humaine. L'important, ce n'est pas de préserver une espèce indigène mais la mécanique qui permet à toutes les espèces de survivre.

– En quoi ces préoccupations sont-elles liées au jardin ?

– Parce que ce sont dans les jardins, ces lieux d'artifice, que les espèces qui ont des amplitudes biologiques faibles sont le plus à l'aise. Dans l'espace dit naturel, elles sont directement menacées par l'anthropisation presque totale du territoire planétaire. Entre les réserves naturelles totales où l'homme n'intervient pas et les lieux d'artifice absolu – les villes et les jardins –, il y a les espaces agricoles, des paysages qui sont autant de compromis avec la nature. Ces lieux intermédiaires sont finalement les plus intéressants. En effet, les réserves, avec une situation climatique très arrêtée, ne sont pas très dynamiques ; quant aux lieux d'artifice, ils tendent vers la stérilité. Dans cet entre-deux, dans ce milieu riche où la friche figure en bonne place, il se passe quelque chose qu'on maîtrise mal parce qu'on s'y intéresse peu.

– Vous êtes l'inventeur du « jardin en mouvement », c'est-à-dire l'introducteur de la friche dans le jardin. Exercice gratuit ou révolution dans l'art des jardins ?

– La dynamique d'une friche allant vers son climax, un optimum de végétation qui sous nos climats est généralement une forêt, au bout d'une quinzaine d'années, est quelque chose de très spectaculaire et permet de mieux saisir les phénomènes naturels. Or, il y a là, dans ces friches, toutes les richesses qu'on peut trouver dans un jardin, il suffit de les orienter. Il me semble plus intéressant de comprendre la nature en utilisant son mouvement – un peu comme au judo on utilise la force de son partenaire – que de chercher à la dominer comme le veut la tradition. C'est aussi faire le pari qu'on peut arriver à quelque chose de satisfaisant en investissant davantage sur l'intelligence d'une mécanique naturelle, plutôt que sur des machines et des produits. Cette manière d'agir peut être considérée comme le comble de la sophistication, mais le jardin, qui n'est à aucun moment quelque chose de naturel, n'est-il pas le comble de la sophistication ?

– Cette idée est la base de votre travail dans le parc Citroën. En revanche, au Rayol, dans le Var, votre propos est différent.

– J'avais proposé comme thème la flore australe (donc l'exotisme) parce que celle-ci, déjà présente au Rayol, était partiellement compatible avec le climat méditerranéen. En fait, mon travail a rapidement débouché sur un jardin du feu. Car le point commun biologique de tous ces paysages sud-africain, chilien, tasmanien, néo-zélandais, californien et méditerranéen, c'est le feu. Les biologistes ont découvert ce phénomène étonnant il y a peu d'années. Ces paysages se sont façonnés sous la pression du climat. Les orages, plus nombreux qu'ailleurs, y ont régulièrement provoqué de grands incendies.

» Il s'est ainsi constitué, au fil des millénaires, une flore qui est non seulement capable de survivre après le feu mais qui a besoin du feu pour se développer. On a donc engagé des recherches au Rayol dans la perspective de faire de ce domaine une sorte de laboratoire de la végétation pyrophyte. Avec pour but d'introduire une politique de mise en place de paysages qui se développeraient avec le feu et non pas contre lui. Je voudrais ici, à proximité des massifs forestiers des Maures et de l'Esterel, mettre en application les principes que j'énoncais à propos du jardin en mouvement : appuyer le plus possible la dynamique de la nature et lutter contre elle le moins possible. La sophistication à venir n'est plus dans l'utilisation de la mécanique mais dans la compréhension d'un système. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux



L'initiateur de la révolution du paysage

FIGURE ATYPIQUE parmi les paysagistes français, Gilles Clément (né en 1943) irrite autant qu'il séduit. Dès sa sortie de l'école du paysage de Versailles, en 1969, cet écologiste mal peigné a tourné le dos aux aménageurs d'espaces verts qui tenaient alors le haut du pavé. Muni d'un solide bagage scientifique – il est également ingénieur agronome –, il se consacre à l'élaboration de jardins privés. Un thème qui n'est guère en vogue dans les années 70. Le jardin, remarque-t-il, a toujours été porté par une vision de l'univers. Il essaie donc de le repenser en profondeur à partir des données actuelles du savoir – la biologie notamment – et non d'une nostalgie ou d'une esthétique. Il met au point une notion nouvelle : celle du jardin en mouvement, expérimenté dans la Creuse et présenté avec éclat à Paris, au parc Citroën, où il a travaillé avec l'architecte Patrick Berger et l'équipe Viguier-Jodry Provost.



GILLES CLÉMENT

Cette petite révolution est exposée dans deux ouvrages : *Le Jardin en mouvement* (éd. Pandora, 1991) et *Le Jardin en mouvement. De la vallée au parc Citroën* (éd. Tonka, 1994). Il publie également un *Eloge de la friche* (éd. Lacourière et Frélaut, 1994). Si, aujourd'hui, on fait de plus en plus souvent appel à ses talents, c'est qu'il est peut-être en train de modifier en profondeur les règles du jardin, mais surtout du paysage. Il intervient à Blois, à Lille, à la Défense, à Châteauvallon. L'aménagement du parc du Rayol, dans le Var, le conduit à étudier en détail les divers écosystèmes méditerranéens de la planète.

Avec Michel Blazy, il publie une *Contribution à l'étude du jardin planétaire* (Ecole régionale des beaux-arts de Valence, 1995), où il propose une approche radicalement différente des territoires périodiquement ravagés par les incendies.

Cet homme en perpétuel déplacement est aussi un pédagogue reconnu. Il enseigne à l'école d'architecture de Versailles et à l'Ecole nationale supérieure du paysage.

Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale

« Il faut apprendre à cogérer les problèmes sur la base du contrat »

Le ministre dénonce ceux qui parlent de libéralisme et préfèrent rester « en retrait du jeu »

SECRÉTAIRE D'ETAT à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard était l'invité, dimanche 8 décembre, sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission organisée en association avec *Le Monde*. Il était interrogé par Alain Finkielkraut, philosophe, Danièle Sallenave, écrivain, et Alain-Gérard Slama, historien des idées.

« Le Monde. – Dans votre livre *Pour Malraux* (La Table ronde), vous vous référez aux valeurs du gaullisme. Que représentent-elles pour vous dans une époque que vous dites *« désenchantée »* ?

– Je suis né en 1960. J'avais donc dix ans quand le général de Gaulle est mort. Le gaullisme, je ne saurais pas le définir d'une manière intellectuelle. Comme le disait Malraux, nous n'opposons pas au capital une théorie gaulliste, mais l'appel du 18 juin. C'est avant tout un comportement, un tempérament, et quelques idées-forces pour le pays. Le gaullisme représente encore une sensibilité politique importante dans notre pays.

Alain Finkielkraut. – Ne pourrait-on pas dresser de l'héritage du gaullisme un bilan un peu plus critique en rappelant, comme l'a fait Jean Chesneaux dans son livre *Habiter le temps* (Bayard), que le gaullisme a imposé une modernisation de la France à marche forcée et que, tandis que de Gaulle et Malraux parlaient de la France éternelle, on assistait à la désertification des campagnes, à la construction des grands ensembles, à la « banlieurisation » ?

– Il est vrai qu'avec le recul du temps on a toujours tendance à idéaliser et à simplifier. Pour ma part, sur le bilan de la décennie gaullienne, j'aurais une seule réserve à formuler : je pense que le général de Gaulle a été trop absent de la réflexion sur l'éducation et sur la formation. Pour le reste, qu'il s'agisse du développement et de la modernisation de l'agriculture, de la création des grandes infrastructures, de la force de frappe et, bien entendu, de la réforme des institutions, nous devons beaucoup au général de Gaulle, qui a eu le mérite de redonner à la France, sous la V[e] République, une identité.

Danièle Sallenave. – Le « désenchantement » de l'époque, qui s'incarne dans les angoisses de nos concitoyens, s'explique, selon moi, par la perte de notre système de valeurs. Tout le monde redécouvre aujourd'hui les valeurs de la République. C'est notre socle, mais il est doublement entamé par une soumission de plus en plus grande à la logique de la productivité et par la menace que fait peser la construction européenne sur « l'exception française ». De là vient que la France connaît une crise majeure dans son système éducatif : l'école républicaine est en train d'être détruite pour laisser place à un système qui ferait arriver le nouvel homme, c'est-à-dire l'homme désenchanté. Comment restaurer la primauté du politique ?

– Je vous répondrai en vous livrant trois constats. Le premier, c'est que nos compatriotes éprouvent à la fois un sentiment d'exaspération face à ce qu'ils considèrent comme l'incapacité des politiques à faire obéir l'administration sur le plan local, et d'angoisse face au mondialisme. Entre les deux, on a l'impression que le politique ne parvient pas à incarner une possibilité d'agir. Deuxième constat : nous sommes dans une société qui n'a plus d'intercesseurs, comme l'étaient autrefois le patron de la cellule communiste, le curé ou l'instituteur ; c'est le rôle des politiques, mais aussi des médias ou de l'éducation nationale, de réinventer du civisme social. Troisième constat : beaucoup de gens, paradoxalement, manifestent une assez grande défiance à l'égard des politiques et attendent d'eux qu'ils interviennent sur des sujets qui relèvent de la sphère privée.

A.-G. S. – Vous montrez bien que ce n'est pas le public qui investit le privé, mais le privé qui investit le public. Ce qui me préoccupe dans l'action du gouvernement, c'est que son projet paraît hybride. Il peut être aussi bien social-démocrate que tourné vers la construction d'une société permettant aux individus de se prendre en charge. Votre choix n'étant pas suffisamment expliqué, les réformes que vous entreprenez, notamment celle de la Sécurité sociale, risquent de dériver à l'opposé, c'est-à-dire vers la continuation d'un rocardisme amélioré.

– La singularité, pour ne pas dire l'exception, française dont nous bénéficions en matière de protection sociale doit être préservée. Nous sommes le seul système au monde qui ait à la fois une offre libérale de soins et un financement collectif. Ailleurs, on trouve soit le libéralisme à tout va, comme aux Etats-Unis, soit un système étatique comme en Grande-Bretagne ou au Danemark. Nous avons le meilleur de l'un et de l'autre. Pour le maintenir, il faut introduire partout de la responsabilité. Ce qui me déçoit, c'est notre incapacité française à cogérer les problèmes sur la base du contrat. Une idée forte de la philosophie politique de notre pays, depuis les Lumières et la Révolution française, a été le contrat. Cette notion est également à revisiter dans notre société politique de la fin de ce siècle. On se rend compte aujourd'hui qu'on a un mal fou à avoir en face de nous des cocontractants.

Le Monde. – Les médecins libéraux, par exemple ?

– Oui, c'est un très bon exemple. J'appelle de mes voeux une approche contractuelle plus importante et une cogestion de ce secteur. Il existe un « libéralisme » qui parle beaucoup de libéralisme et qui, en réalité, ne l'aime pas beaucoup, qui reste en retrait du jeu, refusant de contracter et de s'engager. Et après on crie à l'étatisation ou à la bureaucratisation ! On ne sait pas ce qu'on veut ! »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

هكذا من الأصل

Circulation en Région Parisienne

ÇA SENT LE **BOUCHON !**

Message de la ville de Clichy à l'attention du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et des Transports

Clichy s'ouvre...

[illegible] portes de Paris, Clichy est une ville de [illegible] cadre de vie. Mais [illegible] de Franciliens, les Clichois [illegible] hausse constante de la circulation [illegible] atmosphériques [illegible] de ces nuisances est [illegible] nous refusons le choix [illegible] aujourd'hui : absorber la circulation [illegible] de la banlieue pour préserver Paris.

[illegible] en provenance [illegible] à Clichy. Notre ville sera alors un des plus gros embouteillages de la région parisienne. [illegible] ce jour, et malgré les demandes répétées des [illegible] aménagement n'est [illegible] alors que depuis [illegible] des terrains sont [illegible]

... et Paris se ferme !

Le projet de circulation élaboré par la ville de Paris vise à restreindre l'accès à la capitale des véhicules en provenance de la banlieue. Où vont se répartir ces véhicules sinon dans les villes de la proche périphérie parisienne comme Clichy ?

Nous refusons l'asphyxie de notre ville. C'est pourquoi nous demandons la réalisation urgente d'une voie de contournement accessible aux véhicules légers et aux poids lourds, pour diminuer la circulation de transit dans la ville. L'État doit prendre ses responsabilités avec la Région et les communes concernées, dont la ville de Paris.

Gilles Catoire, Maire de Clichy-la-Garenne,
Conseiller général.



Vœu unanime du Conseil municipal de Clichy du 23 octobre 1996

L'A15 arrive : Urgence pour une solution de contournement

Depuis trente ans, les Clichois sont las des promesses vaines des pouvoirs publics. Depuis trente ans, ils paient durement au quotidien, comme les millions d'autres Franciliens de la petite couronne, les flots continus de véhicules qui traversent leurs villes. Depuis trente ans, les pollutions atmosphériques et sonores ont augmenté de manière exponentielle. Les dangers inhérents à la circulation automobile ont progressé fortement. Pas un jour, non plus, sans qu'une ambulance de l'hôpital Beaujon ne soit bloquée, ni que le trafic des bus de la RATP ne soit entravé par les embouteillages. Depuis trente ans, des terrains sont gelés en bordure de Clichy et Saint-Ouen pour permettre la réalisation d'un boulevard urbain reliant la Seine au périphérique. Ce projet a par ailleurs été déclaré d'intérêt public en 1963.
Le 17 janvier 1997, l'autoroute A15 sera reliée au pont de Gennevilliers. Plus rien alors n'empêchera les voitures et les poids lourds venant de la banlieue de se déverser dans Clichy pour rejoindre Paris. Clichy sera alors l'un des plus gros embouteillages de la région parisienne. Pour régler ce problème, il est indispensable de réaliser un ou plusieurs ouvrages de contournement pour les véhicules légers et les poids lourds. Cette réalisation doit s'accompagner de la requalification des rues Martre, du Général-Roguet, du Général-Leclerc, des boulevards Jean-Jaurès et Victor-Hugo ainsi que toutes les voies aujourd'hui saturées par les véhicules de transit. Cette requalification doit diminuer la circulation au profit d'une meilleure qualité de vie des Clichois et de leur sécurité dans les déplacements quotidiens.
Il reste qu'une véritable amélioration de la circulation dépend d'une politique qui assure une réelle priorité aux transports en commun.

Le Conseil municipal de Clichy-la-Garenne.

Enfances volées

par Carol Bellamy

QUAND les Nations unies décidèrent de créer l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), le monde n'était plus qu'un vaste champ de ruines. D'Hiroshima à Dresde, de Coventry à Berlin, du Havre à Rotterdam, partout s'inscrivaient les stigmates de l'horreur que venait de connaître, de commettre, le monde. Partout des enfants blessés, mutilés, orphelins erraient dans les décombres de villes ravagées, comme le fit Audrey Hepburn, à jamais marquée par le froid et la faim de son enfance hollandaise et qui devint, quarante ans plus tard, la plus vibrante des ambassadrices de l'Unicef à travers le monde.

Un demi-siècle plus tard, les enfants du monde ont-ils quelques raisons de porter sur l'avenir un regard moins tragique ? Assurément oui, si l'on regarde l'immense chemin parcouru depuis 1946, et surtout depuis le début des années 60.

Depuis cette date, en effet, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de moitié. La malnutrition, qui frappait il y a trente ans la moitié des habitants du tiers-monde, n'en atteint plus aujourd'hui « que » 20 %. Les trois quarts de l'humanité, en 1960, ne disposaient d'aucun accès à l'eau salubre, contre un quart en cette fin de siècle.

Ce n'est pas sans un travail acharné si l'espérance de vie dans le tiers-monde a gagné quatorze ans en trente-cinq ans, passant de quarante-sept ans en 1960 à soixante et un ans en 1994. L'Unicef, ses donateurs et l'ensemble des cent quarante-neuf pays où il agit peuvent tirer une légitime fierté d'avoir si efficacement fait reculer la mort et la maladie dans les pays les plus pauvres de notre planète.

Mais ce qui reste à accomplir est colossal. Est-il acceptable que douze millions et demi d'enfants de moins de cinq ans continuent de mourir chaque année dans les pays en développement, alors que neuf millions d'entre eux pourraient être sauvés grâce à des procédés simples et parfaitement maîtrisés ? Dans un monde où le revenu par habitant a triplé au cours des vingt-cinq dernières années, une telle situation est révoltante, surtout lorsque l'on sait qu'avec 40 milliards de dollars par an, tous les habitants de la planète pourraient disposer des services de base (santé, éducation, eau) dont ils ont besoin. 40 milliards, alors que le monde consacre annuellement 600 milliards de dollars à ses dépenses militaires... Est-il acceptable que, chaque année, près de six cent mille femmes meurent en accouchant, laissant derrière elles des millions d'orphelins ? Que deux cent millions de jeunes enfants souffrent de malnutrition, dans un monde qui regorge d'excédents ?

Mais il est trois domaines dans lesquels le sentiment aigu d'injustice que l'on éprouve devant les lacunes des politiques de développement fait place à la colère. Colère devant la folie d'un monde qui détruit délibérément ses propres enfants.

Comment, en effet, ne pas éprouver de la colère devant ces massacres qui se déroulent sous nos yeux et prennent systématiquement pour cible les populations civiles ? Au cours des dix dernières années, plus de deux millions d'enfants sont morts du fait des guerres, quatre fois plus en sont restés mutilés à vie, plus de dix millions en demeurent définitivement traumatisés. Comme si cela ne suffisait pas, deux cent mille enfants ont été aussi enrôlés de force dans les armées. Enfances volées, violées, saccagées par notre monde d'adultes.

Au cours des dix dernières années, plus de deux millions d'enfants sont morts du fait des guerres, quatre fois plus en sont restés mutilés à vie, plus de dix millions en demeurent définitivement traumatisés

Violés et saccagés aussi ceux que des inconscients ou des pervers utilisent dans le monde entier pour leur plaisir sexuel, *« plaisir »* mortel, mortifère, auquel ces enfants, parfois des nouveau-nés, auront été sacrifiés. Nous le savons, l'exploitation sexuelle des enfants augmente partout, au Nord, au Sud, à l'Est comme à l'Ouest. Quel cri faut-il pousser pour qu'enfin l'on comprenne que ce n'est plus possible ?

Enfin, notre monde exploite, par centaines de millions, des enfants au travail. Oh ! dira-t-on, c'est un travail plus *« normal »* que celui des bordels. Normal ? Le travail dans les mines dix-huit heures sur vingt-quatre ? Le travail des tapis, du verre par 50 degrés ? Le travail sans répit qui interdit l'école ? Qui vole toute perspective d'avenir ?

Non, notre monde n'est pas en règle avec ses enfants, et notre tâche ne fait peut-être que commencer. Nous allons, bien sûr, continuer à forer des puits, à équiper des écoles et des maternités, à nourrir, à soigner des enfants dans l'urgence et dans la guerre. Depuis sa création, il y a cinquante ans, l'Unicef a contribué à l'équipement de plus d'un million d'écoles et formé un million et demi d'enseignants. Il a foré des centaines de milliers de points d'eau, vacciné et réhydraté des dizaines de millions d'enfants. Nos programmes de terrain sont notre raison d'être et nous les poursuivons, contre vents et marées.

Mais, nous savons bien qu'il faut faire plus, qu'il faut faire – enfin ! – respecter les droits de l'enfant, tous leurs droits, et d'abord celui de vivre.

Certes, le monde s'est doté, depuis 1990, d'une Convention internationale sur les droits de l'enfant, aujourd'hui ratifiée par la quasi-totalité des pays de la planète. Nous avons donc désormais un instrument qui nous permet de plaider la cause de chacun des enfants du monde. Mais le chemin sera long. Qui donc a dit : *« Je ne me connais pas d'ennemi en dessous de l'âge de cinq ans »* ? Pour nous, aujourd'hui, la limite est à dix-huit ans. Nous avons tous des comptes à leur rendre.

Carol Bellamy *est directrice générale de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance).*

Hommage à Ludwig Rajchman, père de l'Unicef

par Marta Aleksandra Balinska

LE 11 décembre 1996 marquera, jour pour jour, la naissance de l'Unicef, voici cinquante ans. Contrairement aux autres organisations techniques des Nations unies plus ou moins reprises de la Société des Nations (SDN), l'Unicef a vu le jour grâce à l'initiative personnelle d'un homme, Ludwik Rajchman, demeuré aussi inconnu que la signification du sigle (United Nations International Children's Emergency Fund). Cela semblerait relever d'un paradoxe si l'on considère que le Fonds pour l'enfance lui-même est l'organe de l'ONU sans doute le plus connu dans le monde et certainement le plus respecté.

Il paraît plus que jamais important de rappeler qu'à l'origine d'une des plus grandes œuvres humanitaires était un Est-Européen

En France, on a célébré officiellement le cinquantenaire de l'Unicef le 2 avril dernier, lors d'une cérémonie commémorative sous le haut patronage de Jacques Chirac et ouverte par Alain Juppé. A aucun moment de la journée il ne fut question, directement ou indirectement, de l'homme qui fut non seulement le premier à proposer une organisation des Nations unies pour l'enfance, mais qui s'est battu sans répit dans l'atmosphère extrêmement tendue de l'après-guerre pour la réaliser, en a conçu la philosophie humanitaire ainsi que les premiers programmes médicaux (fondamentaux pour le relèvement des femmes et enfants européens, nos parents et grands-parents). Pourquoi n'a-t-on pas parlé de Rajchman, médecin bactériologiste polonais, résident de France (où il est mort en 1965), distingué par la Légion d'honneur, grand ami de Jean Monnet et de Robert Debré ? On a pu dire que l'oubli de Rajchman – une des figures les plus marquantes de l'histoire internationale du XX[e] siècle – mériterait une étude en soi. Car l'effacement de son rôle remonte loin : purgé en 1939 de la Société des Nations, la SDN (dont il avait mis en place la section d'hygiène au lendemain de la Grande Guerre), en raison de son attitude trop ouvertement antifasciste, exclu des pourparlers visant à créer l'Organisation mondiale de la santé en 1946, alors qu'il était reconnu comme le plus grand expert en matière de santé publique internationale, omis ou à peine mentionné dans un grand nombre d'écrits où l'on s'attendrait à le rencontrer, Rajchman – comme tant d'hommes qui ont préféré l'action à la célébrité – n'a pas cherché à se faire connaître. Mais cette explication ne suffit pas. Dans le contexte de la guerre froide, on peut comprendre que Rajchman gênait : unique membre est-européen du secrétariat de la SDN et grand champion de la cause nationaliste chinoise avant la guerre, il est devenu délégué de la Pologne communiste à l'Unrra (United Nations Relief and Rehabilitation Administration, le plus grand effort de secours et de ravitaillement jamais entrepris), puis à l'Unicef – dont il était également le président du conseil –, pour se voir enfin rejeter par les deux blocs, qui le soupçonnaient à la fois d'allégeance pro-américaine et pro-soviétique. Ainsi Rajchman s'installa-t-il en France dès 1950, date à laquelle il aida Robert Debré à fonder le Centre international de l'enfance.

Or, maintenant que le mur de Berlin est tombé et que l'Europe occidentale se flatte de s'ouvrir vers l'Est, il paraît plus que jamais important de rappeler qu'à l'origine d'une des plus grandes œuvres humanitaires était un Est-Européen. Il ne s'agit pas seulement de rendre à César ce qui est à César, mais de se servir du symbole de Rajchman – tout comme on évoque Jean Monnet comme *« père de l'Europe »* – pour revaloriser l'action humanitaire internationale à un moment où l'on assiste à une perte de confiance généralisée dans ce domaine. Il ne suffit pas de critiquer les différentes actions (ou manques d'actions) menées par l'ONU, qui ne peut rien en tant que telle, mais dépend de ses pays membres : si nous voulons améliorer le fonctionnement de la collaboration internationale, c'est à chaque pays de faire pression sur son gouvernement.

Outre ses qualités humanistes, Rajchman était en avance sur son temps. Il prévoyait, dès la seconde guerre mondiale, que le grand dilemme qui se poserait par la suite serait : comment protéger l'individu par rapport au rôle grandissant de l'Etat et comment conserver une identité nationale face à la globalisation inévitable du monde. Par son idéalisme, c'était un homme du XIX[e] siècle, remarquait un de ses collègues, mais, par ses idées, il appartenait au XX[e] siècle, ou plutôt, pourrait-on presque affirmer, au XXI[e] siècle. Juif polonais, il avait été le témoin de l'institutionnalisation du Mal dès la première guerre mondiale et de son perfectionnement atroce par la seconde, d'où ses efforts inlassables pour institutionnaliser, même à petite échelle, le Bien. Le fait que l'Unicef se tienne encore aujourd'hui au premier rang de la protection des enfants dans le monde en est la meilleure preuve.

Le génie de Rajchman est d'avoir compris qu'il ne suffit pas seulement d'agir, encore faut-il mettre en place des structures durables de collaboration internationale susceptibles de soulager la misère humaine. *« Rajchman croyait en la générosité des hommes,* disait de lui Jean Monnet, *mais il avait pris le soin de fonder des institutions. »*

Marta Aleksandra Balinska *est historienne.*

هكذا من الاصل

Non merci, monsieur Gandois ! *par Marc Blondel*

DANS un entretien publié dans *Le Monde* du 3 décembre, le président du CNPF, M. Gandois, ébauche ce qui semble être la stratégie actuelle du patronat.

Que le responsable d'un syndicat de salariés soit en désaccord sur un certain nombre de points est pour le moins logique, j'y reviendrai. Mais le problème, c'est que cette stratégie, si on l'analyse dans le détail, n'est pas exempte de contradictions, et qu'elle semble plus teintée d'opportunisme que de logique, même patronale.

Ainsi comment, par exemple, concilier la nécessité d'un meilleur contrôle dans le secteur du transport routier et prôner l'externalisation, c'est-à-dire le développement de la sous-traitance ?

Trop souvent en effet, et c'est caractéristique dans le transport routier, l'externalisation consiste à favoriser le dumping social en imposant une réduction des coûts.

Il faut, dès lors, que les pouvoirs publics, garants de l'intérêt général, interviennent pour réguler le fonctionnement du marché, ce qui suppose la définition de règles et le contrôle de leur respect. Sinon, on entre dans le cocktail explosif libéralisme à l'anglo-saxonne/sous-traitance à la japonaise.

Comment, par ailleurs, affirmer que l'Etat est trop dirigiste en matière sociale et ne pas favoriser une dynamique contractuelle au plan interprofessionnel qui puisse effectivement marquer l'engagement des interlocuteurs sociaux du 28 février 1995 de se réapproprier le dialogue social ? Mis à part l'accord sur l'ARPE, qui pourrait d'ailleurs être remis en question par le patronat, on ne peut pas dire que le CNPF fasse preuve d'excès de zèle dans le domaine de la pratique contractuelle, au point où nous nous interrogeons sur la capacité du patronat (CNPF) d'obtenir un mandat de ses adhérents.

Comment peut-on, enfin, affirmer que la parité franc/mark est la bonne et souligner la faiblesse de nos importations ? Autrement dit, pourquoi, malgré un franc fort qui rend moins chères les importations, celles-ci s'affaiblissent-elles ?

Pourquoi ne pas dire que les bons résultats affichés par le gouvernement en matière de commerce extérieur seraient plus probants s'il s'agissait d'un solde après accroissement des échanges ?

Comment, dans ces conditions, ne pas rappeler que l'Europe souffre d'une *« policy mix »* [NDLR. – Dosage de politique monétaire et budgétaire] particulièrement restrictive ?

Plaider le libéralisme économique constitue-t-il une stratégie ? Autrement dit, une stratégie peut-elle se satisfaire d'une vision à court terme inhérente au marché ?

Comment, dans la même logique, mettre l'Europe en concurrence avec le Japon et les Etats-Unis, deux zones politiquement intégrées, et avoir une conception de l'Europe qui soit avant tout celle d'une zone de libre-échange ?

Finalement, la vraie question qui mérite d'être posée n'est-elle pas la suivante : plaider le libéralisme économique constitue-t-il une stratégie ? Autrement dit, une stratégie peut-elle se satisfaire d'une vision à court terme inhérente au marché ? Comment s'étonner dès lors que la principale réponse « sociale » du président du CNPF soit d'accroître la flexibilité ?

Il y a dix ans, un des prédécesseurs de M. Gandois avait bataillé pour la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et la création des emplois à contraintes allégées. On a tous pu en voir les résultats dans le domaine de l'emploi... Au demeurant, le président Gattaz ne cachait pas qu'il s'agissait avant tout d'accélérer l'effet d'aubaine.

Complémentairement, il était logique que les pouvoirs publics, fortement sollicités financièrement par les entreprises en cas de plans sociaux, exigent certaines garanties, ce que fut la législation Aubry qu'aujourd'hui le patronat récuse. C'est-à-dire que, après avoir plaidé pour la déréglementation, il refuse maintenant que la justice puisse être saisie.

Même si nous considérons qu'il serait effectivement du rôle de l'Etat d'être directement plus responsable en matière de plan social, il n'en reste pas moins qu'on ne peut qu'être choqué par le fait que le patronat sollicite régulièrement l'intervention des fonds publics en refusant tout contrôle.

Quant à l'antienne des seuils sociaux et des rigidités du code du travail, il s'agit là, au mieux, de concepts idéologiques, au pire de discussions de type Café du Commerce, dont une partie relève du fantasme. Quelles sont les obligations d'une entreprise en cas de licenciement ? Tout au plus le paiement d'un dixième de mois par année de présence comme indemnité de licenciement.

Mais peut-être s'agit-il aussi d'un recentrage clientéliste du CNPF sur les PME, ce qui pourrait constituer une volonté de recomposition syndicale du côté patronal, voire une forme de reconnaissance d'un manque de représentativité du CNPF.

Je m'autorise cette interrogation, le président du CNPF n'hésitant pas à faire connaître sa position sur le paysage syndical des salariés.

Que penser alors dans ces conditions des propos de M. Gandois sur les *« syndicats éclatés et battus en brèche par des démarches anarchiques »* ?

Qu'il appartient d'abord aux organisations syndicales et à leurs adhérents de se déterminer, c'est une évidence.

Que la politique patronale, ces derniers temps, s'est appuyée sur le pluralisme syndical pour choisir l'interlocuteur le plus accommodant et que, ce faisant, il lui faut assumer la logique de ses choix. On connaît trop l'adage patronal selon lequel il faut des syndicats forts... chez les voisins ou le concurrent.

Car, de fait, que ce soit au travers de l'accord du 31 octobre 1995 permettant de contourner le syndicat ou au travers de la question des seuils sociaux, le patronat a toujours peur du syndicalisme non complaisant.

Si, aujourd'hui, la conflictualité tend à se développer, c'est aussi parce que le patronat ne joue pas toujours cartes sur table. Il tend trop à faire l'autruche et s'étonne ensuite de devoir traiter les problèmes à chaud, avec un troisième invité, l'Etat.

C'est aussi le cas pour tout ce qui concerne les structures paritaires, où l'on perçoit, malgré les apparences du court terme, une interrogation sur le rôle en tant que tel du patronat.

Qu'on ne s'y trompe pas : outre les effets plus que nocifs de la flexibilité sur les conditions de vie, de travail, de rémunération et l'emploi, celle-ci conduit à la négation du rôle du CNPF en tant que structure interprofessionnelle chargée de négocier avec les syndicats de salariés. Au-delà des effets de manches qui concèdent au mirage libéral, ce sont bien là des questions de fond qui touchent à la démocratie et à la cohésion sociale.

***Marc Blondel** est secrétaire général de la Confédération générale du travail Force ouvrière.*



AU COURRIER DU « MONDE »

La naissance du Purgatoire

Dans *Le Monde* du 27 novembre, rendant compte du Festival international du film d'histoire de Pessac, Dominique Dhombres écrit : *« C'est du Moyen Age que date la notion de purgatoire,* rappelle Jacques Marseille, professeur à Paris-I. *Ce concept nouveau est un moment décisif dans le développement du capitalisme en France. Le Purgatoire est, en effet, un lieu spécialement créé pour les hommes d'argent, qui ne peuvent décemment entrer d'emblée au paradis, mais que l'Eglise ne condamne plus désormais aux flammes éternelles. »* Je doute que M. Marseille, qui est un excellent historien économique (de l'époque moderne et contemporaine), ait pu présenter d'une façon aussi caricaturale et erronée mes recherches présentées dans deux ouvrages *La Naissance du Purgatoire* (Gallimard, 1981), et *La Bourse et la Vie, économie et religion au Moyen Age* (Hachette, 1986). J'ai essayé d'y montrer que le Purgatoire comme troisième lieu individualisé de l'au-delà est en effet apparu au XIIIe siècle, et qu'usuriers et marchands ont pu ainsi éventuellement échapper à l'Enfer. Mais dire que le Purgatoire a été *« spécialement créé pour les hommes d'argent »* est une grossière erreur de fait et de méthode historique ; le Purgatoire est né de la convergence complexe de diverses évolutions dans lesquelles la religion (notamment l'évolution de la notion de péché) a tenu le rôle essentiel. Quand l'Eglise a commencé à enseigner l'existence du Purgatoire, les hommes d'argent ont cherché à en tirer profit, mais dire que le Purgatoire a été créé (terme inexact) pour eux, c'est expliquer un phénomène socio-religieux par une finalité socio-économique, non seulement réductrice, mais absolument fausse. Cela relève d'un économisme vulgaire qui n'a pas sa place en histoire. Tout au plus peut-on dire, comme je l'ai écrit, que la justification de l'homme d'argent est une *conséquence* (et non la cause) de la naissance du Purgatoire : *« L'espoir d'échapper à l'enfer grâce au Purgatoire permit à l'usurier de faire avancer l'économie et la société du XIIIe siècle. »*

Jacques Le Goff, Paris

Carnet de santé

Ma femme, que j'ai épousée régulièrement, porte donc mon patronyme. Elle vient de recevoir son carnet de santé... mais uniquement sous son nom de jeune fille. Je n'en suis pas vexé. Mais je pense aux difficultés des gardiens d'ensembles immobiliers ou autres distributeurs de courrier, et aux innombrables épouses qui ne recevront pas ce carnet. J'apprécie M. Barrot, mais quel gâchis !

André Dreyfus, Paris

Espèces protégées

En tant que membre de diverses commissions et délégué à nombre de conférences internationales destinées à lutter contre la surexploitation, pour ne pas dire le pillage, de la faune sauvage, j'ai été franchement peiné de voir mon cher *Monde* faire la publicité, dans son supplément « Styles-Cadeaux de Noël 1996 » pour des articles – y compris manteaux ! – en véritable peau de python, de lézard, etc. L'utilisation pour la mode, engouement par définition intense et limité dans le temps, d'espèces animales à faible taux de reproduction et à croissance lente – cas des reptiles – va exactement à l'encontre de ces fameux *« développement durable »* et *« utilisation durable des ressources »* dont on nous rebat les oreilles depuis la conférence de Rio de 1992. A vous de nous aider à faire comprendre à l'opinion publique qu'aucune espèce sauvage ne peut résister à la demande d'un milliard de consommateurs des pays riches, bientôt deux milliards avec la Chine, et qu'il y a suffisamment d'excellentes matières synthétiques pour répondre aux goûts et aux fantaisies de chacun !

Pierre Pfeffer, directeur de recherche au CNRS, Paris

Fidélité

Pourquoi plus de trente mille personnes ont-elles attendu en moyenne une heure dans le froid, les 24 et 25 novembre dernier, pour passer quelques instants devant le cercueil nu de Malraux, minuscule sous l'immense dôme du Panthéon, dans un décor dépouillé à l'extrême, et sous une lumière blafarde ? Par curiosité ? En restant devant leur poste de télévision, elles l'auraient satisfaite. Pour manifester une profonde émotion ? Vingt ans après la mort de ce personnage de légende, mais qui ne fut pas réellement populaire, c'est improbable. En fait, les trente mille appartiennent à la grande armée évoquée par de Gaulle dans sa dernière allocution télévisée : celle de l'hippodrome de Vincennes le 4 octobre 1947, de la place de la République le 4 septembre 1958, des Champs-Elysées le 30 mai 1968, de Colombey-les-Deux-Eglises le 12 novembre 1970. Les trente mille ont simplement voulu témoigner de la permanence du sentiment de fidélité gaulliste, en rendant hommage au grand écrivain qui ne partageait pas vraiment toutes les convictions du Général, mais qui avait décidé une fois pour toutes, en 1944, de rester avec lui, quoi qu'il arrive, et de renoncer à toute fonction publique qui s'exercerait hors de sa présence tutélaire.

Bernard Marin, ancien chargé de mission du RPF, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Coup de torchon franco-américain

Suite de la première page

Paris n'est pas loin d'accuser Washington d'avoir torpillé un projet d'opération militaro-humanitaire dans la région pour ne pas mettre des bâtons dans les roues à une guérilla tutsie zaïroise qu'appuie le Rwanda. Et les Etats-Unis ne sont pas loin de soupçonner la France de n'avoir voulu monter cette opération que pour venir à la rescousse du président du Zaïre, un Mobutu Sese Seko dont le régime n'en finit plus de s'effondrer.

Autre bataille « africaine », l'affaire Boutros Boutros-Ghali risque de laisser des cicatrices qui vont, pour quelque temps, mettre à mal la coopération entre diplomates des deux pays à l'ONU. En soutenant contre les Etats-Unis la candidature du diplomate égyptien, un francophone habitué du pouvoir parisien, à un deuxième mandat de secrétaire général de l'ONU, la France s'offrait une belle bataille : pour la cause du tiers-monde, et notamment de l'Afrique, pour celle du français. Un combat à mener avec panache comme au beau temps de la diplomatie gaullienne. Las, après que la lourde démagogie « anti-Boutros » de Washington eut été dénoncée par tout le monde à l'ONU et que les uns et les autres eurent félicité les Français, les Africains, gens réalistes mais ingrats, paraissent vouloir laisser tomber l'infortuné diplomate égyptien... et, du même coup, Paris.

> « Chaque fois que les Français se sentent mal dans leur peau, commente un haut fonctionnaire américain, ils s'en prennent à nous et, ces jours-ci, ils ont beaucoup de raisons d'être mal dans leur peau »

« *Scratching* » aussi au Proche-Orient, où les Etats-Unis n'ont pas du tout apprécié la manière avec laquelle la France s'est imposée, au printemps, dans l'arène diplomatico-militaire locale lors des affrontements au Liban entre Israël et milices d'un Hezbollah appuyé par la Syrie. Aux forceps, contre Jérusalem et Washington, mais avec l'appui de l'Egypte, du Liban et de la Syrie, Paris a gagné sa place dans le comité chargé de surveiller le cessez-le-feu. Tout le monde s'en félicite aujourd'hui. Depuis, Jacques Chirac s'est lancé, au nom de l'Europe, sans toujours lui demander préalablement son avis, dans un effort diplomatique soutenu pour afficher la présence de la France et/ou de l'Union européenne en Méditerranée orientale – région que les Etats-Unis considèrent comme leur domaine réservé.

En Afrique comme au Proche-Orient, les différences d'approche et les divergences d'intérêt ne débouchent, pour l'heure, que sur des accès de mauvaise humeur. Aux Etats-Unis, on en donne volontiers une explication peu flatteuse. « *Avec un taux de chômage à 12,6 %, le plus haut depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, avec la popularité de M. Chirac dépassant à peine les 30 %, le président et un gouvernement encore moins populaire que lui*, écrit le *New York Times, ont, depuis le printemps, cherché à manifester un profil haut en politique étrangère.* » « *On a déjà connu cela à de multiples reprises, chaque fois que les Français se sentent mal dans leur peau*, commente un haut fonctionnaire américain, cité par le même journal, *ils s'en prennent à nous et, ces jours-ci, ils ont beaucoup de raisons d'être mal dans leur peau.* » Pour être un tantinet simpliste, l'explication a le mérite de donner une idée de l'image de la France aux Etats-Unis.

De portée plus grave est le contentieux qui s'installe au sujet de l'OTAN. Conscient que ses partenaires de l'UE ne le suivraient pas – tout comme ils n'avaient pas suivi François Mitterrand sur ce chemin – dans l'édification d'une défense européenne qui se ferait en dehors de l'OTAN, Jacques Chirac a décidé de réintroduire la France dans la structure militaire de l'organisation (structure qu'elle avait quittée en 1966). Un début de réintégration a été accompli.

M. Chirac n'ira plus loin qu'à une condition : l'OTAN doit maintenant se réformer pour afficher en son sein une véritable composante européenne. Et, pour que cette identité européenne ait une manifestation concrète et tangible, la France entend, entre autres, qu'un des deux commandements régionaux de l'OTAN, celui de la région sud, installé à Naples, revienne à un officier européen. Les Etats-Unis répondent à cette requête par un « *no* » catégorique et sans appel. Un échange de lettres entre « Bill et Jacques » ne paraît pas avoir rapproché les positions.

Non résolu, ce conflit-là pourrait avoir des répercussions durables et très négatives sur un dossier essentiel pour l'Union européenne (UE) à l'aube du XXI[e] siècle : la constitution d'une Europe de la défense. Qu'il s'agisse de ce dossier-clé ou du Proche-Orient, voire de l'Afrique, Paris avance ses positions au nom de l'UE. La France ne veut pas que le maintien d'un lien transatlantique fort, euro-américain, se traduise, au lendemain de la guerre froide, par une prépondérance militaro-diplomatique des Etats-Unis dans le monde. Elle serait plus forte dans la défense de cette ambition si celle-ci était réellement partagée par ses partenaires de l'UE.

Mais la France avance des positions européennes qu'elle fantasme ; elles ne sont, souvent, pas plus partagées à Rome, La Haye, Bonn ou Copenhague qu'elles ne le sont à Londres. La France prête à ses partenaires un « *désir d'Europe* », dans les domaines diplomatique et militaire, notamment un « *désir* » d'affranchissement à l'égard des Etats-Unis qu'ils n'éprouvent pas, et moins encore les nouveaux arrivants, ceux qui viennent de l'est du Vieux Continent. D'où cette manière de se retrouver, seule, dans un face-à-face délicat avec les Etats-Unis. En ce sens, le coup de torchon actuel dans les relations franco-américaines est aussi, et surtout, révélateur d'un vrai problème dans les relations européennes : le décalage d'ambition, ou de projet, entre Paris et ses partenaires de l'UE.

Alain Frachon

RECTIFICATIFS

ATOMES ET MOLÉCULES

La légende du schéma accompagnant l'article consacré à la détection de l'ion H_3+ dans l'espace (*Le Monde* du 30 novembre) évoquait un « atome » H_2 d'hydrogène. Il fallait lire, bien entendu, « molécule ».

DROIT ET DROITS

L'auteur de la lettre « En droit et en droits », publiée dans *Le Monde* daté 1[er]-2 décembre, est Alain Vinson, et non Binson, comme une faute malencontreuse nous l'a fait écrire.

Le Monde
ÉDITORIAL

Terrorisme sans frontières

PHÉNOMÈNE universel, le terrorisme, islamiste ou non, ignore les frontières, sauf pour chercher, au-delà d'elles, un refuge immédiat et une possible impunité. Aucun pays d'Occident n'est à l'abri des réseaux et des crimes qu'engendre cette forme de violence radicale ressurgie il y a plus de quinze ans dans le sillage de la révolution iranienne triomphante. Ce mal international exige qu'on le prévienne, et le combatte, de la même manière. Il est donc logique que l'enquête sur l'attentat du RER, comme celles de l'an dernier, mobilise, à la demande de la France, les polices des grands pays d'Europe.

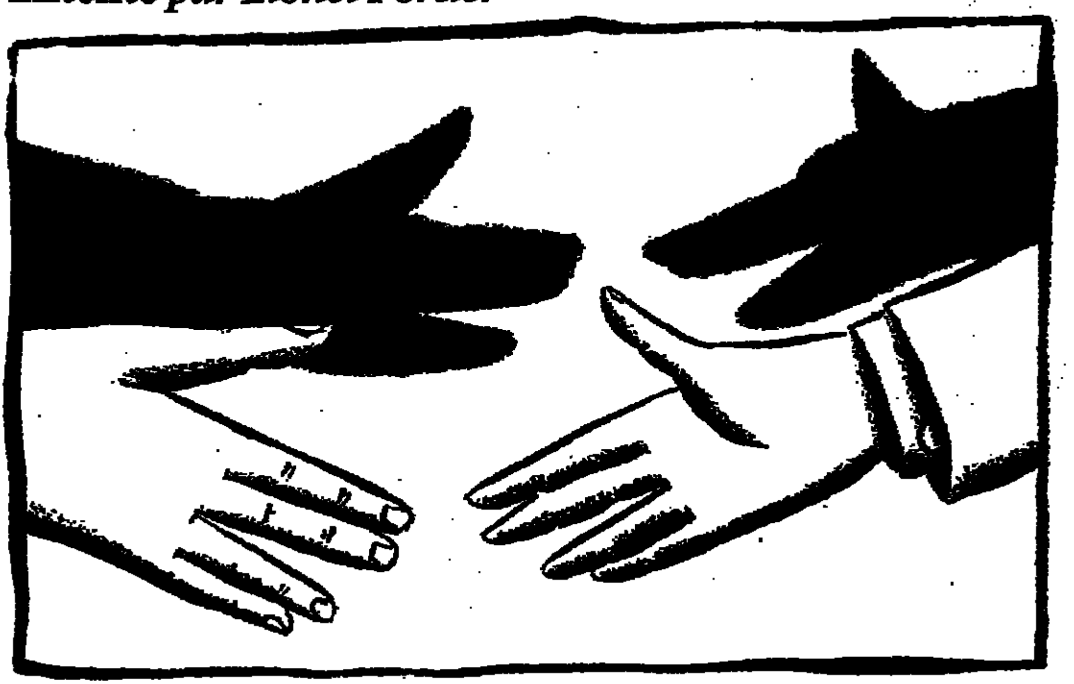
Il n'est guère douteux que le terrorisme d'origine ou d'inspiration maghrébine qui frappe la France a su trouver des appuis, des relais, voire des financements auprès de foyers islamistes implantés chez nos voisins. C'est le cas, semble-t-il, en Italie, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. Il serait pourtant imprudent, et injuste, de montrer du doigt nos partenaires européens en les accusant, comme l'a fait dimanche l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, de complaisance envers « *les organisations terroristes islamistes* ».

D'abord parce que ceux-ci ont fait preuve récemment d'une détermination nouvelle, comme en Italie, où la police s'apprête à extrader le chef d'un groupe suspect. Ensuite, parce que la coopération entre les polices d'Europe est désormais bien rodée et qu'elle semble battre son plein. Enfin, parce que la convention de Schengen sur la libre circulation des personnes au sein de l'espace européen, que la France pour sa part n'applique pas encore totalement, préserve l'efficacité de la coopération internationale contre le terrorisme. La plupart des gouvernements ont fini par prendre conscience de l'intérêt de ce combat commun. Ils ont la volonté et les moyens d'agir ensemble.

Ce qui est vrai en revanche, c'est que la réislamisation des minorités d'origine musulmane n'est pas de même nature, d'un pays à l'autre. En dehors même de tout terrorisme, on ne vit pas l'islam de la même manière, par exemple, des deux côtés de la Manche. En Grande-Bretagne, l'insertion des musulmans est communautaire. Elle vise à édifier, souvent à l'intérieur de « ghettos », une société pluriethnique, multiculturelle, qui renonce à imposer des valeurs universelles. Les problèmes sociaux sont traités à travers le réseau des associations communautaires.

Laïcité oblige, la France est une « terre d'islam » bien différente. L'insertion s'y veut individuelle et fondée sur la responsabilité citoyenne. Elle implique des droits universels et prêche la tolérance religieuse, y compris la liberté d'incroyance. C'est cette intégration à la française, dénoncée comme une perte d'identité culturelle, que les militants islamistes, travaillés ou non par des sous-marins venus d'Algérie, combattent au nom d'un discours de rupture face à l'Occident, nouvel empire du mal à leurs yeux. Une chose est sûre : héritière d'une longue histoire commune, douloureuse et toujours passionnelle avec l'Algérie, la France restera le pays d'Europe le plus exposé au terrorisme islamiste aussi longtemps qu'elle sera soupçonnée par ses inspirateurs de faiblesse envers le régime d'Alger.

Entente *par Lionel Portier*



Les hauts fonctionnaires face au privé

JEAN-PASCAL BEAUFRET n'est plus sous-gouverneur du Crédit foncier. Officiellement, il ne l'a jamais été. Le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 6 décembre (*Le Monde* des 8 et 9 décembre), a annulé le décret du président de la République le nommant à ce poste. Motif : ce décret n'a pas respecté la loi pénale sur le pantouflage. Celle-ci interdit à un fonctionnaire de se faire embaucher par une entreprise dont il a assuré la surveillance ou le contrôle au cours des cinq années qui précèdent. M. Beaufret ayant été chef du service des affaires monétaires à la direction du Trésor, les « sages » du Palais Royal ont décidé que sa nomination devait être annulée, même si nul n'a mis en cause son intégrité personnelle. Cette décision est une victoire sur les apôtres de la raison d'Etat, qui, jusqu'au sein du Conseil d'Etat, considéraient qu'une décision du président de la République était au-dessus de la loi pénale sur le pantouflage.

L'affaire Beaufret entraînera-t-elle une cascade de contentieux et des poursuites contre les hauts fonctionnaires ayant récemment rejoint le privé ? C'est peu probable. Pour contester un pantouflage, il existe deux possibilités : demander au Conseil d'Etat d'annuler la nomination, mais il faut réagir dans un délai de deux mois ; attaquer au pénal pour faire juger la personne qui encourt deux ans de prison et 200 000 francs d'amende. L'expérience montre que les parquets ont lancé peu de poursuites contre les fonctionnaires ayant pantouflé depuis l'instauration de la loi en 1919. M. Beaufret n'est cependant pas à l'abri d'une plainte pénale de la part d'actionnaires ou de salariés mécontents du Crédit foncier, en pleine déconfiture.

En théorie, le nombre de fonctionnaires pouvant être mis en cause devrait se réduire. La fonction publique s'est dotée depuis le 16 mars 1995 d'une commission de déontologie obligatoirement consultée lors du pantouflage des fonctionnaires. On peut s'interroger sur sa sévérité : sur 552 avis rendus, seuls 6 % étaient défavorables. La commission considère par exemple que l'exercice de responsabilités au sein d'un cabinet ministériel ne prouve pas qu'il y ait eu contrôle ou surveillance des entreprises privées relevant du ministère concerné.

En outre, le champ de compétence de la commission est limité : son contrôle ne porte pas sur les activités exercées par un fonctionnaire hors cadre ou en détachement, ce qui était le cas de M. Beaufret. Enfin, la commission chargée d'examiner les départs des fonctionnaires territoriaux, notamment vers les sociétés d'économie mixte, s'est mise en place avec plus de dix-huit mois de retard. La création de cette commission, critiquée par de nombreux fonctionnaires, a été un grand pas en avant. La publication de ses travaux permettrait d'affirmer son autorité.

> Les parquets ont lancé peu de poursuites contre les fonctionnaires ayant « pantouflé »

La sévérité de la loi implique de revoir les plans de carrière des hauts fonctionnaires. L'heure n'est plus où ceux-ci pouvaient retrouver facilement un emploi dans de grandes entreprises, privées ou nationalisées, comme l'ont fait en leur temps les énarques Philippe Jaffré, Daniel Lebègue et Daniel Bouton, au Crédit agricole, à la BNP et à la Société générale. Les privatisations ont réduit le champ d'influence des pouvoirs publics. En conduisant le Crédit lyonnais à la faillite, l'inspecteur des finances Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor, a fait perdre à ses pairs une grande partie de leur prestige. Les entreprises commencent à préférer les hommes de terrain, peut-être moins diplômés, mais ayant fait leurs armes dans l'entreprise. Une carrière dans le privé ne passe plus nécessairement par l'ENA et les grands corps.

Si les énarques peuvent être parachutés dans à peu près n'importe quelle entreprise, il n'en va pas de même pour les ingénieurs employés à la direction générale de l'armement ou au ministère des télécommunications, dont les effectifs sont appelés à se réduire. Il en va un peu de même avec les fonctionnaires du ministère de la défense, les militaires. Il n'existe en général dans leur secteur de compétences qu'une ou deux entreprises françaises « *surveillées* » par les ministères. Pour respecter la loi sur le pantouflage, ces agents vont parfois chez des concurrents étrangers, ravis de récupérer leur savoir-faire. Ainsi Henri Serres, un ancien de chez Matra devenu directeur au ministère de l'industrie entre 1989 et 1996 : cet ingénieur général des télécommunications, qui ne pouvait rejoindre ni Bull, ni Matra, ni Thomson, a finalement offert ses services à l'entreprise américaine Computer Sciences. « *Mon homologue aux Pays-Bas a rejoint Philips. Personne n'y a trouvé matière à scandale* », remarque M. Serres. Patrice Vial, directeur de cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a pour sa part été embauché par la banque d'affaires américaine Morgan Stanley. La sévérité de la loi découragerait les jeunes énarques et polytechniciens de rester au service de l'Etat.

Une solution serait d'offrir un carrière complète au sein de l'administration, même si cela ne favorise pas l'ouverture d'esprit des fonctionnaires. Il faudrait réduire le nombre de postes réservés en fonction des affinités politiques et trouver un moyen de « recaser » les directeurs. Se pose aussi le problème des salaires. Selon une enquête commandée par l'association des anciens élèves de l'ENA, le salaire médian net des énarques (la moitié gagnant plus, l'autre gagnant moins) était en 1995 de 361 000 francs dans la fonction publique, 650 000 francs dans les entreprises publiques et 875 000 francs dans les entreprises privées. A l'heure de la maîtrise des dépenses publiques, la revalorisation des plus hauts revenus dans l'administration est, il est vrai, délicate.

Arnaud Leparmentier et Rafaële Rivais

DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL

■ Slobodan Milosevic a tout essayé, à l'exception de la force, pour convaincre les masses serbes de rentrer à la maison. Mais tandis qu'il peut donner l'ordre de réduire au silence les manifestants sur les ondes ou de les présenter comme des casseurs il n'y a pas grand-chose qu'il puisse faire contre le flot continu d'images et de reportages que diffusent à travers le monde les chaînes de télévision par satellite, les journalistes de la presse écrite ainsi que les utilisateurs d'Internet. Depuis près de trois semaines, les Serbes ont affronté de rudes conditions climatiques pour protester contre le gâchis que M. Milosevic a fait de leur pays et contre l'annulation des élections démocratiques du 17 novembre qui ont vu la victoire de l'opposition dans de nombreuses grandes villes du pays. M. Milosevic semble maintenant compter sur l'aggravation des conditions atmosphériques et sur quelques concessions stratégiques pour persuader les manifestants de quitter les rues, et pour faire revenir l'oppposition serbe récemment unifiée à ses querelles de jadis. Il est possible qu'il n'ait pas cette fois suffisamment d'atouts dans son jeu.

THE NEW YORK TIMES

■ En tant que prochain directeur de la CIA, Anthony Lake risque d'avoir devant lui quelques années difficiles. La CIA est quasiment incorrigible. Six ans après la désintégration de l'URSS et la fin de la guerre froide, elle continue de lutter pour trouver son équilibre et de résister à la réforme. M. Lake, qui a été pendant ces quatre dernières années le conseiller de sécurité nationale de M. Clinton, doit réaliser une transformation de la CIA que ses prédécesseurs ont ratée ou, comme le directeur sortant, John Deutch, n'ont pas eu le temps de mener à bien. Presque chacun des aspects de l'activité de la CIA nécessite des changements (...). Par-dessus tout, M. Lake doit rendre la CIA responsable de ses actes, et l'inciter à appliquer dans son action les critères éthiques les plus élevés.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Qu'on me permette d'évoquer un sujet qui n'intéresse plus personne. Je veux parler du sort de ces Rwandais qui, il y a maintenant plus d'un mois, ont été chassés de leurs camps à l'est du Zaïre et qui depuis errent sans but dans la forêt. Ils n'ont pour nourriture que de l'herbe ou des racines. Quelques-uns sont habités par l'espoir un peu fou que les Blancs qui les avaient installés dans des camps vont venir les chercher. Mais aujourd'hui la plupart d'entre eux n'ont plus la force de marcher. Couchés sur la terre, parfois dans une hutte, ils attendent la mort plutôt que de rentrer au pays. Combien sont-ils ces condamnés, cachés dans la forêt, ignorés de nos regards ?
300 000 selon les Etats-Unis, 500 000 selon les autorités françaises. Personne ne peut, personne ne veut non plus donner un chiffre exact. L'Amérique, pour ne pas intervenir, le minore, la France, qui souhaite une opération internationale le majore peut-être. Peu importe, nous assistons à la plus grande catastrophe humanitaire qui ait eu lieu depuis cinquante ans et nous préférons fermer les yeux.



Publicité



Pour lui, nous avons engagé un combat mondial.

Nos armes : Plus d'un milliard de vaccins par an. Pour toutes les générations présentes et à venir, nous luttons sans relâche pour un monde plus sain. Chaque jour, plus d'un million de personnes sont protégées avec un vaccin Pasteur Mérieux Connaught. Notre mission : apporter les meilleures réponses immunologiques à la prévention des maladies infectieuses et des cancers. Nos combattants : 5000 hommes et femmes animés d'un esprit d'équipe, de responsabilité et d'initiative. Nos armes : plus d'un milliard de vaccins produits chaque année grâce à de puissants moyens technologiques. Notre stratégie : une présence dans 150 pays, des projets de recherche innovants, des alliances internationales, une activité commerciale assurée par 3 entités géographiques : l'Amérique du Nord, l'Europe au travers de Pasteur Mérieux MSD, société commune avec le groupe pharmaceutique mondial Merck & Co, et l'International pour les autres pays du monde. C'est le combat engagé par Louis Pasteur que nous poursuivons aujourd'hui : un combat à l'échelle mondiale. Un combat que nous voulons gagner. **La vie, de toutes nos forces.**

Pasteur Mérieux Connaught constitue avec Rhône-Poulenc Rorer le pôle santé humaine de Rhône-Poulenc, 7ème groupe pharmaceutique mondial.



GROUPE RHÔNE-POULENC

AÉRONAUTIQUE Boeing, le numéro un mondial de l'aéronautique, va multiplier sa production par quatre. Le trafic aérien ne cessant d'augmenter, le marché des avions civils pourrait s'élever à 16 000 appareils dans les vingt années qui viennent. ● 17 500 SALARIÉS ont déjà été embauchés cette année par le constructeur de Seattle, qui s'apprête maintenant à recruter plusieurs centaines d'ingénieurs chez Mc Donnell Douglas. ● LE SECOND AVIONNEUR américain, en acceptant une coopération technique avec son grand concurrent, semble entré dans une phase de déclin. ● AIRBUS est désormais considéré par Boeing comme son seul rival. Pour répondre aux succès de la famille des A320, Boeing lance une nouvelle génération de 737. Mais il rechigne à s'engager dans la course aux très gros porteurs dans laquelle le consortium européen semble vouloir l'entraîner.

Boeing estime qu'Airbus sera son seul concurrent dans vingt ans

Le constructeur d'avions américain veut pouvoir quadrupler sa production pour faire face à une demande croissante. Il cherche à dissuader le consortium européen de l'entraîner dans une surenchère technologique et dans le lancement coûteux de nouveaux appareils

SEATTLE
de notre envoyé spécial

« Dans vingt ans, il n'y aura plus que Boeing et Airbus sur le marché de l'aviation commerciale. » Le jugement de Ron Woodward, président de Boeing Commercial Airplane, est sans appel pour l'industrie américaine. *« McDonnell Douglas n'a enregistré qu'une vingtaine de commandes cette année, alors qu'Airbus et Boeing se partagent un millier d'appareils »*, constate Ron Woodward. *« McDonnell Douglas s'est délibérément retiré du marché lorsqu'il a renoncé à son projet de nouveau gros porteur, MD-XX, en octobre »*, analyse Phil Condit, le président de Boeing. *« Mais ce concurrent pourra rester présent sur des niches du marché, comme les avions de 100 à 200 places »*, ajoute-t-il.

15 milliards de francs pour se renforcer dans la défense

Quatre mois après l'annonce par Boeing de son intention d'acquérir la branche défense et espace de Rockwell, les modalités de la transaction sont connues : le constructeur aéronautique américain va débourser 3,1 milliards de dollars (15,6 milliards de francs). Les unités de Rockwell rejoignant Boeing constitueront une nouvelle filiale du groupe de Seattle, baptisée Boeing North American, Inc. Cette transaction donnera naissance à l'un des groupes les plus puissants dans le domaine de la défense et de l'espace, employant plus de 50 000 personnes et dégageant un chiffre d'affaires de 8,7 milliards de dollars en 1995 (44 milliards de francs).

Comme les empereurs romains, qui enrôlaient les soldats des armées vaincues, Boeing vient de signer avec McDonnell Douglas un accord de coopération technique dans les avions gros porteurs (*Le Monde* du 5 décembre). Plusieurs centaines d'ingénieurs du constructeur californien vont venir prêter main-forte au géant de Seattle, qui a du mal à trouver la main-d'œuvre nécessaire. *« Je ne sais pas encore jusqu'où ira notre coopération. Nous devons pour le moment apprendre à nous connaître »*, commente Phil Condit.

Pour Boeing, l'heure est à la mobilisation générale, avec 618 avions commandés fin novembre, contre 346 en 1995. Mais 215 appareils seulement sortiront des chaînes de montage en 1996, contre 441 en 1992, le dernier record. L'an prochain, la production augmentera de 50 %, avec plus de 300 appareils. Et ce n'est qu'un début.

Pour répondre à une croissance du trafic aérien de plus de 5 % par an, les constructeurs estiment le marché, pour les vingt prochaines années, à environ 16 000 appareils (1 100 milliards de dollars !), soit près de 800 appareils par an avec des pointes de 1 200 en haut de cycle. *« En serons-nous capables ? »*, s'interroge ouvertement Joe Ozimek, directeur marketing de Boeing.

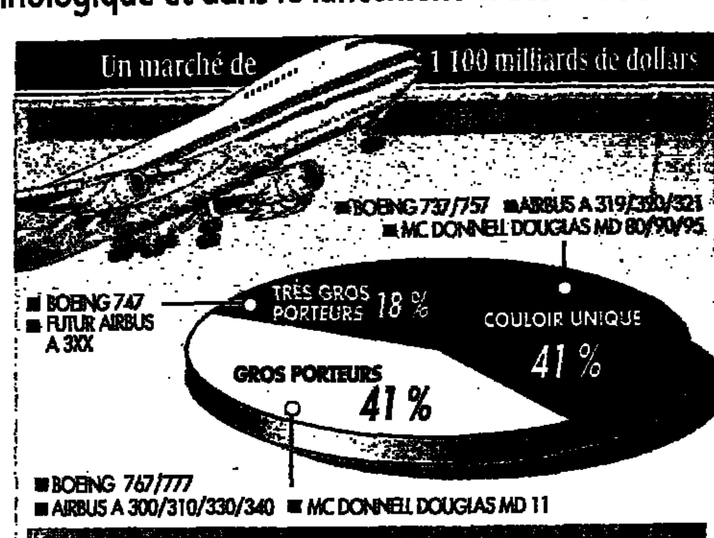
« Pas question de ne pas pouvoir répondre à cette demande », estime Ron Woodward. Boeing, qui revendique un minimum de 60 % de parts de marché, devra parvenir à un rythme de croisière à 500 appareils commerciaux par an, avec des pointes à 800 avions en haut de cycle, soit le quadruple de la production par rapport à celle de 1996 ! Anticipant ce retournement, Boeing a mis à profit les années de vaches maigres pour se réorganiser et accroître sa flexibilité. Les nouveaux programmes, celui du gros porteur long courrier Boeing 777 et celui de la nouvelle génération du Boeing 737 à couloir unique, ont simplifié au maximum le processus de production pour réduire les délais. Il ne faudra bientôt plus que six mois entre la passation d'une commande de 737 et sa livraison, contre dix mois aujourd'hui et seize mois il y a encore deux ans. Boeing a embauché 17 500 salariés pour la seule année 1996, sur un effectif total de 86 000 employés, sa plus forte progression d'effectifs depuis 1966.

LA BATAILLE DES JUMBOS

Mais, au moment où le groupe américain ne songe qu'à augmenter ses cadences, voilà Airbus qui vient jouer les trublions. L'européen va obliger l'américain à investir des milliards de dollars dans la bataille des futurs super-jumbos. Airbus est convaincu que Boeing réalise une part importante de ses profits avec son Boeing-747, qui n'a à ce jour aucun concurrent. Airbus veut donc lancer un nouvel appareil, l'A-3XX, qui transportera de 500 à 700 passagers, contre 450 pour l'actuel 747. Boeing a promis de répliquer avec des versions allongées et modernisées de son appareil lancé il y a trente ans. Mais, dimanche 8 décembre, à Seattle, il a reculé une nouvelle fois la date de lancement des nouveaux appareils. *« La décision sera prise dans les six prochains mois, et l'avion pourrait être ainsi disponible dans le courant du second semestre 2001 »*, a déclaré Phil Condit. Seules deux compagnies, Malaysian Airlines et Thaï Airways, ont à ce jour signé des lettres d'intention.

« Nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait de la place pour un constructeur d'avions de plus de 500 places. Il n'y en a certainement pas pour deux », explique Boeing, qui rechigne à engager les 7 milliards de dollars nécessaires à la modernisation du 747, dont les nouvelles versions adopteront la technologie de navigation, des ailes et des moteurs du Boeing-777. Boeing critique les prévisions d'Airbus, qui table sur un marché de 1 300 appareils (Boeing évalue ce segment à 450 appareils sur vingt ans) et estime que l'européen devra consacrer un investissement de 15 milliards de dollars pour la conception d'un appareil complètement nouveau. Airbus affirme n'avoir besoin que de 8 milliards de dollars.

« Airbus ferait mieux de se concentrer sur ses produits existants, qui souffrent de nombreuses faiblesses », affirme Ron Woodward. *« Par exemple, le long-courrier A340 est trop lent, trop petit et il ne va pas assez loin »*, explique t-il. L'Américain touche certainement là un point sensible, puisque, selon nos informations, l'avionneur européen pourrait décider, lors du conseil de surveillance du vendredi 13 décembre, de lancer un dérivé de cet avion, l'A340-600, une version allongée de son quadriréacteur. *« Airbus ne pourra engager tous ses investissements en même temps, d'autant que l'A340-600 est un avion complètement nouveau, avec de nouvelles ailes et un nouveau moteur »*, commente l'Américain, qui réfléchit pourtant, lui aussi, à des dérivés de son nouveau Boeing-777 capables de voler dix-huit heures sans escale.



Décidément, les prétentions technologiques de l'européen ont l'art d'agacer l'américain. Attaqué par Airbus, qui affirme, à l'occasion du lancement de la nouvelle génération du Boeing-737, que *« Boeing relance un avion vieux de plus de vingt-huit ans »*, l'avionneur américain est bien obligé d'admettre qu'il a *« renoncé »* à la technologie électrique et électronique de l'A320. *« Mais*, affirme Phil Condit, *nos appareils offrent les meilleures performances économiques »*.

Et si Airbus est parvenu, malgré cela, à vendre 400 appareils à US Air, début novembre, c'est parce qu'*« il n'a pas d'actionnaire à qui rendre des comptes et qu'il peut vendre à perte »*, s'insurge Bruce Dennis, vice-président de Boeing Commercial Airplane. Plus que jamais, les hostilités sont ouvertes. *« J'aimerais bien qu'ils rentrent chez eux*, déclare même Bruce Dennis, *mais je ne crois pas qu'ils en aient l'intention »*, admet-il.

Christophe Jakubyszyn

Le 737 s'offre une seconde jeunesse

RENTON (Washington)
de notre envoyé spécial

Le Boeing-737, l'avion le plus vendu de l'histoire de l'aéronautique avec près de 3 000 commandes, s'offre une seconde jeunesse. Le premier appareil de la nouvelle génération est sorti, dimanche 8 décembre, de l'usine de Renton, dans l'Etat de Washington. Avant même d'avoir effectué leurs premiers vols, les nouveaux 737-600 (108 places), 737-700 (128 passagers) et 737-800 (162 places) étaient déjà commandés, à hauteur de 501 exemplaires, par vingt et une compagnies aériennes. Un record.

Le Boeing-737, tout comme les Airbus A319, A320 et A321, est positionné sur le plus gros segment du marché : celui des avions de cent à deux cents places, qui représenteront 69 % des commandes dans les vingt prochaines années, mais seulement 41 % en valeur. Boeing, qui affirme *« vendre deux fois plus de 737 qu'Airbus ne vend d'appareils de la famille A320 »*, va augmenter ses cadences. Dix-sept appareils sortiront chaque mois dès la seconde moitié de l'année 1997.

Phil Condit, le président de Boeing, admet avoir renoncé à faire pour cet avion le saut technologique des commandes électriques et électroniques, contrairement à Airbus pour ses A320. *« Nous avons été confrontés à un véritable dilemme »*, admet Phil Condit. Boeing a préféré consacrer ses efforts à la redéfinition de la voilure et à la conception de nouvelles ailes, grâce au programme de conception assistée par ordinateur Catia, du français Dassault Electronique.

DÉLAIS RÉDUITS

Le motoriste CFMI, entreprise conjointe de l'américain General Electric et du français Snecma, a, quant à lui, développé une nouvelle version plus puissante et plus économique du moteur CFM-56, dont il a déja vendu 10 000 exemplaires. Boeing a enfin révisé ses méthodes de production pour réduire les délais, introduire le « juste à temps » et *« baisser de 25 % les coûts de production »*. *« Nous avons encore quelques progrès à faire pour atteindre cet objectif »*, précise M. Condit.

Boeing peut ainsi proposer ses nouveaux 737 entre 32 et 48 millions de dollars, un prix catalogue sensiblement inférieur à ceux d'Airbus. L'avionneur américain affirme disposer en outre de davantage de flexibilité que son concurrent européen. *« Non seulement nous produisons un avion en dix mois aujourd'hui, six mois demain, contre deux ans pour Airbus, mais nous pouvons également interchanger les productions entre les différentes versions de 737, alors qu'Airbus est handicapé par la séparation de ses deux chaînes d'assemblage à Toulouse et à Hambourg »*, déclare Ron Woodward, le président de Boeing Commercial Airplane.

L'avionneur américain confie avoir pratiquement abandonné son projet d'avion de cent places qu'il voulait construire avec les Chinois. Ces derniers ayant préféré le consortium européen, Boeing renonce *« à ce marché très limité »*. *« Fokker et McDonnell Douglas semblent l'avoir appris à leurs dépens »*, remarque Phil Condit. L'avionneur germano-hollandais a en effet déposé son bilan cette année et le concurrent américain de Boeing n'a réussi à trouver qu'un seul client, Valujet, pour son nouvel avion de cent places, le MD-95.

C. J.

L'industrie automobile russe est résignée à s'ouvrir aux étrangers

General Motors et Renault hésitent devant les difficultés de la restructuration

MOSCOU
de notre correspondante

Menacés d'être mis en faillite par un gouvernement incapable d'assumer plus longtemps leurs dettes, les deux premiers constructeurs russes de voitures particulières, AvtoVAZ (Lada) et AZLK (Moskvitch), ont repris leurs négociations avec des firmes étrangères. Celles-ci, malgré leur intérêt pour ce marché prometteur, hésitent sur la façon d'investir dans des entreprises difficiles à restructurer et toujours hostiles à toute prise de contrôle étrangère.

Toutes deux ont été inscrites en octobre sur la liste des entreprises pouvant être mises en faillite en raison de leur incapacité à payer leurs impôts. Une décision est attendue le 10 décembre pour AZLK. AvtoVAZ a provisoirement échappé à la faillite en acceptant, mardi 3 décembre, de doubler son capital et d'offrir les nouvelles actions soit à des actionnaires diversifiés, comme le souhaite l'entreprise, soit à un unique investisseur stratégique étranger, comme le veut le gouvernement.

Parmi les repreneurs pressentis, les noms de BMW, Ford et Opel (filiale de GM) ont été cités par le premier vice-premier ministre Vladimir Potanine. Ces trois constructeurs se sont empressés de démentir leur intérêt pour un rachat d'AvtoVAZ. GM, qui a déjà lancé une production de Chevrolet Blazer au Tatarstan, a indiqué qu'il n'excluait pas de lancer des projets communs avec AvtoVAZ. Selon le *Wall Street Journal* des 6 et 7 décembre, la firme américaine serait en négociation avec Valmet (Finlande) et AVVA, une société russe créée en 1993 par AvtoVAZ, pour fabriquer la future « voiture populaire » russe, à la frontière finlandaise.

Les analystes estiment que GM est seul de taille à devenir « l'investisseur stratégique » d'AvtoVAZ. Ce monstre industriel traîne 2 milliards de dollars de dettes, trois chaînes de montage longues de plus de 1 kilomètre, une ville de 700 000 habitants, dont il fait vivre un e bonne moitié des habitants, et des « mafias » qui contrôlent les réseaux de vente, dont les profits non déclarés sont évalués à plus de 1 milliard de dollars par an.

IMPÔTS NON PAYÉS

Grâce aux lourdes taxes à l'importation sur les voitures étrangères, la production des Lada, un moment en chute libre, pourrait atteindre, cette année, 600 000 unités, son niveau de 1990. Un nouveau modèle a même été lancé cet été, financé grâce à des impôts non payés de janvier à août. Durant cette période, le président d'AvtoVAZ, Vladimir Kadannikov, a occupé le poste de numéro deux du gouvernement... Remplacé après la victoire électorale d'Eltsine par le jeune banquier Potanine, il est retourné à la tête d'AvtoVAZ, espérant résister aux projets d'ouverture au capital étranger prônés par son successeur au gouvernement. En vain, car M. Kadannikov a été lâché par le pouvoir politique.

L'accord conclu par les deux hommes mardi n'est pas définitif : la décision d'ouvrir le capital doit être avalisée en février par les actionnaires, dont 49 % sont les salariés. *« Nous avons cependant des raisons de croire que la décision ne sera pas bloquée »*, estime le chef de la commission gouvernementale des banqueroutes, Piotr Mostovoï.

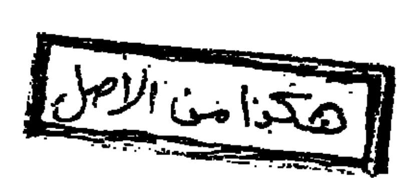
Ce dernier s'est montré plus circonspect en ce qui concerne AZLK, qui s'étend sur des kilomètres le long de la chaussée Volgograd, à la sortie est de Moscou. L'intérêt que porte Renault à AZLK pourrait prêter à sourire : après avoir produit ses dernières « Moskvitch » (à peine 3 OOO cette année), dont même les Russes ne veulent plus entendre parler, elle a arrêté ses chaînes en février et mis « en congé» ses 15 000 ouvriers. Ses dettes s'élèveraient à 450 millions de dollars.

Mardi 10 décembre, la cour d'arbitrage devait prononcer sa mise en faillite ou décider un moratoire des dettes sur deux ans, qui permettrait sa reprise par la municipalité de Moscou, principal créditeur de l'entreprise, dont elle veut récupérer 60 % des parts. La mairie envisage de la rapprocher de ZIL, l'usine de véhicules lourds que la mairie contrôle déjà. AZLK pourrait alors payer à Renault les 15 % d'acompte nécessaires pour commencer à se faire livrer 40 000 moteurs, un projet pour lequel le gouvernement russe a donné sa garantie souveraine. Ces moteurs seront montés sur un nouveau modèle de Moskvitch, en attendant un projet de plus grande ampleur : la création d'une filiale commune à Renault et AZLK, qui monterait et produirait partiellement sur place des Mégane. Mais sans doute pas dès 1997, contrairement à ce qu'a affirmé M. Tchernomyrdine, avant d'être démenti par les deux industriels.

FAIRE UN EXEMPLE

Pour tenter d'écarter la menace de faillite, les administrateurs d'AZLK ont récemment remplacé leur président, Iouri Borodine, par leur ingénieur en chef, apprécié de l'aile libérale du gouvernement. Mais la commission des banqueroutes veut nommer un gérant extérieur. A ce jour, aucune de ses menaces de mise en faillite n'a encore été suivie d'effet, le gouvernement ou les collectivités locales ayant toujours réussi à stopper ces procédures. AZLK serait idéal pour faire un exemple : le fabricant de Moskvitch, accusé de réclamer toujours plus de subsides à l'Etat, a pu mettre au chômage 15 000 personnes sans provoquer le moindre remous. Mais Moscou pourrait convaincre mardi la cour d'arbitrage de la justesse de ses arguments, assortis d'offres de crédits.

Sophie Shihab



Le dossier du Crédit foncier s'embourbe dans des débats politico-financiers

La semaine pourrait être décisive pour l'avenir de l'institution

L'OPA sur le Crédit foncier de France (CFF) lancée par la Caisse des dépôts, dont les résultats devaient être annoncés lundi 9 décembre, après la clôture de la Bourse, aurait permis de recueillir 90 % du capital du CFF. Elle devrait être suivie par le dépôt d'un projet de loi sur la scission de l'institution. Les salariés, soutenus par les parlementaires, demandent l'arrêt de la procédure et un sursis.

MOINS LOURD de conséquences financières que le naufrage du Crédit lyonnais, plus complexe que la privatisation du CIC, le dossier du Crédit foncier de France emprunte à ces deux cas leurs plus mauvais aspects. Il s'apparente au premier par une longue période de diversifications mal maîtrisées, par les absences de contrôle de différentes filiales, par la suspicion qui plane sur certaines opérations et les agissements de ses dirigeants. Le résultat a été une perte de près de 11 milliards de francs en 1995, entraînant des fonds propres négatifs et la menace de suppressions d'emplois massives pour ses 3 200 salariés.

Du CIC, il offre bien des similitudes : un réseau ancré dans les régions et dont la défense mobilise de nombreux élus ; un plan de sauvetage élaboré par le ministre des finances et le Trésor, et qui n'a cessé de rencontrer des obstacles de tous ordres ; enfin l'entêtement du gouvernement à poursuivre jusqu'au bout une procédure qui soulève de nombreuses interrogations.

La principale interrogation, qui oppose salariés du Crédit foncier et parlementaires aux pouvoirs publics, est celle de la viabilité de l'institution. Donné pour moribond à la suite de ses pertes de 1995, privé de la manne financière des prêts à l'accession à la propriété (PAP), le Crédit foncier a affiché au premier semestre 1996 un bénéfice de 402 millions de francs. Selon son gouverneur, Jérôme Meyssonnier, celui-ci devrait avoisiner 1 milliard pour l'ensemble de l'année. Une preuve, pour les salariés, de la capacité du Foncier à produire de nouveaux prêts dans le secteur concurrentiel. Un résultat en trompe-l'oeil pour le Trésor, qui met cette « *renaissance* » sur le compte des marges confortables qu'encaisse le Foncier sur le stock de ses PAP.

La semaine qui débute permettra peut-être d'y voir plus clair. Une étape vient d'être franchie dans le plan gouvernemental avec le résultat de l'OPA de la Caisse des dépôts. Elle a permis de recueillir environ 90 % des actions de l'institution. La deuxième phase, la plus controversée, qui condamne l'institution dans sa forme actuelle, devrait pouvoir débuter. Mais il n'est pas sûr que tout se déroule selon les voeux du gouvernement. La semaine écoulée a montré la pugnacité et la détermination des syndicats du Crédit foncier (*Le Monde* du 5 décembre). Le texte du projet de loi créant la Caisse nationale du Crédit foncier est depuis quelque temps sur le bureau de Jean Arthuis, ministre de l'économie, mais la faiblesse actuelle du gouvernement peut le faire hésiter à le soumettre à des parlementaires très hostiles.

L'avis rendu vendredi par le Conseil d'Etat et qui a contraint le sous-gouverneur Jean-Pascal Beaufret à démissionner de ses fonctions (*Le Monde* des 8 et 9 décembre) a ajouté à la confusion. S'appuyant sur cette décision, l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam) a décidé d'engager une procédure en annulation des comptes 1995. Le 15 décembre au plus tard, le Crédit immobilier de France doit confirmer sa volonté de s'inscrire dans le plan de reprise. S'il déclare forfait, l'ensemble de l'échafaudage imaginé par Bercy s'écroule.

La Caisse des dépôts pourrait alors être contrainte de « *porter* » les actions du Crédit foncier un peu plus longtemps qu'elle ne le souhaiterait. Une hypothèse caressée par les défenseurs du Foncier pour lesquels un sursis permettrait de proposer un plan alternatif.

C'est ce que plaide le sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault), qui a demandé, lundi 9 décembre, qu'un « *délai substantiel* » soit donné aux principaux acteurs pour une remise à plat. M. Delfau estime que la viabilité du Foncier est assurée bien au-delà de ce qu'annoncent les résultats prévisibles pour 1996 « *au point qu'une auto-recapitalisation serait possible, sans aide extérieure, en quelques années, mais au prix d'une forte restructuration* ». Le sénateur chiffre par ailleurs la reprise par le CIF, « *ruineuse pour le contribuable* », entre 7 et 10 milliards en quatre à cinq ans. Il estime que Bercy, « *par une succession de maladresses tactiques, s'est fourvoyé dans une impasse* » et préconise « *soit un mariage par étapes avec le Crédit immobilier, mais sur une base de parité, soit l'union avec le repreneur naturel que sont les caisses d'épargne* ». M. Arthuis devrait avoir l'occasion de répondre à ces propositions. Mardi 10 décembre, il doit être entendu par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le lendemain, cette même commission donnera son avis sur l'éventuelle ouverture d'une commission d'enquête sur le Crédit foncier.

Babette Stern

Un plan controversé

La première étape du plan de sauvetage du Crédit foncier (CFF), présenté par Jean Arthuis le 28 juillet, s'achève, avec la fin de l'OPA lancée par la Caisse des dépôts. Une loi doit maintenant être adoptée pour donner naissance à un établissement public, la Caisse nationale du Crédit foncier, qui reprendra les actions CFF, puis liquidera les actifs du Foncier en en supportant les pertes. L'établissement public bénéficiant de la garantie de l'Etat, le plan permet de rassurer les porteurs d'obligations émises par le Crédit foncier. Dernier étage du plan, le Crédit immobilier de France (CIF) doit reprendre l'encours de prêts pour l'accession à la propriété (PAP) du Foncier, ainsi qu'une partie de son personnel. Mais le CIF ne décidera que le 15 décembre s'il confirme son engagement.

Alain Juppé est prêt à céder Thomson « par appartements »

La vente de l'électronique militaire aurait priorité

ALAIN JUPPÉ envisage ouvertement une privatisation « par appartements » de Thomson SA. Le premier ministre estime que la vente du groupe d'électronique, suspendue le 4 décembre, pourrait être relancée en procédant en deux étapes et en distinguant l'avenir de Thomson-CSF, la filiale (à 58 %) d'électronique de défense, de celui de Thomson Multimédia, la filiale (à 100 %) d'électronique grand public. Priorité serait donnée à la privatisation de Thomson-CSF, explique M. Juppé dans un entretien au *Financial Times* du 9 décembre, tout en soulignant qu'il ne s'agit là que d'une « *hypothèse* ».

Le gouvernement a suspendu la procédure de privatisation en bloc de Thomson SA, engagée le 21 février, après un avis défavorable de la commission de privatisation. Cette dernière a rejeté l'offre formulée par le groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo pour la reprise de Thomson Multimédia, offre qui avait la *préférence* du gouvernement. De nombreuses voix se sont élevées depuis le 4 décembre pour appeler à une vente séparée de Thomson-CSF et de Thomson Multimédia. Franck Borotra, le ministre de l'industrie, a fait valoir ce schéma auprès de M. Juppé. Il a également été plébiscité par le député Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), chargé d'examiner la demande de constitution d'une commission d'enquête sur cette privatisation, ainsi que par Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget.

Une vente par appartements modifierait considérablement la donne. Tout d'abord, elle recentrerait la cession de Thomson sur l'objectif premier affiché par le gouvernement : contribuer à la restructuration de l'industrie de défense en France.

Vendre séparément Thomson-CSF remettrait en selle le groupe Lagardère, qui a toujours affirmé ne pas être intéressé par l'activité grand public. « *La logique industrielle du rapprochement entre Thomson-CSF et Lagardère n'a été contestée par personne* », assure M. Juppé.

La mise en vente de Thomson-CSF seul devrait également susciter de nouvelles candidatures. Alcatel Alsthom, rival malheureux de Lagardère, maintiendra-t-il une offre ? Le groupe ne faisait aucun commentaire lundi 9 décembre. Des firmes comme Sagem, Compagnie des signaux, SFIM, ou Dassault et Aerospatiale en cours de fusion, pourraient se mettre sur les rangs.

Une vente séparée de Thomson-CSF n'aurait pas le même impact financier que le précédent schéma. Plus question ici de vente pour le franc symbolique. Thomson-CSF, qui n'est quasiment pas endettée, est valorisée entre 18 et 19 milliards de francs, son actif industriel étant estimé à 13 milliards de francs. Le rachat des parts de l'Etat coûterait au bas mot 11 milliards de francs.

M. Juppé n'évoque ni les modalités, ni le calendrier pour une cession de Thomson-CSF seul. Jean Arthuis, le ministre de l'économie, avait indiqué, le 5 décembre, qu'une procédure de gré à gré demeurait nécessaire pour Thomson SA dont la privatisation devrait être bouclée avant le printemps 1997.

Le groupe britannique GEC ne cache pas, pour sa part, son agacement. Il menace, si le gouvernement français tarde, de se tourner vers d'autres partenaires que Thomson pour développer son activité militaire. « *Un rapprochement avec Thomson est le meilleur choix pour GEC-Marconi* », note George Simpson, le nouveau patron de GEC, tout en prévenant que « *si les Français ne font pas attention nous regarderons ailleurs* ».

M. Juppé ne donne pas plus de précisions sur les modalités et sur le calendrier qui pourraient être retenus pour la vente de Thomson Multimédia. Tout juste souligne-t-il qu'il faut procéder à « *une recapitalisation significative de cette entreprise, avant de la mettre sur le marché* ».

ENDETTEMENT RÉDUIT

Le principe de cette recapitalisation a été adopté par l'assemblée générale des actionnaires de Thomson SA, vendredi 6 décembre. Cette dernière a donné son aval à un apport de 11 milliards de francs, dont l'essentiel ira chez Thomson Multimédia. L'Etat s'est engagé à souscrire à cette augmentation de capital d'ici à fin avril 1997, le versement restant conditionné au feu vert de la Commission européenne.

L'image financière de Thomson Multimédia devrait s'en trouver modifiée. L'endettement de l'entreprise (16 milliards de francs) va être fortement réduit. Cette dette et les frais financiers qu'elle génère pèsent depuis la fin des années 1980 – date du rachat de l'américain RCA – sur les résultats du groupe, déficitaires.

Cela sera-t-il suffisant pour attirer les candidats ? Alain Prestat, le PDG de Thomson Multimédia, assure que, compte tenu de la recapitalisation, des efforts de restructuration engagés mi-1996 et du retour dans le giron du groupe des royalties des brevets de RCA, son groupe sera « *mécaniquement rentable* » en 1998.

« *La situation financière est telle qu'il n'est pas sûr qu'on trouve aisément un repreneur* », avait déclaré, le 5 décembre, M. Arthuis. « *Au premier semestre 1996, le président de Thomson a pris tous les contacts pour mesurer la capacité de céder Thomson Multimédia dans de bonnes conditions, or c'est parce qu'il n'a trouvé personne qu'en définitive, la proposition a été faite sur les termes que l'on sait par le groupe Lagardère* ».

Philippe Le Cœur

L'industrie micro-électronique devrait créer de nombreux emplois

ACCUSÉE de détruire des emplois, l'industrie micro-électronique se défend. L'entreprise franco-italienne SGS-Thomson vient de réaliser une étude sur l'évolution de l'emploi dans ce secteur à partir d'une enquête menée auprès de ses principaux concurrents. « *Une chose est certaine : depuis trente-cinq ans, le chiffre d'affaires de ce secteur progresse chaque année de 15 % par an, voire 16 % à 17 % depuis cinq ans et tout indique que cela va continuer. Auparavant, on trouvait des semi-conducteurs uniquement dans les infrastructures comme les centraux téléphoniques ou les gros ordinateurs. Puis est venu le temps de la bureautique et maintenant celui des biens de consommation comme l'automobile ou le téléphone portable. Le semi-conducteur n'en est qu'à ses débuts, comme l'acier dans les années 20* », explique Alain Dutheil, vice-président de SGS-Thomson.

Cette industrie, qui employait environ 430 000 personnes dans le monde en 1987, en occupait 700 000 en 1995 et ses effectifs devraient dépasser 1,1 million au tournant du siècle. Ce qui représente 500 000 emplois créés voire, selon SGS-Thomson, 700 000 avec les industries associées.

Sur les 700 000 salariés actuels, 34 % travaillent aux Etats-Unis, 33 % au Japon, 17 % en Europe et 16 % dans la zone Asie-Pacifique (Japon excepté). En Europe, la micro-électronique emploie 119 000 salariés dont 30 000 en Allemagne, 24 000 en Grande-Bretagne, 19 000 en France et 15 000 en Italie. Si les sociétés européennes (Philips, SGS-Thomson et Siemens) restent les principaux employeurs du Vieux Continent, les sociétés nord-américaines (Intel, IBM, Texas Instruments, Motorola...) emploient le tiers des effectifs en Europe, les sociétés japonaises 8 % et les Coréens (Samsung, Hyundai, Goldstar) 5 %, une part qui devrait augmenter.

UNE CARTE À JOUER

Selon SGS-Thomson, l'explosion de la demande va entraîner la création de vingt à vingt-cinq nouvelles usines par an, ce qui représente un investissement total d'environ 30 milliards de dollars (150 milliards de francs environ). Si l'emploi dans les industries micro-électroniques restera stable au Japon du fait des délocalisations, il devrait connaître une forte progression aux Etats-Unis et en Asie. La situation de l'Europe sera intermédiaire. Déjà, SGS-Thomson a annoncé l'ouverture d'une usine au Rousset, dans les Bouches-du-Rhône (*Le Monde* du 23 novembre), Siemens d'une autre à Newcastle (Grande-Bretagne) et le coréen Goldstar d'une usine au pays de Galles.

De nombreux investissements sont prévus en Chine et en Inde, pays à bas coûts de main-d'œuvre. La Russie et les pays de l'ancien bloc communiste ont également une carte à jouer, non pas en raison du marché qu'ils représentent mais à cause des salariés qualifiés qui s'y trouvent. En effet, SGS-Thomson n'exclut pas une pénurie d'ingénieurs, mais la société ne se risque pas à la quantifier.

Frédéric Lemaître

Lazard se retire du groupe Bernard Arnault

LE GROUPE Arnault a déposé, vendredi 6 décembre, deux offres publiques de retrait (OPR) des sociétés Au Bon Marché et Financière Agache, deux holdings intermédiaires de la cascade de sociétés qui permet à Bernard Arnault de contrôler LVMH et Christian Dior. L'opération se déroulera en deux étapes : Financière Agache rachètera les titres Au Bon Marché pour 1 596 francs l'action (au lieu de 1 310 francs au dernier cours coté), puis sera ensuite elle-même rachetée par l'une des sociétés de tête du groupe, Montaigne Participations et Gestion (MPG), pour 2 317 francs l'action (elle était cotée 1 950 francs avant la suspension des cours vendredi 6 décembre). Après la clôture de ces offres, qui interviendront courant janvier, les titres Financière Agache et Au Bon Marché seront radiés de la cote officielle de la Bourse de Paris.

Ce type d'opération n'a rien d'exceptionnel. « *Quand plus de 95 % des titres ne sont pas sur le marché, n'importe quel minoritaire peut demander le retrait des actions* », explique-t-on chez Bernard Arnault. L'identité de l'actionnaire minoritaire du Bon Marché qui a demandé son retrait n'a pas été dévoilée. Mais il en est un qui va bénéficier à plein de l'opération : le groupe Lazard, qui voulait déjà sortir en 1994, a cédé, dès jeudi 5 décembre, au cours de l'OPR, les 11,37 % de Financière Agache qu'il détenait encore, pour un montant total de 834 millions de francs. C'est ainsi l'un des premiers alliés de Bernard Arnault, présent aux côtés de l'industriel du Nord dès 1985, qui s'en va. Lazard l'avait aidé à prendre le contrôle du groupe textile Boussac Saint-Frères, *via* le rachat de la Financière Agache-Willot.

Bernard Arnault, qui aura dépensé plus de 1 milliard de francs dans ces deux OPR (Lazard compris), met à profit cette double opération pour simplifier ses structures. Désormais, il ne reste que trois sociétés du groupe Arnault cotées en Bourse : MPG au second marché, Dior et LVMH au règlement mensuel.

P. Ga.

La grève s'est achevée dans les raffineries d'Elf

APRÈS DIX JOURS DE GRÈVE, les salariés des trois raffineries d'Elf Antar France (Grandpuits en Seine-et-Marne, Donges en Loire-Atlantique et Feyzin dans le Rhône) ont repris le travail le 7 décembre. Les mesures salariales proposées par la direction ont été acceptées par la CFTC, la CGC et FO (*Le Monde* du 6 décembre). La CGT appelait à la reprise d'activité tandis que la CFDT souhaitait poursuivre la grève pour défendre l'emploi. L'accord prévoit une prime de 2 500 francs au 31 décembre, une hausse des salaires de 1,5 % au 1er juillet 1997 et un abaissement à 57 ans, contre 57,5 ans, de l'âge du départ à la retraite pour les travailleurs postés.

■ **MÉTALLURGIE** : l'accord salarial intervenu jeudi 5 décembre en Allemagne dans la métallurgie du Land de Basse-Saxe (*Le Monde* daté 8-9 décembre) fait tache d'huile. Le maintien du montant des indemnités de maladie à 100 % du salaire net pendant cinq années supplémentaires est également acquis dans le sud-ouest du Bade-Wurtemberg, une région-clé pour l'ensemble du secteur. – (*Corresp.*)

■ **EUROTUNNEL** : l'enquête sur l'incendie survenu le 18 novembre ne donne actuellement « *pas de raison de suspecter un acte de malveillance, et pas de raison de l'écarter* », indique Eurotunnel. « *On en est encore au stade où l'on n'écarte aucune hypothèse* », a confirmé, le 8 décembre, le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer, en réponse à des informations publiées dimanche dans *La Voix du Nord*, selon lesquelles les enquêteurs n'excluent pas un acte de malveillance.

■ **BUS TOULOUSAINS** : le réseau de bus était toujours paralysé, lundi 9 décembre dans la matinée, alors qu'un conseil d'administration de la société exploitante devait se réunir à la mairie de Toulouse. Depuis huit jours, les salariés réclament le passage aux 35 heures et la retraite à cinquante-cinq ans.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,62 %
CAC 40 : 2254,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	946	940	- 0,63	+ 8,21
Cr.Lyonnais(T.P.)	819	800,50	- 2,25	- 2,96
Renault (T.P.)	1605	1605	—	- 16,08
Rhone Poulenc(T.P)	1800	1840	+ 2,22	- 9,13
Saint Gobain(T.P.)	1226	1218	- 0,65	+ 7,31
Thomson S.A (T.P)	1005	1022	+ 1,69	- 5,37
Accor	647	645	- 0,30	+ 1,73
AGF-Ass.Gen.France	158,40	161,70	+ 2,08	- 1,40
Air Liquide	810	812	+ 0,24	+ 10,14
Alcatel Alsthom	444,70	448	+ 0,74	+ 6,11
Axa	293	296,70	+ 1,26	- 7,31
Axime	584	587	+ 0,51	+ 55,70
Bail Investis	773	766	- 0,90	- 7,93
CPR	412	412	—	+ 3,02
Cred.Fon.France	68,55	70,50	+ 2,84	- 0,42
Credit Local Fce	452,80	450,60	- 0,48	+ 14,94
Credit Lyonnais CI	125,50	128	+ 1,99	- 45,53
Credit National	286,50	285,30	- 0,41	- 20,73
CS Signaux(CSEE)	225	220	- 2,22	+ 10
Damart	4050	4100	+ 1,23	+ 5,26
Danone	731	734	+ 0,41	- 9,15
Dassault-Aviation	1032	1013	- 1,84	+ 217,58
Dassault Electro	446	450	+ 0,89	+ 177,94
Dassault Systemes	243,50	246	+ 1,02	
De Dietrich	203	202	- 0,49	+ 3,36
Degremont	397,20	401,90	+ 1,18	- 4,42
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,30	39,10	- 0,50	- 30,42
DMC (Dollfus Mi)	112,40	110,20	- 1,95	- 44,87
Dynaction	119	118,90	- 0,08	+ 30,65
Eaux (Gle des)	625	636	+ 1,76	+ 30,08
Eiffage	217,50	217	- 0,22	- 62,29
Elf Aquitaine	437,40	438,80	+ 0,32	+ 21,61
Eramet	270	270	—	- 15,62
Eridania Beghin	815	820	+ 0,61	- 2,38
Essilor Intl	1489	1479	- 0,67	+ 58,01
Essilor Intl ADP	1175	1200	+ 2,12	+ 75,43
Esso	548	547	- 0,18	+ 11,68
Eurafrance	2280	2294	+ 0,61	+ 46,48
Euro Disney	10,50	10,55	+ 0,47	- 5,28
Europe 1	1138	1148	+ 0,87	+ 15,95
Eurotunnel	6,90	7,20	+ 4,34	+ 8,27
Filipacchi Medias	1110	1114	+ 0,36	+ 42,09
Fimalac SA	468	455	- 2,77	+ 42,18
Finextel	82,15	82,15	—	+ 15,54

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.A.S.F. #	199,90	204,90	+ 2,50	+ 86,27
Bayer #	212,10	212,60	+ 0,23	+ 62,91
Cordiant PLC	8,20	8,20	—	+ 22,38
Crown Cork ord.#	268	267	- 0,37	—
Crown Cork PF CV#	258,70	257	- 0,65	—
Daimler Benz #	335	346,90	+ 3,55	+ 39,51
De Beers #	152,50	156,80	+ 2,81	+ 6,73
Deutsche Bank #	240,40	245,10	+ 1,95	+ 4,36
Dresdner Bank #	148,80	150,90	+ 1,41	+ 15,01
Driefontein #	58,20	56,60	- 2,74	- 7,96
Du Pont Nemours #	495,50	500	+ 0,90	+ 46,92
Eastman Kodak #	415	417,50	+ 0,60	+ 26,51
East Rand #	7,99	7,94	- 2,51	- 25,38
Echo Bay Mines #	36,10	36	- 0,27	- 28,07
Electrolux #	317	324,80	+ 2,46	+ 61,59
Ericsson #	150,30	154,50	+ 2,79	+ 62,63
Ford Motor #	167	168,60	+ 0,95	+ 20,34
Freegold #	39,45	39,45	—	+ 5,76
Gencor Limited #	18,25	19,20	+ 5,20	+ 12,94
General Elect. #	500	513	+ 2,60	+ 42,50
General Motors #	295	295,10	+ 0,03	+ 21,34
Cie Belgique #	394	397	+ 0,76	- 0,75
Grd Metropolitan	36,50	37,20	+ 1,91	+ 4,30
Guinness Plc #	37,10	38	+ 2,42	+ 7,34
Hanson Plc	6,75	7	+ 3,70	- 21,17
Harmony Gold #	40,25	40,25	—	- 6,82
Hitachi #	47,80	49,15	+ 2,82	- 1,70
Vaal Reefs #	367	361	- 1,63	+ 12,46
Volkswagen A.G #	1981	2024	+ 2,17	+ 23,71
Volvo (act.B) #	115	115,40	+ 0,34	+ 35,41
Western Deep #	162,70	161	- 1,04	+ 11,45
Yamanouchi #	105,10	108,60	+ 3,33	+ 6,47
Zambia Copper	6,20	6,45	+ 4,03	+ 272,82

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 9 DÉCEMBRE

Centenaire Blanzy	390	386
Champex (Ny) ◆	24	24
CIC Un.Euro.CIP	315	315,50
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1580	1588
Concorde-Ass Risq	875	877
Continental Ass.Ly	429	429
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	725	690
Docks de France FA	1270	1270
Fonc. Lyonnaise #	570	[illegible]
Foncina #	456	[illegible]
Francarep	250	250
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1200	1200
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1030	1030
G.T.I (Transport) ◆	195	176,10
Immobail	100,10	100,10
Immobanque	637	635
Locamion (Ly) ◆	477	430,60
Lucia	65	65,50
Monoprix ◆	190	190
Metal Deploye	385	371
Mors #	7	6,95
Navigation (Nle)	75,10	76,50
Optorg	280	280
Paluel-Marmont	240	240
S.I.P.H.	170,30	171
Sofal ◆	34,20	34,20
Sofragi ◆	4053	4053
Taittinger	1439	1440
Tour Eiffel	261	260
Vicat	415,40	411,50
Zodiac nouv. ◆	1538	1538
Finaxa	252	253

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 9 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 9 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	95	99
Coil	180	177
Electronique D2	465	472
FDM Pharma n.	200	204
Genset	265	268
High Co.	195	198
Infonie	85	86
Joliez-Regol	83	83
Mille Amis	114,90	114,80
Picogiga	160	162
Proxidis	26,95	26,95
Stelax	4,44	4,34

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 9 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,20	21,20
Générale Occidentale ◆	64,35	64,35
Mumm ◆	1325	1325
Sté lecteurs du Monde ◆	164	180,40

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

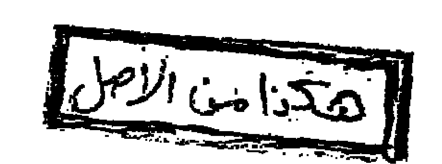
Une sélection
Cours de clôture le 6 décembre

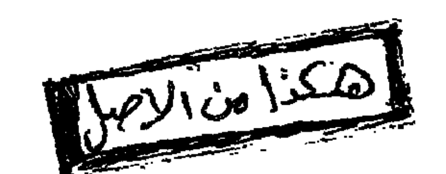
S.G. France oppor. D	1693,62	1660,41
Sogenfrance C	1546,22	1515,90
Sogenfrance D	1426,98	1399
Sogépargne D	305,72	302,69
Soginter C	1898,12	1860,90

Fonds communs de placements

Favor D ◆	1278,94	1253,86
Sogefrance D ◆	1701,96	1685,11
Sogenfrance Tempo D ◆	158,33	158,33

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





TOURNÉE Les Springboks sud-africains ont gagné, samedi 7 décembre au Parc des Princes, à Paris, le second test-match de leur tournée en France (13-12) face à une équipe de France plus agressive que lors de la première rencontre. ● LES FRANÇAIS ont accroché les champions du monde au tableau d'affichage grâce à la botte du trois-quarts centre dacquois Richard Dourthe, auteur des douze points, mais ils ont encore failli dans la création du jeu. ● ABDEL BENAZZI, nouveau capitaine du XV tricolore depuis la blessure de Philippe Saint-André, déplore la surcharge des calendriers et réclame qu'une priorité soit accordée aux Bleus pour la préparation du Tournoi des cinq nations. ● LES SPRINGBOKS ont quitté la France sur une série victorieuse, mais sans avoir tenu les promesses faites par leur entraîneur, André Markgraaff, d'un rugby tourné vers l'offensive.

Contre les Springboks, l'équipe de France retrouve son cœur, pas son jeu

Lors du second match officiel, les rugbymen français ont soutenu le défi physique des champions du monde pour ne s'incliner que d'un point (13-12), samedi 7 décembre, au Parc des Princes. L'Afrique du Sud termine invaincue sa tournée de quatre test-matches en Argentine et en France

C'ÉTAIT un de ces moments rares qui peuvent chambouler une histoire. L'irréelle seconde où, par la grâce d'un seul geste réussi, une défaite étriquée se transforme en victoire et fabrique un héros. Qu'importe alors l'injustice du score, le bonheur du résultat vaut absolution. Le rugby s'émeut de ces instants magiques pour hommes providentiels, sauveurs d'un jour, messies d'un match grisâtre, capables de trouver au bout de leur pied le don inattendu d'un succès.


RUGBY

A cause d'un drop manqué, Christophe Lamaison n'a pas su se saisir de l'aubaine, donner à son tour le frisson au Parc. Pauvre « *Titou* ». La couronne lui tendait les bras. Il s'est privé de l'honneur d'être roi. Ces trois points, ils étaient tout et rien à la fois, un misérable coup de pied tombé, une bagatelle récitée depuis l'école de rugby de Peyrehorade et, derrière, la victoire ou la défaite, la tristesse ou la joie.

Sous le soleil voilé d'une fin d'après-midi d'automne, il ne restait aux Français qu'une occasion de déborder des Springboks essoufflés. Pour franchir en vainqueurs la ligne de la course à la revanche lancée dès samedi dernier à Bordeaux, ils avaient trente secondes. Une seule aurait suffi. Que le ballon frappé par Lamaison s'élève, qu'il passe entre les barres adverses, et les champions du monde étaient battus, l'honneur tricolore sauf.

Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle décida que le miracle serait springbok. Il a pris la forme d'un maillot vert lancé à vive allure, d'une main jetée au hasard contre le mauvais sort. La trajectoire du ballon s'est alors écrasée, perdant de vue les poteaux, mettant en berne les espoirs tricolores. Les Boks quitteraient donc la France invaincus en test-matches, comme ils se l'étaient promis.

EN PANNE D'IDÉES

La partie revenait soudain en mémoire, percluse de toutes ses fautes, toutes ses imperfections. Les Bleus s'étaient battus, plus et mieux qu'à Bordeaux. Les avants avaient animé les regroupements d'une ardeur renaissante. Ils avaient répondu à cette exigence minimale de combat posée par leur entraîneur. Mais ils étaient toujours en panne d'idées, en manque de cette « *lucidité tactique* » dont Jean-Claude Skrela déplorait l'absence dans les dernières minutes du match.

Au détour d'une occasion manquée, d'une passe mal assurée, d'un coup de pied erratique ou d'un partenaire oublié, revenait sans cesse la question. Où se cache le « *jeu* » tant et tant promis par Jo Maso et Jean-Claude Skrela, porte-étendards d'un rugby complet, seul apte à défier les ténors de l'hémisphère Sud ? Au bout d'un an d'exercice, il n'est resté pour l'instant qu'un slogan. On en rêve, on en parle, on ne le voit pas.

Manque de variété

Les statistiques de la rencontre tendent à montrer que l'équipe de France a surtout péché par un manque de variété dans son jeu, ce qu'illustre l'analyse des utilisations du ballon choisies par les deux « charnières ». Guy Accoceberry, le demi de mêlée tricolore, a eu 40 ballons à jouer dans la partie. Il a effectué 39 passes et une course, tandis que son vis-à-vis, Joost Van der Westhuizen, pour 37 ballons, jouait 30 passes, 3 courses et 4 coups de pied. Même constat au niveau des demis d'ouverture. A l'actif du Français Christophe Lamaison : 39 ballons, 21 coups de pied, 2 courses, 15 passes et un drop contré. A celui d'Henry Honiball : 27 ballons, 10 coups de pied, 2 courses, 13 passes.

Les deux hommes ont, bien sûr, des excuses de circonstance, et d'autres plus profondes. L'avalanche de blessures survenue avant l'arrivée des Boks a écarté de l'équipe près de la moitié des titulaires. La ligne de trois-quarts a été reconstruite presque de fond en comble. Le nouveau cours du rugby exige plus d'automatismes de la part des joueurs. Lors du premier test, Richard Dourthe s'est découvert trois-quarts aile. A Paris, Christophe Lamaison a glissé au poste stratégique de demi d'ouverture, qu'il n'occupe que rarement dans son club.

Les insuffisances constatées face aux champions du monde posent un douloureux problème à l'entraîneur. Le réservoir international français se limite-t-il à quinze joueurs ? L'apparente réussite des clubs en Coupe d'Europe n'est-elle qu'une illusion ? Dans l'optique de la Coupe du monde de 1999, Jean-Claude Skrela reconnaît avoir besoin d'un groupe de vingt-cinq à trente joueurs aptes à endosser le maillot de l'équipe de France. « *Il faut*, dit-il, *que tous soient concernés par ce que l'on veut faire. Il nous faut plus de stages, plus d'occasions d'apprendre à vivre ensemble.* »

Un joueur proche de l'ancien entraîneur Pierre Berbizier souligne, pour le critiquer, le changement d'ambiance enregistré en douze mois. Sous « *Berbize* », la tendance était à l'autorité, voire l'autoritarisme. La « *responsabilité* » des membres de l'équipe de France est un des thèmes favoris du nouveau tandem. « *Ils sont trop gentils*, explique le joueur, *alors que parfois il faut taper du poing sur la table. Bien sûr, on prend sur soi, on fait son autocritique, mais ce n'est pas le cas de tout le monde, et ce n'est pas toujours suffisant.* »

INTÉRÊTS CONTRADICTOIRES

Déficit d'autorité ? Skrela n'a jamais fait mystère de son peu de goût pour l'esprit commando, pour une réussite fondée sur une psychologie sommaire d'appel à la révolte. « *De cette manière*, insiste-t-il, *on peut faire des coups, remporter un match de ci de là, on ne peut pas s'installer dans la durée.* » Ces dernières années, quelles que soient les époques, et les entraîneurs, le XV de France ne s'est jamais montré constant dans ses résultats.

D'autres, avec Abdel Benazzi, le capitaine, s'interrogent sur la place que l'on veut faire à l'équipe nationale dans le rugby hexagonal. Devant la menace d'encombrement du calendrier, elle n'est pas toujours prioritaire. « *Tout le monde est convaincu que l'on joue trop*, regrette Fabien Pelous, le deuxième ligne, *et personne ne fait rien. Il est clair qu'aujourd'hui, nous n'avons pas une équipe capable d'être championne du monde.* » Placés au carrefour d'intérêts contradictoires, les joueurs ont sans doute aussi du mal à se situer.

N'empêche qu'ils sont d'abord sous contrat avec leurs clubs. Pour préparer le premier match du Tournoi des cinq nations, le 18 janvier, contre l'Irlande, à Dublin, Jean-Claude Skrela avait prévu d'organiser un stage au début du mois prochain. Le calendrier de la Coupe d'Europe lui a coupé l'herbe sous le pied. Les demi-finales, pour lesquelles Brive et Toulouse sont qualifiées, sont programmées les 4 et 5 janvier. L'équipe de France n'ira donc pas en stage. Pour progresser, elle ne peut que s'armer de patience. « *Il faut continuer à marteler nos consignes* », conclut Skrela. Et se résigner à perdre plus souvent qu'à son tour.

Pascal Ceaux

Abdel Benazzi réclame la priorité pour les Bleus

ABDELATIF BENAZZI a mis longtemps à s'extirper du vestiaire. Comme si, dans la vapeur épaisse et moite du lieu, le XV de France pouvait encore dissimuler son échec. Et puis, fonction oblige, il a fallu affronter les questions, les critiques, les mines désappointées, brutal écho de sa propre déception. Le costume avait beau être impeccable, la cravate parfaitement nouée, il était déçu, Abdel.

De s'être tristement incliné au Parc, d'avoir perdu devant son père, venu tout exprès du Maroc encourager un fils promu chef de file du XV tricolore. Pour ses débuts de capitaine, ce dernier rêvait sans doute d'un autre bilan. Deux matches, deux défaites, aucun essai marqué à ces diables de Springboks, robuste incarnation d'un cauchemar au maillot vert, qui a assommé la France du rugby. Après Bordeaux, Paris : la colonne victoires reste vide. Face aux Sud-Africains en tournée, cela n'était pas arrivé depuis 1974.

Et le joueur, l'irréprochable Benazzi, n'a rien pu y faire. Etait-ce sa faute si le capitaine commandait à une meute de soldats désordonnés ? Si les quelques charges sonnées du haut de sa carcasse de géant ne rencontraient qu'un maigre soutien ? Au cœur de la bataille, il ne lui a pourtant pas semblé qu'il manquait grand-chose, juste « *un peu de maîtrise* » sur certaines situations. L'adversaire n'était pas si terrible, et tellement prévisible.

Cette semaine, il paraissait même tout proche, à portée de victoire. Les joueurs français avaient retrouvé l'agressivité perdue en Gironde. Ils tenaient tête aux Boks, déjouaient les manœuvres d'intimidation. Ils s'organisaient mieux. Ce n'était pas encore assez pour percer une défense « *très serrée* », pour lâcher la bride aux attaquants, piaffant d'impuissance sous les plaquages sud-africains.

Il a donc fallu expliquer, comprendre ; cerner les limites d'un groupe désemparé par sa défaite et par l'absence de trop de titulaires. « *Peut-être qu'il aurait fallu rencontrer une équipe moins huppée que l'Afrique du Sud* », s'exclamait Benazzi. Cruel aveu. Y a-t-il plus rude manière de dire que cette équipe de France n'est pas à la hauteur des adversaires les plus prestigieux que peut lui offrir le rugby international ? Qu'elle doit étroitement contenir son ambition dans les modestes limites du Tournoi des cinq nations ? Que les rêves de domination planétaire lui sont interdits ?

HARMONISATION DES CALENDRIERS

Ce n'est pourtant pas faute de s'être dépensé, d'avoir payé de sa personne. Pendant toute la durée du stage de préparation dans les Landes, Abdel Benazzi s'est appliqué à rassembler les énergies. Il a parié, montré l'exemple à chacun des entraînements. Il n'a pas hésité à faire son autocritique, à admettre les quelques mauvais choix qui lui étaient imputables à Bordeaux. Au moment de composer l'équipe de la revanche, Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, l'a consulté. Tout cela pour une autre défaite, un autre rendez-vous manqué.

« *Nous sommes trois ans avant la Coupe du monde*, s'énerve le capitaine, *il faut savoir ce que l'on veut faire de l'équipe de France. Soit on lui donne les moyens de se préparer, soit elle aura des résultats en dents de scie et fera de la figuration.* »

Comme beaucoup de ses coéquipiers, Abdel Benazzi s'inquiète du trop grand nombre de matches disputés cette année. Championnat, Coupe d'Europe, Challenge Yves-Du Manoir, les internationaux n'ont pas un instant de répit. Il cite en exemple le stage de Narbonne auquel étaient convoqués les joueurs du XV de France deux semaines avant le premier test. Dans l'Aude, personne n'a lésiné sur l'effort. Tous ont cependant dû s'aligner le dimanche suivant avec leur club en Challenge Du Manoir, alors que l'encadrement médical avait recommandé la récupération en vue du match contre les Springboks.

Jo Maso, le manager tricolore, vient de rencontrer à ce sujet Séraphin Berthier, le président des clubs de l'élite. Il souhaitait lancer le débat sur l'harmonisation des calendriers. Les discussions promettent d'être serrées. Elles dépassent de loin la responsabilité du capitaine du XV de France. Même s'il a les larges épaules d'Abdel Benazzi.

P. Ce.

Créer des options multiples

LE XV DE FRANCE a montré beaucoup plus d'agressivité que huit jours plus tôt à Bordeaux. Parmi les points positifs pour les Français, leur passion était évidente, même si c'est la moindre des choses. En défense, ils étaient très physiques, enthousiastes, et agressifs.


TECHNIQUE

Mais, dans le jeu moderne, les équipes ne peuvent survivre que par la passion. Ils doivent se préparer pleinement, en créant une structure prédéterminée conçue pour exploiter les points faibles de l'adversaire, et tirer le maximum de leurs propres points forts.

C'est là où je pense que l'équipe de France a échoué. Lorsqu'on joue contre une équipe comme l'Afrique du Sud, on ne peut compter sur le *french flair* pour assurer la victoire. Il y a très peu de failles dans la défense sud-africaine, et si l'on veut les entrouvrir, il faut beaucoup réfléchir auparavant.

Des essais de première main, c'est-à-dire directement d'une touche ou d'une mêlée fermée, sont rares. Ce que Jean-Claude Skrela doit faire, c'est trouver des combinaisons conçues spécifiquement pour fixer la défense, créer la continuité grâce à des ballons recyclés, identifier ensuite les points vulnérables de l'adversaire pour y diriger les attaques en deuxième, voire en troisième main.

Le jeu moderne, pratiqué le mieux par les Néo-Zélandais, est avant tout un jeu d'options multiples, où l'on change constamment le point de contact et où l'on crée de l'espace en obligeant la défense à s'engager dans un plaquage ou sur un point de fixation. Voilà précisément où l'équipe de France a failli : soit les options ne sont pas bonnes, soit leur exécution n'est pas digne du niveau international.

A deux reprises, par exemple, les Français ont commandé une touche réduite à quatre joueurs. Les sauteurs ont assuré un ballon propre et rapide, mais avant même que les Springboks effectuent un seul plaquage, Philippe Benetton, puis Jean-Luc Sadourny, ont rendu ces ballons durement gagnés à l'adversaire. Les joueurs français doivent absolument apprendre que, à ce niveau, le ballon vaut de l'or. Le rendre sans même se battre est le plus grand péché que l'on puisse commettre sur un terrain de rugby.

Pour être plus précis, j'aimerais voir de la part du XV de France des combinaisons conçues uniquement pour provoquer un regroupement et pour fixer la défense en l'obligeant à plaquer. Des combinaisons bien réfléchies de la troisième ligne, avec les trois-quarts qui repiquent à l'intérieur pour retrouver les avants, ou des percussions au ras des « *gros* » à partir de touches réduites en sont quelques exemples évidents.

Toutes ces phases devraient être entièrement assimilées par les joueurs, pour que chacun, en fonction de la situation, sache exactement quelles sont les meilleures options à prendre pour atteindre les objectifs. Ensuite seulement, au-delà des ballons de deuxième main, c'est le flair et l'instinct qui commandent.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Les champions du monde ont oublié leurs promesses d'offensive

ILS ÉTAIENT VENUS avec la promesse d'une nouvelle ère pour le rugby sud-africain, d'un nouveau jeu basé sur le mouvement, le jeu à la main, et les leçons apprises en quatre défaites consécutives contre les All Blacks cet été. Mais les Springboks, qui ont quitté la France, dimanche 8 décembre, à destination de Cardiff, n'ont jamais tenu parole.

Les hommes d'André Markgraaff ont beau avoir remporté leurs deux tests, devenant ainsi la première équipe à gagner une série contre une nation étrangère depuis le retour de l'Afrique du Sud à la compétition internationale en 1992 – ils peuvent même se flatter de n'avoir pas encaissé un seul essai –, il n'empêche que le public français attend toujours la moindre preuve de ce nouveau jeu offensif.

Cinq matches sur le sol français sans une seule combinaison de la ligne des trois quarts. Cinq matches pour trois victoires pendant lesquels les champions du monde ont pratiqué un jeu étriqué, entièrement dépourvu de fantaisie, de passion, voire de plaisir.

Est-ce pour cela que le vestiaire sud-africain était, samedi au Parc des Princes, un endroit étonnamment sobre, sans joie particulière ? Les joueurs étaient-ils conscients qu'au-delà de la « mission française » accomplie, ils sont encore loin du jeu qui leur permettrait de conserver leur titre de champions du monde en 1999 ? « *Non, je ne suis pas d'accord*, insiste le capitaine, Gary Teichmann. *Pendant une vingtaine de minutes aujourd'hui, et dans la première mi-temps à Bordeaux, nous avons montré le jeu que nous souhaitons pratiquer à la prochaine Coupe du monde.* »

CAPITAL CONFIANCE

Il pense plus précisément à la percée de Kobus Wiese au parc Lescure, voire à l'essai de James Dalton à Paris, où l'on trouve le talonneur et le deuxième ligne Mark Andrews en bout de ligne. « *Notre cinq de devant commence à pratiquer un jeu plus dynamique, à participer de plus en plus à la vie du ballon. C'est exactement ce qu'il faut si nous voulons défendre notre titre* », poursuit-il.

Pour ce troisième ligne centre, qui n'a pas encore réussi à faire oublier François Pienaar, l'objectif principal de la tournée était de planter les bases pour l'avenir, et d'acquérir une certaine sérénité sur le terrain. « *Pour pratiquer le jeu que nous voulons mettre en place, il faut d'abord être confiants et sûrs de nos moyens. C'est un jeu basé sur la confiance.* »

Même raisonnement chez son entraîneur, André Markgraaff, qui semble avoir oublié ses envies de jeu, de passes et de mouvement exprimées en début de tournée. « *Notre objectif en France était de développer le collectif et de trouver la confiance qui nous permettrait de pousser plus loin dans le jeu*, assure-t-il. *Pour moi, la tournée est une grande réussite, mais sur le plan du jeu, vous ne verrez les bénéfices que l'année prochaine, lors de la tournée des Lions* [la sélection des quatre nations britanniques] *et de la série des Tri-Nations* ».

Ainsi, il faudra attendre pour voir. Samedi, le public parisien a attendu vainement, alors que rien – même pas un ballon glissant – ne s'opposait à des lancements de jeu plus ambitieux. Pourquoi James Small, cet ailier agressif et imprévisible, n'a-t-il pas touché une seule balle d'attaque ? Pourquoi ne pas avoir profité des trajectoires meurtrières d'André Joubert, intercalé dans la ligne d'attaque, pour porter le danger dans le camp français ? Et pourquoi, alors que les sauteurs Kobus Wiese et Mark Andrews étaient capables d'approvisionner Joost Van der Westhuizen en ballons quasiment sur commande, n'ont-ils pas davantage sollicité la ligne des trois-quarts ?

« *Le besoin de gagner à tout prix nous a mis sous pression, et nous n'avons pas pu développer notre jeu*, explique Markgraaff. *A certains moments, notamment en deuxième période, nous avons fait de mauvais choix tactiques, et nous avons joué au pied alors qu'on aurait pu jouer à la main.* » Sûrs de leurs propres forces, les Springboks sont restés fidèles à leur identité. On se doit certes d'admirer leur rigueur, leur respect immuable pour les fondamentaux du jeu, leur puissance physique et cette formidable organisation défensive qui a permis à leur entraîneur de rester serein jusqu'au bout, samedi après-midi, malgré l'étroitesse de l'écart. Il n'empêche, ces Springboks-là pratiquent un jeu démodé. Ils ne sont pas encore prêts à nous faire rêver.

Ian Borthwick

■ **David Campese a pris sa retraite du XV d'Australie sur une victoire, samedi 7 décembre à Twickenham, contre les Barbarians britanniques (39-12). Le prestigieux trois-quart aile (trente-quatre ans) a été ovationné par les soixante-dix mille spectateurs. Le 1er décembre, il avait célébré sa cent unième et dernière sélection (deuxième nombre de « capes », après les cent onze du recordman, le Français Philippe Sella) par une victoire sur le pays de Galles, à Cardiff. Vainqueur de la Coupe du monde en 1991, David Campese a marqué soixante-quatre essais (record mondial) pour les Wallabies.**

Paris SG est rattrapé par ses doutes

Nouveau leader du championnat de Division 1, Monaco, qui a concédé le nul à domicile face à Guingamp, ne profite pas pleinement du revers du club de la capitale contre Nancy

Monaco a concédé le match nul, samedi 7 décembre, en recevant Guingamp au cours de la 21e journée du championnat de division 1. L'équipe de la Principauté n'a donc pas profité à plein du faux pas du Paris SG, battu au Parc des Princes par Nancy, vendredi. La surprenante défaite du leader face à un club mal classé confirme la baisse de régime constatée depuis la mi-octobre. Après un excellent début de saison, le club n'a obtenu que 7 points sur 15 lors des cinq dernières rencontres. Les dirigeants craignent que l'équipe renoue avec des états d'âme qui lui avaient déjà été dommageables la saison passée, lorsqu'elle avait perdu le championnat au cours d'un printemps catastrophique.

YANNICK, au secours ! En perdant sur sa pelouse face à Nancy, le Paris SG renoue avec de vieux démons. Revient immanquablement à l'esprit le spleen du printemps dernier, cette langueur qui provoquait des défaites monotones. Pourtant, le club avalait depuis le début de la saison les adversaires et les points avec constance ; mieux, avec un bonheur retrouvé. Et puis, la mécanique s'est insensiblement grippée. Première défaite à Rennes le 25 octobre, première débâcle à Bordeaux le 16 novembre, première faute professionnelle vendredi, face à un club promu, 19e du classement général. Ce n'est pas encore le début de la crise. Mais c'est déjà la fin de l'enthousiasme.

FOOTBALL

Heureusement, Monaco n'a pas su tirer profit de ce faux pas, concédant le match nul à domicile face à Guingamp. Les deux équipes partagent la première place du classement, une égale richesse d'effectif mais également les mêmes tentations morbides : la saison dernière, l'équipe de Jean Tigana avait hypothéqué toute chance de remporter le titre, se complaisant dans la médiocrité au cours d'une série catastrophique juste avant la trêve.

Il est toujours possible d'invoquer des erreurs tactiques, un passage à vide, l'inconstance de la jeunesse, l'insolence de gens trop payés ou la fatigue de joueurs trop sollicités. Les raisons de ces malaises répétés semblent plus complexes. *« Le PSG n'a pas encore les structures stables d'un grand club, qui donnent un sentiment de sécurité aux joueurs,* analyse Michel de Massougnes, médecin psychiatre, spécialiste du suivi des sportifs. *Lorsqu'il y a un dérapage ou une contre-performance, cela devient extrêmement déstabilisant. On imagine tout de suite que c'est la structure qui ne va pas. Annoncer en début de saison qu'on veut être champion de France et gagner une coupe d'Europe est déjà une preuve de faiblesse : il ne devrait même pas y avoir à le dire. »*

LES RÉVOLTES DU CERVEAU

Avant la trêve, le Paris SG sombre dans les mêmes affres psychologiques qui l'ont taraudé juste après cette coupure hivernale, la saison dernière. Les propos paternels des dirigeants, tour à tour rassurants et grondeurs, la vigilance d'un « comité sportif » aux atours de conseil de famille avaient alors échoué à créer l'électrochoc. Seul Yannick Noah était parvenu à remédier à ce mal de jouer. Avant la finale de la Coupe des coupes, il avait su convaincre ces joueurs professionnels que la victoire n'était pas seulement nécessaire, qu'elle pouvait encore être belle. Il avait parlé et fait parler, à la fois copain et grand frère, confident et directeur de pensée.

L'esprit de Noah semble s'essouffler au Camp des Loges quand il hantait encore récemment un hangar de Malmö. Malgré la leçon du printemps et son soin du détail, le PSG n'a pas cru bon de s'adjoindre cette saison les services d'un psychologue alors que tant d'équipes et de sports en ont compris la valeur. *« Le cerveau n'est pas un muscle »*, relève Michel de Massougnes. Mais il peut avoir les mêmes révoltes.

Les mauvaises passes prolongées ne sont pas l'apanage de Paris même si sa notoriété les rend plus criantes. Lens, premier du classement cet été, se retrouve seizième à la fin de l'automne. Nantes, le prochain adversaire des Parisiens en championnat, après un début de saison catastrophique, exhale depuis deux mois sur le terrain son bonheur de jouer. Le championnat de France semble régi par la loi des *séries*.

Benoît Hopquin



Joao Havelange quittera en 1998 la présidence de la FIFA

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA), le Brésilien Joao Havelange, a annoncé, samedi 7 décembre à Barcelone, qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat lors des élections de 1998. Agé de quatre-vingts ans, M. Havelange est président de la FIFA depuis 1974 : *« Je veux partir dans les conditions les meilleures,* a-t-il déclaré. *Je ne veux pas qu'on dise que c'est un petit vieux qui s'en va et qui n'a rien fait pendant les dernières années de son mandat. »* Joao Havelange ne désignera pas de dauphin.

Sportif de haut niveau, Joao Havelange participa aux épreuves de natation aux Jeux olympiques de Berlin de 1936 et à celles de water-polo aux Jeux de Melbourne en 1956, Joao Havelange était devenu avocat et dirigeant de sociétés avant de prendre la présidence de la Fédération brésilienne de football de 1958 à 1973, puis de devenir président de la FIFA en 1974. Aujourd'hui, le football est le premier sport du monde avec 198 millions de licenciés. Joao Havelange s'enorgueillit de laisser un héritage de 4 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs). Il restera président du groupe qu'il dirige au Brésil depuis cinquante-neuf ans, et il se consacrera à faire remonter en première division son club, Fluminense, dont il est président d'honneur.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : l'Autriche et le Luxembourg accueilleront deux nouveaux Grands Prix de formule 1 en 1997.** Le premier pays accueille la F1 après dix ans d'absence. Le Luxembourg ne fera que prêter son nom au Grand Prix disputé sur le circuit du Nürburgring (Allemagne), qui abritait jusque-là le Grand Prix d'Europe. La saison débutera le 9 mars 1997 à Melbourne (Australie). Elle comportera 17 Grands Prix, et s'achèvera à Estoril (Portugal) le 26 octobre. La Fédération internationale maintient la formule actuelle des moteurs 3 litres, mais interdit l'usage des pneus lisses, pour contrôler la performance des voitures.

■ **ESCRIME : le Français Hugues Obry a remporté,** dimanche 8 décembre, le tournoi de Budapest, comptant pour la Coupe du monde d'épée. Il a battu en finale le Hongrois Ivan Kovacs 15 touches à 9. Ce tournoi fait partie des six épreuves qualificatives pour les championnats du monde qui auront lieu en juillet 1997 au Cap, en Afrique du Sud. Eric Srecki, vainqueur il y a deux semaines à Lisbonne, a été battu en quart de finale par l'Italien Maurizio Randazzo (15-11).

■ **ATHLÉTISME : Daniel Komen a gagné,** dimanche 8 décembre à Vitrolles, dans la 34e édition du cross du *Provençal*. Le Kényan, recordman du monde du 3 000 m, a devancé l'Ethiopien Assefa Mezgebu et le Marocain El Hassan Lahssini. Chez les dames, l'Ethiopienne Kutre Dulecha s'est imposée devant sa compatriote Birhane Adere et la Russe Marguerita Marouzova.

■ **TENNIS : Boris Becker a remporté sa première Coupe du grand chelem,** dimanche 7 décembre à Munich. L'Allemand a battu, en finale, le Croate Goran Ivanisevic (6-3, 6-4, 6-4) et a empoché 1,875 million de dollars (près de 10 millions de francs). *« L'argent ne me paraît plus aussi obscène »*, a dit Becker, qui avait boycotté, à ses débuts en 1990, ce rendez-vous controversé pour son outrance financière. Dotée de 6 millions de dollars, la Coupe du grand chelem, qui ne fait pas partie du circuit professionnel, est organisée par la Fédération internationale de tennis et rassemble les joueurs ayant atteint au moins un quart de finale dans un des quatre rendez-vous majeurs.

La Fédération française des sports de glace évite de peu le dépôt de bilan

« UN DEMI-ÉCHEC ou un demi-succès ». C'est ainsi que Marc Faujanet, président du comité national de patinage artistique et vice-président chargé du budget, a qualifié l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération française des sports de glace (FFSG) qui s'est tenue, samedi 7 décembre, à Paris.

Le président de la fédération, Bernard Goy, est parvenu à faire accepter un engagement à l'hypothèque du siège de la FFSG sis dans le XVIe arrondissement et estimé à 20 millions de francs, qu'il a lui même négocié dans un moratoire avec la Société générale et le Trésor public, principaux créanciers de la fédération. Consentie à 57 % (490 voix) contre 40,30 % (347 voix), 13 abstentions et 10 nuls, cette décision dispense la FFSG d'un dépôt de bilan qui aurait entraîné l'annulation des contrats établis, dont celui avec TF 1. En cas de refus, la fédération aurait en effet dû faire face sur-le-champ au remboursement de 8 millions de francs de dettes : une somme dont elle ne dispose évidemment pas (*Le Monde* du 7 décembre).

QUITUS REPOUSSÉ

Ce sursis ne règle pas pour autant le sort de la FFSG. Malgré l'assurance donnée que le solde de l'exercice 1996 serait positif de 2,9 millions de francs, le quitus financier a été refusé à Bernard Goy. Comme lors de l'assemblée de juin, où l'on avait découvert un déficit cumulé d'environ 30 millions de francs. La perspective d'une situation bénéficiaire estimée à 11 millions de francs pour 1997, sous réserve d'une gestion draconienne, n'a pas davantage convaincu.

L'assistance a manifesté sa méfiance envers M. Goy et sa lassitude de voir une fois encore le commissaire aux comptes refuser de certifier ceux-ci en votant non à 60,47 % (517 voix) contre 30,18 % (258 voix), 50 abstentions et 30 nuls.

N'ayant pas obtenu le quorum indispensable de 147 clubs présents, le président de la FFSG s'est également retrouvé dans l'impossibilité d'ouvrir la discussion sur la modification des statuts fédéraux. L'établissement d'un nouveau statut a donc à nouveau été repoussé à date ultérieure. Il devrait être voté au cours d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire avant le 31 décembre.

Quelle position le ministère de la jeunesse et des sports adoptera-t-il maintenant envers une fédération qu'il surveille de très près ? M. Goy devrait être rapidement fixé. Si le ministère décidait – comme il en a brandi la menace en cas de refus du quitus – de ne pas verser à la FFSG le solde de la subvention annuelle escomptée (5,3 millions de francs), le budget alloué à la préparation et aux compétitions des athlètes serait amputé des deux tiers.

Une mesure difficile à vivre à quatorze mois de l'ouverture des Jeux olympiques de Nagano et que l'Etat n'a pas été jusqu'à imposer à la Fédération française de ski, qui connaît pourtant, elle aussi, de sérieuses difficultés.

Patricia Jolly

Danse : le duo Moniotte-Lavanchy renoue avec le succès

Depuis leur retour sur la glace, en octobre, aux championnats de France à Bordeaux, Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy étaient dans l'attente d'un succès. C'est chose faite depuis samedi 7 décembre. Les anciens vice-champions du monde français de danse sur glace ont remporté le trophée NHK à Osaka, au Japon. Absents des patinoires depuis un an en raison d'une blessure de Sophie Moniotte (fracture de la malléole), ils ont devancé l'autre duo français Marina Anissina-Gwendal Peizerat.

Le Canadien Elvis Stojko s'est imposé chez les hommes devant le Russe Ilia Kulik. Le Français Eric Millot est cinquième. Pour sa rentrée, Philippe Candeloro termine septième. Victoire, chez les dames, de la Russe Maria Butyrskaya et, en couple, des Américains Jenni Meno et Todd Sand.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Quinzième journée

Le Mans-Chalon-sur-Saône	83-65
Paris-SG-Besançon	81-63
Nancy-Villeurbanne	66-80
Dijon-Cholet	79-80
Strasbourg-Levallois	78-88
Pau-Orthez-Antibes	77-72
Gravelines-Evreux	70-81
Limoges-Montpellier	96-85

Classement : 1. Pau-Orthez, 28 pts ; 2. Villeurbanne, 27 ; 3. Limoges et Le Mans, 26 ; 5. Cholet, Paris-SG et Nancy, 24 ; 8. Montpellier, 23 ; 9. Antibes, 21 ; 10. Dijon, Levallois et Evreux, 20 ; 13. Besançon et Chalon-sur-Saône, 19 ; 15. Strasbourg et Gravelines, 18.

ESCRIME

Tournoi d'épée de Budapest
1. H. Obry (Fra.) ; 2. I. Kovacs (Hon.) ; 3. V. Zakharov (Bié.) et M. Randazzo (Ita.) ; 5. E. Srecki (Fra.).

FOOTBALL

Coupe de France
Match en retard du 7e tour

Grenoble (N1)-Valence (D2)	1-4

Championnat de France D2
Vingt-deuxième journée

Amiens-Epinal	6-1
Mulhouse-Toulon	2-1
Red Star-Le Mans	0-0
Saint-Brieuc-Martigues	1-2
Sochaux-Gueugnon	2-2
Louhans-Cuiseaux-Perpignan	1-1
Charleville-Niort	1-1
Troyes-Beauvais	1-1
Laval-Saint-Etienne	0-0
Toulouse-Châteauroux	2-0
Valence-Lorient (reporté)	

Classement : 1. Martigues, 40 pts ; 2. Toulouse, 39 ; 3. Le Mans, 36 ; 4. Amiens, 34 ; 5. Niort, 34 ; 6. Saint-Etienne, 34 ; 7. Châteauroux, 34 ; 8. Sochaux, 31 ; 9. Saint-Brieuc, 31 ; 10. Perpignan, 30 ; 11. Troyes, 30 ; 12. Gueugnon, 30 ; 13. Lorient, 29 ; 14. Laval, 28 ; 15. Red Star, 27 ; 16. Valence, 27 ; 17. Louhans-Cuiseaux, 26 ; 18. Mulhouse, 25 ; 19. Beauvais, 25 ; 20. Toulon, 23 ; 21. Charleville, 18 ; 22. Epinal, 14.

Championnat d'Allemagne
Dix-septième journée

Bochum-Leverkusen	2-2
Werder Brême-Munich 1860	1-1
Karlsruhe-Fribourg	3-0
Schalke-Rostock	2-0
Bayern Munich-Mönchengladbach	1-0
Cologne-Dortmund	1-3
Hambourg-Düsseldorf	2-1
Bielefeld-Stuttgart	2-0
Duisbourg-St-Pauli	1-0

Classement : 1. Bayern Munich, 36 pts ; 2. Borussia Dortmund, 34 ; 3. Bayer Leverkusen, 34 ; 4. VfB Stuttgart, 31 ; 5. SC Karlsruhe, 28 ; 6. VfL Bochum, 27 ; 7. FC Cologne, 26 ; 8. FC Schalke 04 Gelsenkirchen, 25 ; 9. Werder Brême, 22 ; 10. MSV Duisbourg, 22 ; 11. Hambourg SV, 20 ; 12. Arminia Bielefeld, 19 ; 13. TSV Munich 1860, 18 ; 14. FC Sankt Pauli Hambourg, 18 ; 15. Fortuna Düsseldorf, 18 ; 16. Hansa Rostock, 15 ; 17. Borussia Mönchengladbach, 15 ; 18. SC Fribourg, 13.

Championnat d'Angleterre
Seizième journée

Arsenal-Derby	2-2
Chelsea-Everton	2-2
Coventry-Tottenham	1-2
Leicester-Blackburn	1-1
Liverpool-Sheffield	0-1
Middlesbrough-Leeds	0-0
Southampton-Aston Villa	0-1
Sunderland-Wimbledon	1-3
West Ham-Manchester United	2-2
Nottingham-Newcastle (lundi)	

Classement : 1. Arsenal, 35 pts ; 2. Wimbledon, 31 ; 3. FC Liverpool, 31 ; 4. Aston Villa Birmingham, 30 ; 5. Newcastle, 29 ; 6. Manchester United, 27 ; 7. Chelsea, 25 ; 8. Everton Liverpool, 24 ; 9. Sheffield Wednesday, 24 ; 10. Tottenham, 23 ; 11. Derby County, 22 ; 12. Leicester, 21 ; 13. Leeds, 20 ; 14. West Ham, 18 ; 15. Sunderland, 17 ; 16. Middlesbrough, 15 ; 17. Blackburn Rovers, 13 ; 18. Southampton, 13 ; 19. Coventry, 10 ; 20. Nottingham Forest, 9.

Championnat d'Espagne
Seizième journée

Real Madrid-FC Barcelone	2-0
La Corogne-Valence	1-0
Extremadura-Valladolid	1-1
Celta Vigo-Gijon	2-1
Betis Séville-Logrones	5-1
Rayo Vallecano-Compostelle	0-1
Oviedo-Tenerife	1-3
Espanyol Barcelone-Saragosse	3-0
Santander-Sociedad	1-2
Bilbao-Atletico Madrid	1-1
Hercules Alicante-FC Séville (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 36 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 35 ; 3. FC Barcelone, 34 ; 4. Betis Séville, 32 ; 5. Atletico Madrid, 28 ; 6. Real Sociedad Saint-Sébastien, 27 ; 7. Athletic Bilbao, 26 ; 8. Valladolid, 25 ; 9. Celta Vigo, 23 ; 10. Ténérife, 22 ; 11. Racing Santander, 22 ; 12. Rayo Vallecano Madrid, 20 ; 13. Valence, 20 ; 14. Espanyol Barcelone, 19 ; 15. Oviedo, 16 ; 16. Sporting Gijon, 16 ; 17. Compostelle, 16 ; 18. Logrones, 15 ; 19. FC Séville, 14 ; 20. Saragosse, 14 ; 21. Hercules Alicante, 8 ; 22. Extremadura, 7.

Championnat d'Italie
Douzième journée

Bologne-Plaisance	1-1
Cagliari-Reggiana	1-1
Fiorentina-Pérouse	4-1
Milan AC-Udine	2-1
Naples-Vérone	1-0
Parme-Bergame	0-0
Sampdoria-Juventus	0-1
Vicence-Inter Milan	1-1
Lazio-AS Rome	0-0

Classement : 1. Vicence, 22 pts ; 2. Juventus Turin, 22 ; 3. Inter Milan, 21 ; 4. Bologne ; 5. Naples, 20 ; 6. Fiorentina ; 7. Milan AC, 18 ; 8. AS Roma, 17 ; 9. Sampdoria Gênes ; 10. Pérouse ; 11. Plaisance ; 12. Lazio Rome, 16 ; 13. Udine, 15 ; 14. Parma, 14 ; 15. Atalanta Bergame, 11 ; 16. Cagliari, 10 ; 17. Vérone, 7 ; 18. Reggiana, 5.

HANDBALL

Championnat de France N 1
Treizième journée

Bordeaux-Chambéry	20-23
Istres-Dunkerque	24-19
Villeneuve-d'Ascq-Pontault-Combault	27-20
Besançon-Montpellier	25-26
Ivry-Massy	31-23
ACBB-Créteil	19-21
Toulouse-Paris-SG	20-25

Classement : 1. Créteil, 39 pts ; 2. Ivry, 37 ; 3. Paris-SG, 30 ; 4. Montpellier, 28 ; 5. Chambéry, 28 ; 6. Toulouse, 26 ; 7. Bordeaux, 25 ; 8. Massy, 25 ; 9. Istres, 23 ; 10. ACBB, 22 ; 11. Dunkerque, 22 ; 12. Pontault-Combault, 21 ; 13. Besançon, 20 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 17.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France N 1A
Dix-neuvième journée

Viry-Châtillon-Bordeaux	5-8
Megève-Rouen	1-10
Gap-Epinal	11-1
Reims-Angers	4-3
Amiens-Grenoble	3-5
Lyon-Brest	1-12
Gap-Brest	3-8

Classement : 1. Brest, 35 pts ; 2. Reims, 30 ; 3. Grenoble, 28 ; 4. Rouen, 27 ; 5. Angers, 20 ; 6. Amiens, 20 ; 7. Bordeaux, 19 ; 8. Lyon, 13 ; 9. Gap, 9 ; 10. Megève, 9 ; 11. Viry-Châtillon, 7 ; 12. Epinal, 3.

PATINAGE ARTISTIQUE

Trophée NHK
Messieurs : 1. E. Stojko (Can.), 2 pts ; 2. I. Kulik (Rus.), 2,5 ; 3. D. Dmitrenko (Ukr.), 6 ; (...) ; 5. E. Millot (Fra.), 8 ; (...) ; 7. P. Candeloro (Fra.), 11,5.
Dames : 1. M. Butyrskaya (Rus.), 2 pts ; 2. T. Kwiatkowski (EU), 2,5 ; 3. Y. Vorobieva (Azer.), 5.
Couples : 1. J. Meno-T. Sand (EU), 1,5 pt ; 2. E. Shishkova-V. Naumov (Rus.), 3 ; 3. K. Ina-J. Dungjen (EU), 4,5.
Danse : 1. S. Moniotte-P. Lavanchy (Fra.), 3,0 ; 2. M. Anissina-G. Peizerat (Fra.), 3 ; 3. I. Romanova-I. Yaroshenko (Ukr.), 6.

RUGBY

Tests-matches

France-Afrique du Sud	12-13
Australie-Barbarians britanniques	39-12

SKI ALPIN

Coupe du monde féminine
Descente de Vail : 1. R. Goetschl (Aut.), 1 mn 47 s 71 ; 2. K. Seizinger (All.), à 0 s 62 ; 3. I. Kostner (Ita.), à 1 s 20.
Super-G de Vail : 1. S. Gladishiva (Rus.), 1 mn 17 s 78 ; 2. P. Wiberg (Suè.), à 0 s 21 ; 3. C. Montillet (Fra.), à 0 s 35.
Classement général de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (All.), 414 pts ; 2. P. Wiberg (Suè.), 353 ; 3. H. Gerg (All.), 275 ; 4. A. Wachter (Aut.), 171 ; 5. I. Kostner (Ita.), 157.

SKI NORDIQUE

Coupe du monde de biathlon
10 km masculin d'Oestersund : 1. V. Sashurin (Bié.), 26 mn 17 s 2 ; 2. F. Andresen (Nor.), à 0 s 6 ; 3. O-E. Bjoerndalen (Nor.), à 7 s 7.
Relais masculin 4 x 7,5 km d'Oestersund : 1. Allemagne ; 2. Norvège ; 3. Biélorussie.
7,5 km féminin d'Oestersund : 1. O. Melnik (Rus.) 23 mn 13 s 3 ; 2. S. Paramyguina (Bié.), à 45 s 3 ; 3. G. Andreassen (Nor.), à 47 s 1.
Coupe du monde de ski de fond
10 km masculin de Davos : 1. M. Myllyla (Fin.) ; 2. E. Jevne (Nor.) à 13 s 4 ; 3. F. Valbusa (Ita.) à 14 s 9.
10 km féminin de Davos : 1. S. Belmondo (Ita.) 29 mn 6 s 0 ; 2. E. Välbe (Rus.) à 6 s 6 ; 3. N. Gavriluk (Rus.) à 15 s.
Relais masculin 4 x 10 km de Davos : 1. Finlande ; 2. Suède ; 3. Norvège.

SPORTS ÉQUESTRES

CSI de Paris
1. B. Mandli (Sui., *City Banking*), après barrage, 0 pt, 31 s 86 ; 2. P. Delaveau (Fra., *Roxane de Gruchy*), 0 pt, à 2 s 64 ; 3. E. Legrand (Fra., *Kyle Boy*), 0 pt, à 2 s 72.

TENNIS

Coupe du Grand Chelem
Demi-finales : B. Becker (All.) b. T. Henman (G-B) 7-6 (7/2), 6-3, 6-1 ; G. Ivanisevic (Cro.) b. E. Kafelnikov (Rus.) 6-7 (6/8), 2-6, 6-3, 6-2, 6-4.
Finale : B. Becker b. G. Ivanisevic 6-3, 6-4, 6-4.

VOLLEY-BALL

Championnat de France Pro A
Treizième journée

Tours-Avignon	3-2
Sète-Tourcoing	3-2
Toulouse-Montpellier	3-1
Rennes-Agde	3-1
Strasbourg-Paris-SG-Racing	1-3

Paris UC-Cannes et Nice-Poitiers auront lieu mercredi 11 décembre.
Classement : 1. Cannes, 22 pts ; 2. Poitiers, 22 ; 3. Paris UC, 21 ; 4. Tourcoing, 21 ; 5. Montpellier, 20 ; 6. Nice, 20 ; 7. Tours, 20 ; 8. Sète, 20 ; 9. Paris-SG-Racing, 19 ; 10. Toulouse, 17 ; 11. Strasbourg, 16 ; 12. Rennes, 16 ; 13. Avignon, 15 ; 14. Agde, 15.

هكذا من الأصل

Dites-moi, docteur Freud, quel cadeau offrir à maman !

Du casse-tête à l'angoisse : choisir un présent à l'occasion des fêtes de fin d'année s'inscrit dans des normes sociales révélatrices des contradictions familiales

EN DÉCEMBRE, à mesure que raccourcissent les jours, la tension monte. Progressivement, l'anxiété se fait communicative. Il faut bien se l'avouer : le cadeau de Noël devient parfois une terrible abstraction, une coquille vide à laquelle il faut donner un contenu. Pour les proches, passe encore ; leurs goûts, leurs marottes nous sont parfaitement connus. Mais pour le reste de la famille les choses se compliquent. Une fois de plus, certains hériteront du bibelot passe-partout ou du gadget inutile et impersonnel que l'on offre, vaguement gêné.

Le stress du cadeau de fin d'année est une réalité collective : les études de marché indiquent que nous faisons des présents moins chers mais au profit d'un nombre croissant de bénéficiaires pour un budget total à peu près stable. Publiée par l'Insee, une étude réalisée par Nicolas Herpin et Daniel Verger (Insee Première nº 426, janvier 1996) indique que fin 1994 seuls 3 % des ménages français n'ont reçu ni offert quoi que ce soit.

LA PEUR DE L'IMPAIR

En moyenne, le budget-cadeau atteint 4 038 francs par ménage (les cadres y consacrent 2,5 % de leur budget annuel contre 3 % pour les ouvriers et employés), précisent les chercheurs. Ceux-ci mettent en évidence des cercles concentriques : parfums et vêtements sont réservés aux proches, mais chocolats et alcools, qui ne réclament pas de grandes connaissances sur les préférences des destinataires, sont offerts au reste de la famille.

Plus surprenant, l'Insee observe que les échanges les plus marqués s'organisent souvent autour des liens apparemment les moins forts. Ainsi, les cadeaux entre beaux-frères ont été presque supérieurs à ceux échangés entre frères, comme si les liens du sang ne nécessitaient pas d'être symboliquement resserrés. *« L'augmentation du nombre de cadeaux s'explique par la tendance qu'éprouve régulièrement la famille nucléaire, fragilisée, à s'élargir dans une famille plus grande, parfois même recomposée,* constate Denis Stoclet, de DSA-Marketing. *Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de concrétiser le repli sur cette valeur-refuge, de redéfinir symboliquement les limites d'une tribu. Ce faisant, on se retrouve en compagnie de personnes avec lesquelles les liens sont en réalité assez ténus. »* D'où l'angoisse d'offrir quelque chose à celui que, finalement, on connaît mal, la peur de commettre un impair. Les rites de fin d'année sont pétris de non-dits...

Le secteur du commerce a fini par s'intéresser de près à ces consommateurs en manque d'inspiration et de temps. A Paris, le Printemps-Haussmann a créé depuis 1992 la boutique Parti prix, un espace saisonnier – il n'est ouvert qu'en novembre et décembre – conçu comme une bibliothèque proposant quelque 150 objets classés selon leur prix (de 99 à 499 francs), de la bougie antitabac à la verrerie chic en passant par la maroquinerie, des maquettes ou des parapluies.

« Dès qu'ils doivent choisir un cadeau pour une personne n'appartenant pas au cercle des très proches, les gens sont en panne, confirme Michelle de Flogny, chef de groupe de vente au Printemps. *Cette boutique vise à faciliter la vie des clients en leur donnant des idées tout en leur évitant de courir d'un bout à l'autre du magasin. Ils gagnent aussi du temps car les produits sont tous préemballés. »*

Sans doute plus aisés à choisir, les cadeaux offerts à l'intérieur du ménage sont eux aussi porteurs de sens et en disent long sur les rôles implicitement dévolus au sein de la famille. Pour Nicolas Herpin, les réjouissances de fin d'année apparaissent désormais comme une fête du foyer plutôt qu'une fête de l'enfance. Les femmes reçoivent davantage que les hommes et, lorsqu'elles ont des enfants, elles sont – apparemment – plus gâtées que les petites filles. Mais cette générosité n'est pas toujours désintéressée car si les femmes sont prioritairement destinataires des vêtements et des bijoux, elles se voient offrir plus souvent qu'à leur tour meubles, nappes, verrerie, vaisselle et autres équipements domestiques dont elles n'auront pas un usage « privatif ». *« Si elle apparaît comme particulièrement gâtée, c'est qu'à cette occasion son entourage lui donne des équipements dont l'acquisition améliore le confort du foyer. Ses goûts personnels ne sont pas toujours pris en compte »*, souligne l'Insee. Alors que toutes les enquêtes indiquent que ce sont les femmes qui lisent le plus, il apparaît qu'au pied du sapin elles reçoivent moins de livres que les hommes...

REPRODUCTION DE STÉRÉOTYPES

De la poupée offerte presque systématiquement aux petites filles (alors que l'échantillon des cadeaux remis aux garçons reste plus large) au cadeau utilitaire offert à la mère de famille, les présents de fin d'année participent activement à la reproduction des stéréotypes familiaux. En regardant à la loupe les cadeaux offerts et reçus par 676 ménages, l'Insee a également mis au jour *« une organisation matriarcale de la parenté »*. Les auteurs de l'étude ont comparé les cadeaux reçus par les enfants dont les grands-parents sont vivants. Résultat : *« La famille du côté de l'épouse dépense pour les cadeaux de fin d'année 30 % de plus que celle du côté de l'époux. »* Rappelant que, dix ans plus tôt, la même enquête n'avait pas fait apparaître une telle différence, l'Insee conclut : *« La diminution du mariage et la montée du divorce contribuent à centrer le réseau de parenté autour de la relation mère-fille. »*

Si le présent de Noël ou les étrennes sont parfois vécus comme une contrainte, c'est qu'il s'agit d'un rituel implicite, flou. Ceux qui cherchent à l'assouplir pour le rendre moins pesant – et aussi moins onéreux – choisissent le plus souvent de le rendre explicite. D'où l'apparition, çà et là, de nouvelles pratiques visant à s'entendre au sein de la famille élargie pour éviter que la tradition du cadeau ne devienne trop envahissante. Ainsi, dans cette famille bretonne qui compte six frères et sœurs, les parents organisent vers octobre une sorte de tombola (trois fois deux noms sortent du tirage au sort). *« L'avantage est que chacun offre et reçoit un seul beau cadeau au lieu de s'exténuer à trouver cinq petits cadeaux plus ou moins heureux »*, explique l'une des filles. Une façon de dédramatiser ce qui, rappelle Nicolas Herpin, directeur de recherche à l'Observatoire sociologique du changement (OSC), *« constitue une norme sociale parmi les plus fortes de notre société ».*

Jean-Michel Normand

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

« Prêt-au-pire » conjugal

Les statistiques le prouvent, la vie en couple n'est pas un long fleuve tranquille. Marié ou non, personne n'échappe au risque de la séparation. C'est pourquoi les notaires ont consacré cette année leurs journées de rencontres avec le public parisien, samedi 7 décembre, au *« couple face à la rupture »* et à *« la protection de la famille après le remariage »*. *« Ces problèmes constituent en effet 30 % à 50 % de l'activité de nos études »*, constate Sylviane Plantelin, vice-présidente des XVIIe Rencontres notariales. *« A Paris, un couple sur deux divorce, et en province, un sur trois »*, précise Michel Camoz, notaire en Savoie. Selon l'Insee, le nombre des familles monoparentales augmente cinq fois plus vite que celui des familles traditionnelles : on compte 1,9 million d'enfants vivant avec le père ou la mère seuls, auxquels s'ajoutent près de 1,5 million au sein d'un foyer « recomposé » par deux divorcés et leurs enfants respectifs. Enfin, 2,2 millions de couples ont choisi l'union libre.

Il ne viendra à aucun concubin l'idée de mettre sur un parchemin la répartition des dépenses quotidiennes ou de faire l'inventaire des meubles appartenant à chacun. Ce serait pourtant possible grâce à une convention de concubinage, à ne pas confondre avec le certificat de concubinage établi en mairie, qui permet de bénéficier de certaines prestations sociales et de réductions dans les transports, mais n'a aucune valeur juridique. Mais on a intérêt à s'entourer du maximum de précautions dès qu'il s'agit de louer ou d'acheter un appartement, et d'avoir des enfants. Sans signature commune du bail, l'un des deux risque de se retrouver sans toit en cas de rupture. *« Qu'aurait Patrick si je disparaissais ? »*, demande Annie. *« 60 % de droits de succession à payer »*, répond le notaire. Et combien savent que, même s'ils sont mariés sous le régime de la communauté légale (réduite aux acquêts), le conjoint n'hérite pas automatiquement s'il n'existe ni donation entre époux ni testament ? Une veuve sans enfants s'est ainsi retrouvée en indivision avec les frères et sœurs du défunt, et dans l'impossibilité de vendre sa maison.

« Mon rôle est de voir la vie en noir,* reconnaît Michel Camoz. *Je dois prévoir le pire, de manière à éviter les mauvaises surprises ou à limiter les dégâts. »* Mais le notaire peut aussi aider à trouver des astuces pour réduire les droits de succession, ou mettre une partie du patrimoine à l'abri : si le conjoint exerce une profession libérale ou artisanale, on modifiera par exemple le régime matrimonial. *« L'homme de cinquante ans, divorcé, qui a de grands enfants et se remarie avec une femme beaucoup plus jeune, ne voudra léser personne. Il pourra recourir au contrat de mariage, à la donation aux enfants, ou à la donation d'un bien particulier à son épouse. Il y a le couple qui veut traiter à égalité tous les enfants, ceux que chacun a eus lors d'un premier mariage, et ceux qu'ils ont en commun. La solution consiste à adopter les enfants du conjoint. Mais chaque cas est particulier,* concluent les notaires *« Il faut faire du sur-mesure. »*

Michaëla Bobasch

★ Les Rencontres notariales ont lieu aussi en province, du 10 décembre au 25 janvier. Consultations gratuites pour le public, se renseigner auprès des chambres départementales des notaires.

Les retraités inventent de nouvelles formes de cohabitation

Les couples veulent de plus en plus préserver leur indépendance

LORSQU'ILS étaient jeunes, ils n'auraient jamais envisagé de vivre sans être mariés. Maintenant, lorsqu'ils rencontrent l'âme sœur et forment un nouveau couple, les retraités se marient de moins en moins. Ils préfèrent inventer des formes de cohabitation originales. Ils ne partagent pas le même toit et se contentent de passer leur journée ensemble. Dans leur jargon, les chercheurs parlent de *« cohabitation intermittente »*. Ou bien les couples occupent alternativement le domicile de l'un ou de l'autre : c'est la *« cohabitation alternée »*. L'examen des derniers recensements montre que la proportion de ces nouveaux modes de vie pour les couples de plus de soixante ans est passée de 3 % à 5 % en dix ans.

Vincent Caradec, chercheur à l'université Paris-V, enseignant à Lille-III et auteur du livre *Le Couple à l'heure de la retraite* (Presses universitaires de Rennes, 1996), a analysé le phénomène. Dans un article publié par la revue de l'Institut national d'études démographiques (INED), il explique les raisons à la fois matérielles et psychologiques de ces choix : l'éloignement des deux domiciles, la volonté de conserver un appartement dont on est propriétaire, le souci d'un plus grand confort. Il cite le cas de ce couple qui vit l'hiver à la ville et émigre à la belle saison à la campagne. Ou de cet autre, qui se réfugie l'hiver dans l'appartement le mieux chauffé.

PAS DE « GUERRE DES MEUBLES »

Ces arrangements préservent l'indépendance et évitent complications et conflits, comme *« la guerre des meubles »* qui peut survenir lorsqu'on s'installe chez l'autre et qu'on n'y trouve pas ses marques. *« Je ne change pas les meubles de place. Même si j'en avais envie, je ne me le permettrais pas. J'ai un tiroir ici, un tiroir là-bas. Je me suis recréé un tout petit univers »*, raconte Josiane.

L'attachement à sa maison et aux souvenirs qu'elle renferme est un puissant ressort affectif. *« Conserver son logis est le moyen de garder une relation privilégiée avec ses enfants et petits-enfants. C'est également une manière de faire comprendre aux enfants de son compagnon qu'on ne cherche pas à accaparer les biens de celui-ci »*, résume Vincent Caradec. Il s'est penché sur les sentiments qui unissent ces *« nouveaux couples âgés »* : amitié, amour, ou même passion ?

« Certains se connaissaient déjà, soit qu'ils aient retrouvé un amour de jeunesse, ou vu évoluer une amitié. D'autres se sont rencontrés dans des clubs de danse, en pratiquant diverses activités, ou à l'occasion de voyages organisés, explique Vincent Caradec. *Certains disent éprouver de l'amitié pour leur nouveau compagnon, d'autres un amour profond. Pour la majorité, il s'agit d'un sentiment moins passionné mais d'un attachement très fort. Mais tous marquent une différence très nette entre ce qu'ils vivent aujourd'hui et ce qu'ils ont éprouvé autrefois, lorsqu'ils avaient vingt ans. »*

M. B.

Grisaille sur une grande moitié nord

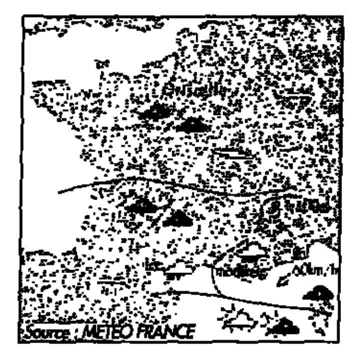
UN ANTICYCLONE situé sur l'Europe centrale fait persister un flux d'est gris et frais sur une grande moitié nord du pays. La dépression de Méditerranée va se combler lentement mais va encore provoquer des retours d'est pluvieux dans les régions méridionales.

Mardi matin, le ciel sera couvert par des nuages bas ou du brouillard givrant dans une grande moitié nord (au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon). Les sommets des Vosges et du Jura seront ensoleillés. Dans le nord de l'Aquitaine, de la région Midi-Pyrénées, dans le Massif Central et la région lyonnaise, les nuages seront très nombreux et les éclaircies rares. Dans les autres régions méridionales, la pluie continuera encore de tomber. Elle sera modérée, parfois orageuse sur la Corse, la Côte d'Azur, la Provence. Les chutes de neige seront modérées à partir de 1 200 mètres sur les Alpes frontalières. La pluie sera faible dans les autres régions méditerranéennes.

Dans l'après-midi, il y aura peu de changement. La grisaille persistera sur une grande moitié nord. Quelques éclaircies perceront peut-être sur les côtes bretonnes. Les précipitations modérées continueront sur la Cote d'Azur, en Corse et dans l'est de la Provence. Elles seront plus faibles sur le reste du pourtour méditerranéen.

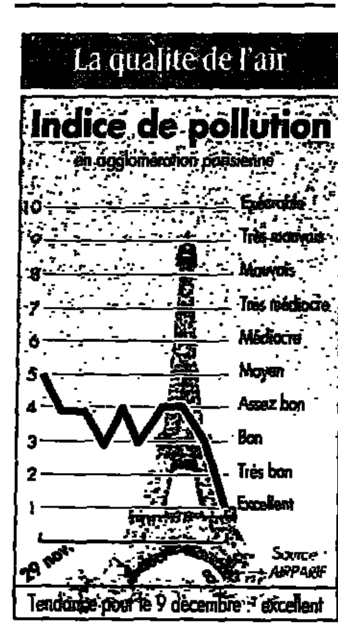
Les températures matinales seront négatives dans une grande moitié nord, entre 0 et −3 degrés en général. Dans les régions méditerranéennes, il fera 5 à 10 degrés et ailleurs entre 2 et 6 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera entre 0 et 3 degrés dans une grande moitié nord, 5 à 6 sur les côtes bretonnes, 8 à 10 dans les régions méridionales et 10 à 14 dans les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

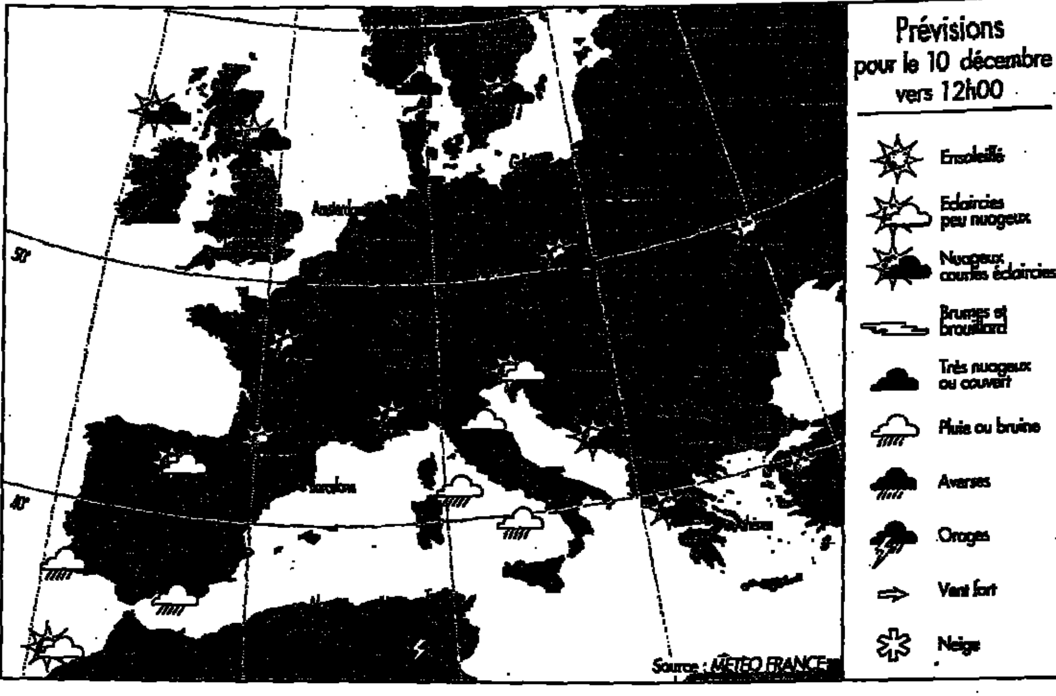


Prévisions pour le 10 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 9 décembre : excellent

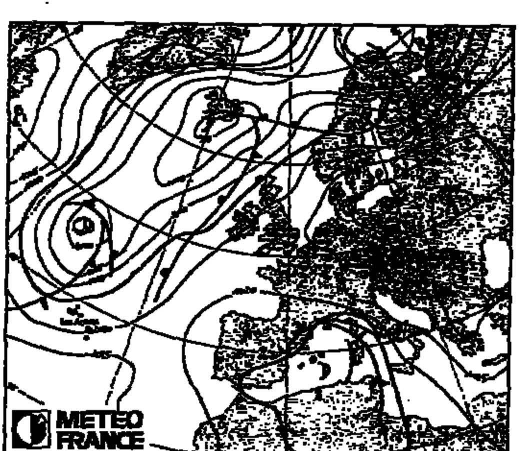




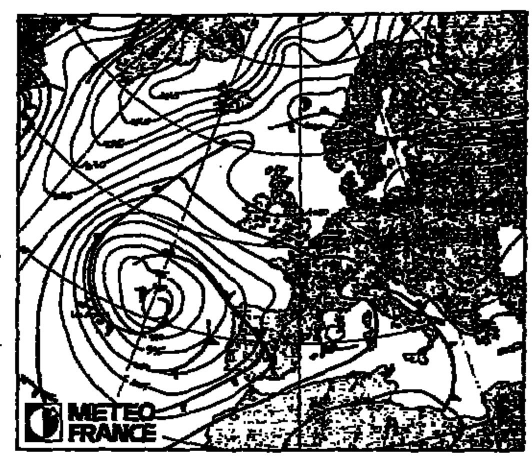
TEMPÉRATURES du 8 décembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/11
BIARRITZ	11/8
BORDEAUX	13/5
BOURGES	1/−1
BREST	7/3
CAEN	5/0
CHERBOURG	9/7
CLERMONT-F.	4/1
DIJON	1/−1
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	6/0
LILLE	3/0
LIMOGES	13/−1
LYON	2/0
MARSEILLE	17/9
NANCY	0/−1
NANTES	10/1
NICE	18/13
PARIS	2/1
PAU	11/8
PERPIGNAN	12/9
POINTE-À-PIT.	31/21
RENNES	10/2
ST-DENIS RÉUNION	26/22
ST-ÉTIENNE	3/1
STRASBOURG	1/0
TOULOUSE	10/8
TOURS	2/−1

ÉTRANGER	
ALGER	16/7
AMSTERDAM	3/0
ATHÈNES	14/10
BANGKOK	29/22
BARCELONE	15/9
BELGRADE	5/2
BERLIN	1/−1
BOMBAY	33/23
BRASILIA	24/19
BRUXELLES	2/−1
BUCAREST	6/3
BUDAPEST	1/0
BUENOS AIRES	25/11
CARACAS	24/18
CHICAGO	−1/−3
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	25/20
DJAKARTA	33/24
DUBAI	28/11
DUBLIN	10/5
FRANCFORT	1/0
GENÈVE	2/1
HANOÏ	18/13
HELSINKI	2/3
HONGKONG	19/15
ISTANBUL	11/9
JÉRUSALEM	17/10
KIEV	2/0
KINSHASA	30/–
LE CAIRE	21/13
LIMA	23/18
LISBONNE	15/11
LONDRES	5/3
LOS ANGELES	18/9
LUXEMBOURG	−1/−3
MADRID	13/6
MARRAKECH	13/6
MEXICO	25/9
MILAN	8/2
MONTRÉAL	3/0
MOSCOU	2/−1
MUNICH	−2/−3
NAIROBI	23/15
NEW DELHI	20/7
NEW YORK	8/3
PALMA DE M.	15/3
PÉKIN	10/0
PRAGUE	−1/−1
PRETORIA	27/15
RABAT	15/10
RIO DE JAN.	26/22
ROME	13/9
SAN FRANC.	17/13
SANTIAGO	18/6
SÉVILLE	14/6
ST-PÉTERS.	3/2
STOCKHOLM	4/3
SYDNEY	20/14
TENERIFE	23/16
TOKYO	13/4
TUNIS	17/7
VARSOVIE	0/−1
VENISE	9/3
VIENNE	0/0



Situation le 9 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Les dépenses de l'Etat

LES SERVICES de la Rue de Rivoli publient un inventaire complet de la situation financière qui met en lumière l'énormité de nos charges. Nous demeurons persuadés qu'il est possible, en quelques semaines, de réduire sensiblement les dépenses de l'Etat.

L'avant-propos de l'inventaire recommande avec raison l'abolition des subventions, la suppression des services d'une utilité discutable (ils sont relativement peu nombreux) et la limitation de la durée du service militaire. Nous croyons indispensable de demander davantage. Il faut réduire les crédits globaux attribués à chaque ministère en même temps que le nombre des fonctionnaires et des contractuels. Cette réduction ne peut être proportionnelle et devra, au contraire, être fonction des économies possibles dans chaque département. Des erreurs seront inévitables ; elles seront réparées plus tard, non par des crédits supplémentaires, mais par de simples virements pour que l'économie globale reste acquise.

Il est traditionnel d'objecter à cette procédure son inefficacité ; les compressions ne sont pas effectuées et des crédits supplémentaires viennent au bout de quelques mois rétablir la situation ancienne, sinon même l'aggraver. L'objection est valable, mais seulement dans la mesure où les ministres ne prennent pas à cœur la tâche qui leur est confiée et où le président du gouvernement n'a pas l'autorité nécessaire pour imposer à tous une stricte discipline.

Ne peut-on constituer un gouvernement de salut public composé par des hommes de bonne volonté choisis, dans tous les partis, parmi ceux qu'anime la détermination farouche de sauver le franc ?

R. C.

(10 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6969

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV		■	■				■		
V						■			
VI		■							
VII						■			
VIII		■						■	
IX						■			
X				■	■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Voisins de lit. – II. Pour prendre le dessus. – III. Qui vient en hiver. – IV. Dans la famille des cyprinidés. Un métal cassant. – V. Des échecs qui nous restent sur l'estomac. Hors de combat. – VI. Est près du chef. – VII. Fut une grande cité drapière. Dans la famille des sparidés. – VIII. Repaire d'une hydre. – IX. Etat disparu. Pas déclarée. – X. Un homme au paradis. Peut être fait dans une éprouvette. – XI. Filles qui sont comme des garçons.

VERTICALEMENT

1. Lavés et blanchis. – 2. Bas, ce n'est pas là-haut. Rousse, en Corse. – 3. On en met plein pour se gonfler. Travailleur qui reste sur le carreau. – 4. Faire sucrer par des ouvrières. – 5. Voitures anciennes. – 6. La partie latérale. Pris. – 7. Vieux pétard. Ceux du Sud s'opposent aux Géorgiens. – 8. Adverbe. Déplaça. Port du Japon. – 9. Dont on ne parle plus.

SOLUTION DU N° 6968

HORIZONTALEMENT

I. Hétérosexuels (cf. : « GAY ».) – II. Ypérite. Assoupi. – III. Pieusement. Rot. – IV. On. Restitués. – V. Tente. Uhlan. Ta. – VI. Huée. Siam. Pin. – VII. Estérel. Egalées. – VIII. Rets. Reg. Ire. Ré. – IX. Déçu. Ninas. – X. Iasi. Tenante. – XI. Es. Naturel. Este. – XII. Tes. Eriger. Col. – XIII. Marotte. Ose. Hie. – XIV. Utiles. Oc. Pont. – XV. Rênes. Muets. Est.

VERTICALEMENT

1. Hypothermie. Mur. – 2. Epineuse. Astate. – 3. Tee. Nettes. Erin. – 4. Eructées. Insolé. – 5. Ris. Tes. – 6. Oter. Gère. Têts. – 7. Semé. Lecture. – 8. Esus. Guéri. Ou. – 9. Xanthie. Négoce. – 10. Ustilaginales. – 11. Es. Tamarin. Reps. – 12. Lô. Un. Lente. – 13. Sûre. Pé. Aeschne. – 14. Postiers. Toits. – 15. Lit. Anse. Célé.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 11 décembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le décor du Parthénon, 12 h 30 ; le paysage hollandais, 14 h 30 ; *La Statue équestre de Louis XIV*, de Girardon, 19 h 30 ; passages et transgressions dans la religion grecque, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ROCH** (45 F), 14 h 30, 296, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Jean-Marc Esvan).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MARAIS** : le quartier juif (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

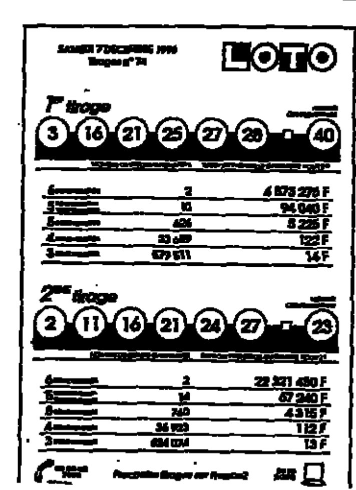
■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, 4, boulevard du Palais (Pierre-Yves Jaslet).

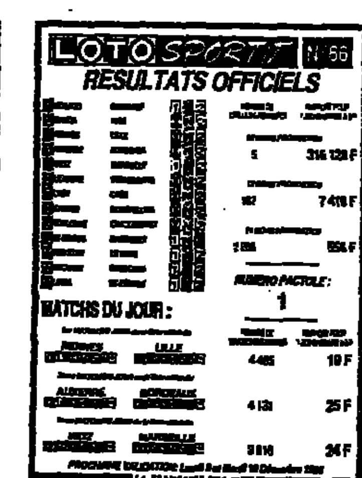
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la peinture flamande (50 F + prix d'entrée), 17 h 45, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Suzette Sidoun).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

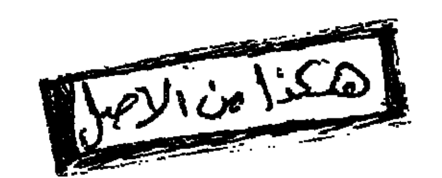
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



GRANDS TRAVAUX Depuis l'été 1992, la *nef* du Grand Palais est fermée au public en raison de « désordres architecturaux » importants. Le ministre de la culture aimerait que la réouverture du bâtiment coïncide avec les manifestations marquant la fin du IIe millénaire. ● LE COÛT des travaux indispensables est estimé à 500 millions de francs. L'occasion est tentante de mener de conserve une rénovation plus complète du Grand Palais. Quatre scénarios sont actuellement à l'étude. Mais il faudra doubler l'enveloppe budgétaire initiale. ● LES PROJETS du président de la République, Jacques Chirac – Musée des arts premiers, déménagement du Musée de la marine –, sont-ils compatibles avec une telle opération ? Faudra-t-il pour l'occasion sacrifier l'une des entreprises actuellement menées par la Rue de Valois ?

Quatre scénarios pour la rénovation du Grand Palais

La grande nef du bâtiment construit pour l'Exposition universelle de 1900 est fermée depuis quatre ans pour cause de désordres architecturaux. Comment rénover et réaménager après travaux ? Et avec quel argent ?

NOYÉ dans un bloc de Plexiglas, un boulon trône aujourd'hui sur le bureau de l'architecte du Grand Palais, Jean-Loup Roubert. C'est celui qui, en juin 1992, se détacha de la voûte du bâtiment et tomba 40 mètres plus bas, sur le sol. Sans toucher personne. Il y eut aussitôt une expertise de l'édifice. Des désordres, comme on dit joliment dans le jargon du bâtiment, furent constatés et la grande nef, fermée. Depuis, des examens approfondis ont été menés. Le constat est précis : les fondations basées sur des pieux de 15 à 30 mètres s'affaissent – inégalement. De ce fait, le Grand Palais bascule (très) lentement vers la Seine. Il existe désormais une différence de 2,5 centimètres entre ses deux ailes. Avant de songer à la réouverture complète de l'édifice, il faut donc, au minimum, reprendre le sous-œuvre, vérifier toutes ses structures et changer certains éléments de la charpente métallique, en particulier le lanterneau qui est pourri.

Les différentes hypothèses d'aménagement

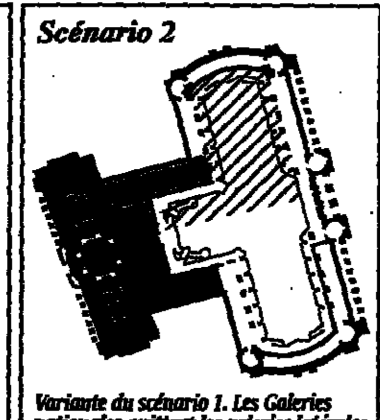
Grand Palais

Scénario 1



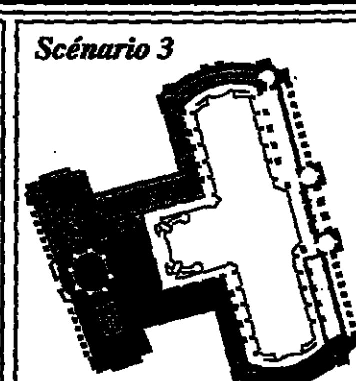
Statu quo. Le Palais de la découverte perd le salon d'honneur qui devient un espace polyvalent, utilisé indifféremment par l'un ou par l'autre des occupants, pour des manifestations temporaires. Cette solution satisfait le Palais de la découverte, mais pas les Galeries nationales. La grande nef reste enclavée, sauf au sud, où elle retrouve ses volumes.

Scénario 2



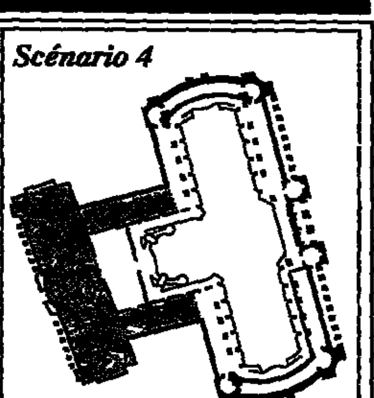
Variante du scénario 1. Les Galeries nationales quittent les galeries latérales nord, données aux salons, et se déploient en sous-sol. Elles gagnent 1 500 m² mais perdent l'éclairage naturel. Le Palais de la découverte reste inchangé. La grande nef retrouve volumes et transparence.

Scénario 3



Le palais d'Antin est partagé entre les Galeries nationales, qui abandonnent une partie des galeries latérales nord, et le Palais de la découverte, qui se déploie dans les galeries latérales sud. Le grand hall d'Antin et le salon d'honneur sont communs aux trois occupants. La grande nef s'ouvre complètement sur l'avenue Winston-Churchill.

Scénario 4



Architecturalement, la solution idéale. Le Palais de la découverte quitte le palais d'Antin, remplacé par les Galeries nationales, qui retrouvent là un éclairage zénithal. Les salons occupent toute la grande nef avec ses volumes et son éclairage latéral retrouvé. Cette hypothèse est exclue à ce jour par l'éducation nationale.

Mais, quitte à réaliser d'indispensables travaux, pourquoi ne pas réfléchir à un réaménagement du Grand Palais et au rôle qu'il joue dans Paris. Ce vaste parapluie couvre une surface au sol de 45 000 mètres carrés. Il avait, lorsqu'il a été ouvert en 1900, une capacité d'exposition de 73 000 mètres carrés, avec ses mezzanines. Peu à peu, des installations « *provisoires* » ont grignoté ses espaces. En 1937, pour l'Exposition universelle, on a installé au palais d'Antin (la partie du bâtiment qui s'ouvre sur l'avenue Franklin-Roosevelt) un palais de la Découverte (16 000 mètres carrés). Il y est toujours. Ce centre d'initiation aux sciences est logé dans un lieu totalement transparent alors qu'il a besoin d'opacité – pour son planétarium notamment. Ses verrières sont donc occultées. En 1962, Malraux, qui songe à détruire ce représentant d'une architecture « *sans intérêt* » pour le remplacer par un édifice commandé à Le Corbusier, y installe (encore provisoirement), au nord et sur deux niveaux, les Galeries nationales pour les grandes expositions d'arts plastiques (14 000 mètres carrés). C'est dans cette succession de longs boyaux incommodes, éclairés de biais, que se célèbrent les grandes messes médiatiques de l'art.

En 1964, la partie sud accueille (toujours provisoirement) une partie de la faculté des lettres (aujourd'hui dépendant de Paris-IV). Entre-temps, vingt administrations différentes ont réussi à se caser, plus ou moins mal, dans des recoins de l'énorme édifice : la direction des affaires culturelles de la région Ile-de-France, un restaurant universitaire, des bureaux de la Caisse des monuments historiques et des sites, la donation Lartigue, des logements de fonction, un local pour les gardes de l'Elysée, le commissariat de police du VIIIe arrondissement, présent dès l'origine... Certains de ces locataires sont partis, ou s'apprêtent à le faire, mais l'espace modulable du Grand Palais est réduit à sa seule grand nef : 14 000 mètres carrés, avec son escalier monumental qui débouche sur un mur de parpaings – il ouvrait sur le salon d'honneur (1 000 mètres carrés, aujourd'hui affectés au palais de la Découverte) – et ne dessert plus que d'étroites mezzanines (4 000 mètres carrés), réduites au tiers de leur largeur et coupées de leurs baies vitrées s'ouvrant vers l'extérieur.

PLUSIEURS OBJECTIFS

Les volumes du Grand Palais sont donc à la fois rognés et mal occupés. Pour redonner un second souffle au bâtiment, il est indispensable de lui creuser un vrai sous-sol, estime Jean-Loup Roubert : « *Surtout pas pour en faire un parking, mais il manque de locaux techniques pour le montage et le stockage des éléments qui servent aux expositions.* »

Il faudrait aussi une climatisation minimale pour utiliser le bâtiment en toute saison. « *L'hiver, c'est une glacière, quasi impossible à chauffer,* indique Jean-Loup Roubert. *L'été, c'est une fournaise difficile à rafraîchir.* » L'architecte prétend pouvoir achever ces transformations (reprise des fondations, consolidation de la structure, aménagement d'un sous-sol, climatisation) avant l'an 2000, « *à condition qu'ils démarrent en 1997* ». Le ministère de la culture qui gère le Grand Palais (le sol appartient à la Ville de Paris) confie le dossier à Jean Lebrat, le directeur de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL). Ce dernier définit plusieurs objectifs : offrir de meilleures conditions d'utilisation pour la grande nef ; améliorer les Galeries nationales sur le plan de l'accueil et de la présentation des œuvres ; rationaliser le palais de la Découverte, s'il reste *in situ* ; remettre en valeur les volumes et l'architecture du bâtiment. « *Cette situation au centre de Paris est exceptionnelle,* insiste le patron de l'EPGL. *C'est un lieu remarquable pour les expositions de prestige, bien desservi par les transports publics. Jusque dans les années 50, des salons consacrés au nautisme, à l'aviation, à l'enfance ou aux arts ménagers s'y tenaient à côté de concours hippiques et, bien sûr, des manifestations artistiques. Le Grand Palais doit retrouver cette polyvalence.* » Dans son bureau, il a fait dresser une maquette qui lui permet d'échafauder des hypothèses. Quatre d'entre elles sont explorées (*voir notre document*). Toutes, demandent la création d'un sous-sol, d'environ 10 000 mètres carrés pour les trois premières, plus modeste pour la quatrième. « *A partir du moment où on doit reprendre l'ensemble des fondations, creuser un sous-sol n'est guère plus cher* », soutient Jean Lebrat. Le montant des travaux indispensables est de 500 millions de francs. Une transformation plus poussée double l'enveloppe. Mais les deux opérations – travaux lourds et aménagements – peuvent être découplées.

Il appartient au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, de choisir rapidement l'une des solutions proposées s'il veut que tout soit prêt pour y célébrer les manifestations de la fin du siècle. Pour commencer les travaux, il faut une enveloppe de 150 millions de francs. Or dans le budget de la culture pour 1997, rien n'est prévu pour le Grand Palais. Jean Lebrat contemple mélancoliquement sa maquette...

E. de R.

Un monument du style Beaux Arts

Le Grand et le Petit Palais ont été construits, en trois ans, pour l'Exposition universelle de 1900. C'est l'œuvre de quatre architectes. Girault, auteur du Petit Palais, est le responsable du plan de masse. Thomas se charge du Palais d'Antin, actuel palais de la découverte. Deglane élève la grande nef, qui culmine à 44 mètres. Louvet fait la jonction entre les deux ensembles, imagine le salon d'honneur et l'escalier à double révolution. Contrairement à ce qui a souvent été écrit, ces édifices ont été bâtis pour durer. Ils s'inscrivent dans l'opération d'urbanisme qui consistait à tracer une voie perpendiculaire aux Invalides, prolongée, après un pont (Alexandre-III), jusqu'aux Champs-Elysées.

Quand les musées parisiens jouent aux chaises musicales

ANALYSE

LE PRÉSIDENT de la République répugne, dit-on, aux grands travaux – « *trop ostentatoires, trop chers, trop parisiens* ». Amateur sincère des arts non occidentaux, il désire pourtant accorder une place légitime aux témoignages artistiques venus d'Afrique, d'Océanie et de l'Amérique précolombienne. Si les grands travaux de son prédecesseur relevaient en général d'un ajustement monumental d'institutions existantes (Le Louvre, l'Opéra-Bastille, la BNF), l'ambition de Jacques Chirac inaugure une dimension culturelle nouvelle, dans un contexte géographique difficile, s'il faut s'en tenir à Paris, et dans une période économique peu favorable. Où caser le nouvel établissement et quelles peuvent être les conséquences de ce choix ? M. Chirac ne risque-t-il pas de se trouver piégé par le seul projet culturel qui lui tienne personnellement à cœur ?

La commission « arts premiers », pilotée par Jacques Friedmann, a jeté son dévolu sur l'aile Passy du palais de Chaillot. Celui-ci abrite le Musée de l'homme et le Musée de la marine. Le premier sera intégré au futur musée des arts premiers. Le second devrait donc déménager. Quelle va être la nouvelle adresse de la flottille du Trocadéro ? Paris ou un grand port de mer ? La logique décentralisatrice et culturelle réclamerait Saint-Malo, Lorient, Brest ou Cherbourg. Or la tradition jacobine de la France – appuyée par les représentants de la marine nationale – exige la région parisienne. Paris l'emporte donc. Mais quel Paris ? L'aile Paris du Trocadéro aurait permis d'imaginer un déménagement à portée de canon et qui relève du cabotage. Pas de chance, elle abrite le Musée des monuments français (MMF), censé faire l'objet d'une rénovation importante.

LOURDE ADDITION

Quatre sites restent donc en course : l'île Seguin à Boulogne, les Grands Moulins dans le 13e arrondissement, les ancien entrepôts du bassin de La Villette, les Magasins généraux du quai d'Austerlitz. Ces derniers semblent le mieux placés, même s'ils impliquent de considérables travaux. Dans tous les cas de figure, l'opération marine-arts premiers est chiffrée, officieusement, au ministère de la culture, à 1,5 milliard de francs.

Cette lourde addition obère la rénovation du Grand Palais, une priorité de la Rue de Valois. Philippe Douste-Blazy voudrait la voir achevée avant le 1er janvier 2000. Il en coûtera 500 millions de francs. Si l'on touche au Palais de la découverte, qui occupe une partie du bâtiment depuis 1937, ce dernier devrait trouver un gîte plus adapté à sa vocation (la halle Freyssinet de Tolbiac ? la travée inoccupée de la Cité des sciences de La Villette ?), et la somme à débourser serait, bien sûr, plus élevée.

Peut-on alors ponctionner les travaux à peine entamés du Musée des monuments français ? Le projet, aux contours particulièrement mal cernés, est budgété à hauteur de 250 millions de francs. Il est, par ailleurs, lié au départ du Musée du cinéma, qui doit glisser, un peu plus bas, au sein du Palais de Tokyo, futur palais du cinéma (coût : 437 millions de francs), dont le chantier, interrompu, tarde à reprendre. Les Galeries nationales de la photographie, dernières occupantes de Tokyo, ont été casées (provisoirement) à l'hôtel Berryer, en attendant le départ de la Caisse des monuments historiques et des sites vers le futur centre du patrimoine, à côté du MMF, pour s'installer dans l'hôtel Sully, rue Saint-Antoine (coût : 130 millions de francs).

Compte tenu du budget de la Rue de Valois, raclé jusqu'à l'os par le ministère des finances, et de la disponibilité des édifices, il y a vraisemblablement un projet en trop. On assiste ainsi, dans le plus grand désordre, à un formidable jeu de chaises musicales. Le jeu implique l'élimination d'un joueur, mais lequel ? Au ministre de choisir. Tout désigne le sacrifice de celui qui s'impose le moins sur le plan du concept comme de la demande publique, celui dont l'ajournement à des jours meilleurs fera le moins de vagues. Le Musée des monuments français possède – hélas pour lui ! – ce profil idéal. Si le XXIe siècle doit être celui des villes, quelques années de maturation ne seront pas de trop pour réfléchir sur le sens d'une institution qui devra remettre de l'ordre dans les notions de patrimoine, de monument, d'architecture et d'urbanisme.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux





Vingt-cinq mille spectateurs ont célébré le 18e anniversaire des Transmusicales de Rennes

Un festival qui sait mêler les rythmes d'hier et les danses d'aujourd'hui

Les Rencontres transmusicales de Rennes ont bâti leur réputation en faisant se côtoyer des personnalités et des genres a priori différents, voire antinomiques. Ces expériences ont été rendues possibles grâce à l'ouverture d'esprit des organisateurs et du public breton, grâce aussi à l'intimité d'une salle, celle de la Cité, dont la capacité (1 200 places) et le confort d'écoute ont permis de risquer ces croisements.

RENNES
de notre envoyé spécial

Victime de son succès, le festival – dont 25 000 spectateurs ont fêté du 5 au 7 décembre le dix-huitième anniversaire – a choisi depuis quelques années de programmer plusieurs de ses soirées dans la salle omnisports de la ville (6 000 places). Là-bas, malheureusement, l'alchimie des Trans a du mal à fonctionner.

Vendredi 6 décembre, l'omnisports s'était transformée en temple de l'orthodoxie rock. Le stade avait fait le plein, mais à l'exception du techno-rock des Français de Mass Hysteria, les groupes choisis – The Driven, Nada Surf, Kula Shaker et Pusherman – n'ont décliné qu'une inspiration plate et scolaire. La veille, au même endroit, l'éclectisme n'avait pas fait recette. Des tziganes, Véra Bila & Kale, un rappeur lusitanien, General D, du hardcore samoan, Boo Ya Tribe, et un percussionniste brésilien, Carlinhos Brown, furent sacrifiés à la résonance glaciale d'une salle vide au deux tiers. La situation eut au moins le mérite de mettre en valeur l'humour du chanteur des Mike Flowers Pops. A la tête de son orchestre « easy listening », ce jeune homme en costume blanc et perruque blonde entama son set par un très ironique *Groovy Place*. Un « endroit sensass » ? Pas vraiment.

Heureusement, les organisateurs n'ont pas abandonné les lieux à dimension humaine. Avant de se retrouver lors de la rave de la soirée de clôture, les DJ de la techno se sont exprimés à l'Espace, chaleureuse boîte de nuit de la ville. En fin d'après-midi, la petite salle de l'Ubu a accueilli quelques beaux concerts, dont celui du toujours étonnant David Thomas.

PASSERELLES

Mais la salle de la Cité a gardé la vedette. La rumeur annonçait deux révélations à venir : Meira Asher et Mundy. La première était la « favorite » du directeur artistique des Transmusicales, Jean-Louis Brossard. Totalement inconnue en Europe, cette chanteuse, rasée à la Sinead O'Connor, est une figure du rock underground israélien. Ses prises de position – *« Je veux mettre en rapport l'holocauste juif et l'holocauste palestinien »* – et un premier album (*Dissected*), dédié aux victimes de l'Intifada, mêlant musiques traditionnelles, violence électronique et incantations extrêmes laissaient entrevoir une performance mémorable. Las... Accompagnée de musiciens recrutés trois semaines avant, cette forte personnalité s'est encombrée d'un jazz-rock post-punk d'une épouvante prétention.

Peut-être aurait-elle pu s'inspirer ce même soir des sons plus tranchants de The Aloof, groupe anglais retranscrivant brillamment sur scène l'audace de ses bricolages en studio ? Un vigoureux mélange de dub, de house et de rock, et Ricky Barrow, chanteur noir au look d'étudiant et à la voix soyeuse.

Mundy était lui le « chouchou » du show-business. Cet Irlandais de vingt et un ans a tout pour réussir. Un physique de jeune premier, une voix gonflée par le souffle puissant de la soul celtique et des chansons rodées dans les rues de Dublin. Dommage qu'il cède parfois avec son groupe à un héroïsme lyrique, péché mignon du rock gaélique.

Au petit jeune, on pouvait préférer la vigueur préservée des anciens. Celle d'Alan Vega, ex-Suicide, crooner *destroy* de l'avant-garde punk new-yorkaise, converti au dilettantisme (blues, rockabilly) par Ben Vaughn et Alex Chilton, autre légende du rock fêlé. Leur concert tout en décontraction a accouché de moments de grâce. A l'aube des années 70, Faust – avec Can, Neu, Kraftwerk et Amon Düül – conçut les bases d'un rock germanique qu'on allait baptiser « kraut rock » ou « no rock ». Un quart de siècle après, Jean-Hervé Péron, le Français de la bande, a conservé son allure de hippie halluciné. Il joue de la guitare à double manche, de la trompette, et hurle d'étranges imprécations pendant que ses acolytes maltraitent des morceaux de ferraille. Sur son tee-shirt, on peut lire : *« Genuine industrial rock terrorist »* (véritable terroriste du rock industriel). Aujourd'hui, aux confins du free jazz, du blues cubiste et du tribalisme électronique, ces boucles chamaniques ont conservé une étonnante verdeur. Aux Transmusicales, elles servaient de passerelle entre les visionnaires d'hier et les danses d'aujourd'hui.

Stéphane Davet

Les intermittents du spectacle en musique

Profitant de l'affluence aux Transmusicales, les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel de l'Ouest s'y sont donné rendez-vous afin de médiatiser leur mouvement de protestation. Tard dans la soirée du vendredi 6 décembre, sur la place de la mairie de Rennes, ceux de Lorient, Saint-Brieuc, Brest et Rennes retrouvaient leurs homologues de Nantes, venus dans un autocar prêté par la municipalité socialiste de leur ville.

Musique et prises de parole ont alterné sous les banderoles du Syndicat de Bretagne des artistes et musiciens CGT. Depuis le matin, les intermittents occupent le bureau des organisateurs des Transmusicales qu'ils pensent libérer à la fin du festival, après en avoir fait autant des locaux des Assedic de Rennes en début de semaine. A Nantes, c'est la direction régionale de l'action culturelle qui connaît le même sort depuis mardi 3. Le prochain rendez-vous est fixé à Nantes, le 18 décembre.

La Bibliothèque du film ouvre ses trésors au public

La Bifi rassemble plus de mille films et des dizaines de milliers de livres, photos, documents originaux

C'EST un espace vaste et clair, sur deux niveaux, situé dans le quartier de la Bastille, que le ministre de la culture devait inaugurer lundi 9 décembre, avant qu'il ouvre au public le lendemain. On y trouve des dizaines de milliers de livres et de revues, des affiches, des photos, des documents originaux, des articles de journaux et des films sur quelque trente-cinq mille sujets ayant trait au cinéma. L'existence de ce centre de documentation – d'une ampleur sans équivalent en France dans ce domaine – résulte d'un double petit miracle.

Tout d'abord il est issu de la réunion des collections d'institutions qui veillaient auparavant jalousement sur leurs trésors, la Cinémathèque française et la Femis (Institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son) – qui possédaient chacune leur bibliothèque, les archives photo de la Cinémathèque et celles du Service des archives du film –, les dossiers de presse du CNC (Centre national du cinéma), ensembles auxquels ont été agrégées de nombreuses collections privées. Soit un considérable travail d'archivage, catalogage, restauration, numérisation, mais aussi un gigantesque, et encore en cours, travail juridique pour rendre légales la consultation et, dans certains cas, la circulation de ces pièces, à l'égard des ayant droits, dont le nombre approche les six cent mille.

« TESTER LES DEMANDES »

La Bifi (Bibliothèque de l'image-filmothèque) devait être, avec la Cinémathèque et la Femis, l'un des trois pôles du Palais de Tokyo, celui-ci devant se transformer en Palais du cinéma et de l'image. Las, ce dossier est devenu l'un des plus insaisissables serpents de mer de la Rue de Valois. Depuis l'ouverture du chantier avenue du Président-Wilson, la Femis est partie prendre ses quartiers rue Francoeur, la Cinémathèque a semble-t-il réussi à se maintenir à Chaillot en attendant d'être remplacée par le Centre du patrimoine. La Bifi, formellement créée en 1992 mais n'ayant pas d'existence matérielle, risquait de rester un projet « virtuel ». Il a fallu la détermination de son président, Pierre Encrevé, et de son délégué général, Marc Vernet, ainsi que le soutien de Marc Tessier, directeur général du CNC, pour que la Bifi devienne une réalité sans attendre l'ouverture du Palais de Tokyo, que Philippe Douste-Blazy promet désormais pour 1999.

Mais Pierre Encrevé insiste sur la nécessité de pouvoir un jour accéder au lieu originellement prévu, *« le seul où la Bifi pourra pleinement se déployer et bénéficier du voisinage avec la Cinémathèque ». « Ici c'est une préfiguration*, précise Marc Vernet. *Elle va nous permettre de tester les demandes du public, l'organisation des espaces, la relation avec les utilisateurs à distance. »* La Bifi ne se contente pas, en effet, d'être ouverte au public qui s'y présentera, dans la limite de ses soixante places (en attendant les deux cents à Tokyo). L'ensemble de son catalogue sera consultable sur Internet le 15 janvier. Autre objectif : faciliter, voire susciter, des manifestations et des expositions consacrées au cinéma.

En attendant, la Bifi ressemble... à une bibliothèque. Une bibliothèque plutôt conviviale, où les lecteurs se servent eux-mêmes sur les rayonnages, où les documents visuels, numérisés, sont consultables sur ordinateurs. S'y ajoutent les postes de consultation pour les mille cent cassettes vidéo. Quant à la table de visionnement permettant d'étudier un film sur pellicule, image par image, elle attend la mise à disposition des copies issues du dépôt légal. Pierre Encrevé insiste sur la présence des œuvres elles-mêmes au sein de la bibliothèque, pour expliquer la philosophie de l'institution qu'il préside : *« Nous ne sommes pas le musée du " non-film " par opposition au musée du film que serait la Cinémathèque. Celle-ci remplit une indispensable fonction pédagogique en construisant des programmations architecturées permettant des approches collectives, alors que notre vocation est de mettre à disposition de chacun, à titre individuel, la totalité du cinéma, tout ce qui a trait aux films, de la genèse du projet aux documents financiers et techniques. A charge pour nous de construire des chemins pour se promener dans cet ensemble sans se perdre. »* Ces « chemins », ce sont en particulier les logiciels d'exploration de la banque de données, mais aussi son Centre d'information et de documentation, qui réalise sur mesure des dossiers thématiques pour les chercheurs spécialisés.

Au-delà de la mise à disposition des documents, Pierre Encrevé revendique une visée plus large, issue du rapport sur la Bibliothèque des arts qu'il rédigea en 1992 à la demande du ministère de la culture : constituer à la Bifi un pôle intellectuel, préfiguré par les séminaires qu'y tiendront régulièrement l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et Paris-VIII, en attendant de pouvoir en faire un forum esthétique voué à l'échange autant qu'à la consultation. D'où, sur ce plan aussi, l'importance du rapprochement matériel avec cette institution complémentaire qu'est la Cinémathèque. Ce qui ramène au lancinant problème du Palais de Tokyo.

Jean-Michel Frodon

Le ministre prend date

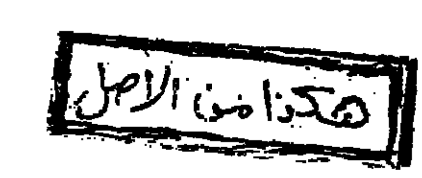
« L'ouverture au public de la Bifi doit permettre de préparer son installation, aux côtés de la Cinémathèque française, au Palais du cinéma, une fois achevés les travaux de réaménagement en cours au Palais de Tokyo en 1999, **a déclaré le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, au** ***Monde.*** ***» La maîtrise de l'opération a été confiée à la Mission interministérielle des grands travaux, déjà chargée d'aménager le Centre du patrimoine à Chaillot, afin de garantir la cohérence de ces deux chantiers. Elle devra étudier, avec la Cinémathèque, le CNC et la direction du patrimoine, les modalités des travaux afin de préserver l'utilisation du Musée du cinéma Henri-Langlois jusqu'à sa fermeture nécessaire pour préparer l'installation de la Cinémathèque au Palais de Tokyo. Cette solution permettra d'éviter un transfert provisoire du musée. Ce délai sera mis à profit par la Cinémathèque et la Bifi pour tester leurs équipements et leurs services auprès du public. »***

Plan d'ensemble

● **Où et comment.** Installée au 100, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e, M° Ledru-Rollin), la Bifi est ouverte du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures. Tarif journalier : 20 F ; forfait 10 entrées : 100 F ; abonnement annuel : 200 F ; abonnement annuel étudiant : 100 F. Tél. : 01-53-02-22-30. Fax : 01-53-02-22-39. Internet : Web : http : //www. bifi. fr

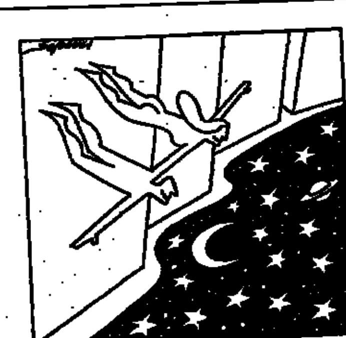
● **Quoi.** Il a fallu quatre ans aux 30 documentalistes pour mettre en état les stocks. Les fonds disponibles comportent 13 000 livres (dont 75 % en libre accès), 2 000 volumes correspondant à 260 titres de revues, 150 000 coupures de presse classées en 10 000 revues de presse, 800 000 photos concernant 20 000 films et 6 000 réalisateurs, 25 000 affiches, 14 000 maquettes et dessins, 1 100 films en cassettes vidéo.

● **Combien.** Soixante places de consultation dont, en accès libre, 30 places de lecture, 5 postes de consultation informatique de revues de presse, 2 postes de consultation informatique des affiches et dessins, 6 postes de consultation vidéo, 2 postes de consultation microfilms, 2 postes de consultation de bases de données sur le cinéma par Internet ou CD-ROM. Les places restantes sont réservées aux chercheurs, sur rendez-vous. L'installation de la Bifi a coûté 4,5 millions, son budget annuel de fonctionnement est de 26 millions.



هكذا من الأصل

Les corps de Wim Vandekeybus




Au Théâtre de la Ville, reprise de la première pièce du chorégraphe flamand.

EN 1987, tandis qu'on tentait de se rappeler et d'orthographier correctement son nom, un flamboyant nouveau venu, Wim Vandekeybus, imposait la force abrupte d'une mémoire du corps, à la fois reptilienne et voltigeuse, souvenir d'un temps où l'homme ne s'était encore redressé sur ses pattes arrière : la pièce s'appelait *What the Body Does not Remember*. Vandekeybus y faisait surgir l'enfoui, en écrasant le corps au sol plus souvent qu'à son tour. Il devint pour un temps « Wim boum boum », copié dans toute l'Europe. Mais le talent, c'est lui qui le possède, et pas les plagieurs. Et Vandekeybus n'avait pas fini de nous surprendre. Il allait développer son travail avec un art subtil, tissant des matières, ouvrant des paysages scéniques sur des images de désert, de grains de peau, d'yeux. Tout dans sa création est visqueux, sec, éclaté, ou prêt à exploser. Théâtral et mouvant.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Compagnie les Cols roulés
C'est dans *Les Blocs logiques* que la chorégraphe Christine Marneffe expérimentait l'idée d'un maquillage qui accentue l'ambiguïté du masculin et du féminin, présente dans chaque visage. On se rappelle sa performance, qui reprenait cette idée lors de la manifestation Masculin/Féminin à Beaubourg. Ceux qui aiment les émotions troublantes y trouveront leur compte.
Châtillon (92). Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot. 20 h 45, les 9, 10, 12, 13 et 14 décembre. Tél. : 01-46-57-22-11. 80 F.

La Volière Dromesko
En 1990, Igor et Lily fondent avec d'autres artistes La Volière Dromesko et créent deux spectacles en quatre ans : *Vertiges* et *Dernier chant avant l'envol*. Après deux ans de réflexion, de recherche, de rencontres nouvelles, ils créent un nouvel espace : La Baraque. Avec Oszkár, Sandor, Laszlô, leurs amis musiciens tsiganes, mais aussi Bruno la Fée, Charles le Marabout, ils convient les gens à partager quelques moments, dans cette cantine musicale.
La Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée Cedex 2. RER ligne A, station Noisiel-Luzard. 21 heures, du mardi au samedi ; 18 heures, dimanche. Tél. : 01-64-62-77-77. 50 F. Jusqu'au 21 décembre.

Miqueù Montanaro, Ghymes, Hayet Ayad
Poly-instrumentiste, le Provençal Miqueù Montanaro rapproche des traditions musicales d'horizons différents, provoque leur dialogue, et invente un folklore imaginaire. Pour ce concert à la Maison de la radio, il propose une formule réduite de son vaste projet Vents d'est, entouré du groupe slovaque hongrois Ghymes et de la chanteuse kabyle Hayet Ayad.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Ustad Sultan Khan, Zakir Hussain
Originaire du Rajasthan, le joueur de sarangi Ustad Sultan Khan, considéré comme l'un des meilleurs accompagnateurs des chanteurs hindoustanis, est aussi un remarquable soliste, tissant de lentes et envoûtantes rêveries. Il est en compagnie de Zakir Hussain, complice idéal pour un dialogue harmonieux et maître dans l'art du solo de tabla.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AVEUX DE L'INNOCENT
Film français de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LES CENDRES DU TEMPS
Film de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;

EXTRAVAGANCES
Film américain de Beeban Kidron, avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo, Stockard Channing, Blythe Danner, Arliss Howard (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

GO NOW
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

HERCULE ET SHERLOCK
Film français de Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy-Beaulieu, Roland Blanche, Béatrice Agenin, les chiens Pogo (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

OUI
Film français d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral (1 h 29).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra-Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins-Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TESIS (**)
Film espagnol d'Alejandro Amenabar, avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Quatuor Diotima
Pauset : *Quatuors à cordes nos 1 et 2*. M. Donatienne Michel-Dansac, Elisabeth Baudry (sopranos), Catherine Dagois (contralto), Philippe Wendling (tuba), Caroline Delume (théorbe), Brice Pauset (clavecin), Membres de l'Ensemble Recherche, Kwamé Ryan (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 9. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

Ensemble Aleph
Lachenmann : *Allegro Sostenuto*. Kurtag : *Fragment d'Attila*. Cage : *Variation*. Mabry : *Soleil luisant, création*. Serre : *Couleurs de sable, création*. Tehericsen : *Mutations giratoires, création*. Jean-Charles François (percussions).
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Orchestre Colonne
Williams : *Musiques de films*. Gershwin : *Rhapsody in Blue, Un Américain à Paris*. Talgorn : *Suite hollywoodienne*. Laurent Cabasso (piano), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-33-72-89. Location Fnac. De 65 F à 195 F.

Trio Henry
Œuvres de Brahms, Schubert et Mendelssohn.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.

Leontina Vaduva (soprano)
Œuvres de Lotti, Scarlatti, Bellini, Rossini, Puccini, Fauré, Debussy, Enescu, Massenet et Gounod.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

La Boîte à joujoux
de Debussy. Caroline Gautier (voix), Vincent Leterme (piano), Laurent Ogée (mise en scène).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Lagrange (soprano), Jean-Luc Maurette (ténor), Eric Lebrun (orgue), grand chœur du Studio choral de l'Aisne, Jean-Claude Casadesus (direction).
Basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, Paris-7e. Mº Solferino. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Ensemble Ars Nova
Monnet : *Wa-Wa, Fantasia Bruta, Imaginary Travel, création, Siècle Pierre Tombeau, création, Tapotages et exutoires, création, Open*. Schumann : *Bilder aus dem Osten, Märchenbilder, Gesang der Frühe*. Garth Knox (alto), Jean-Pierre Drouet (percussions), Valérie Bautz, Vanessa Wagner (piano), Philippe Nahon (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-44-78-13-15. De 75 F à 90 F.

Orchestre de Paris
Beethoven : *Fidelio, ouverture, Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur », Symphonie nº 6 « Pastorale »*. Radu Lupu (piano), Wolfgang Sawallisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.

Felicity Lott (soprano), José Van Dam (baryton-basse), Maciej Pikulski (piano)
Œuvres de Mahler, Schumann, Hahn et Duparc.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

David Grimal (violon), Karoly Moscari (piano)
Schoenberg : *Fantaisie pour violon et piano op. 47*. Debussy : *Sonate pour violon et piano*. Schubert : *Fantaisie pour violon et piano*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 12. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Kun Woo Paik (piano)
Liszt : *La Vallée d'Obermann, Scherzo und Marsh*. Scriabine : *Poèmes pour piano, Sonate pour piano op. 64*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 12. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Olivier Widmer
Œuvres de Schoeck, Schubert et Pfitzner. Wolf : *Lieder*. Olivier Widmer (baryton), Roger Vignoles (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 13. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Mikhaïl Rudy (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 109*. Brahms : *Klavierstücke op. 118*. Szymanovsky : *Shéhérazade*. Scriabine : *Etudes pour piano op. 6, 8 et 42*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Maurizio Pollini (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 10 nos 1, 2 et 3, op. 13 et op. 14 nos 1 et 2*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Orchestre national de France
Schumann : *An die Nachtigall, Schön Blümenlein*. Brahms : *Barcarole op. 44, Phänomen, Die Boten der Liebe, Klänge*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre nº 20*. Beethoven : *Symphonie nº 7*. Nicole Simon-Laroche, Miguel Estrella (piano), Maîtrise de Radio-France, Yutaka Sado (direction).
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mº Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-30-15-16.

La Chauve-souris
de Strauss. Catherine Dune (Caroline), Francis Dudziak (Gaillardin), Brigitte Lafon (Adèle), Lionel Peintre (Duparquet), Hervé Hennequin (Tourillon), Jean-Louis Meunier (prince Orlofsky, Bidard), Rodolphe Briand (Alfred), Ensemble Sorties d'artistes, Patrice Caurier, Moshe Leiser (mise en scène).
Clamart (92). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-46-45-11-87.
Et le 13 décembre à 20 h 30, à l'Espace Jules-Verne de Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85.

Jean-Louis Haguenauer (piano)
Bach : *Préludes et fugues*. Schumann : *Novelettes nº 1*. Debussy : *Etudes, Suite bergamasque*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 11. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Gil Shaham (violon), Akira Eguchi (piano)
Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13*. Schumann : *Sonate pour violon et piano op. 105*. Prokofiev : *Sonate pour violon op. 115*. Korngold : *Suite nº 11 « Beaucoup de bruit pour rien »*. Sarasate : *Airs bohémiens*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 11. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

Orchestre national de Lille
Gounod : *Messe dite de Clovis*. Bizet : *Cantate « Clovis et Clotilde »*. Michèle

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Zemlinsky : *Symphonie lyrique*. Edith Wiens (soprano), Dale Duesing (baryton), Christian Zacharias (piano), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Orchestre I Fiamminghi
Haydn : *Symphonie nº 49*. Mozart : *Concerto pour deux pianos et orchestre*. Wagner : *Siegfried-Idyll*. Pärt : *Fratres*. Chostakovitch : *Quatuor op. 110, version pour orchestre*. Katia et Marielle Labèque (piano), Rudolf Werthen (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 330 F.

Turner Quartet
Krommer : *Quatuor pour clarinette et cordes op. 79*. Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581*. Eric Hoeprich (clarinette).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Orchestre Pasdeloup
Mozart : *Symphonie nº 35, Concertos pour piano et orchestre KV 482 et 486*. Anne Queffélec (piano), François-Xavier Bilger (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 17 h 30, le 14. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 175 F.

Richard Goode (piano)
Bach : *Partita BWV 828*. Chopin : *Mazurkas, Polonaise-Fantaisie*. Brahms : *Intermezzi pour piano, Capriccios pour piano*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 111*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Felicity Lott (soprano), Orchestre national de France, John Nelson (direction)
Œuvres de Strauss, Lehar, Offenbach et Messager.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 350 F.

François Laleux (hautbois), Trio Jaochim
J.-C. Bach : *Quatuor en si bémol, allegro et rondo*. Pécou : *Quatuor pour hautbois et trio à cordes*. Britten : *Phantasy Quartet*. Mozart : *Quatuor pour hautbois et cordes KV 370*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 11 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Philharmonia Orchestra
Debussy : *Le Martyre de saint Sébastien, extraits*. Ligeti : *Requiem*. Sibylle Ehlert (soprano), Charlotte Hellekant (mezzo-soprano), London Sinfonietta Voices, Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 17 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

JAZZ

François Laudet Big Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Flavio Boltro, Giovanni Mirabassi
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 11 et 12. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 90 F.

Hal Singer, Bernard Maury
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Sofi Hellborg
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Gospel Legend
Eglise réformée des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mº Rome. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-60-46-90-00. 100 F.

Ingrid Jensen et Stéphane Belmondo Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Khalil Chahine Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 80 F.

Sylvain Beuf Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Orchestre national de jazz
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Trio Romano/Sclavis/Texier
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-34-20-14-14.

Urban Mood
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

The Recyclers
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

McLyte
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 19 h 30, le 9. Tél. : 01-47-00-55-22. 135 F.

John Cale
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 10. Tél. : 01-47-00-55-22. 112 F.

Musty in Roots
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 10. Tél. : 01-53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

Night of the Proms
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-44-68-44-68. De 191 F à 298 F.

Georges Clinton
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 10. Tél. : 01-42-00-14-14. 180 F.

Little Mike & the Tornados
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, du 10 au 21. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Type O Negative
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-45-45.

Alvin Youngblood Heart
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

A Subtle Plague, Fou, Mad Pop'x
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher.. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-69-43-03-03. Entrée libre.

CHANSON

Magalie Dieux
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 heures, les 9 et 16. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Renaud
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13 et 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 01-47-42-25-49. 165 F.

Florent Pagny
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. Mº Bercy. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-44-68-44-68. 192 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mº Gaîté. 18 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14 ; 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 24 ; 15 heures, le 22, jusqu'au 5 janvier. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 et 24 ; 15 h 30, les 15 et 22, jusqu'au 31. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 et 24 ; 16 heures, les 15 et 22, jusqu'au 31. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Maxime Leforestier
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 120 F.

Iness Mézel
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Henri Salvador et Cap'tain
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Mylène Farmer
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. Mº Bercy. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-44-68-44-68. 230 F.

Hommage à Francis Lemarque
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.

Elise Caron
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mº Masséna. 21 heures, le 14. Tél. : 01-45-86-55-83. 120 F.

Sylvie Chenus
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, les 10, 11, 13, 14, 17, 18, 20 et 21 ; 16 heures, le 15. Tél. : 01-34-20-14-14. 100 F.

Les Hurleurs, les Elles, Silvain Vanot
Fontenay-sous-Bois (93). Maison pour tous, 26, rue Gérard-Philipe. 20 heures, le 13. Tél. : 01-48-75-05-21. 50 F.

Sons of the Desert, La Gueule du monde, Alaf Lamout
Fontenay-sous-Bois (93). Maison pour tous, 26, rue Gérard-Philipe. 20 heures, le 14. Tél. : 01-48-75-05-21. 50 F.

MUSIQUES DU MONDE

Aïcha Mint Chighaly et ses griots
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 12 et 13 ; 19 heures, le 14 ; 17 heures, le 15. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.

Toukouleur
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-00-14-14. 50 F.

Jimmy Olhid
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Carte blanche à Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 12. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Alla
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Rido Bayonne
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Chen Zong, Wu Man
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Alain Le Goff, Annie Ebrel, Marianig Larc'hantec
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mº Châtelet. 11 h 30, le 15. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Djeli Moussa Diawara, Fenoamby
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 14. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie l'Echappée
Frédéric Lescure : *Ça recommence, L'Ecroulement de la théorie*.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 01-42-74-44-22.

Casse-noisette
Elisabeth Maurin. Aurélie Dupont : Clara. *Laurent Hilaire*. Nicolas Le Riche : *Drosselmeyer*. *Véronique Doisneau*. Miteki Kudo : *Louisa*. *Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine*. Orchestre de l'Opéra de Paris. Victor Fédorov : *direction*. Rudolf Noureev : *chorégraphie*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 9, 11, 14, 18, 20 et 21 ; 14 h 30 et 20 heures, le 24, jusqu'au 31. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Compagnie Festina Lente
Francesca Lattuada : *Zirkus*.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

Jeune Ballet de France
Dominique Bagouet : *Le Voyage organisé*.
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 14 h 30 et 20 h 45, le 10. Tél. : 01-69-02-72-72. De 50 F à 90 F.

Compagnie Claudio Basilio
Darkness, Night Scene.
Théâtre de la maison du Portugal, 7, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER ligne B, Cité-Universitaire. 20 h 30, les 12, 13 et 14.

Masaki Iwana
Le Jour d'une chose rencontrée.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-30-96-99-00. De 65 F à 120 F.

Compagnie 391
Loïc Touzé : *Si nous marchons calmement*.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, les 13 et 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F.

Quatrième journée d'action des journalistes

L'INTERSYNDICALE des journalistes (SNJ-autonome, CFDT, SNJ-CGT, CFTC, CGC, FO) a lancé un appel à une nouvelle journée nationale d'action et de grève, lundi 9 décembre, dans les rédactions de la presse écrite et de l'audiovisuel pour réclamer l'abandon du projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 %. Ce mouvement est le quatrième, après ceux du 18 septembre, du 15 octobre et du 14 novembre.

Les journalistes de l'Agence France-Presse (AFP) ont suivi l'appel à la grève, une note de la direction annonçant *« un service perturbé du dimanche 8 décembre minuit au lundi 9 décembre minuit »*. Mais dans l'audiovisuel public, le mouvement semblait moins important que lors des autres journées d'action. A France 2, France-Inter et France-Info, les programmes matinaux étaient normalement diffusés lundi.

Les quotidiens parisiens et régionaux devraient, quant à eux, paraître mardi 10, de nombreuses rédactions (*Le Provençal, La Dépêche du Midi, Sud-Ouest, La Voix du Nord*) n'observant pas d'arrêt de travail ou le faisant de façon fragmentaire (*Le Télégramme de Brest*). Des assemblées générales devaient avoir lieu pour faire le point sur l'étude du médiateur, Jacques Bonnet, concernant les compensations envisagées après la suppression de l'abattement fiscal (*Le Monde* daté 8-9 décembre). Un rassemblement intersyndical des journalistes était prévu lundi après-midi à Paris, devant la Pyramide du Louvre.

Malaise à la rédaction d'« Ouest-France »

Une partie des journalistes du premier quotidien français remet en cause la gestion de la direction, au nom même des principes affichés par son PDG

NANTES
de notre correspondant

« Un grand silence pour répondre à un grand mépris. Faute d'espace pour exister et de volonté réelle de dialogue, nous nous sabordons. Nous en avons assez de prêcher dans le désert et de prendre des coups en retour. » C'est sur ce constat d'impuissance que l'Association des journalistes d'*Ouest-France* s'est autodissoute au mois de novembre. Dans la foulée des états généraux de la rédaction, fiévreusement réunis en mai 1994 à Rennes, deux cent dix des trois cent soixante-dix journalistes titulaires avaient adhéré à cette association, qui ambitionnait de devenir une société des journalistes comme il en existe dans une cinquantaine d'autres journaux, radios ou télévisions, et de s'ériger en contre-pouvoir susceptible de défendre la rédaction.

Les cahiers de doléances remontés des agences locales et du « plateau » (siège du journal, à Rennes-Chantepie, dans la proche banlieue de la capitale régionale) en disaient long sur le malaise latent. Mais le soufflé est retombé. Le texte diffusé à l'occasion de ce sabordage n'est qu'une plainte, à la fois amère et féroce, contre *« le respect des importants, cette manie indécente de transformer les salariés en charges et coûts »*. Il s'en prend aussi, à l'apathie d'une rédaction *« Le tableau est cafardeux, attristant, rageant, d'autant que le mal qui nous est fait, nous le devons quand même un peu à nous-mêmes. Continuerons-nous à imploser, à rentrer dans nos coquilles, à faire semblant ? »*

Pour le premier quotidien français – 797 091 exemplaires par jour diffusés en moyenne en 1995, selon Diffusion-Contrôle –, la charge est rude car elle vient de l'intérieur, et porte sur le terrain de prédilection de son PDG, François-Régis Hutin : les valeurs humanistes.

De nombreux journalistes renvoient dans son jardin la pierre angulaire sur laquelle il a fondé le développement de son groupe. *« Paradoxalement, depuis que le journal paie son rachat par une association devant garantir son indépendance, l'autocratie et le pouvoir de l'argent se sont accrus. Dès que quelqu'un émet des réserves, il est traité en ennemi de l'intérieur. Le code du travail, c'est pour les éditos »*, résume un rédacteur qui, comme d'autres, préfère parler sous le couvert de l'anonymat.

DÉCALAGE

Dernier épisode en date de ce *« décalage entre les principes affichés et les pratiques internes »*, le refus de la direction d'ouvrir le chantier de la loi Robien, qui va de pair avec le licenciement d'un vacataire embauché à la suite d'une décision du conseil des prudhommes de Nantes (*Le Monde* du 23 novembre). Décision qui, précisément, remet en cause un système faisant travailler sous contrats à durée déterminée successifs quelque cent cinquante vacataires aux côtés des journalistes titulaires.

Là encore, les deux visions de la culture maison s'opposent. Ce qui pour la direction est un excellent moyen de former des jeunes se traduit, pour beaucoup de journalistes, par une « rédaction à deux vitesses », compte tenu de l'ampleur du phénomène.

Une pétition dénonçant ce licenciement a d'ailleurs été signée par cent soixante-dix journalistes et cent vingt-deux salariés des secteurs techniques. Mais comme les textes de l'Association cette pétition est restée lettre morte. Autre symbole du malaise régnant au sein de la rédaction du quotidien breton, la section des journalistes CFDT s'est elle aussi sabordée.

A. Fa.

Didier Pillet, rédacteur en chef

« Nous n'avons pas de complexes à avoir »

« Le rachat d'*Ouest-France* par lui-même en 1990 ne pèse-t-il pas sur la gestion, au point d'expliquer les tensions actuelles ?

– Le rachat a eu lieu sur une base de 750 millions de francs, financés par un crédit-bail de dix ans. En 1997, *Ouest-France* va rembourser par anticipation le solde de ce crédit-bail, en versant une soulte de 250 millions financée par un emprunt bancaire, afin de bénéficier de la baisse des taux. Cette priorité à l'indépendance n'a pas nui au développement.

» Depuis 1990, le nombre d'éditions est passé de trente-huit à quarante. Nous avons implanté une septième rotative à Nantes ; refondu le système informatique ; décentralisé la mise en page ; réorganisé notre diffusion commerciale, ce qui nous a permis de faire passer le nombre de clients nouveaux de vingt mille par an à trente-six mille cette année.

» Nous investissons de 50 à 60 millions de francs par an. En 1995, *Ouest-France* a dégagé un résultat avant impôts de 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard. Cette année, les ventes se tassent par rapport aux 797 000 exemplaires de 1995, qui représentaient une hausse de 0,34 % sur 1994. Nous avons enregistré une baisse de 13 000 exemplaires, mais la publicité est, à la fin d'octobre, en hausse de 5,6 %.

– N'existe-t-il pas une pression croissante de la gestion financière au détriment des valeurs fondatrices du journal ?

– Depuis le début de l'année, j'ai refusé pour 2,5 millions de francs de publicité avec l'accord du directeur général et du président parce que les annonces proposées ne respectaient pas notre ligne éditoriale. Quel autre journal peut dire la même chose en France aujourd'hui ? Certains suppléments avaient suscité des critiques au sein de la rédaction. Nous avons donc créé une direction des suppléments et élaboré une charte. Les choses sont clarifiées. En outre, notre charte du traitement des faits divers et des affaires de justice, élaborée en 1986, fait aujourd'hui autorité. Nous n'avons pas de complexes à avoir.

– Quelle analyse faites-vous de l'action de l'Association des journalistes ?

– Nous avons cru à l'Association des journalistes, nous l'avons reçue. Mais elle n'a rien produit et elle a déçu la rédaction. Ce qui devait être un lieu de réflexion, l'occasion de parler du métier, du contenu, n'a été qu'une fiction, du poil à gratter, l'occasion pour quelques bonnes âmes de relever les virgules manquantes. Y figurent quelques tenants d'un journalisme littéraire et égotique, fermés à l'idée d'un journal mis au service des lecteurs et de la société, refusant par exemple l'information-service. Mais cette affaire est aussi la traduction d'une tension qui existe entre un patron qui a soif d'absolu et une rédaction qui a la même soif d'absolu. »

Propos recueillis par Adrien Favreau

LUNDI 9 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.35 Côte Ouest. Série. L'alliance.
15.30 Côte Ouest. Série. Petite surprise.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. Partenaires.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal. Invité : Anthony Hopkins ; L'image du jour.

20.50

▶ TÉMOIN Nº 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. Une femme libre ; Le Ferry-boat ; Le Triangle de Saint-Nicolas ; Délit de fuite : Des médicaments en accusation... (140 min). 69695002

23.10

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui (110 min). 1610915
Nagui et le public reçoivent Gérard Jugnot, Marcus, Eric Métayer, Philippine Leroy-Beaulieu et Jimmy Cliff.
1.00 et 2.00, 2.25, 3.00, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
1.10 7 sur 7. Magazine présenté par Anne Sinclair. Invités : Marie-José Pérec et David Douillet (rediff., 50 min). 5320213
2.10 Cas de divorce. Série. Legrand contre Legrand. 2.35 et 3.10, 4.20, 5.05 Histoires naturelles. (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série. La danseuse.
14.55 Le Renard. Série. L'inconnu dans le jeu.
16.00 et 4.40 La Chance aux chansons. [1/3] Les rois du bal.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas a les oreillons.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invité : Gérard Depardieu.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

LES STEENFORT, MAÎTRES DE L'ORGE
Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Florence Pernel, Christopher Thompson. [3/3] Adrien (1916-1919) (120 min). 913002

22.55

LA FRANCE EN DIRECT
Magazine présenté par Benoît Duquesne dans le cadre des « Lundis de l'information ». Terrorisme : vaincre la peur (95 min). 575996
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Mémoires. Invitée : Elie Wiesel à l'occasion de la parution de *Et la mer n'est pas remplie* (70 min). 3292132
2.30 Le Temps des carnavals. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Chip et Charly. Mystère sous la plage. 4.10 D'un soleil à l'autre. Magazine (rediff., 30 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Hugues Aufray.
14.30 Meurtre en noir et blanc. Téléfilm de Robert Iscove, avec Richard Crenna, (100 min). 4914170
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Plus Beaux Manuscrits du théâtre français.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES AVENTURIERS ■
Film de Robert Enrico, avec Alain Delon, Lino Ventura (1966, 110 min). 968422
Deux hommes et une femme qui ont échoué dans leurs entreprises en France partent à la recherche d'un trésor.
22.40 Journal, Météo.

23.15

L'INSTINCT DE L'ANGE ■
Film de Richard Dembo, avec Lambert Wilson (1992, 115 min). 2181731
Un jeune homme, issu d'une grande famille bourgeoise, réformé lorsque éclate la guerre de 1914, apprend à piloter, parvient à s'engager et devient un as de la chasse aérienne.
1.10 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (rediff., 50 min). 5315381
2.00 Capitaine Furillo. Série. 2.50 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Soul Ville, Nica's Dream, Every Day I have the Blues, Song for my Father, par Dee Dee Bridgewater (25 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Les Grenadines. 13.30 Demain le travail.
14.00 Elle et Lui ■ ■
Film de Leo McCarey avec Cary Grant (1957, v.f., 120 min). 834986
16.00 Gaïa. Mémoires de parfums. Invitée : Nathaly Nicolas. 16.30 Terra X. 17.00 Jeunesse. Celulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1889, le triomphe de la République. 18.00 La Grande Savane [1/3]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [5/39] La bataille contre le Basque.
● Lire page 33.
19.30 7 1/2. Magazine. Acheter moins cher à tout prix ; La prison autrement : une prison mixte en Espagne.
20.00 La Légende du sport. Documentaire de Robert Drew. Corrida à Malaga (1959, N., 30 min). 5199
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LOLA MONTÈS ■ ■ ■
Film de Max Ophuls, avec Martine Carol, Peter Ustinov (1955, 105 min). 811354
Le chef-d'œuvre ultime de Max Ophuls, transformant, dans des décors fastueux et gigantesques, un spectacle baroque en portrait intimiste d'une héroïne livrée à la publicité exhibitionniste et aux regards des voyeurs.
22.30 Kinorama.

22.40

LE PLAISIR ■ ■ ■
Film de Max Ophuls, avec Claude Dauphin, Gaby Morlay (1951, N., 100 min). 2979847
Trois contes de Maupassant pour un admirable triptyque sur l'envers du plaisir et la condition féminine. Mise en scène des faux-semblants. Superbe interprétation.
0.20 Court-circuit. La frontière, court métrage de Jasmina Bralic (1994, 30 min). 46854
0.50 L'amour est à réinventer. Un moment. Court métrage de Pierre Salvadori avec Stéphane Höhn (5 min). 88014381
0.55 Clando. Téléfilm de Jean-Marie Teno (rediff., 95 min). 58389519
2.30 L'amour est à réinventer. Dans la décapotable, court métrage de Merzak Allouache (rediff., 10 min). 8159294
La Mouette, court métrage de Nils Tavernier (rediff., 10 min). 7519861

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. L'institutrice.
13.25 La Belle et le Fantôme. Téléfilm de Jack Bender, avec Jaclyn Smith (95 min). 9004625
15.00 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.00 Faites comme chez vous. Invité : Eduardo.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. [1/2] Le serpent d'or.
19.00 Code Quantum. Série. Good Morning Peoria.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Ciné 6.

20.50

BLOW OUT ■ ■
Film (c) de Brian De Palma, avec John Travolta, Nancy Allen (1982, 110 min). 244354
Un ingénieur du son enregistrant des ambiances, la nuit dans la campagne, assiste à un accident et découvre qu'il s'agit d'un meurtre.

22.40

NUITS DE FIÈVRE
Téléfilm (c) de Larry Elikann, avec Armand Assante, Sam Neill (105 min). 2945880
Après avoir purgé trois ans de prison pour vol à main armée, un homme décide de s'amender. Il tente de reconquérir son ancienne fiancée qui a refait sa vie avec un brillant avocat.
0.25 Culture pub. (rediff., 35 min). 9182039
1.00 Jazz 6. James Carter en concert au Jazz à Vienne 96 (60 min). 4711010
2.00 Best of Renaud. Sélection de clips de Renaud. 3.45 Fréquenstar. Florent Pagny (rediff.). 4.40 Aventures en océan Indien. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Libre comme l'oiseau. Téléfilm de Lee Grant, avec Ann Margret, George Segal (85 min). 9009557
15.00 ▶ T.V. +. Magazine.
15.55 Pas si vite. Magazine. Attente.
16.00 La Cité des enfants perdus ■ ■ Film de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro (1995, 110 min). 1720422
17.50 Sacrés dragons.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Prévost, Souad Amidou, Daniel Piccouly ; Vera Bila et Kale.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA PORTE DES ÉTOILES (STARGATE) ■ ■
Film de Roland Emmerich, avec K. Russell, J. Spader (1994, 115 min). 778915
Ce voyage dans le temps et dans l'espace constitue un impressionnant spectacle.
22.30 Flash d'information.

22.35

À LA VIE, À LA MORT ■
Film de Robert Guédiguian, avec Pascale Roberts, Ariane Ascaride (1995, 114 min). 5910644
A Marseille, dans le quartier de l'Estaque, des chômeurs et des exclus trouvent chaleur et amitié dans un cabaret miteux où se produit une strip-teaseuse vieillie. Tragédie quotidienne traitée avec dignité et humanité.
0.30 Clérambard ■ Film d'Yves Robert (1969, 95 min). 4910768
2.05 Philippe le Bienheureux. Documentaire (rediff., 55 min). 6293584

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Georges Lavaudant (1/5).
20.30 L'Histoire en direct. Le nouveau franc. Avec Georges Valence, Jean Lacouture, Jean-Pierre Rioux, Pierre Delfaud, Francis Reillac.
21.30 Fiction : Mourir de rire au Grand-Guignol. Lâchez tout ! d'Armand Massard et Alfred Vercourt. Isolons-nous Gustave !
22.40 Toit ouvrant. Avec Christian de Portzamparc (Arc-en-rêve) ; Françoise Huguier (Secrètes).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Ragon (Du côté de l'art brut). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 6 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). L'Histoire immédiate : d'un théâtre l'autre, 1944-1951 ; 1.59 Nuits magnétiques : en train pour 1979 ; 3.22 Les Chemins de la connaissance (rediff.) ; 3.49 Musique : Nuits bleues. Son House ; 3.59 Fiction, Avignon 95 : Terre nu. Catherine Hiegel lit Un Eté de cendres d'Abdelkader Djamaï ; 4.48 Musique : jeu de l'oule. Polyphonies anglo-saxonnes ; 4.58 L'Atelier de création radiophonique : ce monde où les poètes n'ont plus leur place.

France-Musique

20.08 Concert. Festival Resonanzen. Donné le 24 janvier au Konzerthaus de Vienne, par Concentus Vocalis et le Bach Ensemble, dir. Joshua Rifkin. Léopold 1er : De Dedicatione Ecclesiae en ut majeur, De VII Doloribus beatae Mariae Virginis en sol mineur, Missa pro defunctis en sol mineur. Biber : Requiem en la majeur.
22.30 Musique pluriel. Marc Monnet.
23.07 Entre les lignes. Avec Olivier Baumont, clavecin. Œuvres de Wanda Landowska.
0.00 La Rose des vents. Concert donné le 26 octobre à l'Amphithéâtre du musée de la Cité de la Musique à Paris, par Janosi Ensemble, dir. Andras Janosi. Marta Sebestyén, chant. La Hongrie (musique hongroise traditionnelle). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'univers d'Anton Bruckner. Te Deum de Bruckner ; Sonate nº 14 D. 784, A. Brendel, au piano ; Scherzando nº 4 de Haydn, par l'Orchestre Haydn Sinfonietta de Vienne. Dir. Manfred Huss. Œuvres de Bruckner, Wagner.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Scheidt, Schütz, Bruckner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. Parfums d'île grecque (France 3 du 6/12/96).
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invité : Serge Lama.
0.05 Francofolies. [2/2] Gérard Laroche.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Sazanikos, les derniers donmeh.
21.30 Le Partage des eaux.
22.25 Pakatakan. [2/2].
23.25 Les Hauts Lieux spirituels français. [10/10] Paray-le-Monial.
23.55 L'Opéra sauvage. [10/21] Tout est amour.
0.50 Transcontinentale Groenland-Canada (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Fanny Ardant.
21.00 Vive la sociale ■ Film de Gérard Mordillat (1983, 100 min). 37294606
22.40 et 1.50 Le J.T.S.
23.10 Velvet Jungle Sessions. Cheb Mami (50 min).
1.00 Nova (75 min).

France Supervision

20.30 Femmes au bord de la crise de nerfs ■ ■ Film de Pedro Almodovar (1987, 95 min). 15430557
22.05 Ecran Large.
22.35 Première Escale. Londres, l'insolite.
23.25 Musiques de films : Zhao Jiping.
0.20 Didier Levallet Tentet. Concert (60 min). 74934774

Ciné Cinéfil

20.30 Coeur de coq Film de Maurice Cloche (1946, N., 80 min). 82308170
21.50 Un homme dans la foule (A Face in the Crowd) ■ ■ ■ Film d'Elia Kazan (1957, N., v.o., 125 min). 38607793
23.55 Le Puits aux trois vérités ■ Film de François Villiers (1961, N., 95 min). 97588644

Ciné Cinémas

20.30 Jour après jour ■ Film d'Alain Attal (1988, 90 min). 5834977
22.00 Les Inconnus dans la ville ■ ■ Film de Richard Fleischer (1955, v.o., 90 min). 1531170
23.30 L'Odeur de la papaye verte ■ Film de Tran Anh Hung (1993, 105 min). 45307880

Série Club

20.50 Toutes griffes dehors. Champs-Elysées.
21.40 et 1.35 Panique aux Caraïbes. Cassandra.
22.30 Chasse au crime. Le cadavre du Bois de Boulogne.
23.00 Au delà du réel, l'aventure continue. Résurrection.
23.50 Quincy. Les mots les plus cruels.
0.45 Hongkong Connection. Le grand cercle (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. Numéro un à Yves Lecoq.
21.35 New York Police Blues. Meurtre à rebondissement.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Une bringue d'enfer ! ■ ■ Film de Kevin Reynolds (1985, 90 min). 69977606
23.55 Quatre en un.
0.25 Jerry Lee Lewis au Printemps de Bourges. Concert (30 min). 69774229
0.55 Star Trek. Zone de terreur.
1.50 On the Air (25 min).

Eurosport

19.00 Tennis. Portrait de Stefan Edberg.
20.00 Speedworld.
22.00 Sport de force.
23.00 Eurogoals. Les plus beaux buts européens.
0.00 Tir. Finale de la White Gold Cup à Weston Park (Grande-Bretagne).
1.00 Snooker (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Blink. Film de Michael Apted (1993, 110 min), avec Madeleine Stowe. *Policier.*

RTL 9

20.30 Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ? Film de Jim Abrahams, David Zucker, Jerry Zucker (1986, 100 min), avec Danny De Vito. *Comédie.*
22.10 Aspen extrême. Film de Patrick Hasburgh (1993, 120 min), avec Paul Gross. *Comédie dramatique.*
0.25 Le Gendarme de Champignol. Film de Jean Bastia (1958, 90 min), avec Jean Richard. *Comédie.*

TMC

20.35 For the Boys. Film de Mark Rydell (1991, 140 min), avec Bette Midler. *Comédie dramatique.*
23.00 High Spirits. Film de Neil Jordan (1988, 100 min), avec Peter O'Toole. *Comédie.*

TSR

20.05 Made in America. Film de Richard Benjamin (1992, 120 min), avec Whoopi Goldberg. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Don Quichotte de la Manche, le retour

Du lundi au jeudi, Arte ouvre son antenne en diffusant un classique du cinéma d'animation espagnol. Un hommage à Cervantès en trente-neuf épisodes

L'INGÉNIEUX HIDALGO Don Quichotte de la Manche en dessin animé ? L'entreprise ne manque ni d'audace ni de témérité. *« Un vieux rêve, en réalité »*, confesse José Romagosa, coproducteur de la série *Don Quijote de la Mancha*, qui comprend rien moins que trente-neuf épisodes de vingt-six minutes chacun. Arte aborde la nouvelle année, celle du 450e anniversaire de la naissance de Cervantès, en diffusant à son tour ce « Don Quichotte » – un épisode du lundi au jeudi jusqu'au 6 février.

José Romagosa était, dans les années 60-70, représentant de Walt Disney en Espagne, mais il rêvait de mettre sur pied *« une grande œuvre d'animation issue du patrimoine culturel espagnol »*. Le chef-d'œuvre de Cervantès était tout désigné. D'autant que le cinéma d'animation espagnol ne s'y était pas encore « attelé ». En 1978, José Romagosa propose le projet au réalisateur Cruz Delgado, qui avait à son palmarès plusieurs longs métrages et quelques figures emblématiques des *debujos animados* espagnols, comme Boxy et Molecula. Loin de croire vains les combats contre les moulins à vent, Cruz Delgado s'engage dans la bataille et, même, il participe à la production de la série.

Au total, plus de seize heures de dessins animés, deux ans et demi de tournage, un coût de production d'environ 20 millions de francs. La série est saluée par le public espagnol, elle fait le tour du monde, va jusqu'en Chine, en passant par la France, où, dans les années 80, elle a été diffusée sur TF 1, à l'heure de la bousculade préscolaire, vers 8 heures du matin.



Dès ses débuts, le cinéma d'animation a été fasciné par la silhouette de cet homme *« sec, maigre, rabougri, fantasque, plein de pensées étranges »*, chevauchant sa frêle monture Rossinante, accompagné de son fidèle écuyer Sancho Pança. Déjà, en 1909, le Français Emil Cohl porta ce personnage à l'écran dans une courte adaptation. Plus tard, deux cinéastes issus des très dynamiques studios yougoslaves succombèrent, eux aussi, à la mélancolie et à l'ironie « cervantesques » : Vlado Kristl, en 1961, pour Zagreb Films, et Borislav Sajtinac, en 1972, pour Neoplanta Films, à Novi Sad.

Mais comment rendre l'*« invincible chevalier »*, ce gentilhomme parti de par le monde alors qu'il frisait la cinquantaine, au lieu de savourer une oisive retraite ? *« Nous nous sommes inspirés des dessins de Gustave Doré et de Dali*, affirme José Romagosa. *A l'époque, les techniques d'animation étaient traditionnelles* [dessins sur celluloïd, superposition des éléments fixes et mobiles, prise de vues image par image à l'aide d'une caméra 35 mm installée sur glissières, trucages...]. *D'une quarantaine de personnes, l'équipe s'est étoffée jusqu'à atteindre plus de cent quarante collaborateurs. »* Les paysages ocre et bleu-gris des sierras de Castille sont savamment rendus par des dessins à la gouache, réalisés sous la direction de Cruz Delgado. Quant à José Luis Berlanga – homonyme du célèbre cinéaste espagnol –, il s'est attelé au montage.

Cependant, le *« chevalier errant »* était avant tout un amateur de lecture. Amoureux éperdu des livres de chevalerie, il lisait jour et nuit, à en *« perdre l'esprit »* et à en *« vendre plusieurs arpents de bonne terre à blé pour acheter des livres »*. Cruz Delgado et José Romagosa le savaient sans doute qui se munirent des garde-fous nécessaires pour que leur série soit fidèle à l'« esprit » de l'œuvre de Cervantès – 126 chapitres. De bout en bout, le tournage se déroula sous les regards vigilants de Guillermo Diaz Palaja, de l'Académie royale espagnole, et de Manuel Criado de Val, membre de l'Institut Cervantès, qui intervenaient pour rectifier les imprécisions par rapport à la *« véridique histoire »* parue en 1605 et 1615, en deux parties.

« Dans une bourgade de la Manche, dont je ne veux pas me rappeler le nom... », ainsi commençait le texte de Cervantès. Ainsi débute la série animée, qui ne s'adresse pas... qu'aux jeunes.

Hani Boutros

★ « Don Quichotte », Arte, du lundi au jeudi à 19 heures, jusqu'au 6 février.

Mouise

par Agathe Logeart

IL Y A LE GRAND, avec sa petite queue de cheval, et qui s'appelle Christian. Et le petit, avec plein de cicatrices sur la tête, qu'il dissimule sous un bonnet : c'est Bruno, avec qui « Striptease » (France 3) nous invite à faire un bout de chemin. Ils partagent la même chambre squattée, couverte de graffitis, avec le plafond qui leur tombe dessus et l'affiche de *La Haine* de Mathieu Kassowitz qui recouvre un pan de mur. Ils y partagent aussi leurs nuits, une bière, leurs rêves d'un endroit où les murs seraient bien blancs, *et où on n'aurait* pas besoin de faire des kilomètres de couloirs sombres, la nuit, pour aller faire pipi. L'envie de faire pipi tranquille, au chaud, et tout nu si on en a envie, ça vous ferait déplacer des montagnes. Alors, ils ont rempli les dossiers, répondu aux questions étonnées sur leur mode de vie et comment ils peuvent survivre comme ça, sans rien ou presque. Ils ont fait ce qu'il fallait, tout en continuant à faire la manche dans le quartier chinois de Paris, devant le marchand de vêtements qui s'appelle « Dufroc », pour tenter de se sortir, au *moins un peu, de la mouise.*

Ils gloussent comme des collégiens, en tendant la main. Ils se la jouent rigolarde, gentille, cette manche qui lasse les passants. *« Femme fatale, vous n'auriez pas un franc ou deux ? »* La « femme fatale » passe son chemin, et ils n'ont pas beaucoup de pièces dans la poche. Ils prennent aussi les cigarettes, et les pièces jaunes, parce que c'est pratique à la boulangerie. Quand les gens sont gentils, cela arrive aussi, ils bavardent un peu. Il y a un type sympa qui prévient qu'il n'a pas beaucoup de monnaie, mais cherche tout ce qu'il peut trouver, attiré par ces deux lascars qui sourient en dansant d'un pied sur l'autre. *« Tu devrais faire du commercial ! »*, dit le passant par manière de plaisanterie à Christian, qui sait être si convaincant.

Et puis, de temps en temps, ils vont au Louvre, voir les tableaux. Bruno sent bien qu'ils n'ont pas l'air de visiteurs comme les autres, eux qui parlent trop fort, s'esclaffent devant cette Joconde qui pourrait bien être un homme. *« T'as pas remarqué comme tu vois jamais un tableau de quelqu'un qui travaille ? »*, relève Christian, pendant que Bruno estime qu'avec un quart du Louvre on pourrait loger tous les SDF de Paris. Mais eux aussi, bientôt, vont être logés. Par on ne sait quel petit miracle, ils ont été retenus comme candidats à de petits studios refaits de neuf où, après des mois de lutte dans le sillage des expulsés de la rue Pajol, leurs dossiers ont fini par aboutir. *« C'est pour tous les jours qu'on passe pas avec la joie... »*, dit Bruno. Ils sont contents comme des mômes au pied du sapin de Noël, en arrivant au bas de l'immeuble, avec leurs hardes roulées dans des couvertures, une clef qui fait une jolie musique dans la main, une vraie clef qui ouvre une vraie porte d'une vraie maison.

Ils sont suspendus, prêts à basculer du bon côté de la vie. Ou à retomber dans le trou sombre où le destin ne demande qu'à les enfoncer...

MARDI 10 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 *Journal, Météo.*
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Le courage.
15.30 Côte Ouest. Série. Jusqu'à la lie.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 *Club Dorothée.*
17.35 Karine et Ari. Série. Une famille en toc.
18.10 Le Rebelle. Série. Samouraïs et yakusas.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal*, L'image du jour, Tiercé.

20.50

SAC DE NŒUDS ■ ■
Film de Josiane Balasko, avec Isabelle Huppert, Josiane Balasko (1984, 95 min). 310855
Une comédie de mœurs semée de gags et de dialogues hilarants, avec une tendresse sous-jacente, un monde sentimental à fleur de cœur.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 7289213
Un médiateur pour les conflits.
0.10 et 0.50, 1.55, 2.35, 3.40, 4.45 TF 1 nuit.
0.25 Reportages. La longue marche *du docteur Laroche, d'Henri* Chambon (rediff., 25 min). 30072
1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. Du sang chaud dans la mer (rediff., 55 min). 2988343
2.05 et 2.45, 3.50, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 *Journal.*
13.45 Derrick. Série. Le Tueur de la nuit.
14.50 Le Renard. Série. Le Fils.
15.50 Tiercé. A Enghien.
16.05 et 4.50 La Chance aux chansons. [2/3] Les rois du bal.
16.55 Des chiffres *et des lettres.* Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Le bébé de Basile.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas est presque guéri.
19.25 et 3.55 Studio Gabriel. Invitée : Muriel Robin.
20.00 *Journal*, A Cheval, Météo.

20.50

L'HOMME AU PISTOLET D'OR ■
Film de Guy Hamilton, avec Roger Moore, Christopher Lee (1974, 130 min). 69586300
23.05 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma. Magazine.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Marc Lavoine, Jean-Jacques Goldman, les Cherche-Midi, Zazie (70 min). 9180590
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Invités : James Ivory, Albert Dupontel... (80 min). 5132353
1.55 Histoires courtes.
2.20 Au nom du père et du fils. Film de Patrice Noïa (1995, 80 min). [illegible]
3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.30 [illegible] Documentaire (30 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 *Keno.* Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver. Chine : Les diamants blancs d'Harbin.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 *Les Minikeums.*
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Théâtre des acteurs*, de Jean-Pierre Miquel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE BUDAPEST
Divertissement (95 min). 305823
Remise des trois principaux prix, avec rappel du numéro.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine (90 min). 524126
Au programme de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Christophe Lambert pour* Hercule et Charlotte, *Geria Davis* (Au revoir à jamais), *James Ivory* (Surviving Picasso) *et le réalisateur Alex Von Warmendan pour* La Robe.
0.25 Saga-Cités. Du côté des coteaux (rediff., 25 min). 25140
0.50 Sidamag (rediff.).
1.05 Capitaine Furillo. Série. Mort d'un clochard. *1.50 Musique graffiti.* Magazine. Musique de chambre. La Sérénade d'Anton Dvorak et la Danse du feu de Falla (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. L'hépatite B. 12.30 Défi. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 *Demain les jeunes.* 14.00 *Les Maldives* (rediff.). 15.30 Qui vive (rediff.). 15.55 La Cinquième : c'est à vous (rediff.). 16.00 La Saga des Nobel [1/12]. 16.30 Le Corps humain. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1898, l'année de l'affaire Dreyfus. 18.00 Histoire personnelle de la littérature française. Alfred de Musset - George Sand. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [6/39] Une soirée au coin du feu.
● Lire ci-dessus.
19.30 7 1/2. Nobel : le prix de la paix. La prison autrement : des détenus d'une prison française viennent de sortir un CD de rap.
20.00 Des souris et des hommes. Documentaire de Danielle Jörg (30 min). 9849 *Les souris de laboratoire.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : HEIDELBERG L'OMBRE D'UN RÊVE
Soirée proposée par Walter Sucher.
20.45 *Heidelberg, un mythe entre romantisme et philosophie.* Documentaire de M. Damolin et B. Kilian (50 min). 4252652 *Que reste-t-il aujourd'hui de cette ville, qui fut, au XIXe siècle, à l'apogée du romantisme allemand, le symbole de la jeunesse et du premier amour ?*
21.35 et 22.40, 23.25 Débat. Invités : Hans Heigert, Nicolaus Sombart, Jean-Pierre Lefebvre.
21.50 L'Ombre d'un rêve. Documentaire de Walter Sucher (50 min). 4832942 *Une promenade guidée par trois écrivains (Erica Jong, Jean-Pierre Lefebvre et David Lodge) et d'anciens habitants juifs.*
22.55 Esprit vivant, esprit moderne. *Documentaire (30 min).* 8228010 *L'histoire de la plus ancienne université allemande, fondée en 1936.*
23.40 Le *Prince étudiant* ■ ■ Film d'Ernst Lubitsch, avec Ramon Novarro (1927, N., muet, 100 min). 7324720
1.20 L'amour est à réinventer. Enceinte ou lesbienne ? Court métrage (rediff., 10 min). 7937072. 1.30 Qui a tué Bambi ? Court métrage (rediff., 25 min). 2725275. 1.55 Dumas le romantique. Documentaire (rediff., 55 min). 6605701.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Trois femmes, un été... Téléfilm de Sharron Miller (100 min). 9909126
15.05 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting.
17.10 et 3.45 Faites comme chez vous. Invités : Les Sales Gosses, Teri Moïse.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. [2/2] Le serpent d'or.
19.00 Code Quantum. Série. Un seul être vous manque.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. La police scientifique.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour. [1 et 2/2] (110 min). 6138774
Lorsque l'enfant paraît. *Le docteur Mike reçoit la visite de ses sœurs et de sa mère venues l'aider quelques jours avant la naissance du bébé...*

22.45

TAILLEUR CROISÉ ET BAS RÉSILLE
Téléfilm de Jack Bender, avec Cindy Williams, Markie Post (100 min). 1442132
Une veuve et l'amante de son défunt mari s'associent, malgré leurs différences, pour retrouver les assassins de l'homme qu'elles aimaient.
0.25 Capital. Magazine (rediff.).
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Best of 100 % français. 4.30 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35.
12.30 La Grande Famille.
13.35 A la vie, à la mort ■ Film de Robert Guédiguian, avec Pascale Roberts, Ariane Ascaride (1995, 105 min). 2683749
15.20 Le Vrai Journal. Magazine (rediff.).
16.05 Meurtre par intérim ■ Film de Tom Holland (1993, 90 min). 2746923
17.45 Il était une fois les explorateurs. Dessin animé.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Serge Bramly ; Cat Power.

20.15

FOOTBALL
En direct et en duplex. 16e de finale de la Coupe de la Ligue : OM Marseille - A.J. Auxerre ; Lyon - Paris SG. 20.35 Coup d'envoi ; à la mi-temps le Journal du foot (135 min). 9947585
22.30 Flash d'information.

22.35

NELL ■
Film de Michael Apted, avec *Jodie Foster, Liam Neeson* (1994, v.o., 109 min). 5986687
Une jeune femme proche de l'autisme, qui ne connaît rien de la civilisation, est découverte dans un coin isolé de Caroline du Nord, après la mort de sa mère. Un médecin local la prend en charge et tente de communiquer avec elle.
0.25 Le Grand Voyage. Documentaire (rediff., 55 min). 6183782
1.15 Le Journal du hard.
1.25 Le Désir dans la peau Film classé X (1995, 95 min). 58443986

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison Georges Lavaudant [2/5].
20.30 Archipel science. Attention l'an 2000 ! Les horloges internes des ordinateurs.
21.32 IIIe Rencontres d'Averroès. Penser la Méditerranée des deux rives : la Méditerranée, quel chemin vers la paix ? (3).
22.40 Les Nuits magnétiques. Série noire : La position du tireur debout.

0.05 Du jour au lendemain. Philippe Ramon, (Il était une fois l'Amérique). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 6 avril 1945. Avec le Major Glenn Miller's American Band of the American Expeditionary Force. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) ; 1.59 Nuits magnétiques : en train pour 1979 ; 3.22 Les Chemins de la connaissance (rediff.) ; 3.51 Miroir du comédien : Michel Bouquet ; 4.52 Une vie, une œuvre : Fra Angelico ; 6.09 Du jour au lendemain : Georges Didi-Huberman, (La Ressemblance informe).

France-Musique

20.00 Concert. *En direct de la salle* de l'Unesco. Œuvres de Schumann : An die Nachtigall op. 103/3, Schön Blümelein op. 42/3. Brahms : Barcarole op. 44/3 ; Phänomen op. 61/3 ; Die Boten der Liebe op. 61/4 ; Klänge op. 66/1, par Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays. Œuvres de Mozart, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Edison Denisov.
23.07 Atout chœur. Concert donné le 7 octobre à Saint John's Smith Square à Londres, par The King's *Singers. Œuvres de Lassus.*

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Ginastera, Praetorius, Piazzola, Sor. 1.00 Les Nuits de France-*Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 octobre au théâtre de la Ville. Le violoncelliste Janos Starker et le pianiste György Sebök. Au programme : Sonate no 1 op. 38 de Brahms. *Œuvres de Chopin*, Mendelssohn.

22.40 Les Soirées... (Suite). Pierre Boulez dirige l'Ochestre de Cleveland. *Œuvres de Prokofiev*, Stravinsky, Messiaen, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 5/12/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.35 Bouillon de culture. La vie est un labyrinthe (France 2 du 6/09/96).
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Ailés de France. L'Ecureuil.
21.30 Alice in Lisbon. Un portrait de Bob Wilson.
22.25 C'était hier. Le Dégel.
23.20 Sarzanikos, les derniers doumeh.
0.20 Le Partage des eaux.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Niels Arestrup.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.30 Le J.T.S.
22.30 Les Amants ■ ■ *Film de Louis Malle* (1958, N., 90 min). 2731478
0.55 Frank Black (25 min).
1.20 Stars en stock.
2.15 L'Italienne à Alger. Opéra de Gioacchino Antonio Rossini. Livret d'A. Anelli. Chœur bulgare de Sofia, par *l'Orchestre* Radio-Symphonique de Stuttgart, dir. Ralf Weikert. (150 min). 41350817

France Supervision

20.30 Diaboliquement vôtre ■ Film de Julien Duvivier (1967, 95 min). 15407229
22.05 Grand Large.
22.55 Un animal, des animaux.
23.50 Performances d'acteurs.
1.00 Grand raid.
1.55 Equitation (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Puitsaux trois vérités ■ *Film de François Villiers* (1961, N., 95 min). 3387300
22.05 Boys will be Boys ■ Film de William Beaudine (1935, N., v.o., 75 min). 84890836
23.20 La Présidente ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 85 min). 20129120

Ciné Cinémas

20.30 Les Ailes du désir ■ ■ ■ Film de Wim Wenders (1987, 125 min). 43758869
22.35 Rage in Harlem ■ Film de Bill Duke (1990, v.o., 105 min). 35816923
0.20 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, 95 min). 51341169

Série Club

20.50 *Les Champions.* La question.
21.40 et 1.30 Panique aux Caraïbes. Quelques dollars de plus.
22.30 Chasse au crime. Le châtiment.
23.00 Toutes griffes dehors. Champs-Élysées.
23.50 Quincy. Le dernier obstacle.
0.40 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. [1/2] Celui qui retrouve son singe.
21.25 Le Fugitif. *Et nos œuvres nous suivent.*
22.15 Chronique de la route.
22.20 ▶ Star Trek : The Next Generation. Rendez-vous à Farpoint (pilote, v.o.).
23.55 Crosby, Stills and Nash. Documentaire.
0.55 Earth II. La voix de sa mère.

Eurosport

20.00 Snooker. Le Masters 96 de trick shots à Blackpool (Grande-Bretagne).
21.00 Boxe. Combat poids lourds à Las Vegas : Larry Donald (EU) - Richard Mason (EU).
22.00 Body building.
23.00 Football.
0.00 Pétanque (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Karaté Kid, le moment de vérité. Film de John G. Avildsen (1984, 130 min), avec Ralph Macchio. *Karaté.* 22.40 Allée sanglante. Film de William A. Wellman (1955, 95 min), avec John Wayne. *Aventures.* 0.30 Poil de Carotte. Film de Julien Duvivier (1932, 85 min), avec Robert Lynen. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Sacré sale gosse. Film de Peter Faiman (1990, 105 min), avec Ed O'Neill. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Dialogue à l'étouffée

par Pierre Georges

LE DUR MÉTIER, que celui de la politique ! Député RPR du Val-d'Oise, M. Georges Mothron avait conçu d'instaurer le « dialogue » avec des médecins de sa circonscription. Pas facile, étant donné que lesdits médecins ont, ces temps-ci, les humeurs épaisses, la colère à fleur de peau et l'entendement un peu obturé.

Mais un député ne saurait s'arrêter à ces menus obstacles. Georges Mothron se fendit, le 20 novembre, d'une belle lettre, un peu acide peut-être, pour dire plusieurs choses aux représentants de l'estimable corporation. D'abord, « *qu'y comptant famille et amis* », il connaissait « *depuis longtemps les vicissitudes de* [leur] *profession* (...) ». Ensuite, qu'il s'était efforcé de leur signifier, depuis trois ans, « *ce qui était mis en chantier, tant sur le plan local que national, pour mettre le pays sur les rails* ». Les médecins n'y furent apparemment pas trop sensibles, comme en convient le député avec quelques grincements de plume : « *Vos occupations ne vous ont sans doute pas permis d'accepter mes invitations, notamment de l'automne dernier, pour discuter de l'avenir de la santé. J'ai, par contre, depuis quelques mois reçu un certain nombre de correspondances, pas toujours agréables, issues de votre profession. Il est temps d'en discuter tous ensemble.* »

Il n'est que temps, en effet. D'où l'invitation à participer à une réunion-débat, le mercredi 4 décembre, salle Gavroche à Bezons, en présence d'Hervé Gaymard, ministre de la santé, et de Bernard Accoyer, député de Haute-Savoie, responsable des dossiers santé au groupe RPR de l'Assemblée. Invitation accompagnée de cette formule de politesse : « *Espérant que vous pourrez venir dialoguer avec nous...* » On ne dira jamais assez les vertus du dialogue. Surtout du dialogue organisé sur des bases solides. A cet effet, M. Georges Mothron écrivit une autre lettre, le 26 novembre, adressée, celle-ci, aux adhérents locaux du RPR. Il leur rappela quelques principes généraux de nature à entretenir la flamme : « *Vous connaissez comme moi l'état dans lequel nos adversaires nous ont légué la France.* » Avant d'en venir à l'essentiel : « *Par ailleurs le dossier de la sécurité sociale, travaillé avec courage par le Premier ministre, celui des affaires sociales et celui de la santé, est en butte à de nombreux conservatismes. Celui des médecins s'est signalé ces derniers mois par des courriers, souvent peu agréables, voire des cartes d'électeurs jointes !* »

Bref, et pour « *conserver une juste protection sociale pour nos enfants* », convocation et réunion pour tout le monde, mercredi 4 décembre, salle Gavroche à Bezons en présence, etc., etc. Le tout accompagné de ce délicieux petit envoi : « *Je vous invite à venir nombreux, d'une part pour l'intérêt du débat, mais aussi pour m'aider à étouffer des voix de médecins qui seraient trop acerbes.* »

On ignore ce que donna, le 4 décembre à Bezons, le débat selon les meilleures recettes du dialogue à l'étouffée ! Mais tout cela rappelle l'antique pratique de la claque, résumée dans un solide ouvrage, au siècle dernier. Cela s'appelait *Mémoires d'un claqueur, contenant la théorie et la pratique de l'art des succès*. Et c'était l'oeuvre de Robert C., plaisamment affublé des titres suivants : « Ancien chef de la compagnie des assurances dramatiques. Chevalier du Lustre. Commandeur de l'ordre du Battoir. Membre émérite de sociétés claquantes ! »

Les inondations dans le Sud provoquent d'importants dégâts

Un homme de trente-huit ans a disparu dans l'Hérault

TOULOUSE
de notre correspondant

Parmi les départements du sud de la France touchés par les inondations depuis trois jours, la situation restait préoccupante, lundi matin 9 décembre, dans l'Aude, où la pluie a repris depuis dimanche après-midi, mettant fin aux décrues du Tarn et de l'Aude, amorcées dans la nuit de samedi à dimanche. Selon la préfecture, 5 à 10 mm d'eau tombaient toutes les trois heures, faisant remonter l'Aude à 3,35 mètres, sa cote d'alerte se situant à 2,50 mètres à Carcassonne. A Castelnau-de-Guers (Hérault) un homme de trente-huit ans est porté disparu depuis samedi 7 décembre. Il s'était engagé, dans la soirée, sur une petite route, barrée à la circulation en raison de la crue de l'Hérault.

Dans le Narbonnais, une centaine d'évacuations sont intervenues durant le week-end, mais aucune commune ne semble menacée dans son ensemble. Si de nombreuses routes départementales ont été coupées, les autoroutes et les nationales sont restées ouvertes à la circulation. En revanche, la pollution par la boue des stations d'épuration qui alimentent Narbonne (Aude) et les communes environnantes ont privé les populations d'eau potable. Trente-cinq mille litres d'eau minérale, réquisitionnés dans les grandes surfaces, ont été mis à la disposition de 30 000 foyers. 9 000 hectares de terre ont été submergés et 40 domaines vinicoles inondés.

Dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, une décrue générale s'est amorcée, mais les dégâts sont impressionnants. A Montauban (Tarn-et-Garonne), le Tarn est sorti de son lit de plus de neuf mètres dans la nuit de samedi à dimanche, créant un spectacle de désolation : bâtiments et véhicules submergés, routes et ponts coupés, nappes de mazout où flottent des détritus de toutes sortes... Le sinistre s'annonce d'ores et déjà plus lourd que la grande crue de 1982, qui avait causé près de 100 millions de francs de dégâts. Le maire, Roland Garrigues (PS), a demandé dimanche 8 décembre que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu et que sa commune soit déclarée zone sinistrée.

Au sud de Montauban, la nouvelle zone d'activité commerciale Albasud a été relativement épargnée. De conception récente, cette nouvelle vitrine économique de la ville a été mise « hors eau » dès son origine, grâce à des travaux de « vannage » menés par la commune : des mini-écluses ont été bâties le long du ruisseau Miroulet et des pompes se chargent de refouler les eaux excédentaires vers le Tarn tout proche. En revanche, le quartier de Sapiac (5 000 habitants), a été très touché. Situé entre le Tarn et son affluent le Tescou, Sapiac a vu les hangars commerciaux pousser comme des champignons, sur une zone pourtant réputée inondable.

Dans l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne, cent soixante évacuations ont été opérées. Une quinzaine ont eu lieu à Lizac, un bourg proche de Moissac, confluent de la Garonne et du Tarn, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Montauban. Dans le Tarn, la décrue est générale. Aucune évacuation n'a eu lieu dans la journée de dimanche, la circulation a pu reprendre sur l'ensemble des routes. Dans les Pyrénées-Orientales, où de violents orages ayant éclaté dans la nuit de vendredi à samedi avaient causé l'interruption du trafic ferroviaire, la situation s'est stabilisée.

Stéphane Thépot

Permettre à l'eau de s'infiltrer

Philippe Perrin, animateur d'une association d'insertion, Village 82, qui travaille à l'entretien des berges du Tarn, préconise des solutions contre les crues, *dans un rapport qu'il doit bientôt* remettre à la mairie de Montauban (Tarn-et-Garonne) : conservation des haies et des prairies le long des rivières, abandon du curage des cours d'eau au profit du « fascinage ». Cette technique de reconstitution végétale des berges, que Philippe Perrin applique sur deux petits ruisseaux en amont de la ville, a également été testée par la direction départementale de l'équipement. Il s'agit de planter des arbres à enracinement profond, comme les saules, dans des palissades constituées de terre et de pieux de bois. « *Les problèmes ne feront que s'aggraver tant que les aménagements modernes accentueront le phénomène du ruissellement, empêchant toute infiltration de l'eau dans le sol* », analyse Philippe Perrin.

Le DAL occupe un immeuble dans le 12e arrondissement de Paris

UN IMMEUBLE bourgeois du 11, boulevard Soult, dans le 12e arrondissement de Paris, a été investi, dimanche 8 décembre dans l'après-midi, par des militants de l'association Droit au logement (DAL), qui souhaitaient « *rappeler au gouvernement et aux élus locaux leur engagement de faire du logement la deuxième priorité nationale* ». Les deux cents manifestants, partis de la place du Châtelet, sont parvenus à reloger dans ce bâtiment vide dix-sept familles et six célibataires en situation de logement précaire ou sans abri. Au deuxième étage de l'habitation, ils ont déroulé une banderole indiquant « *Un toit, c'est un droit* », sous les yeux des personnalités qui soutiennent habituellement l'action du DAL, les professeurs Léon Schwartzenberg et Albert Jacquart, Mgr Jacques Gaillot, et plusieurs associations et syndicats (Emmaüs, MRAP, SOS-Racisme, Fasti, SUD-PTT, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France).

Cette occupation est intervenue en conclusion de trois journées nationales d'« *actions coups de poing* » du DAL. Alors que l'association soutenait que le bâtiment appartenait au groupe AXA, une société immobilière niçoise, Maréchal-Soult, s'est manifestée, lundi matin, pour s'inquiéter des « *conséquences dramatiques* » que devrait avoir pour elle cette occupation. Cette société assure qu'elle a déposé une demande de permis en Mairie de Paris, le 25 novembre, afin de procéder à des travaux de réhabilitation.

Nette reprise à Paris

LA BOURSE DE PARIS regagnait du terrain, lundi 9 décembre, après sa chute de vendredi. En hausse de 0,70 % au début des échanges, les valeurs françaises gagnaient 0,52 % à 2 252,48 points aux alentours de 12 h 15. Les opérateurs attribuent notamment ce rebond aux propos plus rassurants tenus avant et pendant le week-end. Vendredi, le chef économiste de la Maison Blanche, Joseph Stiglitz, avait estimé que les marchés avait « *sur-interprété* » les propos du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Cette opinion était également partagée par Robert Rubin, sécrétaire au Trésor américain, qui affirmait dimanche que le président de la Fed avait simplement posé une question sur l'évolution du marché boursier sans porter de jugement sur le niveau des cours.

La Bourse de Tokyo s'est bien reprise lundi après son plongeon de vendredi. L'indice Nikkei, qui avait chuté de 667 points en fin de semaine, a regagné 327,01 points (1,61 %) à 20 603,71 points.

Sur le front des changes, le dollar était en hausse à 5,2272/2282 francs. Le contrat notionnel du Matif reprenait 60 centièmes à 128,74.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	09/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	998404	134019811,10
Axa	447898	135509037,70
Eaux (Gle des)	173529	110084087
Elf Aquitaine	191158	83727739,20
Carrefour	20505	65053373
Total	156395	64376327,50
L'Oreal	27673	51418729
Michelin	147120	40319336,20
Canal +	31431	37395070
Rhone Poulenc A	222540	36038023,70

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20276,70	−3,19	+3,70
Honk Kong index	13102,70	−2,88	+31,05

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20276,70 — 21612,34 — 21278,40 — 20944,50 — 20610,62 — 20276,70 — 11 sep. — 23 oct. — 9 déc.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/12	Var. en % 05/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2240,72	−2,26	+19,70
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1855,49	+0,21	+21,28
Milan MIB 30	1121	+0,63	+20,40
Francfort Dax 30	2805,88	−3,58	+24,49
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1545,99	+0,24	+6,06
Madrid Ibex 35	408,19	−0,16	+27,53
Amsterdam CBS	422,70	−0,26	+31,47

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/12	% 05/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9300	+0,02	326	350
Ecu	6,5060	−0,12	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1760	−1,69	4,9700	5,5700
Belgique (100 F)	16,3940	+0,01	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	301,2800	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4070	−0,63	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2500	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,5555	−0,29	8,2500	9,0700
Gde-Bretagne (1 L)	8,5145	−0,27	8,2000	9,0500
Grèce (100 drach.)	2,1405	−0,23	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,7100	−0,59	71	81
Suisse (100 F)	399,3500	−0,08	366	410
Norvège (100 k)	80,6300	−0,21	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0330	+0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0120	−0,06	3,7300	4,3200
Portugal (100 esc.)	3,3450	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7964	−2,17	3,5900	4,1900
Japon (100 yens)	4,6144	−1,01	4,4500	4,8000

PARITÉS DU DOLLAR	09/12
FRANCFORT : USD/DM	1,5463
TOKYO : USD/Yens	112,8880

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,34	5,61
Allemagne	3	5,63
Grande-Bretagne	5,88	7,33
Italie	7,93	7,54
Japon	0,47	2,46
États-Unis	5,75	6,06

MATIF

Échéances 06/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	309922	128,38
Mars 97	64293	128,44
Juin 97	212	127,26
Sept. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 décembre 1996 : 561 477 exemplaires

■ **CINÉMA : *Breaking the Waves* a triomphé aux Felix 1996,** dimanche 8 décembre, dans la soirée au cours de laquelle ont été attribués, à Berlin, les récompenses du cinéma européen. Le film du Danois Lars von Trier a reçu le prix du meilleur film, et la Britannique Emily Watson s'est vu décerner le Felix de la meilleure actrice. Le prix du meilleur jeune film européen a été décerné à *Some Mother's Son*, de l'Irlandais Terry George. Le Britannique Ian McKellen a remporté le Felix du meilleur acteur pour son rôle dans le *Richard III* de Richard Loncraine. Le prix du meilleur scénario est allé à Arif Aliev, Sergueï Bodrov et Boris Giller pour *Le Prisonnier des montagnes*, du Russe Sergueï Bodrov.

Dans le « Monde diplomatique » de décembre

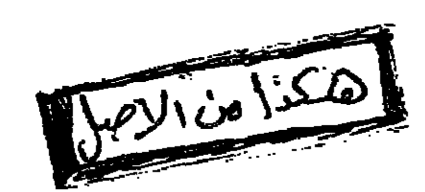
LE MONDE DIPLOMATIQUE du mois de décembre propose deux grands ensembles :

– les conflits traités ce mois-ci sont la crise zaïroise (Colette Braeckman, Florence Beaugé, Philippe Leymarie), la guerre civile en Algérie (Ignacio Ramonet), la Palestine (Christian de Brie), l'Indonésie et Timor-Oriental (Françoise Cayrac-Blanchard, Jean-Pierre Catry) ;

– les polémiques portent sur l'histoire du communisme (Moshé Lewin et Jean-Jacques Marie), la peinture et l'histoire : les « oublis » de Beaubourg (Lionel Richard), la corruption dans le monde (Michel Chossudovsky) et le scandale Thomson (Laurent Carroué).

– Egalement au sommaire : « Le modèle allemand bat de l'aile » ; « La CEI entre mythes et réalités » ; « La poudrière albanaise » ; « Le Burkina-Faso à l'ombre de Sankara » ; « Keynes, ou l'esprit de responsabilité » ; « Le commerce contre la société » ; « Les nouvelles légions de Jean Paul II » ; « Goya et les spectres » ; « Vérité et "instantanés" photographiques »...

★ En vente chez votre marchand de journaux - 22 F.





ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 10 DÉCEMBRE

L'Asie au cœur du commerce mondial

D O S S I E R

▼ Nord-Sud

La première conférence de l'OMC se tient du 9 au 13 décembre à Singapour. Parmi les enjeux : les « clauses sociales » et l'adhésion de la Chine

Le triomphe du libéralisme économique et de la loi du marché, fût-elle adoucie de quelques régulations, a largement déplacé ce que l'on nommait, dans les années 1970-1980, le « dialogue Nord-Sud » – esquisse de coopération entre nations riches et nations pauvres –, vers le registre des rapports de forces commerciaux. Avec les problèmes de sécurité et le système monétaire international, les échanges forment le nouveau cadre des équilibres mondiaux. Indicateur de la puissance, le commerce est aussi le domaine dans lequel les économies émergentes font l'expérience, parfois amère, de ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation.

L'Asie orientale est la région où les divergences d'intérêts entre pays riches, ceux qui le sont moins, ceux qui émergent et ceux qui restent en arrière, apparaissent le plus clairement. Ces divergences, cristallisées notamment autour de la question des « clauses sociales » (droits fondamentaux du travail et reconnaissance des syndicats), seront sous-jacentes à l'agenda de la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tient, du 9 au 13 décembre, à Singapour.

Il est dans l'air du temps de parler d'un monde tripolaire (Amérique, Asie, Europe). Mais l'Asie est loin d'être une entité homogène, en raison de la diversité de ses cultures, d'une histoire qui a laissé des stigmates, des nationalismes économiques bourgeonnants et d'une disparité de niveau de développement. Cette région est perçue par les deux autres pôles à la fois comme un foyer de croissance, dont il faut tenir compte et tirer profit, et comme une menace. La globalisation, font valoir ces derniers, « exige » une égalisation des conditions de la compétition, et donc une réduction des disparités en matière de coût du travail ou de transparence des marchés. Les pays émergents, souvent sans matières premières et n'ayant que la diligence et l'énergie de leur main-d'œuvre pour se dégager de la pauvreté, s'opposent à des exigences ressenties comme une condamnation à la stagnation. Si l'utilisation politique, voire idéologique, de cette « exception socioculturelle » des nations émergentes est évidente dans le cas, par exemple, de la Malaisie, les nations riches peuvent difficilement ignorer les aspirations légitimes de pays à progresser en usant des forces dont ils disposent.

Deuxième puissance économique mondiale, dominante en Asie, le Japon est partagé entre son appartenance au « club des riches » et son souci d'intégration à la région. Sa présence économique en Asie est forte, et l'interdépendance commerciale ou industrielle (par la délocalisation de sa production) s'accentue. Mais les stigmates de son passé expansionniste lui laissent peu de marge de manœuvre politique. Depuis sa défaite de 1945, le Japon a adopté un profil bas, souvent synonyme de suivisme de Washington. Sa dépendance à l'égard des Etats-Unis en matière de sécurité et la guerre froide ne lui laissaient guère de choix.

Aujourd'hui, le multilatéralisme lui donne la possibilité de se départir de sa discrétion, moins en affirmant des positions indépendantes qu'en renforçant sa position dans les organisations internationales (mondiales comme les Nations unies ou régionales comme l'APEC, l'organe de coopération économique asiatique) : c'est dans leur cadre qu'il cherche à légitimer sa puissance afin de pouvoir, petit à petit, l'affirmer.

Jean-Claude Pomonti (correspondance de Bangkok) et Philippe Pons (correspondance de Tokyo)

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Serge Marti

Crever l'abcès

PUNT IRLANDAISE	
MARK FINLANDAIS	1,59
ESCUDO PORTUGAIS	1,33
PESETA ESPAGNOLE	0,93
LIRE ITALIENNE	0,43
FLORIN NÉERLANDAIS	0,28
FRANC BELGE	-0,10
SCHILLING AUTRICHIEN	-0,14
DEUTSCHE MARK	-0,16
COURONNE DANOISE	-0,56
FRANC FRANÇAIS	-0,88

Variation en % de chaque monnaie (de la plus forte à la plus faible) par rapport au cours pivot exprimé en relation avec l'écu.

Source : Bloomberg

Parités des grilles du SME au 5/12/96

Depuis quelques jours, Jacques Chirac et Helmut Kohl n'en finissent pas d'échanger leurs recettes. De cuisine d'abord, de politique économique ensuite. Côté gastronomie, la cause est entendue : le président de la République, si l'on en croit l'ouvrage consacré à ses gourmandises, continue à cultiver un faible pour la tête de veau sauce gribiche. Le chancelier allemand, lui, préfère piocher dans les recettes que vient de publier son épouse Hannelore. Avec une prédilection pour la panse de porc farcie. Côté économique, et surtout monétaire, c'est aussi le roboratif qui est privilégié en ce moment. Car il faut tenir au corps et renforcer un esprit européen et maastrichtien – celui des marchés financiers comme de l'opinion publique –, ébranlé par la campagne menée par certains détracteurs supposés de la future monnaie européenne. A commencer par la bombe lancée par Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il a proposé, fin novembre, de laisser filer le franc par rapport au mark, pour donner un peu d'oxygène à l'économie française. Ce qui suppose d'engager un bras de fer avec l'Allemagne pour déterminer, dès à présent, à quel niveau le couple franc-mark doit entrer dans l'euro.

Une hérésie ! Un coup bas pour l'euro ! Que n'a-t-on entendu... Poutant, il n'est pas dit que l'ancien président, l'un des artisans de la construction monétaire européenne, à travers le SME, ait joué contre son camp. Finalement, il a peut-être rendu à la France – et au franc – un fier service. Au même titre que son vieux complice Helmut Schmidt, lorsque l'ancien chancelier lançait, dans *Die Zeit*, une violente attaque contre le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, accusé d'être aussi monomaniaque dans la recherche d'un mark musclé que psychorigide sur l'orthodoxie monétaire

Au moment où la lire italienne regagnait le système monétaire européen, Valéry Giscard replaçait sur le terrain d'où il n'aurait pas dû s'écarter – la politique, nationale et européenne – un débat trop longtemps confié à des technocrates simples contemplateurs de courbes et à des économistes peu perméables aux réalités sociales et à l'actuel taux de change du franc, *« surévalué qui se paye en termes de croissance et d'emploi »*. Ce faisant, avec l'autorité que lui confère encore son passé d'homme d'Etat, il a crevé l'abcès, levé un tabou. Avant lui, Jacques Attali, l'ancien conseiller de François Mitterrand, s'était déjà prononcé en faveur d'une nouveau rapport de forces franco-allemand sur le sujet. Après la bombe de M. Giscard d'Estaing, une contestation, largement minoritaire il est vrai, s'est même élevée au sein du conseil de politique monétaire de la Banque de France.

En réalité, l'imbrication des économies est telle que le problème se pose moins en termes de variable d'ajustement monétaire entre le franc et le mark que du futur rapport qui devra s'instaurer entre le couple franc-mark et le dollar dont M. Tietmeyer vient d'admettre officiellement – et bien tardivement – qu'il ne verrait pas d'objection à ce qu'il s'apprécie face aux monnaies européennes. Ce n'est rien d'autre que ce que propose M. Giscard d'Estaing en fixant à 7 francs pour 1 euro et à 5,50 francs pour 1 dollar, la parité qu'il faut viser. Tout cela astucieusement présenté comme un mode simplifié de conversion pour les habitants des pays qui auront l'honneur de participer au cercle fondateur de la monnaie unique. Au-delà de cette discussion sur la monnaie qu'il faudra bien engager – et qui a déjà commencé à en juger par les tête-à-tête Chirac-Kohl répétés ces derniers jours –, c'est tout le problème de la configuration économique et sociale de la future Europe et de la façon dont le couple franco-allemand veut la façonner qui est posé. Avec, au bout, un choix de société entre un modèle, disons, à l'anglo-saxonne et ce qui reste d'un modèle rhénan. Le sujet est loin d'être académique. Quand la variable d'ajustement monétaire aura disparu – conséquence directe du concept de monnaie unique – et que la variable d'ajustement budgétaire aura été laminée par le pacte de stabilité que l'Allemagne s'efforce de vendre à ses partenaires, il ne reste qu'une variable pour répercuter les disparités, même ténues, qui peuvent apparaître entre des économies qui restent nationales : le chômage... Dans ces conditions, on comprend qu'en France où le nombre de demandeurs d'emploi atteint l'un des taux les plus élevés parmi les Quinze, l'on commence à se soucier des *« aménagements »* qu'il faut obtenir pour desserrer ce carcan.

A Périgueux, Jacques Chirac et Helmut Kohl ont scellé la réconciliation gastronomique franco-allemande. A quelques jours du sommet européen qui doit se tenir les 13 et 14 décembre à Dublin, le même couple s'efforce d'avoir une lecture identique des termes du contrat. Pour sauver l'euro autant que l'Europe.

Organisation mondiale du commerce : rodage partiellement réussi

▼ Après deux années de fonctionnement, des problèmes restent entiers, dont l'environnement et la question sociale, sur lesquels s'affrontent le Nord et le Sud

C'est du 9 au 13 décembre, à Singapour, que se tiendra la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On y fera le bilan des deux premières années de fonctionnement de la dernière-née des organisations internationales.

Il y a trois ans exactement, les négociations de l'Uruguay Round touchaient à leur terme, sept ans après la conférence inaugurale de Punta del Este, un an après le compromis de Blair House qui avait débloqué la situation sur le plan agricole. L'accord de Marrakech fut signé au printemps de 1994, après que de nouveaux débats sur la clause sociale eurent menacé de remettre en cause le fragile équilibre. Il fallut encore quelques mois pour choisir un siège pour la nouvelle organisation internationale (Genève), ainsi qu'un directeur général pour remplacer l'Irlandais Peter Sutherland. Ce fut l'ancien commissaire européen, Renato Ruggiero, qui l'emporta, quelques mois après que, le 1er janvier 1995, l'OMC eut pris la place du secrétariat du GATT.

Comment évaluer le bilan de ces deux années ? L'OMC héritait à sa naissance d'un accord portant sur le commerce des marchandises et d'un accord partiel sur les services (des pans entiers sur les services financiers ou les télécommunications en avaient été soustraits au dernier moment, afin de permettre la signature finale). Si une partie de l'accord de Marrakech portait sur des domaines déjà pratiqués dans le cadre du GATT, comme la poursuite de la diminution des tarifs douaniers, il contenait aussi des secteurs nouveaux (agriculture, textiles) ou des droits jusque-là peu défendus (propriété intellectuelle). L'accord comprenait enfin la création d'un mécanisme de surveillance et d'arbitrage des conflits, le cœur de l'OMC, qui devait peu à peu asseoir sa crédibilité vis-à-vis de ses mandants et administrés, ce en quoi le GATT avait toujours échoué.

Sur ce dernier point, il est encore trop tôt pour juger des résultats. Les instances de l'OMC, qui compte maintenant 123 membres, ont été mises en place et ont, pour l'instant, bien fonctionné sur les premiers cas qui leur ont été soumis. Tant les Etats-Unis que l'Europe n'ont pas hésité à utiliser l'OMC pour régler leurs différends. C'est particulièrement symptomatique de la part des Etats-Unis, qui préféraient la stratégie de la canonnière aux joies du multilatéralisme. L'OMC a eu à juger de la portée exacte de l'appellation « coquille Saint-Jacques » (et l'Europe a été condamnée, à la demande de quelques pays sud-américains), du protectionnisme japonais en matière de pellicules photographiques (à la demande des Etats-Unis, ce qui revient à une affaire Kodak contre Fuji), et de la plainte européenne au sujet de la loi Helms-Burton portant sur les pays ayant des relations commerciales avec Cuba.

Au total, ce sont une quarantaine de plaintes que l'OMC a eu à instruire durant ces deux premières années : si certaines relèvent de différends commerciaux classiques entre deux pays, d'autres sont des « affaires » beaucoup plus complexes, comme celles portant sur le régime d'importation des bananes de l'Union européenne ou le protectionnisme agricole sud-coréen.

Les dossiers agricoles n'ont cependant pas été les plus épineux. La guerre des subventions céréalières, qui avait fait rage de 1986 à 1994, s'est éteinte avec la flambée des prix mondiaux et la disparition tant des restitutions communautaires que des primes américaines de juillet 1995 à octobre 1996. Le calme agricole a donc privé l'OMC de l'une de ses sources de conflits majeurs. Mais cela pourrait ne pas durer : avec la baisse des prix, les tensions semblent revenir, et l'agriculture sera au menu de Singapour, avec la volonté des pays du groupe de Cairns (ceux qui ne subventionnent pas leurs exportations agricoles) de lancer une nouvelle négociation agricole afin de réduire un peu plus les subventions ; les Etats-Unis, qui disposent maintenant d'une loi agricole (le Fair Act) totalement découplée de la production voient d'un assez bon œil ce nouveau pavé dans la mare européenne.

Pour les dossiers restés ouverts au lendemain de l'accord de Marrakech, le bilan de l'OMC est moins convaincant : sur les dossiers financiers, seul un accord « croupion » a pu être signé, et encore, sans la participation des Etats-Unis. Les négociations sur les télécommunications et le transport maritime ont pris un retard considérable.

Il se pose en fait un problème de tactique. Logiquement, l'OMC devrait être un forum de négociation permanent et il n'y aurait plus besoin de « rounds ». Mais, prises individuellement, les négociations s'enlisent vite, et l'on en vient à regretter la dynamique de discussions plus globales au sein desquelles un dossier pouvait en compenser un autre : *« Je cède sur les textiles, mais je gagne sur les services financiers. »*

Singapour pourrait être l'occasion de préparer l'agenda d'un nouveau round. Pour le remplir, les idées ne manquent pas : la poursuite de négociations agricoles et textiles, le problème des télécommunications et, plus largement, des technologies de l'information, outre la question des investissements étrangers (à la demande de l'Europe et du Canada), et celle de la corruption (à la demande des Etats-Unis). Enfin, deux problèmes majeurs demeurent entiers depuis les sommets de Rio et de Copenhague : l'environnement et la question sociale. Sur ces deux points, la ligne de partage passe entre le Nord et le Sud, affrontement classique dans les assemblées onusiennes, mais nouveau pour l'OMC, qui a surtout connu des conflits entre pays développés.

La dernière réunion de préparation au sommet de Singapour, qui s'est tenue à Genève à la fin du mois de novembre, a bien mis en évidence ces clivages. Ainsi, un noyau dur de pays émergents menés par l'Inde, la Malaisie et l'Indonésie, a bloqué toute référence aux questions sociales dans le projet de déclaration finale. De leur côté, les Etats-Unis et l'Europe se sont montrés fort réticents à un durcissement du protocole textile. En ce qui concerne les technologies de l'information (matériel informatique et de télécommunications), les Etats-Unis ont obtenu, lors de la réunion de l'APEC à Manille, un accord du bout des lèvres de la part des partenaires asiatiques pour la libéralisation totale des échanges en l'an 2000. Sur ce point comme sur d'autres, l'absence de la Chine à Singapour (elle n'est pas membre de l'OMC) sera un handicap majeur. Enfin, il faut s'attendre à quelques rudes passes d'armes entre les Etats-Unis et leurs partenaires (la France en particulier) sur l'application des lois Helms-Burton et d'Amato-Kennedy à propos de Cuba et de quelques autres ennemis des intérêts américains comme l'Iran et la Libye. Le diktat des Etats-Unis est de plus en plus mal supporté, et il faudra suivre avec attention les travaux de la commission d'arbitrage que l'OMC vient de créer à ce sujet.

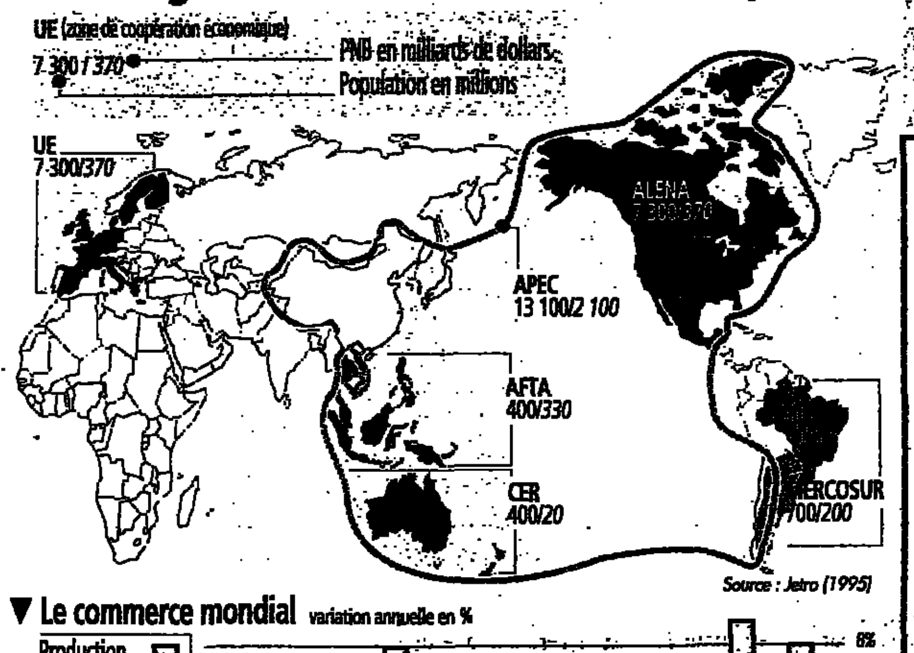
Les enjeux de Singapour sont donc multiples. Le bilan des premiers mois de l'OMC est plutôt positif. Faut-il le consolider ou aller de l'avant et, dans la seconde hypothèse, faut-il lancer un nouveau « round », au risque de raviver des conflits à peine éteints et d'en créer de nouveaux ? L'impatience est peut-être là mauvaise conseillère.

Philippe Chalmin

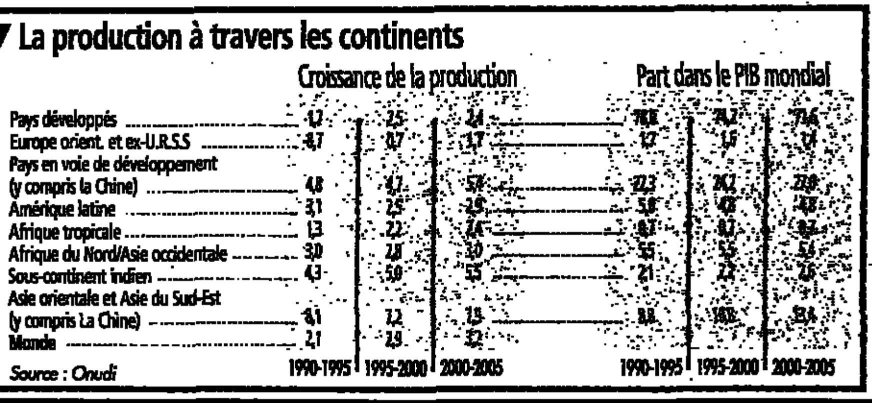
Bibliographie

● **Le Commerce international, du GATT à l'OMC**, de Chantal Buhour (Marabout/*Le Monde* Editions, 1996, 225 p., 38 F).
● **L'Organisation mondiale du commerce**, de Michel Rainelli (La Découverte, « Repères », 1996, 125 p., 49 F).
● **Le Nouvel Ordre commercial mondial, du GATT à l'OMC**, de Ferydoun Khavand (Nathan, 1995, 192 p., 68 F).
● **Le Village monde et son château : essai contre le FMI, l'OMC et la Banque mondiale**, de Philippe Paraire (Temps des cerises, 1995, 220 p., 90 F).
● **La Nouvelle Organisation mondiale du commerce**, de Patrick Messerlin (Dunod, 1995, 370 p., 169 F).
● **L'Uruguay Round, un grand marché de... dupes ?**, de Yves Le Diascorn (Ellipses-Marketing, 1995, 64 p., 35 F).
● **Les Nouveaux Gendarmes du monde : GATT, FMI et Banque mondiale**, de Roland Séroussi (Dunod, 1994, 216 p., 138 F).
● **L'Organisation mondiale du commerce, une entreprise inachevée.** Rapport du député Patrick Hoguet (Assemblée nationale, 1996, 230 p.).

L'émergence de la zone Asie-Pacifique



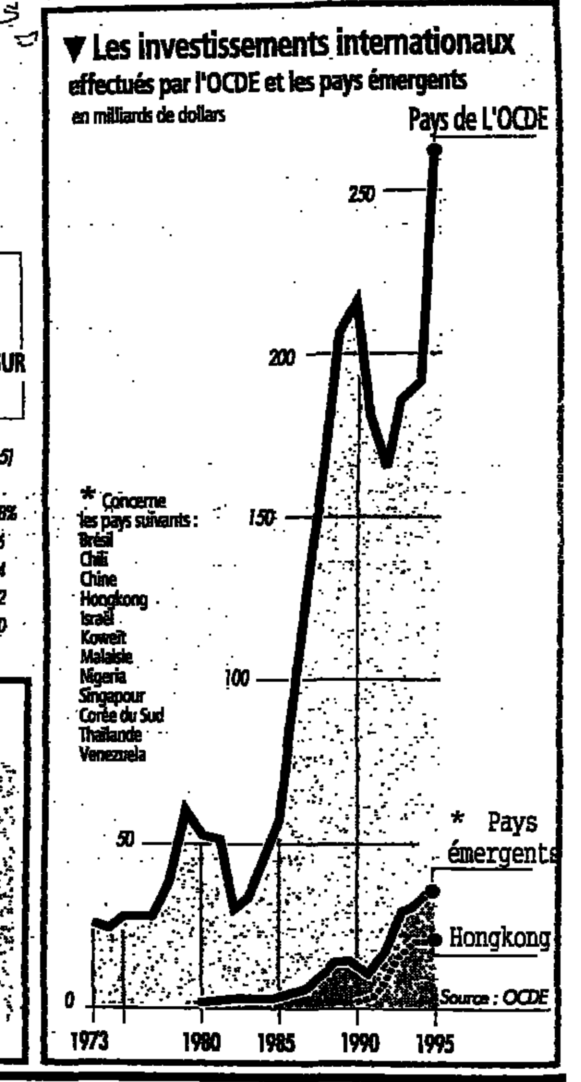
UE : Union européenne; ALENA : Association de libre-échange nord-américain; APEC : Coopération économique Asie-Pacifique
AFTA : Accord de libre-échange des pays de l'ASEAN;
CER : Accord de rapprochement économique Australie-Nlle.-Zélande
MERCOSUR : Marché commun du Sud



▼ La production à travers les continents

	Croissance de la production 1990-1995	Croissance de la production 1995-2000	Croissance de la production 2000-2005	Part dans le PIB mondial 1990-1995	Part dans le PIB mondial 1995-2000	Part dans le PIB mondial 2000-2005
Pays développés	1,7	2,5	2,4	78,8	74,7	71,6
Europe orient. et ex-U.R.S.S	-8,7	0,7	3,7	1,7	1,6	1,4
Pays en voie de développement (y compris la Chine)	4,8	4,7	5,4	22,3	24,2	27,0
Amérique latine	3,1	2,5	2,9	5,8	4,8	4,8
Afrique tropicale	1,3	2,2	2,4	0,7	0,7	0,7
Afrique du Nord/Asie occidentale	3,0	2,8	3,0	5,5	5,5	5,4
Sous-continent indien	4,3	5,0	5,5	2,1	2,2	2,6
Asie orientale et Asie du Sud-Est (y compris la Chine)	8,1	7,2	7,5	8,8	10,8	12,4
Monde	2,1	2,9	3,2			

Source : Onudi



L'Asie au cœur du commerce mondial

Suite de la page I

L'OMC constitue l'une des enceintes multilatérales où Tokyo entend avancer des pions qu'il pourrait plus difficilement pousser dans le cadre de relations bilatérales, en particulier en tête à tête avec les Etats-Unis. Par sa position de pays le plus riche de la région, le Japon voudrait en outre apparaître sinon comme son porte-parole, du moins comme le médiateur dans ses relations avec les Américains et les Européens.

L'un des objectifs politiques du Japon dans le cadre de l'OMC est d'amener la Chine, qui se méfie toujours des négociations globales, à y participer et de convaincre ses partenaires européens et américain de se joindre à ses pressions sur Pékin. Les Japonais pensent qu'une économie aussi importante que celle de la Chine est un facteur déstabilisant si elle reste en marge d'un encadrement. Ils estiment que sa participation à l'OMC peut avoir un effet « pédagogique » sur Pékin et contribuer à stabiliser son économie, en réduisant du même coup le risque politique que tout déséquilibre en Chine constitue pour la région. Tokyo, qui espère de la conférence de Singapour un encouragement à l'entrée de pays non encore membres à l'OMC, caresse l'espoir d'une adhésion de la Chine à la faveur de la restitution de Hongkong le 1er juillet 1997.

Comme en témoigne la construction de l'APEC, les pays de la région (y compris le Japon mais avec des nuances, soucieux qu'il est d'éviter d'envenimer ses relations avec les Etats-Unis) sont favorables à une coordination des politiques (ce qu'ils nomment « l'unilatéralisme concerté ») plus qu'à la mise en place de cadres institutionnels rigides. La « voie asiatique », caractérisée par le pragmatisme et la flexibilité adoptée lors de la récente réunion de l'APEC à Osaka, a été confirmée, il y a deux semaines, à Manille. L'accord – a minima – sur les technologies de l'information conclu à cette occasion entre Américains et Asiatiques est un bon exemple de ce souci de souplesse.

A Manille, le président Clinton a dû mettre de l'eau dans son vin pour ne pas risquer une rebuffade pure et simple : bien que soit fixé une date à la libéralisation (l'an 2000), comme le souhaitaient les Américains, l'accord ne prévoit qu'une élimination *« substantielle »* (et non pas totale) des tarifs douaniers et précise qu'il sera appliqué avec *« flexibilité »*. Cette formulation tient compte des objectifs des pays aux économies émergentes, peu compétitives dans ce secteur mais qui constituent des marchés potentiellement lucratifs, et donne aussi partiellement satisfaction à Washington. Tokyo a appuyé la position américaine : les Etats-Unis seraient, certes, les premiers bénéficiaires de la libéralisation d'un secteur représentant quelque 500 milliards de dollars, mais les Japonais ont aussi tout à gagner à une abolition des droits de douanes sur l'informatique et les télécommunications chez leurs voisins.

LIBERTÉ SYNDICALE

Le Japon est aussi du côté des « pays riches » lorsqu'il s'oppose aux Indonésiens en faisant valoir que leur politique automobile défavorise les étrangers (en l'occurrence ses propres constructeurs, qui contrôlent 90 % du marché local). Tokyo a porté cette question devant l'OMC pour *« consultations »*. Elle relève de l'un des dossiers évoqués lors de la signature de l'acte final de l'OMC, à Marrakech en avril 1994, comme futurs thèmes de négociation : les règles applicables aux investissements.

Parmi les négociations dites *« inachevées »* de l'OMC – euphémisme pour dire qu'elles sont à ouvrir –, qui concernent notamment l'investissement, la concurrence, les clauses sociales et l'environnement, les Japonais ont des positions plus ou moins affirmées en fonction de leurs intérêts propres. Sur les clauses sociales, le Japon a longtemps été opposé à l'inscription de cette question à l'ordre du jour de l'OMC. Les Américains, qui l'ont soulevée et sont soutenus par les Français, veulent obliger les Etats à reconnaître ces droits, afin de tendre à égaliser les conditions de la concurrence. Même un pays comme la Corée du Sud, qui en devenant membre de l'OCDE prétend au rang de nation industrialisée à part entière, a une législation sur le travail retardataire (limitation de la liberté syndicale) par rapport aux normes occidentales : fin novembre, 50 000 syndicalistes ont manifesté à Séoul pour demander l'abrogation des lois restrictives sur le travail.

L'évocation des « clauses sociales » a soulevé un tollé de la part des pays asiatiques : dans un communiqué, l'Asean (Association des nations du Sud-Est asiatique) a réitéré en juillet son *« opposition à toute tentative d'inclure des sujets sans relation avec le commerce comme la corruption ou les clauses sociales »*. *« Evitons des controverses inutiles »*, a exhorté, pour sa part, le président indonésien Suharto. Sensible, cette question est aussi délicate : l'évocation du manquement au respect de ces droits peut être utilisée comme justification du protectionnisme et l'exigence de leur respect ne doit pas non plus remettre en cause de légitimes avantages comparatifs (niveau de vie, coût plus faible du travail).

INFRASTRUCTURES INSUFFISANTES

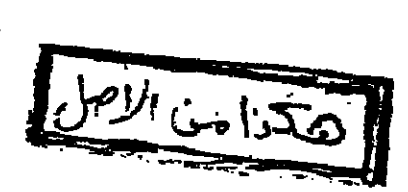
La question des « clauses sociales » embarrasse le Japon. L'opposition farouche de la Malaisie et de l'Indonésie l'incite à éviter d'envenimer ses relations avec le reste de la région. La position japonaise semble cependant évoluer. Tokyo accepte désormais que des normes fondamentales, en matière de conditions de travail, soient mentionnées dans la déclaration ministérielle de Singapour. Mais le Japon n'est pas mécontent de voir qu'existent sur cette question des différences d'approche au sein de l'Union européenne (réticences de la Grande-Bretagne) et il estime que l'OMC n'est pas la meilleure enceinte pour en débattre. La levée de boucliers des Asiatiques tend à évacuer le débat vers l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'ouverture de négociations sur l'investissement, afin de fixer des règles stables en la matière, est en revanche une priorité pour les Japonais. Le caractère non contraignant des dispositions de l'APEC n'est pas satisfaisant pour Tokyo qui souhaite la mise en place de règles plus strictes. Compte tenu de l'importance de ses investissements dans la région (en particulier en Chine), le Japon voudrait obtenir des garanties supplémentaires. C'est également l'objectif des autres pays industrialisés. Mais la plupart des pays asiatiques (Malaisie, Inde, Pakistan en tête) sont sur la défensive, craignant que la loi du marché ne les place dans la position de subir les diktats des « riches ».

Les Japonais, qui se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps ils étaient du côté des « faibles », paraissent plus conscients que leurs partenaires industrialisés des difficultés à faire accepter aux pays moins développés la dynamisque du système multilatéral sans offrir des compensations. Les pays asiatiques sont d'autant plus sur la défensive qu'en dépit de la bonne santé de leurs économies apparaissent des signes préoccupants : surcapacité productive de certains secteurs (automobile, électronique, chimie), renchérissement des coûts du travail et insuffisance des infrastructures.

Comme l'a déclaré le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, *« Singapour n'est pas la fin du processus de négociation et pas même son début. C'est un important rendez-vous politique »*. Derrière la complexité technique des dossiers se précisent les enjeux proprement politiques du grand marchandage commercial dont l'un des grands « champs de bataille » est l'Asie orientale.

Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons



هكذا من الاصل

La « voiture nationale » indonésienne indispose les nations industrielles

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Quand les premières Timor, « voitures nationales » indonésiennes, ont été mises en vente, début octobre, le Japon, l'Union européenne et les Etats-Unis ont aussitôt engagé des *« consultations »* avec Djakarta, selon les procédures prévues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les privilèges dont bénéficie la Timor lui donnent, en effet, un avantage crucial sur un marché dont le potentiel est considérable puisque l'Indonésie, en pleine expansion, compte près de deux cent millions d'habitants.

Au cas où un arrangement à l'amiable n'interviendrait pas dans les soixante-dix jours, soit avant la mi-décembre, les trois puissances pourront demander la réunion d'un jury de l'OMC. Les enjeux vont de l'application du droit commercial international en vigueur depuis le 1er janvier 1995 au « nationalisme économique » prôné par des Etats qui, paradoxalement, se font également les chantres du libre-échangisme.

L'affaire remonte à février 1996, quand Djakarta a accordé à PT Timor Putra Nasional, firme contrôlée par Hutomo Mandala Putra, alias Tommy Suharto, fils cadet du président indonésien, le droit de vendre une « voiture nationale », fabriquée en coopération avec la firme sud-coréenne Kia Motor (30 % des parts). Cette voiture bénéficie, pendant trois ans, d'exemptions de droits de douanes à l'importation de pièces détachées et accessoires de luxe, qui s'élèvent à plus de 60 %. Elle peut donc être vendue nettement moins cher que ses concurrentes et conquérir, ainsi, une part importante du marché national, encore dominé (à 90 %) par les constructeurs japonais à travers des sociétés mixtes.

A la tête du groupe Humpuss, dont il a évalué lui-même, en 1994,

▼ Les constructeurs automobiles japonais, américains et européens s'insurgent contre les privilèges accordés par Djakarta à la Timor

le chiffre d'affaires à un demi-milliard de dollars, Tommy Suharto est un passionné d'automobiles : fin 1995, il est devenu l'actionnaire majoritaire de la firme italienne Lamborghini. Mais ses qualifications s'arrêtent là : il ne dispose pas d'usine d'assemblage, contrairement au deuxième fils de Suharto, Bambang Trihatmodjo, président du conglomérat Bimantara, dont il détient 60% des parts et qui assemble des automobiles en coopération avec Hyundai Motor, concurrent sud-coréen de Kia.

La controverse s'est corsée, début juin, quand Tommy a demandé – et obtenu – l'autorisation d'importer, hors taxes, quelque quarante mille Timor entièrement fabriquées par Kia en Corée du Sud, en attendant l'aménagement d'une usine d'assemblage en Indonésie, en mars 1997, dont la capacité de production, de deux cent mille unités en 1998, devrait être portée à un million d'unités en l'an 2003. La chaîne de production des Timor en Corée du Sud s'est mise en route et les premières ventes ont eu lieu sur le marché indonésien le 2 octobre.

Entre-temps, le 27 juillet, Bimantara a lancé sur le marché deux modèles, la Cakra, concurrente directe de la Timor, et la Nenggala, qui appartient à la gamme au-dessus. La Cakra (moteur Hyundai et 17 % de composants fabriqués en Indonésie) reviendra à 43 ou 44 millions de roupies, contre 35 millions de roupies pour la Timor – à peu près la moitié du prix de ses autres concurrentes directes assemblées ou fabriquées sur place. En septembre, les ventes de voitures ont chuté de 17 % dans l'attente du lancement de la Timor, laquelle pourrait conquérir jusqu'à 50% du marché dans sa catégorie.

L'Indonésie a voulu suivre l'exemple de la Malaisie qui, depuis 1985, a lancé une demi-douzaine de modèles « nationaux » avec d'abord la coopération de constructeurs japonais et, depuis cette année, de Citroën. Bénéficiant, au départ, de privilèges identiques, les « voitures nationales » malaisiennes comme la Proton, ont conquis 85 % du marché intérieur en une dizaine d'années, et commencent à s'exporter ou à être assemblées à l'étranger, notamment aux Philippines.

Doter un pays d'une « voiture nationale » répond à une volonté d'autonomie économique autant que de fierté nationale, le but étant d'obtenir des transferts de technologie. Quitte à ce que le contribuable paie une partie de l'addition, car l'entreprise peut être coûteuse. Il s'agit aussi de favoriser la percée d'entrepreneurs autochtones dans des Etats où la diaspora chinoise domine l'économie.

« FILS DU SOL »

La minorité chinoise d'Indonésie représente 3 % de la population (six millions de personnes), mais contrôlerait jusqu'à 75 % de l'économie. Les six enfants du président Suharto figurent en bonne position parmi les entrepreneurs *bumiputri* (*« fils du sol »*) : entrés dans les affaires au début des années 80, ils auraient amassé une fortune évaluée à quelque 6 milliards de dollars. La promotion économique des Indonésiens d'origine a souvent servi de prétexte à constituer des quasi-monopoles.

Ce nationalisme économique coûte cher. Aboutit-il à de réels transferts de technologie ? La même question pourrait se poser pour l'industrie aéronautique que l'Indonésie s'efforce, depuis vingt ans, de mettre sur pied, avec des technologies françaises, américaines, espagnoles. Sur des marchés internationaux encombrés, les produits « nationaux » ont-ils une chance ?

Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Mais, s'étant réveillés plus tôt, les Malaisiens ont mieux joué que les Indonésiens. Les Protons, qui détiennent aujourd'hui 60 % du marché automobile malaisien, sont mieux armées pour faire face aux réductions de tarifs douaniers annoncées. Les six pays de la future zone de libre-échange (AFTA, Asean Free Trade Area, réunissant Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) doivent ramener leurs barrières douanières à 5 % au plus en l'an 2 003 ; le Vietnam, nouveau venu, bénéficie d'un délai supplémentaire de trois ans.

La « voiture nationale » indonésienne est le produit de décisions intervenues après la formation de l'AFTA, dont la création a été décidée en 1992, et, surtout, plus d'un an après la mise en place de l'OMC, dont l'Indonésie fait, bien entendu, partie. Entre-temps, le président Suharto a été l'un des architectes de la déclaration de Bogor, en novembre 1994, aux termes de laquelle l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) a annoncé la formation, en l'an 2020, d'une zone de libre-échange dans la région Asie-Pacifique.

La procédure engagée dans le cadre de l'OMC par les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon exclut, pour l'instant, quelle que soit son issue, toute sanction économique. Il s'agirait plutôt d'imaginer un compromis qui permettrait à l'Indonésie de sauver la face. L'une des portes de sortie pourrait être d'attribuer progressivement à l'ensemble des constructeurs automobiles opérant sur le marché indonésien, les avantages offerts à la Timor. Ce qui prendrait du temps.

J.-C. P.

La Chine en voie d'intégration

PÉKIN
de notre correspondant

De Washington abondent les signaux indiquant que l'administration « Clinton-2 » souhaite montrer plus de souplesse envers la candidature de Pékin à l'OMC que « Clinton-1 ». La responsabilité du dossier chinois au sein des services du représentant américain au commerce, relève la presse américaine, a été transférée des « commerciaux » purs et durs aux familiers des négociations avec la Chine. Ceux-ci, du coup, sont sous la suspicion d'une certaine complaisance envers Pékin, au détriment des principes sacro-saints que Washington souhaiterait voir guider le commerce mondial. Le débat tourne autour des clauses spécifiques provisoires dont la Chine bénéficierait en tant que nation en voie de développement, afin d'accorder dans le temps l'alignement de son commerce avec les exigences formulées envers les nations pleinement industrialisées.

Ce débat de fond n'est pas entièrement recouvert par la volonté prêtée à Washington, çà et là, de se tailler une place hégémonique sur le commerce mondial. Cependant, il n'est pas non plus entièrement injustifié d'y voir le reflet de perceptions différentes entre les Etats-Unis et l'Europe.

Cette dernière est apparue, ces temps derniers, bien plus enthousiaste que Washington à l'idée de voir la Chine entrer à l'OMC sur des bases provisoires favorables. Si l'objectif est le même pour l'Europe et Washington – liberté totale de la circulation des marchandises dans la concurrence la plus ouverte et la plus grande transparence douanière –, le principal interlocuteur de la Chine pour l'Union, Sir Leon Brittan, ne cache guère que les Européens sont plus sensibles que les Américains à l'argument chinois selon lequel on ne peut exiger une levée radicale de certaines protections économiques de la part d'un pays dont certaines structures sont encore fortement enracinées dans le tiers-monde.

▼ L'Europe est beaucoup plus favorable que les Etats-Unis à l'entrée de Pékin à l'OMC

A Wall Street, on aurait plutôt tendance à considérer le problème sous l'angle inverse. Le quotidien de la finance new-yorkaise, *Wall Street Journal*, faisait valoir voilà peu qu'en laissant miroiter au Japon des arrangements avec l'ancêtre de l'OMC, le GATT, les Etats-Unis ont permis l'éclosion de querelles commerciales permanentes avec la puissance économique nippone pendant les années 70-80. Et que nul ne gagnerait à renouveler l'expérience avec la Chine au XXIe siècle.

processus pour bloquer une éventuelle accession de l'île au statut de membre avant d'être, lui-même, admis en son sein.

A cette donnée, s'ajoute le problème spécifique de l'agenda politique chinois de politique intérieure. En période de succession, avec l'épée de Damoclès que constitue l'éventuelle disparition de Deng Xiaoping, aucun dirigeant chinois ne veut paraître enclin au compromis avec Washington, alors qu'un puissant nationalisme conduit une partie du pays à remettre en cause l'un des principaux acquis de l'ère Deng : la normalisation politico-économique avec l'Amérique.

Enfin, le débat sur la participation chinoise à l'OMC tombe dans la problématique de la mutation économique de ce pays : la question de la propriété des moyens de production.

Dans le néo-capitalisme chinois, ceux-ci demeurent en grande partie entre les mains d'émanations

▼ Le commerce extérieur chinois

PRINCIPAUX PAYS ACHETEURS (en milliards de dollars)	1975	1991	1992	1993	1994	1995
Japon	1,530	10,219	11,699	15,779	21,573	28,463
Allemagne	–	2,357	2,488	3,968	4,761	5,672

PRINCIPAUX PAYS FOURNISSEURS (en milliards de dollars)	1975	1991	1992	1993	1994	1995
Japon	2,260	10,037	13,681	23,253	26,321	29,005
Etats-Unis	0,304	8,008	8,900	10,688	13,970	16,118

En outre, il ne fait aucun doute que l'un des principaux arguments américains à l'encontre de *« facilités »* en faveur de la Chine est fondé : Pékin n'envisage pas sa candidature à l'OMC sous l'angle exclusif des rapports économiques, mais bien sous celui d'une reconnaissance internationale politique. Alors que Taïwan est bien plus éligible que Pékin pour faire partie de l'organisation, le gouvernement du continent chinois entend peser suffisamment sur le plus ou moins occultes de l'Etat ou de ses maîtres. Les querelles qui ont opposé, ces dernières années, les Etats-Unis à la Chine, notamment à propos de la propriété industrielle et intellectuelle, ont mis en scène, la plupart du temps, des potentats tirant leur puissance d'une relation privilégiée avec le pouvoir politique.

Au reste, Washington a eu une attitude contrastée entre les poses publiques, vociférantes, et les méthodes permettant des arrangements discrets. Ainsi le contentieux sur les contrefaçons s'est-il tant bien que mal soldé par une ponction inavouée du contribuable américain, pour qu'il finance la reconversion d'usines chinoises de disques laser « pirates » en unités de production « légales ». Entre-temps, le lobby hollywoodien avait été calmé.

La pratique chinoise élaborée du principe *« deux poids, deux mesures »* n'en pose pas moins à Washington un problème concret qui présente à la fois avantages et inconvénients pour les deux rives du Pacifique.

Avantages : de l'avis d'hommes d'affaires familiers de ces questions, les Etats-Unis se satisfont du statu quo, car ils sont finalement beaucoup mieux armés pour opérer dans une situation juridique ambiguë que les Européens. En poussant à l'accession de la Chine au statut de membre de l'OMC, l'Europe ne ferait, en sorte, que prendre au mot Washington, pour égaliser les chances.

Inconvénients : du fait du calendrier, la Chine, sous peu, ne pourra plus jouer des deux tableaux qui lui permettaient, jusqu'à maintenant, de déduire de son déficit envers Washington ses exportations réalisées à partir de Hongkong, territoire nominalement britannique. A compter du 1er juillet 1997, les importations américaines en provenance de Hongkong seront comptabilisées comme chinoises, venant s'ajouter aux 30 milliards de dollars de déficit commercial enregistrés pendant les neuf premiers mois de 1996 par les Etats-Unis avec la Chine continentale proprement dite (montant que jamais le Japon n'avait atteint).

Si l'OMC entend instaurer une authentique logique commerciale, elle ne peut le faire qu'en introduisant une rationalité nouvelle, reflétant l'ampleur de l'effort d'équipement de la Chine en technologie occidentale. Ce qui ne peut pas, en principe, nuire aux Européens.

Francis Deron

LES ÉCHANGES MONDIAUX

Questions-réponses

1 Que représente le commerce mondial ?

La valeur des exportations mondiales de marchandises représentait, en 1995, l'équivalent de 4 875 milliards de dollars, soit une augmentation de 19 %. Cette augmentation – la plus importante depuis 1979 – provient en grande partie de la forte dépréciation du dollar intervenue cette année-là par rapport au yen et à d'autres monnaies d'Europe occidentale, ainsi que de la remontée des prix de certaines matières premières, dont le pétrole brut. Quant au volume des exportations mondiales, il s'est accru de 8 % en 1995, soit légèrement moins que l'année précédente (9,5 %).

Le secteur des services, où l'Asie occupe une place de plus en plus importante, connaît un essor significatif. Toujours en 1995, les exportations mondiales de services commerciaux ont représenté l'équivalent de 1 200 milliards de dollars, soit une augmentation de 14 % en valeur, sur l'année précédente.

2 Qu'est-ce que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ?

L'OMC a officiellement vu le jour le 1er janvier 1995. Elle succède à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT en anglais), une structure créée en 1947 pour éliminer progressivement les barrières tarifaires et douanières entre Etats. A la différence du GATT, qui ne bénéficiait pas d'une véritable base institutionnelle, l'OMC est une organisation multilatérale, au même titre que le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, dotée d'un secrétariat et d'un système de règlement des différends qui, après plusieurs étapes destinées à concilier des positions divergentes, peut prendre des décisions qui s'appliquent de plein droit.

L'organe de règlement des différends (ORD) doit surveiller l'application des décisions qui ont été prises au sein de l'OMC, et peut autoriser des mesures de rétorsion. A ce jour, une soixantaine de litiges ont été soumis à cette instance. Un tiers des cas a été traité ultérieurement à l'amiable. Une quarantaine de procédures sont toujours en cours. Deux dossiers ont abouti, par le biais de la constitution d'un panel : un premier conflit, qui opposait le Venezuela aux Etats-Unis, à propos d'une question d'additifs dans l'essence, et un second mettant en cause les Japonais à propos de taxes sur les spiritueux.

3 Quels sont les pays membres de l'OMC ?

A l'heure actuelle, l'organisation dont le siège est à Genève, regroupe 125 pays membres, qui s'engagent à respecter les règles du multilatéralisme commercial et les décisions prises par l'OMC. Tous les grands pays industrialisés et nombre de nations en développement en font partie, mais elle compte encore de grands absents, parmi lesquels la Chine, désireuse d'adhérer à l'OMC mais à des conditions que d'autres pays (les Etats-Unis notamment) trouvent trop peu contraignantes. Au total, une trentaine d'autres pays ont déposé leur candidature, tels que la Russie, l'Ukraine, Taiwan, l'Arabie saoudite et plusieurs nations de l'Est européen.

4 Quels sont les domaines concernés par la libéralisation des échanges commerciaux ?

Les six premiers cycles de négociations (*rounds* en anglais) qui se sont déroulés dans le cadre du GATT, depuis 1947, se limitaient essentiellement aux produits manufacturés. L'Uruguay Round, le dernier en date et qui a commencé en 1986 pour s'achever sur la signature des accords de Marrakech en avril 1994 et l'inauguration de l'OMC en janvier 1995, a élargi le champ des discussions à d'autres domaines (textile, agriculture, services, environnement, propriété intellectuelle...). La « clause sociale » qui sera largement débattue à Singapour, a commencé à faire son chemin au cours des deux premières années d'existence de l'institution. Le sujet est hautement polémique : certaines nations industrielles voudraient faire admettre par des pays émergents, notamment asiatiques, qu'ils tirent leur compétitivité de législations sociales laxistes, quand elles ne sont pas inexistantes, et qui devraient être modifiées.

5 En quoi la conférence de Singapour est-elle importante ?

Il s'agit de la première conférence réunissant, depuis la mise sur pied de l'OMC, l'ensemble des ministres du commerce des pays membres. A Singapour, du 9 au 13 décembre, ces derniers vont s'efforcer d'adopter une déclaration de principes pour parvenir à un accord sur des dossiers encore en suspens. Ceux-ci concernent notamment les télécommunications, le transport maritime, les services, les marchés publics, l'aéronautique et la sidérurgie. Initialement prévu, l'audiovisuel a été prudemment écarté en raison de l'opposition des pays revendiquant la spécificité culturelle française (« l'exception culturelle »).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	[illegible]	France	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Production industrielle (en %)	oct.	oct.	oct.	[illegible]	sept.	sept.	sept.
Dernier mois connu	−0,5	+3,5	−2	[illegible]	+0,4	+0,4	0
Cumul sur 12 mois	+3,6	+6,2	+0,7	[illegible]	−1,2	+0,2	+2,1
Taux de chômage (en %)	oct.	oct.	oct.	[illegible]	juil.	oct.	oct.
Dernier mois connu	5,2	3,4	10,6	[illegible]	11,7	7,2	10
Un an avant	5,5	3,2	9,6	[illegible]	11,7	8,1	9,4
Indice des prix (en %)	oct.	oct.	oct.	[illegible]	nov.	oct.	oct.
Dernier mois connu	+0,3	+0,2	0	[illegible]	+0,3	+0	+0,2
Sur 12 mois	+3	+0,5	+1,5	[illegible]	+2,6	+3,3	+1,8
Solde commercial (en milliards)	sept.	oct.	août	[illegible]	août	sept.	sept.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,1	+524,3	+7,9	[illegible]	+7 432,8	−0,9	+3,3
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−159,5	+7 063,3	+91,7	[illegible]	+64 417,4	−12,8	+36,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−159,5	+66,4	+62,3	[illegible]	+41,2	−19,8	+26,8
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2	+0,4	+3,3	[illegible]	+1,6	+3	+3,3
Sur 12 mois	+2,2	+3,2	+1,9	[illegible]	+0,5	+2,3	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	[illegible]	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit public en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	[illegible]	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	[illegible]	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	[illegible]	124,7	54	99,1

COMMENT LES PROFESSIONNELS VOIENT L'AVENIR

	Stocks	Intentions de commande
Gros équipement du logement	↗	↘
Culture-loisirs-luxe	↘	↗
Alimentation	↘	↘

	niveau du trimestre précédent	oct. 96
Commandes étrangères	↗	↑
Perspectives personnelles de production	↗	→

Source : Insee

Les détaillants du commerce, interrogés en septembre et en octobre par l'INSEE sont plutôt pessimistes sur leurs ventes. Néanmoins, les stocks sont presque partout en baisse, et les intentions de commande se redressent légèrement.

Les chefs d'entreprise interrogés en novembre confirment le raffermissement de l'activité ces derniers mois. C'est aussi vrai secteur par secteur, à l'exception notable de l'automobile. La composante la plus dynamique de la demande reste l'étranger.

À RETENIR EN FRANCE

L'impuissance des hommes politiques sur le cours des monnaies

▼ Politique monétaire

Les Etats n'ont plus les moyens de s'opposer aux marchés financiers qui décident des taux de change

En dénonçant avec fracas, il y a quelques jours, la sous-évaluation du dollar face au franc, et en prônant une dépréciation de la devise française vis-à-vis du deutschemark, l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, n'a pas seulement déclenché une vive polémique en France. Ses déclarations posent également la question de la capacité des Etats à fixer, aujourd'hui, les taux de change.

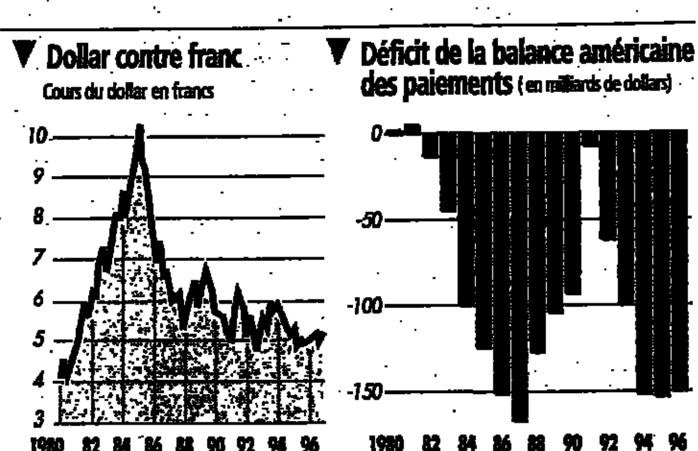
La plupart des experts économiques et des analystes financiers réagissent avec un scepticisme teinté d'agacement au débat qui entoure la force future de la monnaie unique. S'ils ne contestent pas la sous-évaluation de la devise américaine face aux monnaies européennes, ils jugent naïve et irréaliste l'idée selon laquelle un euro devrait valoir un dollar à compter du 1er janvier 1999, comme le propose par exemple le parti socialiste français.

Selon eux, ce vœu révèle l'incompréhension totale de la classe politique française face aux mécanismes des marchés financiers. Ils reprochent à nos dirigeants, de gauche comme de droite, leur nostalgie d'un univers où le pouvoir politique était tout-puissant, dans lequel les gouvernements avaient la maîtrise du jeu monétaire et pouvaient fixer le niveau des parités. Les règles du jeu ont changé ; il ne suffit plus, aujourd'hui, qu'un chef d'Etat ou un premier ministre réclame une hausse du dollar pour que le billet vert progresse.

Dans le système mondial de changes flottants, le cours d'une monnaie reflète d'abord le jeu naturel de l'offre et de la demande de capitaux sur les marchés financiers internationaux – il en va différemment dans un régime de change semi-fixe, comme le système monétaire européen (SME), où les ajustements de cours pivots font l'objet de décisions entre Etats. Si les investisseurs préfèrent, à un instant *t*, détenir des dollars plutôt que des deutschemarks (par exemple, parce qu'ils estiment que les taux d'intérêt vont monter aux Etats-Unis au cours des prochains mois), la monnaie américaine s'appréciera face à la devise allemande. S'ils souhaitent tout à coup accroître la part d'actifs financiers libellés en yens dans leurs portefeuilles, la devise nippone progressera. Que peuvent faire les Etats pour lutter contre la puissance des marchés financiers ?

Pour contrer un mouvement de devise qui lui déplaît, un gouvernement ne peut guère compter que sur la mobilisation de ses réserves de changes (les ajustements de taux directeurs sont du ressort de banques centrales indépendantes). A l'échelle mondiale, celles-ci s'élevaient, à la fin de l'année 1995, à 1 410 milliards de dollars, ce qui représente à peu près le volume qui s'échange en un seul jour sur le marché des devises (1 300 milliards de dollars).

Plusieurs crises monétaires ont récemment démontré l'incapacité des Etats à s'opposer aux forces de marché. Au mois de septembre 1992, la lire et la livre sterling ont été expulsées du système monétaire européen (SME) malgré des



Source : Bloomberg — Source : OCDE

interventions très massives des banques centrales des deux pays. Au cours de l'été 1993, la Banque de France a dépensé plusieurs centaines de milliards de francs, là encore sans succès, pour tenter d'empêcher le franc de descendre en dessous de son cours pivot face au mark. Enfin, au début de l'année 1995, les interventions répétées des grands pays industrialisés se sont révélées impuissantes à freiner la chute du dollar. Certes, on pourrait citer des épisodes où les Etats semblent avoir réussi à orienter les cours des devises. En 1994, par exemple, les déclarations de la Maison Blanche laissant entendre que les Américains étaient prêts à utiliser l'arme du dollar faible pour lutter commercialement contre le Japon, ont coïncidé avec le début du plongeon du billet vert. A partir de juillet 1995, les interventions massives de la Banque du Japon ont contribué à la reprise du dollar. Pour autant, expliquent les experts, on aurait tort d'interpréter ces deux événements comme une victoire des gouvernements sur les marchés. Le souhait de la Maison Blanche de voir le dollar baisser n'aurait sans doute pas été exaucé si les Etats-Unis n'avaient enregistré, parallèlement, des comptes extérieurs très déficitaires. Les interventions de la banque centrale nippone auraient été moins efficaces si l'excédent commercial nippon ne s'était pas, en même temps, fortement contracté.

Les Etats n'ont plus guère les moyens de s'opposer aux flux gigantesques de capitaux, ni de lutter contre des tendances naturelles des marchés, qui reflètent l'évolution des structures économiques d'un pays. Tout juste une volonté politique peut-elle impressionner, à très court terme, les marchés financiers, et espérer freiner momentanément la hausse ou la baisse d'une devise. La mission des gouvernements consiste désormais à agir de façon préventive, à offrir un cadre économique stable et lisible pour empêcher des mouvements erratiques de monnaies et éviter l'apparition de crises spéculatives.

Pierre-Antoine Delhommais

▼ UN CHIFFRE

4

milliards de dollars

L'INVESTISSEMENT EN INFORMATIQUE DES ÉCOLES AMÉRICAINES

Selon une évaluation de l'hebdomadaire américain *US News and World Report*, l'ensemble des écoles primaires et secondaires des Etats-Unis auront acheté pour 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) de matériel informatique et logiciels aux firmes de haute technologie cette année, soit deux fois plus qu'il y a cinq ans.

Le président Clinton a fait de l'informatique à l'école, l'un des thèmes privilégiés de sa campagne électorale. Alors que les largesses budgétaires ne sont pas vraiment à l'ordre du jour, il a promis de consacrer pas moins de 2 milliards de dollars d'argent public à faire en sorte que *« tous les enfants de douze ans puissent se connecter sur Internet »*.

Le magazine américain, dans son édition du 2 décembre, souligne que, d'un bout à l'autre du pays, parents, associations et entreprises dépensent des sommes astronomiques pour équiper les écoles.

L'Inde, un géant démographique à croissance forte

▼ Asie du Sud

Malgré de nombreux atouts, la région souffre d'un manque d'investissements étrangers

L'Asie du Sud, du Pakistan au Sri Lanka, est située idéalement sur le plan géographique : à mi-chemin entre les plus importantes réserves d'hydrocarbures du globe – le Golfe persique – et la zone de croissance la plus dynamique depuis plus d'une décennie – l'Asie de l'Est et du Sud-Est. L'Asie du Sud sera une destination phare des délocalisations, toujours plus à l'ouest, du Japon, des nouveaux pays industrialisés (NPI) de la première génération et maintenant des « tigres » de la seconde vague, au cours des prochaines années.

Autre atout : la densité démographique. L'Inde, avec 935 millions d'habitants en 1995, devrait en compter 1 170 millions en 2010. Cette dimension humaine, si souvent mise en avant lorsque l'on fait référence à la Chine, est étonnamment absente quand il s'agit du sous-continent indien. En considérant l'Inde dans ses frontières originelles, c'est-à-dire avant la partition pakistanaise, on constate que le poids démographique de cet ensemble était, en 1995, presque équivalent à celui de la Chine. Près de 1 200 millions d'habitants. Il le dépassera dès l'an 2000.

Mais l'Asie du Sud regroupe avant tout des pays pauvres. Le PIB moyen par habitant y atteint 350 dollars américains fin 1995 (620 dollars en Chine), avec de grandes disparités (210 dollars au Népal, 240 au Bangladesh, 350 en Inde, 460 au Pakistan et 690 au Sri Lanka), l'Inde représentant 80 % du PIB régional. Pourtant, les performances économiques sont remarquables : le PIB a crû de 5,7 % par an durant la décennie 1980 (la moyenne mondiale était de 3,1 %), et les prévisions font état d'un taux de croissance compris entre 5,5 et 5,8 % sur la période 1996-2005 (3,2 à 3,5 % pour la croissance mondiale).

Les économies d'Asie du Sud sont aussi caractérisées par des taux d'ouvertures faibles : 21,6 % pour l'Inde, de 31 % à 36 % pour les autres pays, hormis le Sri Lanka, dont l'insularité génère un taux proche de 66 %. Rien à voir avec la Malaisie (186,6 %) ou Singapour (319 %). Cette tendance à l'antarcie se retrouve dans la faiblesse des flux d'investissements étrangers directs. Alors que la Chine a accueilli plus de 35 milliards de dollars d'investissements étrangers en 1995, l'Asie du Sud, dans son ensemble, n'en a absorbé que 2,6 milliards.

Face aux énormes besoins en matière d'investissements infrastructurels, la faiblesse des investissements étrangers devient un obstacle qui appelle une intervention extérieure. Aujourd'hui, les cinq pays bénéficient de financements octroyés, chaque année, lors des réunions des groupes consultatifs d'aide.

Les avantages comparatifs de la région en matière de commerce international concernent le textile, les vêtements et les produits alimentaires. La main-d'œuvre bon marché s'exporte dans les pays du Golfe, notamment pour le Bangladesh et le Pakistan, ce qui leur assure des revenus substantiels en devises. L'Inde n'est pas en reste et peut compter sur une diaspora dynamique, et très nationaliste, qui finance partiellement les déficits structurels de l'économie.

Mais quatre principaux obstacles se dressent sur le chemin de croissance de ces pays :

– Des déficits fiscaux et budgétaires élevés. Ils émanent à la fois de la structure de production des pays concernés – un secteur public omniprésent – et de conditions contingentes : guerres civiles ou conflits larvés ; aléas climatiques ; structures foncières féodales.

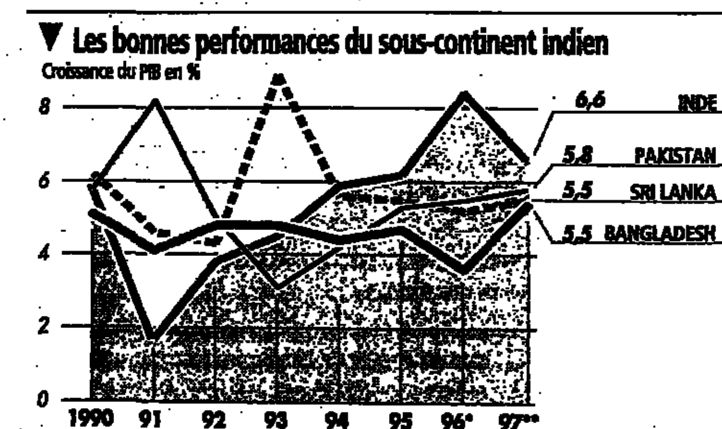
– Des taux d'épargne très insuffisants. En Asie du Sud, le taux d'épargne moyen n'est que de 21 %, alors que celui des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est est supérieur à 35 %. Les seuls besoins d'investissements dans le secteur des infrastructures est estimé à plus de 500 milliards de dollars sur les dix prochaines années.

– Un environnement instable et peu attractif pour les capitaux. La guerre civile au Sri Lanka, l'instabilité politique chronique au Pakistan, la fragilité d'un gouvernement de coalition comprenant treize partis en Inde, découragent les décideurs économiques.

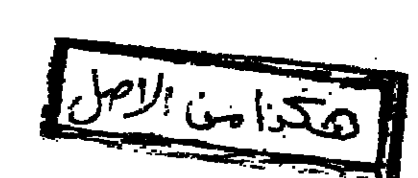
– Enfin l'Asie du Sud pâtit d'une main-d'œuvre très peu formée. Le nombre moyen d'années de scolarité n'est que de trois ans !

Mais les performances économiques des pays d'Asie du Sud enregistrées au cours de la dernière décennie et celles qu'on leur prête pour la prochaine démontrent amplement leurs potentiels et capacités d'adaptation.

Etienne Picher



* prévision, ** estimation — Source : FMI et ADB



هكذا من الأصل

LIVRES

Les pauvres du Sud ne font plus rêver le Nord

par Philippe Arnaud

LE DÉVELOPPEMENT, HISTOIRE D'UNE CROYANCE OCCIDENTALE
de Gilbert Rist
Presses de Sciences Po, 426 p., 80 F.

Dans la salutaire entreprise de réévaluation des concepts qu'a entraînée la chute du Mur de Berlin en 1989, il en est un dont on ne voit pas comment il pourrait continuer d'échapper aux coups des iconoclastes : il s'agit du concept de développement. Gilbert Rist, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement à Genève, postule d'emblée que les théories du développement appartiennent à la sphère religieuse. Le développement fut un mythe, une cause, un mot d'ordre pour l'Occident, et il le reste encore aujourd'hui. Un des mérites du travail de Gilbert Rist est de proposer une généalogie de l'idée de développement contenue dans celle de progrès économique, dont les racines plongent jusqu'à Aristote, puis saint Augustin, pour nous conduire, via les Lumières, au triomphe du positivisme et de l'évolutionnisme social (Comte, Darwin). Le propos est ambitieux. Trop peut-être. Il fera grincer quelques dents.

Le mot « développement » et l'adjectif « *sous-développé* » apparaissent au lendemain de la seconde guerre mondiale. En 1949, le président américain Truman inaugure « l'ère du développement ». Dans son discours sur l'état de l'Union, il déclare au sujet des pays dits « sous-développés » : « *Leur pauvreté constitue un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions les plus prospères.* » Il est donc de l'intérêt bien compris des Occidentaux d'aider les plus pauvres. En 1955, ce sont les pays nouvellement « non alignés » qui, lors de la célèbre conférence de Bandoung, proclament le développement « *nécessaire* ». En 1958, l'ONU crée le Fonds spécial des Nations unies pour le développement économique, qui donnera naissance un peu plus tard au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Les années 50 sont des années d'« *incubation* » du concept. C'est d'ailleurs en 1952 qu'apparaît, pour la première fois, sous la plume du démographe Alfred Sauvy, l'expression « tiers monde ».

En 1960 est édité aux Etats-Unis un livre qui aura un énorme succès : *Les Etapes de la croissance économique*. Il est traduit par Le Seuil en 1963. Son auteur ? Walt Whitman Rostow, Américain, né en 1916, professeur d'histoire économique au prestigieux MIT (Massachusetts Institute of Technology). La thèse de Rostow est simple... simpliste diront certains. Les sociétés engagées sur le sentier de la croissance économique passent par cinq phases, les fameuses « étapes de la croissance » qui sont : la société traditionnelle, la phase de prédémarrage économique, le démarrage (ou le décollage : *take off*), le passage à la maturité et, enfin, l'ère de la consommation de masse.

Pour prendre l'exemple de la France, et si l'on choisit pour origine le milieu du XVIIIe siècle, ces étapes correspondent grosso modo à des périodes de cinquante ans, les Français entrant dans la société de consommation à partir de 1950. Il était facile aux adversaires de Rostow de dénoncer le sociocentrisme ou l'occidentalocentrisme de sa vision. D'autres l'ont accusé de faire du « *marxisme sans Marx* ». Cette théorie a néanmoins été celle des promoteurs du développement pendant deux décennies.

Deux événements majeurs, explique Gilbert Rist, ont fini par saper la croyance dans le développement. Le premier est la crise de la dette de 1982. Le blocage qui s'en est suivi a montré les limites des politiques d'aide mises en place dans les années 70. Le second est l'effondrement de l'empire soviétique ; la faillite du « socialisme réel » a jeté un discrédit définitif sur « *un messianisme sécularisé* (...) *riche de promesses et d'espoirs eschatologiques* ».

Cette « *fin de l'histoire* », entendue au sens de finalité, n'existe plus. L'auteur ne nie pas la réalité de ce que l'on appelle couramment le tiers-monde. Comment le pourrait-il ? 80 % de la population consomme, on le sait, 20 % des richesses produites ; 800 millions de personnes dans le monde souffrent de famine et de malnutrition, comme l'a rappelé le dernier sommet de la FAO. Mais « *l'horizon utopique de l'économie qui, fondée sur la rareté, se donne pour tâche de l'éliminer* » s'est évanoui. L'aide humanitaire occupe aujourd'hui un créneau laissé vacant par l'idée de développement moribonde.

L'auteur est moins convaincant quand il analyse les croyances de substitution : mondialisation, globalisation, réalité virtuelle. A la différence du mythe du développement, la dimension utopique en est largement absente. Il n'y a pas de « *promesse* », plus d'« *avenir radieux* ». Seulement des pratiques et des contraintes nouvelles. Notre scepticisme fin de siècle s'en satisfera volontiers.

En union monétaire, la stabilité se joue sur le long terme

par Jean Pisani-Ferry

Les Quinze mettent la dernière main au « pacte de stabilité » budgétaire qui entrera en vigueur en même temps que l'Union monétaire. L'objet de ce pacte, dont l'initiative revient à l'Allemagne, est de préciser le dispositif de surveillance des politiques budgétaires prévu par le traité de Maastricht. L'Allemagne demande que le franchissement de la norme des 3 % pour les déficits publics donne lieu, de manière quasi automatique, à des pénalités financières.

L'intention est louable, à plus d'un titre. Même si réduire le déficit public à 3 % du PIB fait aujourd'hui figure de quête du Graal, il est sain de rappeler qu'y atteindre ne vaut pas gage de bonne gestion : en France, au début des années 80, ce chiffre avait été retenu comme cote d'alerte, non comme objectif. Et comme un déficit de 3 % du PIB assure, au mieux, une stabilisation de la dette publique aux alentours de 60 % du PIB dans des conditions normales de croissance et d'inflation, il est effectivement souhaitable que, pour des économies dont le ratio de dette avoisine 60 %, le déficit moyen sur un cycle soit inférieur à 3 %, et qu'en sommet de cycle il se situe nettement en deçà.

Il importe, ensuite, de marquer que la participation à une union monétaire impose par nature une contrainte sévère à la politique budgétaire : tout pays qui s'y engage doit renoncer à l'option de monétiser sa dette publique. Sauf à quitter l'Union monétaire, un Etat empêtré dans un cercle vicieux d'accumulation de dette n'aura d'autre ressource que de se déclarer en faillite. C'est ce risque qui justifie la surveillance collective des politiques budgétaires nationales. Non qu'elle soit la seule solution : une approche libérale voudrait que chaque pays se comporte comme il l'entend, sous la condition que ses partenaires soient à l'abri de ses errements. Cela exigerait de traiter les dettes publiques comme des actifs risqués, en excluant toute forme de solidarité communautaire. Plusieurs des dispositions du traité de Maastricht vont dans cette direction, mais solidarité et compromis sont trop présents dans la culture européenne pour que soit crédible une solution confiant aux seuls marchés l'exercice de la discipline.

Si le principe du « pacte de stabilité » ne fait donc guère question, il n'en va pas de même de ses modalités concrètes. Le fonctionnement macroéconomique de l'Union monétaire suppose que les Etats conservent une souplesse budgétaire suffisante pour pouvoir réagir aux à-coups cycliques et compenser ainsi la perte de l'autonomie monétaire : qu'ils puissent, à court terme, laisser jouer les stabilisateurs automatiques et, le cas échéant, mener des actions discrétionnaires. En cas de « choc » économique, l'Union monétaire rendra plus difficile l'ajustement par les prix relatifs, en raison de la rigidité du change. Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, les travailleurs ne pourront pas non plus se déplacer facilement d'un pays à l'autre, et il n'y aura pas de budget fédéral pour absorber, par des transferts automatiques, une partie significative des fluctuations du revenu des Etats. Il importe donc de ne pas bloquer le fonctionnement du dernier canal d'ajustement disponible, celui qui passe par l'emprunt.

Cela paraît cependant peu compatible avec le respect à tout instant du seuil de 3 %, spécialement pour les Etats dont les recettes fiscales sont très sensibles à l'activité. Au cours de la dernière récession, le creusement du déficit public a dépassé quatre points de PIB en France et en Espagne, huit points au Royaume-Uni, quatorze en Finlande, dix-sept en Suède !

Un dépassement temporaire du seuil de 3 % devra certes être sanctionné s'il menace d'avoir des incidences négatives sur les partenaires. Mais lesquelles ? S'il s'agit d'effets d'éviction, et donc d'équilibre épargne-investissement global de l'Union monétaire, l'important n'est pas le déficit budgétaire, mais le solde des paiements courants du pays (écart entre l'épargne et l'investissement) ; s'il s'agit de menaces pour la stabilité monétaire, l'important n'est pas le déficit, mais la dette publique. L'essence d'une union monétaire est de relâcher les contraintes instantanées et de durcir la contrainte budgétaire de long terme en interdisant une monétarisation de la dette publique. Vouloir durcir aussi la contrainte de court terme, c'est faire erreur sur la nature de l'union monétaire.

Une sanctification de la norme des 3 % pourrait avoir des effets pervers. Même en l'absence de dépassement, elle risquerait de compromettre l'efficacité de la politique budgétaire, car des agents économiques qui verraient le solde public approcher le butoir pourraient anticiper un prélèvement à venir et réduire leurs dépenses. L'arme budgétaire serait alors quasiment paralysée. Un Etat en difficulté et empêché de s'endetter serait porté à se tourner vers Bruxelles pour demander de l'aide, engendrant une mécanique de transferts accrus. Enfin, face à un choc récessif généralisé, le manque de souplesse budgétaire reporterait tout le poids du soutien de la conjoncture sur la politique monétaire, au risque de détourner la banque centrale de l'objectif de stabilité des prix.

Il faut donc espérer que ce pacte sera apliqué assez sagement pour laisser aux Etats des marges de manœuvre à court terme. Mais, pour cela, le Conseil risque de devoir accepter plus d'une fois, au nom de circonstances « exceptionnelles », un dépassement de la norme. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il fasse preuve de jugement, en reconnaissant qu'entre les deux critères fiscaux de Maastricht, la dette et le déficit, c'est le premier qu'il faut privilégier en régime d'union monétaire ?

Jean Pisani-Ferry est directeur du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales)

L'Italie et l'euro : le ver dans le fruit

par Anatole Kalestky

Tout ce qui est noir est blanc, et tout ce qui est blanc est noir : cette règle empirique s'applique très utilement à l'analyse de la politique monétaire en Europe. Ainsi, l'Italie a fêté son retour dans le système monétaire européen (SME) comme le couronnement de sa stratégie d'approche de l'Union économique et monétaire (UEM). Or la rentrée dans le SME marque en fait la fin des espoirs de l'Italie d'adhérer à l'UEM et, peut-être, la fin de l'ensemble du projet de monnaie unique. Quand la Grande-Bretagne est entrée dans le SME, en octobre 1990, dans des circonstances similaires à celles de l'Italie aujourd'hui, il a fallu presque deux ans pour que les illusions de John Major se dissipent. Cette fois-ci, l'instabilité politique italienne devrait accélérer le dénouement. Le taux de change élevé imposé à l'Italie va déprimer encore davantage une économie déjà en voie de récession. Il deviendra évident que le gouvernement de Romano Prodi n'a aucune chance de réaliser ses objectifs budgétaires. Il y aura des attaques spéculatives contre la lire et les taux d'intérêt italiens monteront, surtout si l'économie allemande redémarre. D'ici le printemps prochain, les espoirs du signor Prodi de faire partie de l'UEM en 1999 se seront évaporés comme la rosée du matin. Inévitablement, son gouvernement tombera.

Les investisseurs n'ont pas l'air de comprendre la signification politique ultime de la mission suicide de M. Prodi. Beaucoup d'entre eux pensent qu'il n'y a rien de grave à voir s'évanouir le songe de la monnaie unique : avec ou sans l'UEM, la même politique budgétaire serait mise en oeuvre par un quelconque technocrate succédant à M. Prodi. Or, cela paraît très improbable. Toute une génération d'hommes politiques « techniciens » ont lié leur sort au projet de l'« euro en 1999 ». Si ce projet s'achève sur une humiliation, c'en sera fait de la carrière de Romano Prodi, mais aussi de celle de Carlo Azeglio Ciampi, de Lamberto Dini et de tous les autres dirigeants en qui les marchés ont confiance. Avec un Silvio Berlusconi empêtré dans d'innombrables affaires judiciaires, il ne restera qu'un seul homme politique italien à avoir les mains propres – le chef « postfasciste » Gianfranco Fini.

Un gouvernement postfasciste appliquera-t-il un programme d'austérité conçu par la gauche et imposé à l'Italie par des étrangers et des banquiers internationaux ? Il faut croire que ceux qui investissent en Italie et achètent des lires en ce moment pensent que oui.

Les hommes politiques allemands et français qui croient à l'avènement de l'euro en 1999 doivent répondre à une question encore plus intéressante. Un gouvernement amené au pouvoir à Rome par une crise que les Italiens ne manqueront pas de considérer comme une trahison de la part de la France et de l'Allemagne sera-t-il prêt à soutenir les efforts de ses voisins pour créer la monnaie unique ? J'en doute fort. L'Allemagne et la France ont pris un risque énorme en laissant espérer à l'Italie qu'elle pourrait se joindre au premier train de l'euro. Si elle est repoussée, les gouvernements italiens chercheront à saboter l'ensemble du projet. Il ne faut pas sous-estimer la capacité de l'Italie à agir ainsi, surtout si l'Espagne et le Portugal sont aussi rejetés au premier tour. Quand on votera, en 1998, pour savoir qui sera membre de l'UEM, il suffira, pour atteindre la minorité de blocage, de trois grands pays (comme l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne) ou de deux grands et trois petits (par exemple l'Italie et la Grande-Bretagne plus la Suède, le Danemark et la Grèce).

Une telle minorité de blocage n'aurait pas besoin de saboter ouvertement l'euro. Elle n'aurait qu'à voter contre tout assouplissement des critères de Maastricht au motif que ce serait du favoritisme envers la Belgique, la France, les Pays-Bas ou même l'Allemagne. Etant donné que, à part le Luxembourg, aucun pays ne répond ni ne répondra jamais strictement aux conditions du traité de Maastricht, une Italie déçue pourrait former avec la Grande-Bretagne un groupe capable d'empêcher à tout jamais l'avènement d'une monnaie unique. A la réflexion, peut-être que l'humiliation imminente de l'Italie n'est pas une si mauvaise nouvelle que ça...

Anatole Kalestky est chroniqueur au Times.
© The Times.

Le pari risqué de M. Prodi

par Mario Deaglio

Au cours de l'été, le gouvernement italien a pris conscience que le processus de création de l'euro était désormais inévitable. En septembre, le président du conseil, Romano Prodi, a constaté, en rendant visite à son homologue espagnol, que celui-ci était déterminé à faire entrer, coûte que coûte, l'Espagne dans l'Union monétaire avec les premiers pays. Le plan italien consistant à prendre la tête du groupe des pays « extérieurs » et à négocier avec l'Allemagne, la France et le Benelux, des conditions plus souples, ou peut-être une entrée retardée dans la monnaie unique, volait ainsi en éclats. Outre l'Espagne, la Finlande et l'Irlande avaient préparé des budgets sévères, le Portugal était sur le point d'en faire autant, et même la Suède ne fermait pas la porte à l'adhésion. L'Italie se retrouvait isolée. Le résultat fut un brusque bouleversement de la stratégie italienne : fin septembre, le projet de loi de finances fut drastiquement modifié en quarante-huit heures pour le rendre conforme aux exigences de Maastricht.

L'Italie n'avait pas d'autre choix, puisqu'il était clair que l'âge d'or des avantages de la lire faible était de toute façon terminé. Mais M. Prodi et son ministre du Trésor, M. Ciampi, ont essayé de transformer cette position de faiblesse extérieure en position de force, à la fois politique et économique, à l'intérieur. Le gouvernement de M. Prodi, structurellement faible car obligé de s'appuyer sur une coalition hétérogène allant des communistes de Rifondazione aux modérés de Lamberto Dini, a misé sur une idée-force : être exclus de l'Europe serait pour les Italiens une humiliation terrible qu'aucune force politique ne souhaiterait endosser. D'ailleurs l'opposition, avec MM. Berlusconi et Fini, a contesté l'ampleur du tour de vis budgétaire, non le contenu, et, faute d'une idée vraiment alternative, a préféré déserter le Parlement lors du vote du budget.

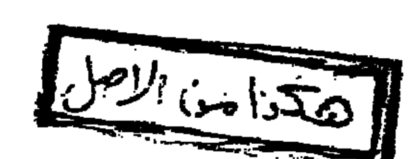
Sur le plan économique, pendant plusieurs années, l'Italie a été prisonnière d'un cercle vicieux : pour mener une politique budgétaire sévère, il était nécessaire de réduire le poids des intérêts sur la dette publique (les taux réels italiens ont été longtemps parmi les plus élevés des pays développés). Mais les taux ne pouvaient baisser tant que le gouvernement n'avait pas amorcé pour de bon une politique budgétaire rigoureuse. L'imminence de l'euro a donné sa chance à M. Ciampi. En quelques semaines, sous l'aiguillon de l'urgence, il a réussi à faire adopter par le gouvernement et par la Chambre des députés les grandes masses d'une loi budgétaire d'une sévérité exceptionnelle. Et, sur la base de ces chiffres, à négocier la rentrée de la lire dans le système monétaire européen à des conditions pas trop défavorables. Cela suffit à sortir, même provisoirement, du cercle vicieux : le différentiel entre les taux allemands et italiens est tombé à un minimum historique, ce qui ouvre au budget la perspective d'un soulagement inespéré.

Ayant brillamment brûlé les premières étapes, le gouvernement se trouve maintenant face à de sérieuses difficultés pour la mise en pratique des mesures et leur vote au Parlement. Il est juste de souligner que la faiblesse de l'économie rend problématique la réalisation des objectifs budgétaires pour 1997 et plus encore pour 1998. Cependant, ces difficultés sont dans une large mesure communes à tous les pays de l'Europe continentale. L'Italie a au moins réussi à ne pas se faire isoler, et c'est déjà un résultat appréciable.

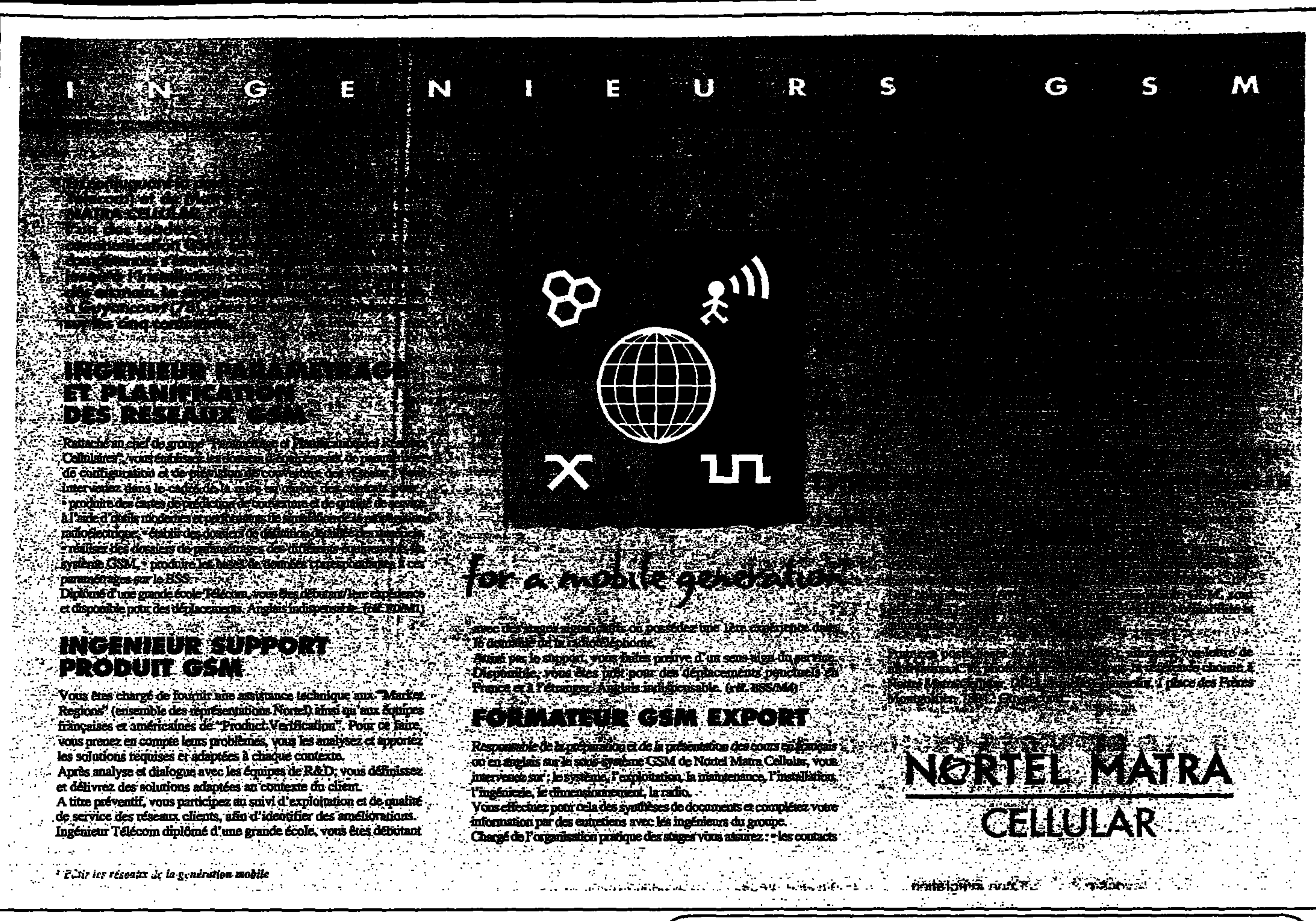
Il est possible que le blitz de M. Prodi soit voué à l'échec, et que le résultat final soit l'humiliation du pays, comme M. Kalestky le suggère dans son texte. Il faut tout de même observer que M. Prodi, au cours de sa brève carrière politique, a toujours pris des risques très lourds qui se sont révélés payants dans un pays où les politiciens de profession sont habitués à ne risquer jamais ; et que, sans le coup de théâtre du budget 1997 et de la rentrée dans le système monétaire européen, l'humiliation du pays aurait été garantie.

Mario Deaglio est professeur d'économie politique à l'université de Turin.

Secteurs de Pointe - Inform



...atique - Réseaux Télécommunications





IER, L'odyssée technologique

IER (400 personnes, 400 MF de CA), conçoit, fabrique et commercialise des terminaux d'impression spécialisés. Nos compétences techniques sont reconnues en France comme à l'étranger (70 % de notre C.A.). Leader mondial dans le domaine de l'automatisation du transport passagers, nous équipons également de nombreuses administrations, banques, compagnies d'assurances et sociétés du secteur industriel. Nous renforçons nos équipes commerciales et recherchons pour notre Division Identification et Systèmes :

Ingénieur commercial Grands Comptes



Rattaché au directeur commercial France de la Division, vous développez un portefeuille de grands comptes des secteurs public et tertiaire (banques, assurances, services). Vous assurez le montage et le suivi de dossiers complexes afin de développer les ventes de solutions d'impression et de lecture, et d'automates. A 35 ans environ, de formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience significative de ces marchés et en connaissez les principaux intervenants. Vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la réf. ICG/MO à IER, Direction des Ressources Humaines, BP 320, 92156 Suresnes.



MEDIA SYSTEM

S Y S T E M E S   E T   T E R M I N A U X   D ' I M P R E S S I O N



La réputation de notre groupe spécialisé dans l'analyse physico-chimique de boissons et de produits alimentaires pour des clients de 40 pays dont la majorité des 10 plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire l'a hissé au rang des leaders mondiaux sur ses marchés. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons, pour compléter notre équipe d'experts en analyse des aliments, un :

EXPERT EN ANALYSE ALIMENTAIRE

Chimiste Alimentaire (Lebensmittel Chemiker, B.Sc./M.Sc. in Food Science), Ingénieur Chimiste ou agronome (Diplom Chemiker, B.Sc./M.Sc. in Chemistry) etc., vous disposez d'une bonne expérience de l'analyse des aliments et des boissons dans un contexte industriel. Par ailleurs, vous justifiez d'une très bonne expression écrite et orale en Français, en Anglais ou en Allemand, et d'une grande expérience dans l'utilisation des outils informatiques (EXCEL, etc...).

Votre mission principale sera d'assurer l'interface scientifique entre nos clients et les chimistes de nos laboratoires qui produisent chaque jour des milliers de résultats, et cela dans un contexte de «just in time».

Le poste est basé dans notre laboratoire de Nantes (France), et est susceptible d'évolution vers un poste similaire, ou la responsabilité du team d'expertise dans un laboratoire du groupe en Allemagne, Grande-Bretagne, etc...

Si vous êtes motivé pour rejoindre notre jeune entreprise en croissance rapide, merci d'adresser CV, photo et lettre manuscrite portant votre rémunération actuelle et vos prétentions, sous la référence 743MON à EUROFINS - rue Pierre Adolphe Bobierre - BP 42301 44323 Nantes Cedex 03 - FRANCE.

OEC

Carrières Internationales

J E U N E S   I N G É N I E U R S   P R O J E T S

A votre avis, une expérience à l'étranger, ça sert à quoi



Le 21ème siècle bouscule les frontières ; dans un monde en mouvement, être ouvert, curieux, mobile, sont des atouts déterminants pour se construire une carrière passionnante.

Quand on est jeune Ingénieur (Grande Ecole ou Universitaire), saisir une opportunité placée sous le signe de l'International, c'est découvrir d'autres cultures, appréhender d'autres modes de travail ; c'est surtout mettre de sérieuses chances du côté de son avenir.

Leader mondial de l'industrie parapétrolière sous-marine, COFLEXIP STENA OFFSHORE, groupe présent sur les cinq continents dont le siège est à Paris, vous offre cette chance aujourd'hui. Nous concevons et mettons en œuvre les techniques les plus pointues de développement de champs pétroliers situés dans des fonds marins de plus en plus extrêmes.

Notre savoir-faire est reconnu dans la gestion de projets, la mise en œuvre de moyens industriels et navals et la maîtrise de technologies de pointe. C'est pourquoi, nous sommes installés près de nos clients, l'ensemble des grands groupes pétroliers mondiaux, pour répondre à leurs besoins en constante évolution.

Au sein de nos équipes de projets d'Aberdeen (Ecosse) ou d'Oslo (Norvège), vous participerez *à la réalisation de l'ingénierie de nos contrats de développement offshore (conception de pipelines* flexibles ou rigides, méthodes de pose en mer, gestion et suivi de projets...).

Débutants ou avec une première expérience dans les domaines du calcul de structures, des matériaux, de l'hydrodynamique navale ou plus généralement de l'offshore pétrolier, vous savez que l'avenir est sous le signe de l'International. Votre ouverture sur le monde, votre sens des initiatives, votre esprit d'équipe et votre audace nous intéressent fortement.

Cette opportunité peut dynamiser votre futur grâce aux multiples perspectives de notre groupe. L'ensemble des frais fixes de votre déménagement sera pris en charge par la société. Ces postes sous contrats de travail locaux, nécessitent bien évidemment de maîtriser parfaitement l'anglais.

Envie de nouveaux horizons, téléphonez-nous vite de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi, sous réf. 365, au 01 41 38 17 17.



COFLEXIP STENA OFFSHORE

Guillaume Tell

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe



Dans le cadre de son développement, l'Ecole des Mines d'Albi conforte en 1997 son équipe d'enseignants-chercheurs et de techniciens par la création de 7 nouveaux postes dans les domaines suivants.

POUR SON CENTRE ENERGETIQUE - ENVIRONNEMENT

■ 1 PROFESSEUR de 1ère catégorie

Responsable de l'Option Energétique

Profil : Ingénieur de grande Ecole ou titulaire d'un doctorat d'Etat ou d'une habilitation à diriger des recherches. Comptétence scientifique reconnue en thermique et en énergétique.

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

en mesures physiques et instrumentation en génie des procédés. ***Profil :*** Baccalauréat.

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

en mesure physiques et contrôle physico-chimique en génie des procédés. ***Profil :*** baccalauréat.

POUR SES SERVICES TECHNIQUES

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Spécialité : électromécanique. ***Profil :*** baccalauréat.

N.B. Ces postes seront ouverts par concours de la fonction publique de l'Etat publié au journal officiel. **Date limite de candidature : 31 janvier 1997**

POUR SON CENTRE GENIE INDUSTRIEL

■ 2 MAITRES-ASSISTANTS ASSOCIES (C.D.D. 1 an)

- en gestion de projet, - en gestion de l'information.

Profils : Ingénieur ou universitaire titulaire d'un doctorat dans la spécialité recherchée.

■ 1 CHARGE DE RECHERCHE (C.D.I.)

en informatique et génie industriel. ***Profil :*** Ingénieur dans la spécialité.

Date limite de candidature : 31 janvier 1997.

Constitution impérative du dossier :

Dossier d'inscription à demander à l'Ecole des Mines d'Albi
Service Gestion Ressources Humaines - Mention "Recrutement - ne pas ouvrir"
Route de Teillet - 81013 ALBI CT Cedex 09.
Renseignements au 05.63.49.30.38 de 9 h à 12 h.



Société de Conseil et d'Etudes en Télécom

Très actif auprès des acteurs majeurs du secteur des télécommunications, **HEPTASYS** souhaite renforcer ses activités **Architecture, Transmissions, Commutation et Services.**

- **Ingénieur en télécommunication**, vous souhaitez vous orienter vers une activité de Conseil et justifiez d'une première expérience de 2 ans minimum dans l'un des domaines suivants :
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)
  - **Serveurs INTERNET** (outils, performances, dimensionnement, sécurité)
- **Ingénieur consultant confirmé**, vous souhaitez vous intégrer dans une structure légère et bénéficiez d'une expérience de 5 ans dans l'un des domaines suivants :
  - **Architecture et Optimisation de réseaux**
  - **Réseaux Intelligents** (mise en oeuvre de plateformes, architecture et conception de services)
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)

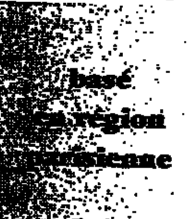
HEPTASYS vous propose de rejoindre une équipe de haut niveau technique, effectuant des missions pointues pour le compte de clients prestigieux.

Vous êtes intéressés : adressez-nous dès aujourd'hui votre candidature à l'adresse suivante :

HEPTASYS 2 rue Jean Rostand 91893 Orsay Cedex (Fax : 01 69 41 81 15)

Entreprise de maintenance et de réparation, filiale d'un important groupe aéronautique, recherche

Chef de Département
Equipements Aéronautiques



Directement rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction, vous serez responsable d'un département de production industrielle organisé en centre de profit.

De formation Ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum en production en flux tendus dans une entreprise certifiée ISO 9000.

Vous avez de solides connaissances en technologie mécanique et électromécanique et de réelles facultés de management et de gestion.

De plus, vous parlez couramment l'anglais.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la réf. CS648936 sur lettre et enveloppe, à EUROMESSAGES - 78 bd de la République - 92514 Boulogne Cedex qui transmettra.

OBC

Directeur de Projet

Filiale d'un groupe International d'Ingénierie Industrielle recherche un :

A 35/40 ans, ingénieur généraliste diplômé, vous avez une expérience en ingénierie pétrole, pétrochimie, chimie fine, production d'énergie, et justifiez de 5 à 10 ans dans la fonction de direction de projets industriels.

Rattaché au Directeur de la réalisation des contrats, vous êtes l'interlocuteur direct du client ; de plus, vous êtes responsable de tous les aspects (sécurité, qualité, planning, coûts) liés à la réalisation d'un projet, aussi bien pendant la phase études et approvisionnement que pendant la phase construction.

Ce poste nécessite rigueur, communication, négociation, organisation, leadership, disponibilité et mobilité.

L'anglais courant est indispensable, une autre langue étrangère serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 965MO à : AUSTIN KNIGHT - 26, avenue de l'Opéra -75001 PARIS.



Notre groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en informatique et télécommunications. Nous disposons notamment de centres de compétences dédiés à la mise en place du Progiciel SAP (plus de 400 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux comme internationaux, notre équipe de plus de 100 personnes en France renforce son potentiel de conseil et recherche des :

CONSULTANTS CONFIRMÉS SAP/R3
Modules FI - AM - CO - MM - PP

réf. 4/4451

CONSULTANTS EXPERTS FONCTIONNELS
Achats - Finance - Logistique - Production

réf. 4/4462

Pour plus d'informations, rejoignez-nous dans le cahier "INITIATIVES" de mardi 10 Décembre, rubrique Audit/Conseil *ou adressez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à notre Conseil OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex. Fax : 01 47 61 49 45 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.*

APV

APV Groupe International d'ingénierie spécialisée, effectif : 9500 personnes, 21 unités de fabrication de matériel, réalise des lignes complètes pour les industries agro-alimentaires, chimiques et pharmaceutiques. APV est implanté dans 42 pays (Amériques Nord et Sud, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Zone Pacifique). APV France, implantée à **EVREUX** rech :

2 INGENIEURS
chargés d'affaires

ELECTRONIQUE, MECANIQUE AGRO-ALIMENTAIRE, CONFIRMES, 3/5 ans d'expérience professionnelle minimum

L'ingénieur chargé d'affaires mène à bien la réalisation des installations étudiées et vendues par APV. Il effectue les études complémentaires nécessaires, vérifie les choix, contrôle les calculs de l'ensemble, supervise les appels d'offre. Il rédige les plannings, organise les réunions de chantier, assiste à la mise en route sur site. Il tient les délais et les budgets.

C'est un poste très complet qui suppose une expérience solide et prouvée en hydraulique, mécanique des fluides, électrotechnique, électricité, pneumatique, régulations, échanges thermiques... appliqués aux process alimentaires ou pharmaceutiques.

Homme de terrain avec une forte personnalité, il sait faire avancer sereinement des chantiers complexes. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Les 2 postes sont basés à EVREUX (100 km de Paris) et nécessitent des déplacements fréquents de courte durée.

Envoyer dossier de candidature sous réf. JL à :
Cabinet J.N. TRINH Consultants,
1 rue des Roches 27930 BROSVILLE
Tél. 02 32 34 36 44 — Fax. 02 32 34 34 41

Les candidatures seront traitées avec une confidentialité totale.

PUBLIVAL

RESPONSABLES MARKETING INDUSTRIEL



Division Films et Emballages Spéciaux

Notre importante Division (750 personnes - 550 M de F de C.A. dont 90% à l'export, filiales aux USA, en CHINE et en ITALIE) occupe une place de leader mondial sur le marché des produits diélectriques de haute technicité et des produits pour emballages spéciaux.

Au sein de notre Direction Marketing, Recherche et Développement, vous assurerez la responsabilité du Marketing Industriel du secteur Diélectrique **(Poste A)** ou du secteur Emballages **(Poste B).**

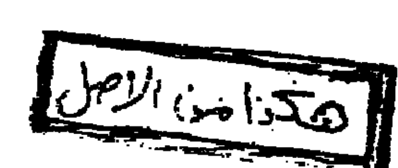
A l'écoute directe de nos marchés mondiaux, clients, prospects et technologies nouvelles, vous réunirez et analyserez l'ensemble des indicateurs techniques, économiques et commerciaux nécessaires à l'optimisation constante de notre stratégie.

Inscrites de plein-pied dans la dynamique de notre développement, ces deux fonctions de haut niveau basées à Quimper s'exercent au contact étroit des acteurs externes et internes à notre Groupe. Elles s'adressent à deux Ingénieurs (H ou F), expérimentés (5 à 10 ans) pratiquant le Marketing Industriel et motivés tant par les produits de haute technologie que par les contacts, l'autonomie, le travail d'équipe, l'anticipation. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour préparer notre rencontre à PARIS ou QUIMPER, merci d'adresser votre candidature **(lettre + CV + photo et prétentions)** sous réf. choisie (A ou B) à notre conseil - CROISSANCE - B. Le Nestour







Les premiers ingénieurs par l'apprentissage arrivent sur le marché

Les effectifs sont modestes, mais la réforme est de taille. Six ans après leur création, les formations d'ingénieurs par l'apprentissage comptent 770 diplômés, selon le Comité d'étude sur les formations d'ingénieurs (CEFI), qui en attend 670 de plus pour 1997.

Aujourd'hui, deux réseaux coiffent plus d'une vingtaine de centres habilités par la commission des titres à délivrer le diplôme d'ingénieur par l'apprentissage : la filière NFI (Nouvelle filière d'ingénieurs), dont Bernard Decomps fut l'ardent promoteur à la fin des années 80, et le réseau CESI (Centre d'études supérieures industrielles).

A cela s'ajoutent quelques écoles d'ingénieurs « classiques » qui proposent à leurs étudiants

▼ Formation
Plus d'une vingtaine de centres sont habilités à délivrer le diplôme

des formules d'alternance comme, par exemple, l'Institut national d'agronomie de Paris-Grignon ou encore l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille. Preuve que le dispositif fait des émules.

Le chemin parcouru est loin d'être négligeable quand on sait qu'historiquement l'apprentissage souffre d'une mauvaise réputation en France et que la représentation de l'ingénieur a longtemps été – et est peut-être encore – celle du diplômé de grandes écoles. Comment peut-on prétendre former l'élite à partir d'un dispositif connoté de manière plutôt péjorative ?

Sans compter les divers blocages réglementaires que Bernard Decomps détaille longuement dans un article-bilan publié par la revue *Formation-Emploi* de janvier-mars 1996, consacrée aux nouvelles formations d'ingénieurs. *« Pour avoir cherché à créer un centre de formation d'apprentis pour ingénieurs (avec le Conservatoire national des arts et métiers), je peux témoigner de la pénible découverte de l'univers technocratique dans toute son ampleur »*, écrit cet homme qui est, à l'heure actuelle, directeur de l'Ecole nationale supérieure de Cachan.

Ce nouveau dispositif d'ingénieurs par l'apprentissage poursuit des objectifs de même nature que les filières de formation continue lancées à la même époque. Economique, tout d'abord, puisqu'il s'agit de combler le retard de la France, qui souffre d'un déficit d'ingénieurs diplômés par rapport à ses voisins, à commencer par l'Allemagne. Politique, ensuite, car les centres d'apprentis ingénieurs se définissent avant tout comme une alternative au modèle élitiste des grandes écoles. Plus démocratiques, plus diversifiées, ces nouvelles filières misent sur l'alternance pour frotter les apprentis aux réalités du travail et les rendre plus compétitifs. Pour Gérard Malglaive, directeur d'Ingénieurs 2000, créé en 1991 par six grandes entreprises et le CNAM, il faut former un autre « ingénieur », pas celui des grandes ni des petites écoles. Il ne faut plus opposer les fonctions de recherche-conception à celles de production, mais réunir compétences abstraites et concrètes dans le même métier. L'ingénieur mobilise sa *« capacité à concevoir, pour penser de nouvelles procédures de fabrication, imaginer de nouvelles améliorations à apporter à un outil, une machine »*, plaide Gérard Malglaive dans la même livraison de la revue *Formation-Emploi*. Sa place est dans l'atelier, pas dans un siège social ni dans un laboratoire. Il est spécialisé : Ingénieurs 2000 accueille, cette année, 370 apprentis (sélectionnés au niveau bac ou bac + 2), dans trois filières (génie mécanique et systèmes de production ; électronique et informatique ; génie électrique). L'alternance consiste en deux séquences d'environ six mois chacune en entreprise et en CFA sur cinq ans. Lancée en 1991, la première promotion vient de sortir. Sur les 36 diplômés, les deux tiers font leur service national (cette population, comme celle des ingénieurs de grandes écoles, demeure largement masculine) et sept ont trouvé un emploi. Les autres sont soit en formation complémentaire dans l'entreprise d'accueil soit en recherche d'emploi.

D'autres centres revendiquent une formation généraliste, comme le Cefipa de Gentilly (Centre de formation d'ingénieurs par l'alternance), créé en 1990 par le Groupement des industries métallurgiques de la région parisienne (GIM, organisation patronale) et le Cesi. *« A l'issue du contrat d'apprentissage, 60 % des apprentis quittent l'entreprise de formation et se vendent sur le marché du travail. Ce qui prouve que nous ne formons pas des cadres maison »*, souligne Bernard Dedieu, directeur du Cefipa. *« Avec 2 700 heures de cours dispensées pendant les trois ans d'apprentissage, nos élèves ne manquent pas de connaissances scientifiques, et l'immersion en entreprise participe autant à la formation »*, poursuit-il. Ici, l'alternance est progressive, elle passe d'une durée d'une semaine en début d'apprentissage à trois mois en fin de parcours.

Rares, les mauvaises expériences existent quand même. Comme cette jeune apprentie qui a quitté son entreprise de formation, une grande entreprise publique, car le poste confié n'était pas à la hauteur du programme d'apprentissage. *« Pendant la dernière année, alors que nous avons des responsabilités et des décisions à prendre, il est difficile de lâcher le travail pour reprendre l'école »*, témoigne un autre apprenti du Cefipa. Près d'un tiers travaillent dans l'industrie, un second tiers dans les études ou la recherche appliquée. Les autres débouchés sont les métiers d'ingénieurs d'affaires (ingénieur de projet ou technico-commercial). Le taux de placement est de 88 % dans les six mois après la sortie des diplômés (ou la fin du service, pour les garçons).

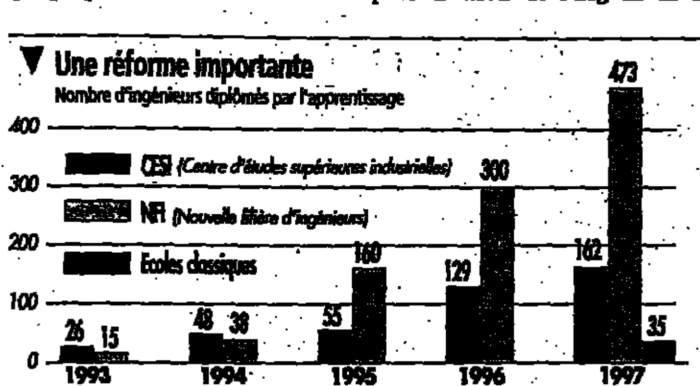
L'INA de Paris-Grignon propose encore une autre formule. Les apprentis sont des élèves de l'école qui sont entrés par la voie du concours après deux années préparatoires, ou bien des diplômés bac + 2 admis en deuxième année. L'alternance dure deux ans. Pour l'instant, une promotion de 25 élèves (soit 10 % de la taille des promotions à l'INA-PG) voit le jour chaque année : la première date de février 1995 et sera diplômée en février 1997, et ainsi de suite... Le travail en entreprise a lieu durant les périodes de stage prévues dans le cursus normal, ainsi que pendant une partie des vacances scolaires.

Assez différentes dans la forme et dans l'esprit, ces nouvelles filières semblent encore chercher leur identité. Mais elles se ressemblent sur plusieurs points : une sélection rigoureuse des candidatures, l'accent mis sur l'ouverture internationale et sur les compétences transversales. Les places sont de plus en plus chères sur ce marché de l'emploi, qui, bien qu'encore privilégié, s'est nettement dégradé depuis 1992.

Clarisse Fabre

Un taux de chômage de 6 %

L'évolution de l'emploi des ingénieurs est nettement positive : leur nombre est passé de 453 000 en 1984 à 637 000 en 1996 (dont 340 000 diplômés). La tendance est à la diminution de la part d'ingénieurs dans l'industrie et à la croissance des fonctions tertiaires d'études, de recherche et d'informatique. La profession compte cependant 6 % de demandeurs d'emploi, contre 3 % en 1992 et 1,5 % en 1984. C'est peu, comparé au taux de chômage de la population active en 1996 (12,6 %). Mais l'accélération du phénomène inquiète : depuis 1992, le taux de chômage a doublé. Ce sont les ingénieurs diplômés des grandes écoles qui s'insèrent le mieux sur le marché du travail, même si le recrutement des diplômés de l'université est en hausse.



Source : Comité d'étude sur les formations d'ingénieurs

Admission, statut, salaires, mixité

▼ TRIÉS SUR LE VOLET

Selon les centres de formation d'ingénieurs-apprentis, le niveau de diplôme requis est le bac ou le bac + 2 : DUT (diplôme universitaire technologique) ou BTS scientifique. L'écrémage se fait ensuite en plusieurs étapes.

Au Cefipa où le niveau bac + 2 est exigé à l'entrée, le candidat doit répondre à des tests psychotechniques, participer à un entretien collectif en présence d'un psychologue et d'un responsable de promotion, et passer l'obstacle de l'analyse graphologique. Suivent des épreuves de mathématiques, de français et d'anglais. Dernière condition pour être admis, le jeune doit se faire embaucher comme apprenti dans une entreprise en contrat à durée déterminée de trois ans.

Au final, ne restent que les jeunes les plus chevronnés. Sur les 520 candidats ayant déposé un dossier au Cefipa pour la rentrée 1996, 92 seulement ont été retenus. Quant au centre d'apprentis « Ingénieurs 2000 », il en a sélectionné 111 sur 600 pour la rentrée 1996.

▼ UN STATUT D'APPRENTI

Le statut d'apprenti, applicable à l'enseignement supérieur depuis 1987, assimile le futur ingénieur à un salarié en ce qui concerne le temps de travail, la durée des vacances, etc. Mais l'apprenti-ingénieur ne perçoit qu'une rémunération comprise entre 25 % et 78 % du SMIC (ou du minimum conventionnel de branche).

Tous les apprentis, ingénieurs ou boulangers, sont logés à la même enseigne. Le niveau du diplôme n'entre pas en compte, mais le salaire évolue avec l'âge et l'ancienneté dans le parcours de formation. Ainsi, entre dix-huit et vingt ans, l'apprenti gagne 41 % du SMIC la première année, 49 % la seconde et 65 % la troisième, contre 53 %, 61 % et 78 % à partir de vingt et un ans.

▼ LES SALAIRES

Les jeunes diplômés d'« Ingénieurs 2000 » gagnent entre 75 000 et 195 000 francs annuels, ceux du Cefipa entre 140 000 et 240 000 francs, avec une moyenne de 180 000. C'est moins que le salaire moyen à la sortie de l'Ecole des mines de Paris, qui s'élève à 209 000 francs, avec une fourchette de 180 000 à 260 000 francs. Mais l'INSA de Lyon par exemple, pour ses trois dernières promotions, affiche un salaire médian de 170 000 francs. Par ailleurs, en mars 1996, la Conférence des directeurs des grandes écoles (d'ingénieurs) de Rhône-Alpes (Ecole centrale de Lyon, Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne, etc.) a mené une enquête sur le montant du premier salaire de ses anciens diplômés : les promotions 1993 reçoivent un salaire moyen de 172 500 francs, celles de 1994, 166 000 francs et celles de 1995, 163 000.

▼ TRÈS PEU DE FEMMES

Elles étaient 6 à 7 % en 1984, 13 % en 1994 : la profession d'ingénieur se féminise depuis le début des années 70. L'agronomie et la chimie semblent être les filières de prédilection des femmes, à l'opposé de la mécanique où elles sont très peu présentes. Les nouvelles formations d'ingénieurs par l'apprentissage n'échappent pas à la règle, avec 14 % de filles au Cefipa.

Ford fait plancher les étudiants sur la Ka

Disséqué dans tous les cours de marketing, le lancement de la Twingo, en mars 1993, est devenu un véritable cas d'école. Est-ce pour prendre une revanche symbolique que la direction de Ford France vient, fort habilement, d'inviter les élèves de deuxième et troisième cycle à participer à un concours richement doté ? Objet : concevoir la stratégie marketing globale de lancement d'une série spéciale ou limitée de la dernière-née de Ford, la Ka, lancée au Mondial de l'automobile, à Paris, en octobre dernier. Voiture qui ambitionne de devenir la principale concurrente de la Twingo sur le segment des petites automobiles urbaines destinées à une clientèle plutôt jeune.

UN FRANC SUCCÈS

Le concours, lancé fin septembre, a rencontré un franc succès : au 31 octobre, date de clôture des inscriptions, 350 équipes, composées de deux à quatre étudiants, ont déposé leur dossier de candidature, soit plus de 1 100 participants, venus de 85 écoles. La date limite de dépôt des travaux est fixée au 15 mars prochain. Fin mars, les dix équipes ayant proposé les projets jugés les meilleurs seront invitées à soumettre leur travail à un jury de personnalités, dont Claude Brunet, PDG de Ford France, et Christian Blachas, producteur de

▼ La concurrente de la Twingo deviendra-t-elle un cas d'école ?

« Culture pub » sur M 6. Chacun des membres de l'équipe lauréate se verra offrir une Ka ; les seconds, une session d'été dans une grande université américaine ; et les troisièmes, un PC Pentium multimédia. *« A charge pour les candidats d'élaborer leur propre campagne de communication et de commercialisation, jusqu'à la conception de l'animation à prévoir chez nos 325 concessionnaires »*, explique Adeline Laffont, chef du projet chez Ford. *« En fait, on leur propose de se mettre dans la peau d'un chef de produit »*, résume Jean-Jacques Browaeys, directeur de la communication.

Afin que les projets des étudiants collent au plus près de la réalité, Ford leur fera parvenir une lettre mensuelle les informant des performances de la Ka sur le marché, ainsi qu'une cassette vidéo rassemblant les trois spots publicitaires de la voiture et ceux de ses principales concurrentes. En outre, la firme américaine s'est engagée à recevoir les équipes qui le souhaitent afin de leur apporter les informations complémentaires dont elles auraient besoin : coût d'un accessoire ou d'une modification sur la ligne d'une voiture ; conditions d'un partenariat (« co-branding ») ; contraintes techniques ; délais...

L'initiative semble appréciée des candidats : *« Ce concours va nous permettre d'appliquer concrètement la théorie qu'on étudie en cours, et aussi d'entrer en contact directement avec Ford »*, assure Lionel Viard, étudiant en deuxième année d'HEC. *« C'est plus intéressant de travailler sur la Ka que sur des packagings d'aluminium »*, estime pour sa part Lamia Slim, étudiante en troisième année à l'ESC Rouen.

Selon Jean-Jacques Browaeys, il ne s'agit que de *« créer un pont entre Ford et les jeunes diplômés, et de repérer de jeunes talents dans le vivier des grandes écoles »*. Mais les étudiants ne sont pas dupes : *« Ce n'est pas désintéressé*, reconnaît l'un d'eux. *Si Ford sollicite notre avis, c'est parce que nous sommes, de par notre âge, dans la cible de la clientèle visée »*.

Du côté des jeunes, la participation au concours n'est pas non plus dénuée d'arrière-pensées, notamment en termes d'opportunités de stages : *« Même si ce n'est pas le but premier, le concours permet aussi de chasser des têtes. Si une équipe se fait particulièrement remarquer, les noms resteront dans un dossier »*, veut croire un candidat.

Philippe Baverel

Secteurs de Pointe



Leader mondial des solutions de gestion d'entreprise avec 7000 personnes, 9,5 Md de Frs en 1995 et une présence dans 40 pays, SAP poursuit en 1996 sa forte croissance.

SAP FRANCE, pôle majeur du Groupe en Europe, renforce ses équipes, en intégrant des

INGÉNIEURS SOLUTIONS

Experts fonctionnels «Avant-Vente» H/F

- Logistique Industrielle et Distribution
- Ventes - Administration des Ventes
- Gestion de Production

Interlocuteur privilégié de nos clients, votre excellente connaissance des métiers et des enjeux de nos clients, vous permet de prendre en charge :
- la réponse aux appels d'offres ainsi que la qualification des besoins fonctionnels,
- le conseil, les propositions et la mise en œuvre de solutions créatives autour de notre progiciel «intégré».

Vous disposez également d'une solide culture des technologies de l'information.

De formation Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative d'environ 5 à 8 ans, acquise dans un environnement européen : Grande Entreprise, Utilisateur, Editeur ou SSII.

Vous avez construit votre expertise au cours de votre parcours dans une fonction opérationnelle, comme Directeur de Projet «Utilisateur» ou dans la fonction «Consulting».

Votre savoir-faire se situe dans les domaines du **SYSTEME d'INFORMATION** tels que :
- **Logistique Industrielle et Distribution**
- **Ventes - Administration des Ventes**
- **Gestion de Production**

Vous alliez d'excellentes qualités relationnelles à des capacités d'adaptation et d'innovation certaines.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire. L'allemand serait un atout.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions), sous la réf. DAN 117, à notre Conseil qui vous garantit une entière confidentialité.

COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

★ EURO RSCG

Pour accompagner le développement **des fonds de pension,** *notre compagnie d'assurance renforce ses équipes.*

Ingénieur
techniques actuarielles et financières

Vous serez responsable de l'étude actuarielle et juridique préalable à la mise en place des régimes de retraite d'entreprises, de l'élaboration des montages financiers qui leur sont associés et de l'établissement des pièces contractuelles. Vous serez également chargé du suivi des résultats techniques et de celui de la gestion financière sur un portefeuille étendu et diversifié.

A 30 ans environ, de formation bac + 5 (école d'ingénieurs, actuariat...), votre expérience de 3 à 5 ans dans le secteur de l'assurance de personnes vous a permis de développer des compétences opérationnelles : techniques actuarielles, gestion financière, aspects juridiques et comptables de ce domaine d'activité. Votre approche concrète et pragmatique, votre rigueur, vos qualités de synthèse, votre esprit d'équipe et vos capacités de négociation vous permettront de réussir dans cette fonction et vous ouvriront à court terme des perspectives de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions), sous réf. 35557, à Press Emploi, 26, rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra confidentiellement.

Consultants Réseaux d'Entreprises

ENST (Paris, Bretagne), Mines, Ponts, Centrale, Supelec, INT

EXPERTEL, filiale de FCR (groupe France Telecom) est leader sur le marché du Conseil en Technologies de l'Information. La Direction du Conseil en Réseaux d'Entreprises, qui accompagne les entreprises européennes dans leurs choix stratégiques de conception et mise en place d'applications communicantes (voix, données, multimédia), souhaite renforcer sa présence sur un marché en développement.

Vous êtes passionné par l'intégration des Technologies de l'Information dans l'entreprise, comme outils de productivité et de compétitivité.

Vous souhaitez évoluer dans un métier exigeant, qui associe initiative, rigueur et créativité et implique un fort relationnel client.

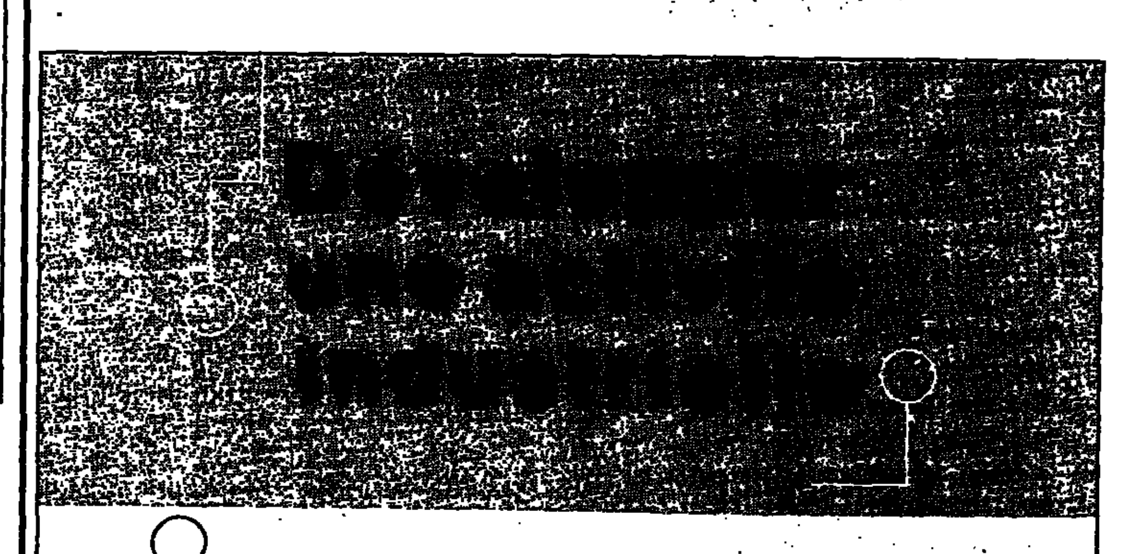
Vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 à 10 ans en cabinet ou en entreprise. Vous disposez d'une connaissance approfondie des architectures de réseaux d'entreprises (PABX et CTI, LAN/WAN, FR, ATM, Intranet) et des applications qu'ils supportent. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et prétentions sous la référence LM/EXP29 à FCR/DRHA - 124 rue Réaumur - 75091 Paris Cedex 02.



France Telecom
FCR

Ingénieurs Commerciaux



Responsable de centre de profit

Groupe PSL Industries spécialisé dans la fabrication et la vente de produits chimiques, recherche pour son usiue en région Nord un responsable de centre de profit pour développer une activité industrielle.

Directement rattaché au Président Directeur Général, vous prendrez en charge la prospection, l'ensemble de la relation des clients y compris la détermination des produits et des prix. Vous avez également la responsabilité de l'usine et du laboratoire de recherche. Idéalement agé de 35/45 ans environ, de formation ingénieur chimiste, vous avez une expérience commerciale réussie dans la vente de produits industriels ainsi qu'une expérience éprouvée de la conduite d'une unité de production. Homme de terrain, vous avez le sens des responsabilités, un esprit méthodique, des qualités relationnelles et vous savez être convaincant et tenace.

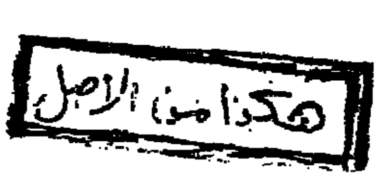
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence 37190 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

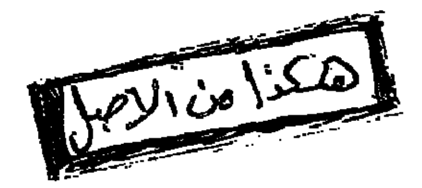
MEDIA SYSTEM

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi





Secteurs de Pointe

TIFLEX

Fabricant d'encres région Rhône-Alpes recherche

Chef de Laboratoire

Directement rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable d'un Laboratoire Recherche et Développement.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les ateliers de fabrication.

Vos objectifs principaux sont :
- la créativité dans la mise au point de nouveaux produits,
- la satisfaction de notre clientèle dans le cadre des normes ISO 9000.

A 40/45 ans, de formation Ingénieur Chimiste, vous possédez une solide expérience dans la formulation des encres ou des peintures.

Meneur d'hommes, vous avez à motiver et à mobiliser une équipe autour d'un projet d'entreprise.

Anglais courant indispensable.

Adressez ou télécopiez CV, lettre manuscrite et photo à : TIFLEX - BP 3 - 01450 PONCIN - FAX : 04.74. 37. 33. 45 en indiquant sur la lettre et sur l'enveloppe la référence JLB.

OBC

EES FINANCE

EES FINANCE est un éditeur spécialisé dans la conception et la commercialisation de progiciels financiers pour les banques, les assurances et les établissements financiers. Le succès en **France** et au **Luxembourg** de notre progiciel de gestion de portefeuilles **GLOBAL PORTFOLIO** *II*, nous conduit à créer plusieurs nouveaux postes :

Ingénieur consultant

Mission : vous prenez en charge les projets d'installation de nos nouveaux clients et participez aux phases d'avant-vente avec notre équipe commerciale.

Profil : de formation Ingénieur grande école ou Bac + 5, vous avez au moins 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez parfaitement, sur un plan fonctionnel, les marchés financiers et la comptabilité et, sur un plan technique, un L4G et un SGBD-R. Ce poste est basé au **Luxembourg** et requiert la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. IC1296

Ingénieurs technico-commerciaux

Mission : vous prenez la responsabilité d'un ou plusieurs de nos clients, notamment sur le plan de l'assistance, du conseil aux utilisateurs, de l'étude de leurs besoins et de la mise en œuvre de solutions. Vous participez aux projets d'installation.

Profil : de formation Ingénieur grande école ou Bac + 5, vous possédez une première expérience réussie dans le développement de logiciels, ainsi qu'une forte motivation pour la finance de marchés. Ces postes basés à **Paris** ou au **Luxembourg** requièrent la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. ITC1296

Nous souhaitons intégrer des candidats à fort potentiel qui pourront évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie, à notre conseil EUROSERV, 121 Bd Diderot, 75012 Paris.

EuroServ

Guillaume Tell

Sciences et Santé

DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN DEPARTEMENT SPECIALISE EN BIOTECHNOLOGIE, UN IMPORTANT CABINET DE CONSEIL EN P.I., recherche un

Ingénieur Brevets «Biotechnologie»

anglais courant, allemand apprécié

Principale mission : Créer et développer un portefeuille de clientèle française et étrangère dans le domaine de la biotechnologie.

Profil : 35/45 ans - Conseil en P.I. - Mandataire européen.

Ce poste s'adresse à un candidat à fort potentiel, ayant d'excellentes qualités relationnelles et décidé à s'impliquer totalement. Pour développer ce département et réussir cette mission, des moyens importants seront mis à sa disposition.

Salaire en rapport avec le profil du candidat.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBB2611 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

OBC

Filiale d'un important groupe industriel, nous produisons des verres techniques dans notre usine (700 personnes) située dans le sud de la Seine et Marne. L'environnement technologique et largement international de nos produits nous conduit à des développements techniques de haut niveau et à une forte exigence de qualité (certification ISO 9002).
Dans ce contexte, notre politique qualité doit trouver sa juste place.

RESPONSABLE QUALITÉ

Rattaché à la Direction Générale, vous prenez en charge un important service Contrôle Qualité (130 personnes). Au sein de l'usine, interface entre l'assurance qualité, la production et le service technique, vous êtes responsable de la conformité de nos produits avec les exigences de nos clients et le référentiel ISO 9000, ainsi que des moyens et méthodes qui nous permettent d'y faire face. Il s'agit d'un poste très complet : opérationnel par le management et les exigences à court terme qu'il implique, stratégique par la réflexion et la mise en œuvre de nouveaux moyens, méthodes et systèmes.

Il s'adresse à un candidat de haut niveau, disposant d'un excellent sens relationnel. A 30 ans environ, ingénieur Grande Ecole (Mines, Centrale...), vous avez acquis une expérience de l'encadrement en production ou en qualité et souhaitez confirmer votre potentiel dans une technologie complexe et une structure évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4771 à Euro RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

EURO RSCG

INSERM

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

Ouverture de **16 postes de Directeurs de Recherche** de 2e classe, pour les candidats extérieurs et les Chargés de Recherche de l'organisme.

Date limite de retrait des dossiers : 9 janvier 1997

Date limite de dépôt des dossiers : 10 janvier 1997

Pour retirer les dossiers de candidature, et connaître la répartition par disciplines des postes ouverts, s'adresser dès maintenant au :
Bureau des Concours - 101, rue de Tolbiac - 75654 PARIS CEDEX 13.

Téléphones :
01 44 23 62 19 - 01 44 23 62 20 - 01 44 23 62 21 - 01 44 23 62 22

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

Un rendez-vous :

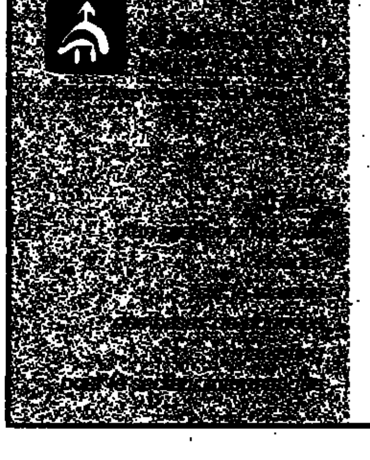
« Le Monde des ingénieurs »

- Secteurs de pointe
- Informatique/Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales
dont carrières européennes

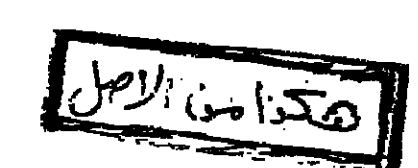
* daté mardi

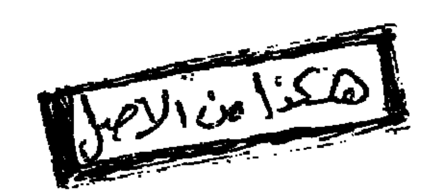
Ingénieurs Commerciaux





Informatique
Réseaux Télécommunications





Informatique Réseaux Télécommunications

Essbase OLAP

Essbase, d'Arbor Software, est le logiciel numero un du marché OLAP avec près de 1000 grandes entreprises utilisatrices. Arbor vient encore de conforter son avancee technologique et fonctionnelle avec la sortie d'Essbase Web Gateway, première solution OLAP complète accessible à travers les reseaux Internet et Intranet.

Arbor Software continue son impressionnante croissance en Europe et dispose deja de filiales en France, en Angleterre et en Allemagne. Cette croissance exceptionnelle s'accompagne de nombreuses opportunités d'emplois dans les domaines suivants:

- INGENIEUR D'AFFAIRES -

- CONSULTANT AVANT-VENTE -

- MARKETING, TELESALES, TELEMARKETING -

- INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE -

Si vous possedez un profil d'excellence et de gagnant, merci d'envoyer en toute confidence votre CV à:

Alain Blanc, Directeur General
Arbor Software
Centre Atria, 21 Avenue Edouard Belin, 92500 Rueil Malmaison
ou par E-Mail: ablanc@arbersoft.com
ou par Fax au: 01 47 51 44 43



ARBOR SOFTWARE

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE : TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION
CA de 2 mrds d'ECU - 17 000 personnes - 28 établissements dans le monde dont 9 en France

Nous CREONS les deux postes
au Siège à Paris M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St Ouen M° Mairie de St Ouen) :

Responsable projet Groupware et Messagerie
LOTUS NOTES

avec des **POSSIBILITES CERTAINES D'EVOLUTION DANS NOTRE GROUPE.**

Au sein de la Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information, vous relèverez du Responsable nouvelles technologies et informatique personnelle. Vous serez chargé de développer - en relation avec un conseil externe - dans la totalité de GEC ALSTHOM TRANSPORT :
• l'implantation • l'utilisation • et la gestion de la messagerie et des outils de Groupware (agenda/planning, procédure simplifiée de travail, base de données forum, intranet/internet) au niveau mondial.

Vous veillerez à assurer l'autonomie des utilisateurs et l'échange d'expériences en organisant leur capitalisation.

Enfin, vous développerez et gérerez des applications spécifiques après recueil des besoins auprès des *utilisateurs.*

DEPLACEMENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

27 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de 2-3 ans dans l'implantation de projet analogue **(C/C MAIL OU LOTUS NOTES ; M/S OU EXCHANGE)** et une excellente connaissance de l'anglais (écrite et parlée). **réf. GEC/GROUPW.MESS/68M**

VOUS AVEZ PARTICIPE ACTIVEMENT A LA MISE EN PLACE DE PROGICIELS DE PAIE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, devenez

Responsable système d'information de la GRH

avec des **POSSIBILITES CERTAINES D'EVOLUTION DANS NOTRE GROUPE.**

Relevant du Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information, vous serez chargé, avec une **LARGE AUTONOMIE** de : • analyser les outils existants • recueillir les besoins auprès des utilisateurs du Siège et des *établissements • proposer un système (cible) de GRH • et organiser sa mise en oeuvre.*
Vous serez en relation étroite avec le correspondant informatique de la Direction des Ressources Humaines.

Vous veillerez en permanence - en tant que conseil - à l'évolution du système et privilégierez l'implantation de progiciels internationaux.

DEPLACEMENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue en entreprise industrielle ou en société de conseil et une bonne connaissance de l'anglais (écrite et parlée). **réf. GEC/SI.RH./67M**



GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous référence choisie en indiquant votre salaire actuel, à notre **CONSEIL** : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

LYRECO



Lyreco, leader européen de la Fourniture de Bureau : 3600 personnes avec 4 Mds de CA, implanté en France, Grande Bretagne, Espagne, Italie, Bénélux, Allemagne, Danemark, Canada, recherche dans le cadre du projet de développement d'un système d'information européen un

Organisateur

Valenciennes (59)

❒ Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous participez à la mise en place du nouveau système d'information groupe et notamment du progiciel *SAP/R3*.

Vous êtes à l'écoute des directions utilisatrices dans l'expression de leurs besoins.

Votre rôle consiste à veiller à la cohérence des différents projets de l'entreprise.

Vous assurez le suivi méthodologique et le pilotage du progiciel en accord avec les modes de fonctionnement du groupe.

❒ Diplômé d'une formation supérieure avec une spécialisation en gestion, vous possédez une première expérience réussie au sein d'un grand cabinet de conseil qui vous a permis de participer, en entreprise, à des missions de conseil en organisation, à la refonte de processus de gestion et au pilotage de progiciels intégrés (idéalement SAP).

Votre aisance relationnelle, vos excellentes qualités de communication et d'écoute vous aideront à réussir dans ce poste.

Un anglais courant est impératif.

Merci d'adresser votre CV + *photo + n° de tél* + rém. actuelle à **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique**, 3 Bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre **CV sur 3617 code MPage** *(Coût 3,48F/Min)* sous référence JPS15404.

MP **Michael Page Informatique**
Le spécialiste du recrutement Informatique

Société spécialisée en électronique

recherche : REDACTEUR TECHNIQUE

Profil : **BAC + 5 Ingénieur scientifique.**

Poste :
Conception et réalisation de supports de communications techniques et **commerciaux dans le domaine de la micro-électronique.**

Parfaitement bilingue anglais ou de préférence langue maternelle anglaise.

2 à 3 ans d'expérience.
La maîtrise de la PAO est indispensable.

Salaire : 250 KF +/- — Lieu de travail : Bouches du Rhône (13)

Envoyer CV ***(sous N° 9055)*** **à :**
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Formation Professionnelle

L'UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE
prépare aux métiers de la protection et de la sureté au niveau homologué I
DESS INFORMATION ET SÉCURITÉ

- Formation dispensée par des professionnels.
- Entrée avec maîtrise (ou équivalent) ou sans diplôme par validation de l'expérience professionnelle.
- Tous les jeudis de janvier à décembre 1997.
- *Inscription jusqu'au 8 janvier 1997.*

Tél. : 01.49.32.91.12 - Fax : 01.49.32.91.33

FORMATION ENERGIES RENOUVELABLES, TRI ET VALORISATIONS DES DECHETS

L'association savoyarde pour le Développement des Energies *Renouvelables* organise depuis *1989* un stage qui bénéficie du soutien de la REGION RHONE-ALPES et de l'Ademe Rhône-Alpes.

L'édition 1997 aura lieu du 3 février au 27 juin
(5 mois découpés en modules de 2 semaines).

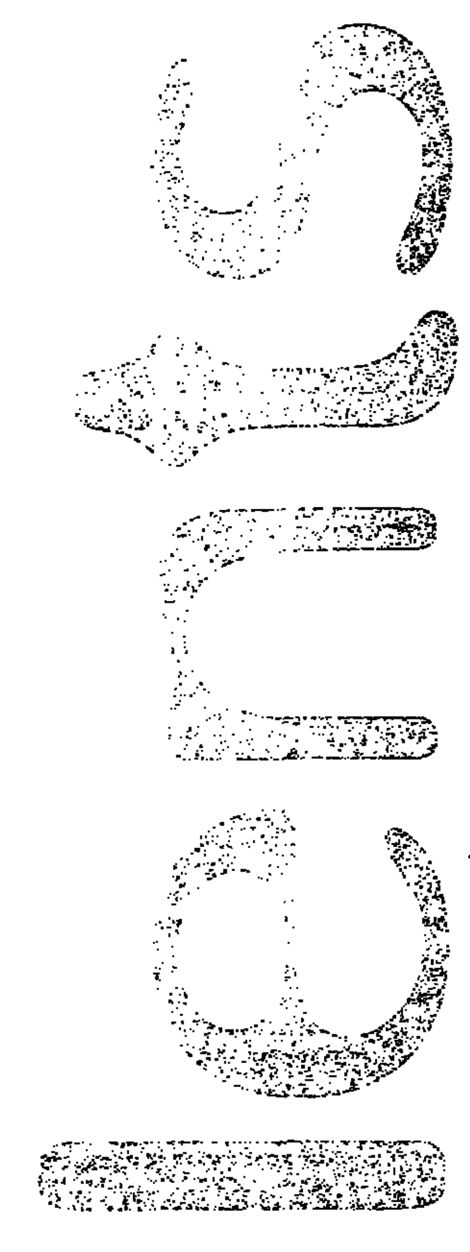
Ce stage s'adresse aux salariés et aux demandeurs d'emploi - Niveau Bac + 2, forte motivation, projet professionnel précis dans ces domaines innovants.

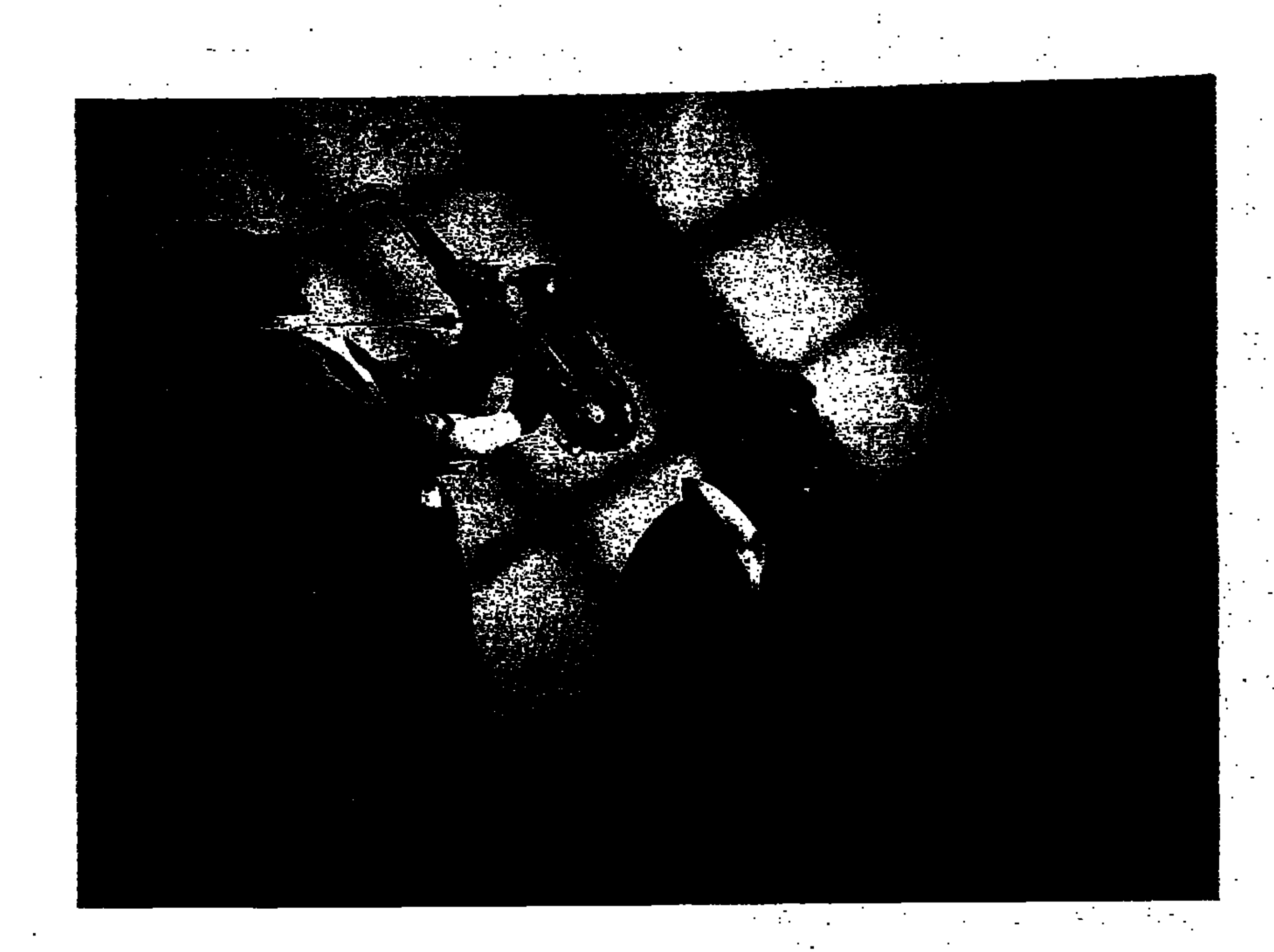
Renseignements : ASDER - B.P. 45 - 73232 ST ALBAN-LEYSSE Cedex

---

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ
au ☎ 01.44.43.76.17 - (Fax : 01.44.43.77.32)

Secteurs de Pointe



sans frontières

Au delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au cœur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 26 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Nous, SGS-THOMSON, sommes pour l'impertinence des idées, pour l'expression des talents, pour le risque, pour l'action, pour l'innovation. Dans un marché mondial en pleine mutation, SGS-THOMSON Microelectronics est reconnu pour sa capacité de réaction et d'anticipation. De ce défi permanent, nous tirons notre force, celle d'être une société qui ne craint ni l'exigence, ni les risques. Nous opérons au sein d'une industrie stratégique qui a enregistré une croissance moyenne de 15% par an au cours des 10 dernières années. D'une entreprise européenne, nous avons fait une entreprise mondiale. Avec vous, le meilleur reste à accomplir. Ensemble, nous abolirons les frontières entre les hommes, les techniques, les métiers.

INGÉNIEURS, nous vous proposons d'accompagner notre croissance, au sein de nos divisions produits microcontrôleurs, "smartcards", mémoires, vidéo, télécoms et dans les fonctions support sur nos principaux sites français. Si vous avez une expérience réussie de 3 à 10 ans, dans les métiers de la micro-électronique (conception, engineering, applications, marketing, qualité, planning, informatique industrielle ou de gestion), votre candidature nous intéresse. Nous vous proposons un challenge à la hauteur de vos ambitions dans des fonctions **seniors, chefs de projets, experts, business unit managers.**

Merci d'adresser votre candidature à SGS-THOMSON Microelectronics, Coordination recrutement, 7 avenue Galliéni, 94253 GENTILLY Cedex. e.mail simone.bernhard@st.com



